This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Doc

+ INDEXÉ

BULLETIN

DE LA

COMMISSION HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

DPO

Tome septième.

LILLE,

IMPRIMERIE DE L. DANEL, GRAND'PLACE

1863.

BULLETIN

DE LA

COMMISSION HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

BULLETIN

DE LA

COMMISSION HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Tome VII.

LILLE,

IMPRIMERIE DE L. DANEL, GRAND'PLACE

1863.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
483287 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1930 L

MÉMOIRE

SUR LES

ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-AUBERT

A CAMBRAI

Par M. LE GLAY.

Parmi les maisons religieuses qui, dans le diocèse de Cambrai, suivaient la règle de St.-Augustin, l'abbaye de St.-Aubert tenait sans contredit le premier rang. Ancienne et riche, elle avait le privilége (privilége glorieux, mais très-onéreux parfois) d'héberger les princes et les grands personnages. Aussi la nommait-on le *cloître des nobles*.

Ce monastère, d'abord assujetti à la clôture et à la vie commune, s'était transformé peu à peu en un chapitre séculier, libre de ses premiers liens et affranchi, comme ceux de la cathédrale, de Saint-Géry et de Ste-Croix, en la même ville; mais l'évêque Liébert, rigide pour ses subordonnés parce qu'il était sévère pour lui-même, rendit, en l'année 1066, une ordonnance qui rétablissait à St.-Aubert la discipline primitive et soumettait les religieux à la règle de St.-Augustin, en les instituant chanoines réguliers.

Nos chroniqueurs locaux ont souvent et beaucoup parlé de l'abbaye de St.-Aubert. Ils ont raconté à souhait l'histoire de ses

prélats, les faits advenus en la maison ou autour d'ellé. Ils ont nommé les rois, les reines, princes et princesses qui daignèrent accepter le logis et la table dans cet opulent moustier. Ce dont ils ont parlé beaucoup moins, c'est la vie intellectuelle et littéraire des bons religieux. A peine savons-nous par lesdits chroniqueurs qu'il y avait là de beaux et bons livres, de vieilles et copieuses archives, avec des moines studieux pour les explorer, les méditer et les mettre un peu en lumière.

Or ce qu'on n'a pas fait durant les beaux siècles de la vie monastique, pourrons-nous le faire aujourd'hui, dépourvu que nous sommes de certaines notions qu'on possédait alors?

Essayons-le, sauf à n'y réussir qu'à demi. Nous ne sommes, hélas! ni bénédictin, ni jésuite, ni oratorien, ni même chanoine régulier ou séculier. Si nous mettons la main sur les chartes et diplômes des monastères et des chapitres, c'est en toute défiance et en tout respect, comme on s'approche des morts vénérés, comme on s'agenouille sur des sépultures sacrées. Déjà, on nous a pardonné nos hardiesses dans ce genre de curieuses études; nous prions qu'on nous pardonne encore celles dont nous allons nous rendre ici coupable.

Un catalogue, après tout, est chose fort innocente; et notre œuvre ne sera guère qu'un catalogue qui, partant du milieu du XIe siècle, descendra jusque vers la fin du XVIIIe. Commençons donc.

Mais, avant d'aborder le fonds même de St.-Aubert, disons quels sont les actes les plus anciens que possèdent, touchant cette abbaye, les archives de la Chambre des comptes de Lille, vaste trésor, où chaque maison, chaque corporation du pays semble avoir voulu déposer son tribut;

1° 1182. — *Actum anno ab Incarnatione Domini MCLXXXII.* Chirographe par lequel Amauri, abbé, et tout le chapitre de St.-Aubert promettent à Bauduin, comte de Hainaut, de célébrer des messes pour lui, pour la comtesse Marguerite, sa femme, et pour ses enfants. *Premier cartulaire de Hainaut*, pièce 98.

2° 1233, octobre. — *Datum anno Domini MCCXXXIII.* W., (Guillaume Midis), abbé et tout le couvent de St.-Aubert déclarent qu'ayant acheté de Regnier de Boomont, ce qui lui appartenait au village de St.-Aubert, avec une forteresse nommée *Dognon* et tenue de la comtesse de Flandre, cette princesse leur a cédé les droits qu'elle y avait, sous charge féodale. *Orig. jadis scellé.— Deuxième cartulaire de Flandre*, pièce 601, sous la fausse date de 1230.

Le fonds propre de St.-Aubert se compose, pour le XIe, le XIIe et la première moitié du XIIIe siècle, des titres dont voici l'énoncé :

1057.—*Actum Cameraci, anno Dominice Incarnationis MLVII, indictione X, regni vero Heinrici anno III, presulatus autem domni Lietberti VII, feliciter amen.* L'évêque Liébert concède aux chanoines de St.-Aubert plusieurs autels dans le Cambrésis et le Hainaut.

Orig. sceau plaqué. *Gloss. Top. du Cambrésis*, 8-9.

1066. — *Data anno Dominice Incarnationis MLXVI, indictione IIII, anno autem ordinationis domni Heinrici quarti regis XIII.* Liébert, évêque de Cambrai, supprime les chanoines séculiers de St.-Aubert et leur substitue des chanoines réguliers.

Orig. sceau plaqué à la partie gauche et inférieure du titre. *Gloss. Top. du Cambrésis*, 10. — Miræus, *Op. diplomat.*, I, 157.

1074. — *Actum est autem hoc Cameraci, anno Dominice Incarnationis MLXXIIII, indictione XII, regni quoque Heinrici regis XXIII, presulatus autem domni L. pontificis XXV.* Le même Liébert accorde aux chanoines réguliers de St.-Aubert l'autel de Goui-en-Arouaise, et une pièce de terre située près de Cambrai, hors la porte de Selles.

Orig. sceau à la partie gauche et inférieure de l'acte. *Gloss. Topogr. du Cambrésis*, 11.

1076. — *Actum est autem Cameraci, anno Dominice Incarnationis MLXXVI, indictione XIIII, regni quoque Heinrici regis XXV, presulatus autem domni Lietberti pontificis XXVII.* Le même

Liébert concède aux chanoines de St.-Aubert les autels de Thiant [1], de Wancourt [2] avec plusieurs terres et églises.

Orig. muni d'un sceau plaqué à la partie moyenne et inférieure du titre.

1076. — *Datum Laterani, kalendas novembris, per manus Petri, sancte romane ecclesiæ presbiteri cardinalis et bibliothecarii, anno IIII° pontificatus domni Gregorii VII pape.* Le pape Grégoire défend d'aliéner les biens de la maison de St.-Aubert.

Copie du temps, offrant d'abord le texte en caractères lombards, puis en lettres latines. — *Chronique de Balderic*, édition L. G., p. 545.

1076. — *Date illisible.* Au dos de l'acte : *Donatio altaris apud Stradam* [3] *anno* 1076. Il s'agit d'Estrée-en-Arrouaise, dont l'autel était effectivement à la collation de l'abbé de St.-Aubert.

Orig. muni d'un reste de sceau plaqué.

1083. — *Anno ab Incarnatione Domini MLXXXIII, indictione VII.* L'évêque Gérard II donne à l'abbaye de St.-Aubert la moitié de l'autel de Quéant [4].

Orig. muni du sceau plaqué.

1095. — *Hoc vero factum est anno Dominice Incarnationis millesimo nonagesimo V, indictione tertia, predicti quidem pontificis anno primo.* Gaucher, évêque de Cambrai, accorde aux religieux de St.-Aubert la possession de divers biens et autels.

Orig. muni de son scel plaqué. — Ce diplôme est inséré, d'après le texte original, parmi les pièces justificatives du *Gloss. Top. de l'ancien Cambrésis*, p. 23.

1 Sur l'Ecaillon, arr. et canton-sud de Valenciennes.

2 Sur l'une des sources de la Sensée, Pas-de-Calais, arr. d'Arras, canton de Croisilles.

3 *Strata* et *Strada*, Estrées, désigne toujours un lieu situé sur une chaussée antique. Estrée en Arrouaise, in *Arida Gamantia*, sur la voie romaine de Bavai à Laon, appartient aujourd'hui à l'arr. de St-Quentin. V. Colliette, *Mém. sur le Vermandois*, livre IX, n° 61-62.

4 *Chaum*, *Kéons*, *Kions*, Quéant, Artois, auj. arr. d'Arras, canton et à 9 kilom. de Marquion. V. *Glos. Top. du Cambrésis*, 4 et 40.

1097. — *Actum hoc est anno Incarnationis Dominice MXCVII, indictione V.* L'évêque Manassès concède à l'abbaye l'autel de Maing (Maen) [1].

Orig. muni de son scel rattaché.

Là se bornent les actes isolés du XIe siècle. Ce sont les prémices de l'abbaye, ses titres les plus antiques de noblesse, ses parchemins proprement dits. Le bienheureux Liébert et son successeur Gérard y apparaissent avec leur physionomie quasi carlovingienne, avec leur écriture lombarde et leurs sceaux en placard.

Le XIIe siècle va se montrer un peu différent, un peu moins étrange. Nous le verrons dignement inauguré par le pape Pascal II, puis offrant un reflet de l'opulente splendeur des évêques de Cambrai, petits souverains, plus maîtres et plus révérés, dans leur comté fort circonscrit, que nosseigneurs les comtes de Flandre, de Hainaut et d'Artois, humbles feudataires du roi de France ou de l'empereur germanique.

Les chartes de ce même siècle, bien que déjà très-nombreuses, méritent encore d'être inventoriées ici scrupuleusement; le lecteur en appréciera l'importance historique. La commune commence à s'y montrer; l'échevinage veut naître; et les franchises municipales font effort pour se manifester.

1104. — *Datum Laterani per manus Johannis, sancte romane ecclesie dyaconi cardinalis. 4 aprilis, indictione XI, Incarnationis Dominice MCIIII, pontificatus D. Paschalis II, pape, IIII.* Bulle du pape Pascal II, qui confirme les possessions de l'abbaye.

Orig. en lettres lombardes[2]. *Gloss. Top. du Cambrésis*, 29, d'après une copie du XIIIe siècle, un peu défectueuse.

1118. — *Actum est hoc anno Incarnati Verbi MCXVIII,*

[1] Sur l'Escaut, Hainaut, arr. et à 7 kilom. de Valenciennes.

[2] Miræus, III, 24.

indictione XI, presulatus domni Burchardi II°. L'évêque Burchard exempte de tout péage les terres que St.-Aubert possède sur le territoire de Cambrai, en dehors de la porte de Selles.

Orig. où pendent encore les attaches du sceau.

1121. — *Actum anno Incarnati Verbi MCXXI, indictione XIII, presulatus domni Burchardi VI.* L'évêque Burchard déclare qu'à l'avenir on ne paiera plus aucun droit pour passer sur le pont de Selles.

Deux originaux où restent les attaches du scel. *Gloss. Top. du Cambrésis*, 34-35.

1123.—*Actum anno Incarnati Verbi MCXXIII.* Wautier, abbé, et les religieux de St.-Aubert cèdent au monastère du Mont St.-Éloi l'exploitation de leurs terres dépendantes de l'autel d'Estrées [1], à condition de recevoir la moitié des fruits.

Orig. dont le scel est perdu.

1124. — *Datum Cameraci, anno Dominice Incarnationis MCXXIV, nonas martii, presulatus nostri anno tertio.* L'évêque Jean confère à l'abbé et à l'abbaye de St.-Aubert une prébende dans le chapitre cathédral.

Copie de l'an 1650, sur papier.

1126. —*Actum anno Incarnati Verbi MCXXVI, indictione IIII, presulatus domni Burchardi undecimo.* Burchard, évêque de Cambrai, octroie l'autel de Gavre [2] (Gaverah) à l'abbaye de St.-Aubert.

Original scellé. Copie simple dans le *Cartulaire* 40 bis.

1129. — *Actum anno Incarnati Verbi MCXXVIIII, indictione VII, presulatus domni Burchardi episcopi XIIII.* L'évêque Bur-

[1] Il s'agit ici, je crois, d'Estrées-sous-Bellone, Flandre, arr. de Douai, canton d'Arleux. Ce lieu tire son nom d'une ancienne chaussée de Douai à Lécluse.

[2] Gavre ou Gaver, sur l'Escaut, prov. de la Flandre Orientale.

chard accorde à l'abbaye un manoir pour y construire une brasserie, avec divers droits y relatifs.

Original où ne restent que les attaches du scel.

1132. — *Anno Incarnati Verbi MCXXXII, indictione X, presulatus domni Lietardi II° actum.* L'évêque Liétard accorde des indemnités sur certains biens que possède l'abbaye vers les marais de Selles.

Orig. muni d'un sceau appendu.

1133. — *Actum anno Incarnati Verbi MCXXXIII, indictione XI, presulatus domni Lietardi III°.* L'évêque Liétard concède à l'abbaye quelques manoirs, un four et une brasserie hors la porte de Selles à Cambrai.

Orig. muni du sceau de l'évêque.

1133. — *Actum anno Incarnati Verbi MCXXXIII, indictione XI, presulatus domni Lietardi III°.* L'évêque Liétard, en considération du St.-Père, le pape Innocent, à la prière du seigneur Rainauld, archevêque de Reims, et sur la demande de dom Bernard, abbé de Clairvaux, accorde à l'abbaye de St.-Aubert l'autel d'Esne, avec ses appendices, Haucourt et Grand-Pont [1].

Original auquel pendent encore les attaches du sceau.

1133. — *Actum Remis, anno Incarnati Verbi Mill° CXXXIII, archiepiscopatus autem domni Rainaldi anno VIIII.* Rainauld, archevêque de Reims, confirme, en faveur de l'église de St.-Aubert, la possession des autels d'Esne, Haucourt et Grand-Pont.

Orig. auquel pend le sceau de l'archevêque, un peu fruste.

1133. — *Actum est hoc anno Incarnati Verbi MCXXXIII, XI° presulatus domni Liethardi III°.* L'évêque Liétard constate que l'église de Vaucelles, nouvellement fondée par Hugues d'Oisi et

[1] Sur Esne, Haucourt et Grand-Pont, voyez *Glossaire Topographique du Cambrésis* et notre *Notice sur le village d'Esne en Cambrésis*. Brochure in-8, Cambrai, 1835.

Hildiarde, sa femme, doit à l'abbaye de St.-Aubert, annuellement, un demi-muid de froment et un demi-muid d'avoine, à percevoir sur les terres de Vinchi.

Orig. dont le scel est perdu. A la suite de cette date, il est stipulé que l'abbaye de Vaucelles doit toucher la dîme sur la paroisse de Vinchi, du côté de Walincourt, selon les limites tracées par l'Escaut et l'Asnellas [1]. Cette stipulatiom, non datée, fait aussi l'objet d'un chirographe séparé.

1137. — *Data Pisis.... II kal. junii, indictione XIIII, anno Dominice Incarnationis MCXXXVII, pontificatus vero domini Innocentii pape II anno VII.* Bulle du pape Innocent II, portant confirmation des biens que possède l'abbaye de St.-Aubert.

Copie du XIIIe siècle, faisant partie d'un rouleau où se trouvent deux autres actes. *Gloss. Topogr. du Cambrésis*, 39-41, 170.

1138. — *Actum anno Incarnati Verbi MCXXXVIII, presulatus domni Nicolai II°.* L'évêque Nicolas de Chièvres octroie à l'abbaye une chapelle sise au-dessous de son vivier (*infra vivarium meum*), avec certains droits qui s'y rattachent.

Orig. muni du scel de Nicolas.

1139. — *Actum anno Incarnati Verbi MCXXXIX, indictione I, presulatus domni Nicholai III°.* L'évêque Nicolas confirme, en faveur de l'abbaye, la possession de l'autel d'Inchi [2], avec les droits y attachés.

Orig. où restent les attaches du sceau en fil de soie.

1140. — *Actum anno Incarnati Verbi MCXL, indictione I^a, presulatus domni Nicholai IIII°.* L'évêque Nicolas donne à l'église de St.-Aubert l'autel de Bertries [3], avec toutes ses dépendances.

Orig. muni du scel de l'évêque.

1143. — *Actum est hoc anno Incarnati Verbi millesimo cente-*

[1] *Asnellus* est ce qu'on nomme aujourd'hui Lesdaing, ou torrent d'Esne.

[2] *Inciacum*, Cambrésis, auj. arr. de Cambrai, canton du Câteau. Il y a un autre Inchi, en Artois.

[3] Cambrésis, arr. de Cambrai, canton de Clari.

simo XLIII, in capitulo nostro, presulatus domni Nicholai VII, abbatis Gualteri XXVIII, indictione VI, epacta III. L'abbaye de St.-Aubert promet d'acquitter les charges attachées à l'autel de Villers-Renardi [1] et à la cense de Bourlon, qui lui appartiennent.

Orig. muni du scel de l'abbaye.

1144.— *Actum anno Incarnati Verbi MCXLIIII, epacta XIIII, indictione VII, concurrente VI, presulatus domni Nicholai anno VIII.* Nicolas, évêque de Cambrai, constate qu'Hildiarde, sa tante, a donné à l'église St.-Aubert une terre sise à Bourlon, pour y bâtir la cense d'Ailimont [2].

Original chirographe où pendent encore les attaches soyeuses du scel.

1146. — *Actum Atrebati, anno Domini MCXLVI, anno autem pontificatus domni Alvisi Atreb. ep. XVI.* Alvise, évêque d'Arras, accorde à l'abbé et à l'église de St.-Aubert l'autel de Sains en Gohelle [3].

Orig. où restent des fragments d'attaches du sceau.

1147.—*Actum anno Dominice Incarnationis MCXLVII.* Nicolas, évêque de Cambrai, règle un différend qui existait entre l'abbaye de St.-Aubert et Simon d'Oisi, châtelain de Cambrai, au sujet de certains biens situés à Crèvecœur [4].

Orig. muni des sceaux frustes de l'évêque et du châtelain.

1147. — *Actum anno Incarnati Verbi MCXLVII, indictione X, epacta XVII, presulatus domni Nicholai XI.* L'évêque Nicolas dé-

1 *Villare ultra aquam*, Villers-Outreau, partie Cambrésis, partie Picardie, auj. arr. de Cambrai, canton de Clari.

2 *Elimont, Hellimons, Aquileius Mons*, fief du territoire de Bourlon. V. *Gloss. Top. du Cambrésis*, 1, 67 et 102.

3 La Gohelle, en Artois, ancienne circonscription forestière, dont une partie est comprise aujourd'hui dans le canton de Vimi, arr. d'Arras. Sains est de l'arr. de Béthune et du canton d'Houdain.

4 Sur Crèvecœur, (*Crepicordium*), et ses dépendances, telles que Belaise, Vinchi, V. *Gloss. Top. du Cambrésis*.

clare qu'en sa présence, Bauduin-Colet et sa famille ont cédé à l'abbaye les alleux qu'ils tenaient de leurs ancêtres à St.-Aubert, à Somain, à St.-Vaast, à St.-Hilaire, à Alberchies et à Riberchies [1].

Orig. où pendent encore les attaches du scel, en fil de soie. — Pièce N° 1 du rouleau n° 1, parchemin.

1148. — *Actum anno Incarnati Verbi MCXLVIII, indictione XI, presulatus domni Nicholai XII°.* L'évêque Nicolas donne à l'église St.-Aubert l'autel d'Hérines [2], avec ses annexes Tholebecque, les chapelles N.-D., St.-Pierre, St.-Amand et Ste.-Aldegonde.

Orig. encore muni du scel mutilé de l'évêque. Copie authentique, sur papier, de l'an 1600.

1153. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCLIII, indictione I, presulatus domni Nicholai XVII.* L'évêque Nicolas déclare qu'en sa présence, les églises de St.-Aubert et d'Arouaise ont conclu un accord au sujet de la cense de Belaise [3], qui doit appartenir à St.-Aubert.

Orig. muni de deux sceaux frustes.

1153. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCLIII, presulatus domni Nicholai XVII°.* L'évêque Nicolas constate les conditions auxquelles l'église de St.-Aubert a cédé, pour être cultivées, les terres qu'elle possédait hors la porte de Selles, dans l'enceinte de l'écluse de ce nom.

Orig. muni d'un sceau fruste.

1157. — *Actum anno Incarnati Verbi MCLVII, presulatus domni Nicholai vicesimo primo.* L'évêque Nicolas approuve et

1 Le *Gloss. Top. du Cambrésis* fait connaître chacune de ces localités, à l'exception de Riberchies qui est pour moi lettre close.

2 Hérinnes, petite ville de Brabant, à six lieues de Bruxelles.

3 Hameau de Crèvecœur, où jadis l'abbaye de Vaucelles avait un petit prieuré.

confirme la possession des biens que l'abbaye a acquis au-delà de St.-Remi, vers Oisi, ainsi que d'autres portions de terre données par Bernard, vers la porte du Mal ou porte N.-D.

Orig. dont le scel est enlevé.

1161. — *Actum anno Incarnati Verbi MCLXI.* Le comte de Flandre, Thierri d'Alsace, confirme la donation de quatre muids de froment et de trois muids d'avoine, faite par le comte Robert à l'abbaye de St.-Aubert.

Orig. scellé.

1161. — *Actum Incarnati Verbi anno MCLXI feliciter.* Simon d'Oisi, châtelain de Cambrai, reconnaît les droits de l'abbaye sur la rivière d'Hem-Lenglet [1].

Orig. dont le scel est enlevé.

1161. — *Actum anno Incarnati Verbi MCLXI.* Le comte de Flandre, Thierri d'Alsace, constate que le châtelain de Douai doit à l'abbaye quatre muids de bled et trois muids d'avoine, à prendre sur les terres du château de Vitri [2].

Copie certifiée par les échevins de Cambrai, sous la date du 24 septembre 1365.

1162. — *Date illisible,* 1162? Le pape Alexandre III confirme les biens de l'abbaye.

Orig. où manque la bulle de plomb.

1162. — *Actum Incarnati Verbi anno MCLXII, presulatus domni Nicholai XXVI feliciter.* Accord entre l'abbaye de St.-Aubert et Gilles de St.-Vaast, au sujet de leurs droits respectifs sur les moulins et viviers de cette dernière terre.

Orig. muni du scel de l'abbaye.

1 La rivière d'Hem-Lenglet ne peut être que La Sensée, dont la rive droite touche en effet ce village.

2 *Victoriacum*, Vitri, Artois, sur la Scarpe et sur la voie romaine de Cambrai à Tournai, lieu tristement célèbre par le meurtre de Sigebert, roi d'Austrasie, qui fut inhumé à Lambres, non loin de là.

1162. — *Actum Dominice Incarnationis MCLXII anno.* Acte constatant que le chapitre de Ste.-Croix de Cambrai autorise l'abbaye de St.-Aubert à acquérir et à posséder, moyennant certaines conditions, des biens sur le territoire de Boussières [1].

Chirogr. original où restent les attaches du sceau.

1163. — *Actum anno Incarnati Verbi MCLXIII feliciter.* L'évêque Nicolas approuve la concession faite par Simon d'Oisi, châtelain de Cambrai, à l'abbaye, de ses droits et possessions sur Hem-Lenglet.

Orig. muni des sceaux de l'évêque et du châtelain.

1164.-*In presentiarum, videlicet anno millesimo centesimo LXIIII.* Accord entre les chanoines de St.-Aubert et l'abbaye d'Anchin, au sujet de terres sises entre Henninel et Wancourt [2].

Chirogr. orig. où manque le scel.

1137-1167. — *(Sans date), épiscopat de Nicolas Ier* (1137-1167). Concession de Gilles de St.-Aubert, au sujet des moulins de St.-Aubert et de St.-Vaast.

Orig. non scellé.

1161. *Actum anno Incarnati Verbi MCLXI, presulatus domni Nicholai XXV°.* L'évêque Nicolas confirme les possessions de l'abbaye sur le territoire d'Hem-Lenglet.

Chirogr. orig. jadis pourvu de deux sceaux, dont un seul persiste.

1167. — *Actum anno Incarnati Verbi MCLXVII.* Accord entre le chapitre de St.-Géry et l'abbaye de St.-Aubert, au sujet de leurs droits respectifs sur le vivier de Hem-Lenglet.

Original non scellé et endommagé à la marge droite.

1167.— *Actum anno Incarnati Verbi MCLXVII.* Concession du

[1] Busseria, Cambrésis, auj. arr. de Cambrai, canton de Carnières. Il y en a un autre dans l'arr. d'Avesnes, canton de Berlaimont. Le *Gloss. Topog. de l'ancien Cambrésis* a confondu ces deux Boussières.

[2] Héninel, Artois, auj. arr. d'Arras, canton de Croisilles.

chapitre de St.-Géri à l'église de St.-Aubert, touchant la jouissance des viviers, de la pêche et du marais de Hem-Lenglet.

Chirog. orig. scellé.

1170. — *Actum anno Incarnati Verbi MCLXX.* Galand, abbé de St.-Aubert, termine et arrange un débat qui était entre Bauduin, abbé du St.-Sépulcre, et Bernier, curé de Thun-Lévêque [1], au sujet des dîmes et novales de cette paroisse.

Orig. dont le scel est perdu.

1171. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCLXXI, electionis nostre IIII°.* Acte de Pierre, évêque de Cambrai, touchant la cession du fief de Saulzoir [2], faite à l'église de St.-Aubert, par Gilles de Saulzoir.

Orig. lacéré et muni d'un scel fruste.

Vers 1171. — *Datum Anagnie, III id. decembris.* Le pape Alexandre III approuve certains échanges entre les abbayes de St.-Aubert et d'Arouaise, notamment au sujet de Belaise, sur la paroisse de Crèvecœur.

Orig. muni du scel de plomb.

1172. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCLXXII, in plena ecclesia apud Sanctum Autbertum.* Gilles de St.-Aubert, d'accord avec Mathilde, sa femme, et Gérard, son fils, confirme à l'abbaye les terres qu'elle a acquises sur le terroir de St.-Aubert, jusqu'à ladite année 1172.

Orig. dont le scel a disparu.

1172. — *Actum Lauduni, anno Incarnati Verbi MCLXXII.* Sentence de l'archevêque de Reims, touchant la propriété de la sixième partie d'un moulin situé à Briastre [3].

Orig. muni d'un sceau fruste.

[1] *Thunium Episcopi*, Cambrésis, sur l'Escaut, auj. canton-est de Cambrai.
[2] *Salicetum*, Cambrésis, sur la Selle, arr. de Cambrai, canton de Solesmes.
[3] *Briastrum*, partie Hainaut, partie Cambrésis, auj. arr. de Cambrai, canton de Solesmes.

1174. — *Actum anno Dominice Incarnationis M° C° LXXIIII°.* Règlement d'un débat qui existait entre l'abbaye de St.-Aubert et l'hôpital St.-Lazare, à Cambrai.

Copie simple sur papier.

1174. — *Datum.... VII id. Martii indictione VII, anno Dominice Incarnationis MCLXXIIII.* Le pape Alexandre III confirme les biens que possède l'abbaye sur les territoires de St.-Aubert et de St.-Vaast.

Orig. muni de la bulle de plomb.

1174. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCLXXIIII.* Gilles de St.-Aubert accorde à l'abbaye la dîme de Bertries, avec exemption des charges.

Orig. scellé.

1174. — *Actum anno Incarnati Verbi MCLXX quarto.* Étienne, abbé, et tout le couvent de Vicogne, cèdent à l'abbaye de St.-Aubert le four [1] qu'ils possédaient à Thiant.

Orig. dont le scel est perdu.

1174. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCLXXIIII.* Accord entre l'église de St.-Aubert et l'hôpital St.-Lazare, touchant la dîme de Crèvecœur.

Orig. chirogr. muni de deux sceaux dont un seul subsiste.

1176. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCLXXVI.* Alelme, abbé de Vaucelles, déclare qu'un échange a été effectué entre les abbayes de St.-Aubert et de Vaucelles, au sujet d'une portion de dîme sur Crèvecœur.

Chirogr. orig. scellé.

1177. — *Actum anno Incarnati Verbi MCLXXVII, presula-*

[1] Le droit du four banal était attaché à la seigneurie du lieu. La cure de Thiant, sur l'Escaillon, auj. arr. de Valenciennes, était à la collation de l'abbé de St-Aubert.

tus nostri I°. Accord conclu devant Alard, évêque de Cambrai, entre l'abbaye de St.-Aubert et le curé de Thiant, pour le gros de la cure dudit Thiant et la collation de cette cure.

Orig. scellé.

1177. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCLXXVII, presulatus nostri anno I°*. L'évêque Alard atteste qu'en sa présence, Gérard de St.-Aubert, d'accord avec Mélissende, son épouse, a approuvé les acquisitions faites par les religieux dans les terres de sa juridiction.

Orig. scel perdu.

1177. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCLXXVII presulatus nostri anno primo*. L'évêque Alard constate que Pierre-le-Petit (*Minutus*) et Ivette, sa femme, ont fondé, en faveur des malades de Cantimpré, une aumône et une chapelle avec toutes ressources pour l'entretien de ces fondations.

Chirographe orig. jadis muni de deux sceaux.

1180. — *Actum anno Incarnati Verbi MCLXXX*. Roger, évêque de Cambrai, règle les droits et la juridiction de l'abbaye sur les terres d'Ailimont, près Bourlon.

Orig. scellé du sceau de l'évêque et de celui de l'abbaye.

1180. — *Actum anno Incarnati Verbi MCLXXX*. Acte de l'évêque Roger, au sujet de la culture des terres d'Ailimont et des charges y attachées.

Orig. muni du scel de l'abbaye et de celui du châtelain Hugues d'Oisi. *Gloss. Top. du Cambrésis*, 67.

1181. — *Actum anno Incarnati Verbi MCLXXX primo*. L'évêque Roger approuve la donation de la dîme d'Iwuy faite à l'abbaye par Wautier d'Honnecourt [1].

Orig. où restent les attaches du sceau.

1 Ce Wautier ou Watier d'Honnecourt eut une fille nommée Lucie qui, en épousant Jean de Villen-Guislain, lui transporta la seigneurie dudit Honnecourt.

1181. —*Actum anno Dominice Incarnationis MCLXXXI.* Amauri, abbé de St.-Aubert, reconnaît que Wautier d'Honnecourt a résigné, en faveur de l'abbaye, la dîme d'Iwui [1] qu'il détenait, malgré les canons et la censure de l'Église.

Chirogr. orig. muni de deux sceaux dont un mutilé.

1182. — *Actum Bulceni per manum Gileberti secundi notarii nostri, Dominice Incarnationis anno MLXXXII, presulatus vero domni Rogeri Cameracensis ep. anno IIII, principatus quoque nostri anno XI.* Bauduin, comte de Hainaut, approuve la donation de la dîme d'Iwui, faite à l'abbaye de St.-Aubert par Wautier de Honnecourt.

Orig. muni du scel de Bauduin.

1183. — *Actum anno Incarnationis Dominice MCLXXXIII.* Roger, évêque de Cambrai, constate que l'abbaye de St.-Aubert a vendu à Adam de Walincourt une terre et un bois dépendant de l'autel de Goui.

Orig. muni d'un scel mutilé.

1183. — *Actum anno Domini MCLXXXIII.* Lettres de Roger, évêque de Cambrai, déclarant que Gérard de St.-Aubert reconnaît la justice haute et basse de l'abbaye, ainsi que son domaine sur le village de St.-Aubert.

Orig. auquel pendent les sceaux de l'évêque et de Gérard de St-Aubert.

1184. — *Actum anno Domini MCLXXXIIII°.* Michel, châtelain de Douai, reconnaît, en présence de Raoul, archidiacre d'Arras, devoir annuellement à l'église de St.-Aubert cinq sols, monnaie douaisienne, pour trois censes, *curtilia*, situées à Vitri.

Orig. scellé.

1185. — *Actum ab Incarnatione Domini anno MCLXXXV°.* Roger, évêque de Cambrai, fait savoir que Henri de Villers et

[1] *Iwirium, Iworiacum, Iwodium,* Hainaut, auj. arr. et à 9 kil. de Cambrai.

Mathieu, son fils, ont cédé à l'abbaye de St.-Aubert les droits qu'ils pouvaient avoir sur la dîme de Villers-Outreau.

Orig. dont le scel a été enlevé.

1185. — *Actum anno Verbi Incarnati MCLXXXV°, presulatus nostri IX.* L'évêque Roger règle un différend entre les citoyens de Cambrai et l'abbaye de St.-Aubert, au sujet de leurs intérêts respectifs.

Chirog. orig. muni du scel de la ville et de celui de l'abbaye.

1186. —*Anno Dominice Incarnationis MCLXXXVI, presulatus domni Rogeri IX°.* Roger, évêque de Cambrai, déclare que Gérard d'Esne, au moment où sa femme allait mourir, a assigné deux muids et demi de froment et autant d'avoine, à prendre sur la dîme d'Esne, à effet d'entretenir un prêtre qui priera pour le salut de sadite femme.

Chirogr. orig. scellé.

1186. — *Actum anno Incarnationis Dominice MCLXXXVI.* Gérard de St.-Aubert et Mélissende, sa femme, donnent à l'abbaye de St.-Aubert tout leur terrage sur Bertries.

Orig. muni de deux sceaux.

1186. — *Anno Dominice Incarnationis MCLXXXVI, presulatus domni Rogeri IX.* L'évêque Roger approuve l'acte par lequel Gérard d'Esne donne deux muids et demi de bled et autant d'avoine pour la fondation d'une chapelle.

Chirogr. orig. dépourvu de son sceau.

1187. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCLXXXVII.* Gérard de St.-Aubert réconcilie Hugues, son frère, avec l'abbaye, au sujet d'une terre que ledit Hugues retenait et qu'il restitue aux religieux de St.-Aubert.

Orig. muni d'un scel mutilé.

1189. — *Date illisible* (1189?). — Testament de Wacher, curé

doyen de Bavai, chanoine de Cambrai, qui lègue, entr'autres choses, une maison à l'abbaye de St.-Aubert.

Orig. en mauvais état, jadis muni de quatre sceaux.

1189. — *Actum anno Domini MCLXXXIX.* Bauduin de Walincourt certifie que Gui de Beauvoir, d'accord avec sa femme Gode et ses fils, Mathieu et Manassé, a donné à l'abbaye sa part de terrage sur le territoire de St.-Vaast.

Orig. avec sceau mutilé.

1189. — *Actum anno Domini MCLXXXIX.* Roger, évêque de Cambrai, déclare que les deux autels de Willebrouc [1] et de Vidrene [2], que détenait Foulques, chanoine de Reims, ont été rendus par lui à l'église St.-Aubert.

Orig. dont le scel est perdu.

1190. — *Actum anno Domini MCLXXXX.* Eudes, abbé de Saint-André-du-Câteau, affirme que Bauduin de Câtillon et Hersende, sa femme, ont vendu à l'église St-Aubert tout leur terrage de Bertries.

Orig. muni d'un sceau fruste.

1190. —*Actum anno Dominice Incarnationis MCXC, presulatus domni Rogeri XIII.* L'évêque Roger octroie à l'abbaye de St.-Aubert les autels de Willebrouck et de Frinde (Vremde).

Orig. dépourvu de son scel.

1190 — *Actum anno Domini MCXC.* Eudes, abbé de St-André-du-Câteau, déclare que Bauduin de Câtillon, avec l'agrément d'Hersende, sa femme, a vendu à l'abbaye le terrage qu'il avait ou devait avoir sur Euviler [3].

Orig. scellé.

[1] Willebroeck, sur le Rupel, auj. prov. d'Anvers, à deux lieues de Malines.

[2] Ce lieu n'est autre sans doute que Vremde, prov. et à deux lieues d'Anvers.

[3] Nom de l'une des trois seigneuries qui, depuis, ont formé le village de Trois-Villes. V. ce dernier nom dans le *Gloss. Top. du Cambrésis.*

1190. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCXC.* Accord entre l'abbaye et Guillaume de *Suminac* (Somaing), touchant les dîmes et terrages de Goui.

Orig. où restent les attaches du sceau

1190.—*Actum Couci, anno Incarnationis Dominice MCXC* Raoul, sire de Couci, accorde à l'abbaye la faculté de faire passer sur ses terres six *bigées* [1] de vin, avec exemption du droit de vinage.

Orig. muni d'un reste de sceau.

1190. — *Actum anno ab Incarnatione Domini MCXC.* Bauduin de Walincourt règle un débat qui existait entre l'abbaye de St.-Aubert et Willaume de Somaing, son parent, au sujet d'une terre dépendante de l'autel de Goui; de laquelle terre l'abbaye aura la dîme et Willaume le terrage.

Orig. pourvu d'un reste de scel.

1191. — *Actum anno Domini MCLXXXXI.* Gérard, prévôt, Herbert, doyen, et tout le chapitre de St.-Géri reconnaissent que l'église de St.-Aubert leur a cédé les terrages d'Hordain [2], moyennant un cens perpétuel de quatre mencauds de froment et autant d'avoine, payable chaque année à la fête de St.-Remi.

Orig. scellé.

1192. — *Actum anno Domini MCLXXXXII°.* Roger, évêque de Cambrai, confère à Foulques, chanoine de N.-D. de Reims, les autels de Willebrouc et de Vremde.

Orig. scellé.

1193. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCLXXXXIII.* Loi donnée aux habitants d'Esne par Arnoul de Landast, pair de Cambrésis, seigneur d'Esne.

Orig. scellé. *Gloss. Topogr. du Cambrésis*, 83 et 198.

[1] *Biga*, *bigata*, charretée.

[2] Sur la rive droite de l'Escaut, arr. de Valenciennes, canton de Bouchain.

1194. — *Datum Cameraci, anno Dominice Incarnationis MCXC quarto, v° non. martii, presulatus nostri anno tertio.* L'évêque Jean donne à l'église St.-Aubert une prébende dans le chapitre cathédral.

Orig. où restent les attaches du scel, en fil de soie. Copie.

1194. —*Anno Incarnationis Dominice MCLXXXXIIII.* Accord conclu entre le chapitre cathédral de Cambrai et l'abbaye de St-Aubert, touchant la prébende dont l'abbaye jouit dans ledit chapitre.

Vidimus de l'an 1309, 28 février.

1194. —*Datum anno Dominice Incarnationis MCXCIIII.* Le chapitre de Cambrai donne son assentiment à la concession d'une prébende, faite par l'évêque Jean à l'abbaye de St.-Aubert.

Orig. scellé.

1194.—*Actum anno ab Incarnatione Domini MCXCIIII, mense martio, decimo kalendas aprilis. Datum apud S. Quintinum.* Willaume, archevêque de Reims, cardinal-légat, confirme la donation d'une prébende dans le chapitre cathédral, faite par l'évêque Jean à l'abbaye de St.-Aubert.

Orig. scellé d'un sceau fruste. Copie sur papier.

1195. — *Actum anno Incarnati Verbi MCXCV.* Willaume de Gavre[1], qui voulait posséder héréditairement l'autel de Gavre, ayant été frappé des censures de l'Église, reconnaît que cet autel et ses dépendances appartiennent à l'église de St.-Aubert.

Orig. dépourvu de son scel.

1195. — *Actum anno Domini MCXCV.* Rasse de Gavre déclare qu'en sa présence Willaume, son féal, a reconnu que l'autel de Gavre et le cens y attaché appartiennent à l'abbaye de St.-Aubert.

Orig. scellé.

1 Voir sur cette maison de Gavre, et en particulier sur Rasse et Willaume, *Estat de la Noblesse du Cambrésis*, par Carpentier, 605 et 606.

1196. — *Actum anno Incarnati Verbi MCXCVI.* Gérard de St.-Aubert, d'accord avec Mélissende, sa femme, donne à l'abbaye certaines terres labourables, y compris le terrage, en compensation du terrage de Bertries.

Orig. jadis muni de deux sceaux.

1196. — *Datum apud Frankenvort, anno Incarnationis Domini MCXCVI, III° non. martii.* L'empereur Henri donne son adhésion à la concession d'une prébende dans le chapitre de Cambrai, faite par l'évêque Jean à l'abbaye de St.-Aubert.

Orig. dont le scel est enlevé. Copie simple sur papier.

1196.— *Actum anno Domini MCXCVI.* Ordonnance de l'évêque Jean, pour un partage de terres entre l'abbaye et Amand, mayeur (*villicus*) d'Avesnes-le-Sec [1].

Orig. dont le scel est tombé.

1197.— *Actum anno Verbi Incarnati MCXCVII.* Testament de Jean de Waencourt, qui assigne à l'église de St.-Aubert une rente annuelle de 20 mencauds de bled et 10 mencauds d'avoine, mesure d'Arras; plus des portions de dîmes et 20 sols parisis pour fondation d'une chapelle.

Vidimus du mois de février 1200, avec le sceau fruste de R., évêque d'Arras.

1198. — *Anno Domini MCXC octavo.* Herbert, abbé, et tout le chapitre de St.-Aubert font savoir qu'ils ont acquis une maison voisine des moulins d'Here [2], sous le consentement et avec réserve des droits du chapitre de St-Géri.

Orig. muni d'un sceau fruste.

[1] *Avesnæ Siccæ*, Hainaut, arr. de Valenciennes, canton, et à 7 kil. de Bouchain.

[2] *Erre, Eria*, hameau de Rumilies, consistant en une ferme et des moulins à eau, qui appartenaient à l'archevêché de Cambrai; Cambrésis, arr. canton-est et à 4 kil. de Cambrai.

1198. — *Actum anno Domini MCXC octavo.* Hugues, évêque élu de Cambrai, constate ses droits et ceux de l'abbaye sur la dîme et autres revenus de Saulzoir.

Orig. scellé.

1198. — *Actum anno Incarnati Verbi MCXC octavo.* Herbert, abbé de St.-Aubert, déclare que l'abbaye doit, sur le terroir de Fontaines, certains revenus à Isaac, homme de St.-Aubert.

Chirographe orig. jadis muni de trois sceaux qui ont disparu

1199. — *Actum anno Domini MCXCIX, in vigilia apostolorum Simonis et Jude.* Gérard de St.-Aubert adhère à la sentence arbitrale., prononcée pour mettre fin au débat touchant la dîme et le terrage de Bertries.

Orig. muni d'un sceau mutilé.

1199. — *Actum anno Domini MCXCIX.* Gérard de St.-Aubert, pour dédommager l'abbaye de St.-Aubert du terrage de Bertries, lui concède 20 mencaudées de terre sur le territoire dudit Bertries, chemin du Câteau, près la *marlière* de Carpionrue [1].

Orig. scellé.

1199. — *Actum anno Domini MCXC nono.* Sentence arbitrale rendue par Hugues, abbé d'Homblières, Adam, doyen et Gui, chantre de l'église de Cambrai, sur un débat entre l'abbaye et Gérard de St.-Aubert, au sujet du terrage de Bertries.

Orig. muni de trois sceaux dont deux persistent.

1201. — *Actum anno Domini MCC primo* [2]. Arnoul de Landast opprouve la donation de terrage et de dîme, faite à l'abbaye, par Gilles de Cauleri.

Orig.

[1] V. *Gloss. Top. du Cambrésis*, v. Carpionrue.

[2] Carpentier, IIIe partie, cite une portion de charte de St-Aubert, de cette même année, qui ne se retrouve pas.

1201. — *Actum anno Dominice incarnationis MCCI.* Jean, évêque de Cambrai, atteste qu'en sa présence, Gilles de Caulery et ses enfants ont donné à l'église de Saint-Aubert le terrage de Selvigni [1].

Orig.

1202. — *Actum anno Domini MCCII.* Jean d'Oisy, châtelain de Cambrai, et Helvide, sa femme, accordent à l'abbaye leur dîme sur Crèvecœur.

Orig.

1203. — *Actum anno Domini MCC tertio VII id. julii.* Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare que la justice sur le village de Saint-Aubert, n'appartient pas à Gérard de Saint-Aubert.

Orig.

1204. — *Actum anno Domini MCCIV, mense maio.* Wautier, châtelain de Douai, se déclare redevable envers l'abbaye de 4 muids de froment et de 3 muids d'avoine, imputables annuellement sur les terres de Vitri.

Orig.

1204. — *Actum anno Domini MCCIV mense julio.* Raoul, évêque d'Arras, approuve la donation d'un cens de froment et d'avoine sur Vitri, faite à l'abbaye par le châtelain de Douai.

Orig.

1204. — *Actum apud Montes, in curia D. comitis, anno Domini MCC quarto, mense februario.* Guillaume, oncle du comte de Flandre, constate qu'Engelbert d'Enghien a engagé la dîme d'Hérines à l'abbaye de Saint-Aubert pour neuf ans.

Orig.

1204.—*Actum anno Verbi Incarnati MCCIV.* Etienne de Lambres,

[1] *Servinium*, *Selviniacum*, Cambrésis, auj. canton et à 3 kil. de Clary.

reconnaît, en présence de Hugues, abbé du Saint-Sépulchre, de Mathieu, abbé de Cantimpré et de Robert de Békerel, chanoine de Cambrai, qu'il n'a aucun droit sur la dîme d'Alainsart [1].

Orig.

1204.—*Actum anno gracie MCCIV*. Hugues, abbé du Saint-Sépulcre, Mathieu, abbé de Cantimpré et Robert de Békerel, chanoine de Cambrai, déclarent qu'un débat s'étant élevé entre l'abbaye et Etienne de Lambres, au sujet du terrage sur le camp del Rieux, vers Cauroir, des arbitres ont prononcé que ce terrage appartient à l'abbaye.

Orig.

1204. — *Actum anno Domini MCCIV*. Philippe, marquis de Namur, se constitue caution et garant d'Engelbert d'Enghien, au sujet de l'engagement de la dîme d'Hérines envers l'abbaye.

Orig.

1204. — *Actum anno Domini MCCIV junuario*. Bauduin de Barastre vend à l'abbaye sa dîme d'Haplincourt [2].

Orig.

1206. — *Actum anno Domini MCCVI*. Gilles, châtelain de Bapaume, seigneur de Beaumez, déclare que Bauduin de Barastre, pressé par la nécessité, a vendu à l'abbaye la dîme dudit Barastre[3], tenue de lui.

Orig.

1206. — *Actum anno Domini MCCVI, mense decembri*. Guillaume, évêque de Laon, approuve la donation de la maison de Soupir, faite par M.... à l'abbaye.

Orig.

[1] Ce lieu dit *Alainsart* est voisin de Crèvecœur; c'est tout ce que j'en sais.

[2] Artois, auj. canton et à 4 kil. de Bertincourt, arr. d'Arras.

[3] Artois, bailliage de Bapaume, auj. canton et à 3. kil. de Bertincourt.

1206. — *Actum anno Domini MCCVI.* G., prévôt, R., doyen et tout le chapitre de Saint-Géri, constatent la donation que fait Ernessent d'Avesnes à leur chapitre de cinq sols à elle dus par l'abbaye, imputables sur les terres de Roquier [1], et payables lors du décès de chaque abbé.

Orig.

1207. — *Actum anno Domini MCCVII.* Hugues de Crèvecœur, chevalier, donne à l'abbaye sa dîme dudit Crèvecœur, et cinq mencaudées de terre, sises au même lieu, en échange de onze muids et cinq mencaudées, au terroir de St.-Hilaire.

Orig

1207. — *Actum anno Domini MCCVII.* L'abbaye du Mont-St.-Quentin se désiste de ses prétentions au sujet des dîmes de Barastre et d'Iwui, qui appartiennent à St.-Aubert.

Orig.

1207. — *Actum anno Domini MCC septimo.* Le chapitre cathédral de Cambrai promet de ne pas inquiéter l'église de St.-Aubert, touchant la dîme de Quéant.

Orig.

1207. — *Actum anno Dominice incarnationis MCCVII.* Jean, évêque de Cambrai, constate que Bauduin de Barastre a reconnu les droits de l'abbaye sur les dîmes de Barastre et d'Haplincourt.

Orig.

1207. — *Actum anno Domini MCCVII.* Accord entre les églises du Mont-St.-Quentin et de St.-Aubert, pour les dîmes d'Iwui et de Barastre.

Orig.

[1] Rocquier ou Lionville, domaine entre Wambaix et Awoingt. Le chapitre de St-Géry de Cambrai l'a acheté le 11 novembre 1461, de Jean de Ricamez, seigneur de Roulecourt.

1207. — *Actum anno Domini MCCVII.* P., chantre, St., chancelier et G. de Querlu, chanoine de Péronne, certifient avoir réglé un débat entre l'église du Mont-St.-Quentin et celle de St.-Aubert, ouchant la dîme d'lwui.

Orig.

1207. — *Actum anno Domini MCC septimo.* Le chapitre N.-D. de Cambrai, donne son consentement à la donation de l'autel d'Hérentoth, faite à l'abbaye par l'évêque Jean.

Orig.

1207. — *Actum anno Domini MCCVII.* Wautier de Fosse, donne sans charge à l'abbaye, la dîme dont il jouissait à Vinchi.

Orig.

1208. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCCVIII, mense octobri.* Sentence arbitrale, en vertu de laquelle l'abbé de St.-Aubert est autorisé à disposer de la chapelle de Cantimpré, si, dans le terme de trois mois, les frères de St.-Lazare ne l'ont pas conférée.

Orig.

1208. — *Actum anno Incarnati Verbi MCCVIII.* Jean, évêque de Cambrai, confère à l'abbaye le personnat de Hérentoth, et agrée la résignation de la dîme de Vinchi et de Belaise, faite en faveur de ladite abbaye par Wautier de Fosse.

Orig.

1209. — *Actum anno Incarnati Verbi MCC nono, mense maio.* Accord arbitral entre l'abbaye et Gérard de St.-Aubert, touchant leurs juridictions respectives sur l'avouerie dudit lieu.

Orig.

1209. — *Actum anno Domini MCCIX, feria quarta post Exaltationem Ste.-Crucis.* L'official de Cambrai décide que la dîme de Thiant appartient à l'abbaye.

Orig.

1210. — *Actum anno Domini MCCX.* Acte par lequel Willaume, prévôt, Jean, doyen et tout le chapitre d'Arras certifient que l'abbaye de Vicogne a vendu jadis à celle de St.-Aubert son four de Thiant, avec les droits et coutumes y attachés.

Orig.

Sans date, vers 1210. —Jean, évêque de Cambrai, déclare qu'une brasserie, située au faubourg de Selles, appartient exclusivement à l'église de St.-Aubert, ainsi que tous les droits y attachés.

Orig.

1210. — *Actum anno Domini MCCX.* Barthélémi, abbé ; Jacques, prieur et tout le couvent de St.-Aubert, donnent, sous certaines conditions, leur assentiment à la fondation de la chapelle de Longsart, par Gilles de Longsart [1].

Orig.

1210. — *Actum anno Domini MCCX.* Jean, évêque de Cambrai, approuve et confirme les droits de l'abbaye sur la dîme de Quéant.

Orig.

1210. — *Actum anno Domini MCCX.* Accord entre Bauduin de Guenaucourt (Graincourt), et l'abbaye, d'après lequel le terrage de Cantaing reviendra à ladite abbaye, après le décès du même Bauduin.

Orig.

Datum Laterani kal. aprilis, pontificatus nostri anno IV. Le pape Innocent III confirme à l'abbaye la collation des autels de Ste.-Beuve, Willebrouck, Wremde, Herentoth, et en outre la possession de dîmes à Crèvecœur, à Barastre, à Haplincourt et à Quéant.

Orig.

1211. — *Actum anno Domini MCCXI, mense aprili.* Philippe,

[1] Ce fondateur de la chapelle de Longsart est nommé par d'autres Landri de Longsart.

marquis de Namur, constate et approuve la résignation faite par Gérard d'Escaillon à l'abbaye d'une moitié de sa dîme à Iwui.

Orig.

1211. — *Actum anno Domini MCCXI, mense aprili.* Jean de Tournai, official de Cambrai, constate que Gérard d'Escaillon a fait l'abandon de la dîme d'Iwui au profit de l'abbaye.

Orig.

1211. — *Actum anno Domini MCCXI, mense februario.* Sentence de Robert, chanoine et official de Cambrai, sur un différend entre l'abbaye et Wautier, curé de Barastre.

Orig.

1211. — *Actum anno Domini MCCXI.* Gérard d'Escaillon, donne à l'abbaye, de l'aveu de Béatrix, sa femme, la moitié de la dîme qu'il possédait sur Iwui [1].

Orig.

1211. — *Actum anno Domini MCCXI.* Nicolas, archidiacre de Hainaut en l'église de Cambrai, vicaire de l'évêque pour le temporel, déclare, sur le témoignage des échevins de Raillencourt, que Colard de Raillencourt et autres sont redevables annuellement à l'abbaye d'un muid de froment et d'un muid d'avoine, provenant d'une aumône faite par Jean d'Hainecourt et Ode sa femme.

Orig.

1211. — *Actum anno Domini MCCXI.* Eugelbert d'Enghien, déclare que la dîme d'Hérines, tenue de lui, a été vendue à l'abbaye, par Xandrin, son homme, et par Gillard, mayeur dudit Hérines.

Orig.

1211. — *Actum anno Domini MCCXI.* Jean de Tournai, clerc et official de Cambrai, constate : 1° la cession de la dîme d'Hérines

[1] V. Carpentier, 533.

par Xandrin et Willard ou Gillard ; 2° l'abandon de droits de terrage sur St.-Aubert, par Wautier-Rossiaus et Curiable, sa femme ; 3° la donation du sart de Villers et de droits de terrage au même lieu, par Gui de Villers.

Orig.

1212. — *Actum anno Domini MCCXII, mense junio.* L'official de Cambrai déclare que Nicolas de St.-Vaast a donné 24 mencaudées de terre pour l'entretien du curé de St.-Vaast.

Orig.

1213. — *Actum anno Domini MCCXIII, mense augusto.* Béatrix, dame d'Iwui, reconnaît qu'une dîme tenue d'elle, au territoire d'Iwui, a été vendue par Amand du Pont à l'église de St.-Aubert.

Orig.

1212. — *Actum anno Domini MCCXII, mense martio.* Gui, sire de Wahencourt, approuve l'échange en vertu duquel Robert, fils de Herierus, chevalier, son homme, a cédé à l'abbaye sa dîme sur le terroir de Wahencourt[1], et en a reçu divers biens énumérés dans l'acte.

Orig.

1212. — *Actum anno Domini MCCXII.* Raoul, évêque d'Arras, approuve et confirme un échange entre l'abbaye et Robert de Wahencourt, touchant la dîme dudit Wahencourt.

Orig.

1212. — *Actum anno Domini MCCXII.* Accord, sur dire d'arbitres, entre l'abbaye et Faga, veuve de Jean Cambier de Douai, touchant la dîme de certaines terres sises à Crèvecœur.

Orig.

[1] *Wahencourt*, auj. Wancourt, sur l'une des sources de la Sensée, arr. d'Arras, canton de Croisilles. C'est là qu'était d'abord l'abbaye cistercienne du Vivier, depuis transférée à Arras.

1214. — *Actum anno Domini MCCXIV, mense aprili, feria IIIa post dominicam Misericordiæ Domini.* Accord entre Gaufridus, prieur de St-Jean de Jérusalem en France et l'abbaye, au sujet de la dîme de Thiant, léguée autrefois par Renier de Bruille.

Orig.

1214. — *Actum anno Domini MCCXIV, mense aprili.* Accord entre les abbayes de St-Aubert et de Vaucelles, touchant diverses dîmes et autres droits.

Orig.

1214. — *Actum anno Domini MCCXIV, mense novembri.* Garnier [1], abbé de Bohéries, Crespin, chanoine de Cambrai, et Wautier de Marvis, écolâtre de Tournai, arbitres *ad hoc*, déterminent les droits respectifs des abbayes de Vaucelles et de St-Aubert sur la dîme de Crèvecœur.

Orig.

1214. — *Actum anno Domini MCCXIV.* Robert de Waucourt donne à l'église de St-Aubert trois mencaudées de terre, en expiation d'un méfait.

Orig.

1214. — *Actum anno Domini MCCXIV.* Jean, évêque de Cambrai, approuve l'assignation donnée à l'abbaye par Béatrix, dame d'Iwui, avec l'assentiment de Fernand, comte de Flandre et de Hainaut.

Orig.

1214. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCCXIV.* Eustache de Quéant (Kyou), constate, sur dire de témoins, qu'Amauri d'Hamblaing et sa femme ont vendu et werpi à l'abbaye leur dîme de Quéant.

Orig.

1 Voilà un abbé de Bohéries qui ne figure pas à l'article de ce monastère dans le *Gallia Christiana*, IX, 637.

1214. — *Actum anno Domini XCC quarto decimo.* Accord entre l'abbaye et les frères de l'hôpital St-Jean de-Jérusalem, auxquels Rainier de Bruille avait concédé la moitié de la dîme de Thiant, tenue de ladite abbaye.

Orig.

1214. — *Actum anno Domini MCCXIV.* Eustache, de Kiou (Quéant), déclare qu'en sa présence, l'abbaye a échangé une terre nommée *Avesna*, près du temple de Pronville, sur la voie d'Inchi; contre une autre terre possédée par Robelike de Pronville au terroir de Reaucourt, sur le sentier des vallées.

Orig.

1214. — *Actum anno Domini MCCXIV.* Asson, doyen de chrétienté et official de Cambrai, fait connaître que Mathieu de Cauchie (de Calceia), a donné à l'abbaye 13 mencaudées de terres, sans charge, situées à Awoingt.

Orig.

1215. — *Actum anno Domini MCCXV, tertio junii.* Sentence arbitrale de R., abbé de St-Jean-des-Vignes, de Jean, doyen et de J., écolâtre de Soissons, qui adjuge à l'église de Saint-Aubert la brasserie du faubourg ou de la rue de Selles, que lui contestaient André de Cambrai et Willaume de Cuvillers.

Orig.

1215. — *Actum anno Domini MCCXV, mense augusto.* Gilles, châtelain de Bapaume et sire de Beaumetz, déclare que l'abbaye a échangé son terrage de Raillencourt contre le terrage de Barastre, que possédait Gérard de Bertincourt.

Orig.

1214. — *Anno Domini MCCXIV.* Jacques de Béthune, clerc et official de Cambrai, certifie que Thierri de Douchi et Sara de Vilers, sa femme, ont vendu à l'église de St-Aubert ce qu'ils avaient de dîmes à Villers-Outreau.

Orig.

1215. — *Actum anno Domini MCCXV.* Asson, doyen de chrétienté et official de Cambrai, déclare qu'Ermengarde Li Eskievine et ses fils ont laissé à l'abbaye ce qu'ils avaient de terrage sur les territoires de Raillencourt, de Ramillies et de Hère.

Orig.

1215. — *Actum anno Domini MCCXV.* Gérard de St-Aubert approuve, sous certaines conditions, la vente de la dîme de Villers-Outreau à l'abbaye, par Thierri de Douchi et Sara, sa femme.

Orig.

1215. — *Actum anno Domini MCCXV.* Gérard de Saint-Aubert, d'accord avec Mélissende, sa femme, reconnaît avoir cédé, sans charge, son terrage sur St-Aubert, avec certaine pièce de terre.

Orig.

1216. — *Actum anno Domini MCCXVI, mense maio.* Jacques de Béthune, official de Cambrai, déclare que Hawide, fille de Mathieu de Cauchie *(Calceia)*, et Siger de Taviaumés, son époux, ont ratifié devant lui le don du *camp Wavain* et du *camp Philippe*, fait à l'abbaye par ledit Mathieu, au moment où il allait partir pour la croisade contre les hérétiques Albigeois.

Orig.

1216. — *Actum anno Domini MCCXVI, mense maio.* Jean, évêque de Cambrai, fait savoir que Jean de Valenciennes, chanoine de St-Géri, étant sur le point de partir pour Jérusalem, a, entr'autres dispositions, octroyé à l'abbaye 10 mencaudées de terre sises à Villers-en-Cauchie.

Orig.

1216. — *Actum anno Domini MCCXVI, kal. decembris.* Gérard de St-Aubert alloue 20 mencaudées de terre à l'abbaye, en dédommagement et à titre de restitution d'un terrage dû par son oncle Guillaume, vers Bertries.

Orig.

1216. — *Actum anno Domini MCCXVI, mense martio.* Eustache de Kyon (Quéant), proclame que Gilles d'Hamblaing, son homme, qui avait des prétentions seigneuriales sur la terre dite *au Meslier*,[1] à Quéant, a reconnu enfin que ce bien appartient à l'abbaye.

Orig.

1216. — *Actum anno Domini MCCXVI.* Bauduin d'Aubencheul affirme que Jacques de Honnecourt, son homme, a vendu à l'abbaye sa dîme de Scurviler[2] (Aubencheul-au-Bois) et de Vinchi.[3]

Orig.

1217. — *Actum anno Domini MCCXVII, IIII° id. aprilis.* Godescalc, chantre, et Crespin, chanoine de Cambrai, règlent un débat entre l'abbaye et Willaume, mayeur (*villicus*) de Gavre, au sujet de l'autel dudit Gavre.

Orig.

1217. — *Actum anno Domini MCCXVII, in vigilia s. Martini.* Sentence de Jacques de Béthune, official de Cambrai, qui adjuge

[1] Ce lieu dit *Le Meslier*, n'est pas nommé dans les *Notes de statistique* de M. Plouvain, non plus que dans le *Mémorial* de M. Harbaville, recueil d'ailleurs si nourri et si exact.

[2] Je crois avoir démontré, *Gloss. topogr. du Cambrésis*, 149, que ce lieu de Scurviler n'est autre que le village actuel d'Aubencheul-au-Bois (Aisne).

[3] Voyez, si vous le jugez bon, ce qui est dit de Vinci ou Vinchy dans le *Gloss. topogr. du Cambrésis*, 187. Pour prouver que Vinchy et Crèvecœur étaient deux localités distinctes, il faudrait trouver chez le même auteur deux personnages dont l'un porterait le surnom de *Crèvecœur* et l'autre celui de *Vinchy*. Or, cela se voit dans l'acte du fameux tournoi d'Anchin; mais qui oserait affirmer l'authenticité de ce titre? Au dos d'une copie de la charte de Liébert, 1057, copie qui est du XIIIe siècle, on lit, d'une écriture contemporaine : *Copia privilegii Lietberti pro collatione altaris de Vinciaco, quod nunc dicitur de Crepicordio.* Une charte de St-Aubert, 1295, octobre, s'exprime ainsi : *Duas partes decimarum parochie que tunc nominabatur Vinciacus, nunc autem Crepicordium dicitur.*

à l'abbaye la dîme des terres de l'église de Forest, paroisse d'Hérines.

Orig.

1217. — *Actum anno Domini MCCXVII.* Jean, évêque de Cambrai, règle un différend entre l'abbaye et les frères de St-Jean de Jérusalem, touchant la dime de Thiant, léguée par Renier de Bruille.

Orig.

1217. — *Actum anno Domini MCCXVII.* Accord entre Gaufride, prieur de l'ordre de St-Jean de Jérusalem en France et l'abbaye, touchant la dîme de Quéant.

Orig.

1217. — *Actum anno Domini MCCXVII.* Jacques de Béthune, official de Cambrai, déclare que divers particuliers, frappés d'excommunication, ont été absous, après avoir reconnu que le terrage sur divers champs de Bertries et d'Euvillers[1] ne leur appartenait pas, mais bien à l'abbaye de St-Aubert.

Orig.

1217. — *Actum anno Domini MCCXVII.* Eusilie, abbesse, et Iolende, doyenne, avec tout le chapitre de Maubeuge, déclarent avoir cédé à l'abbaye, moyennant certaine redevance annuelle, tout leur terrage sur le territoire de St-Aubert.

Orig.

1217. — *Actum anno Domini MCCXVII.* Convention entre l'abbaye et Eusilie, abbesse, au nom du chapitre de Ste-Aldegonde à Maubeuge, au sujet de la dîme et du terrage au village de St-Aubert.

Chir. Orig.

[1] On sait, je crois, qu'Euvillers était l'une des trois seigneuries qui, avec Fayt et Sottière, composèrent le village de Troisvilles, aujourd'hui arrondissement de Cambrai et canton du Câteau. Quant à Bertries ou Bertry, c'est une commune du canton de Clary, même arrondissement.

1217. — *Actum anno Domini MCCXVII.* Engelbert, sire d'Enghien, résigne à l'abbaye sa dîme d'Hérines, du consentement de Siger, son fils, à qui est assignée une pension viagère.

Orig.

1217. — *Actum anno Domini MCCXVII, mense julio.* Lettre du prévôt, des échevins et jurés de Cambrai, signalant les clauses et conditions de la fondation d'une chapellenie en l'église de St-Vaast, par Albéric de la Tour et Ide, sa femme.

Orig

1218. — *Actum anno MCCXVIII, pridiè nonas junii.* Engelbert d'Enghien reconnaît que Godescalc, chevalier, et les autres paroissiens d'Hérines, qui refusaient de payer la dîme des laines due à l'abbaye et au curé dudit Hérines, ont enfin admis la légitimité de cette redevance et ont promis d'y satisfaire.

Orig.

1218. — *Actum anno Domini MCCXVIII, XV° kal. augusti.* G. chantre, C. et S., chanoines de Cambrai, délégués *ad hoc* par le St-Siége, prononcent une sentence contre A., seigneur de Walincourt, pour réparation des dommages causés à l'abbaye dans les bois de Salesches.

Orig.

1218. — *Actum anno Domini MCCXVIII, in crastino B^ti Martini.* G. chantre, Crespin et Simon, chanoines de Cambrai, désignés arbitres, déclarent que deux maisons sises devant la porte d'Enghien, vers Hérines, et la maison Richeman, appartiennent de droit paroissial à l'église de Hérines.

Orig.

1218.— *Actum anno Domini MCCXVIII.* Robert dit Chapelain[1], official de Cambrai, déclare que Jacques de Honnecourt a donné à l'abbaye sa dîme sur les terroirs de Scurviler et de Vinchi.

Orig.

[1] Ce Robert Chapelain ne figure point parmi les officiaux de Cambrai, mentionnés dans le *Cam. Christ.*, p. 528, à moins qu'il ne soitt out un avec Robert de Vermella.

1218. — *Actum anno Domini MCCXVIII.* Engelbert d'Enghien résigne à l'abbaye sa dîme de Hérines, du consentement de ses fils Siger et Jacques.

Orig.

1218 — *Actum anno Domini MCCXVIII.* Engelbert d'Enghien résigne à l'abbaye la dîme de Hérines, de l'aveu de Gilles de Halluit et d'Oston de Trasignies, de qui cette dîme était tenue en fief.

Orig.

1218. — *Actum anno Domini MCCXVIII.* Engelbert d'Enghien cède sa dîme d'Hérines à l'abbaye, avec toute garantie contre les bans et services féodaux auxquels on voudrait assujettir cette dîme.

Orig.

1219. — *Actum anno Domini MCCXVIII.* Engelbert d'Enghien, de l'aveu de Jacques son fils, cède sa portion de dîme sur Hérines à l'abbaye, avec les droits de ban y attachés.

Orig.

1218. — *Actum anno Domini MCCXVIII.* Gilles de Halluid, approuve la donation de la dîme d'Hérines, faite à l'abbaye par son féal Engelbert d'Enghien et ses deux fils Siger, sire de Sotenghien et Jacques.

Orig.

1218. — *Actum anno Domini MCCXVIII.* Engelbert d'Enghien mande à Fernand, comte, et à Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, qu'il a donné à l'abbaye sa dîme d'Hérines, en les priant de vouloir confirmer cette donation.

Orig.

1218. — *Actum anno Domini MCCXVIII.* Jeanne, comtesse de Flandre et du Hainaut [1], approuve et confirme la donation de la dîme d'Hérines faite par Engelbert d'Enghien.

Orig.

[1] Chacun sait que le Cte Ferrand était alors prisonnier du roi Philippe-Auguste.

1218. — *Actum anno Domini MCCXVIII.* Vidimus et ratification par Jean, évêque de Cambrai, de l'acte en vertu duquel Engelbert d'Enghien résigne à l'abbaye sa dîme sur Hérines.

Orig.

1218. — *Actum anno Domini MCCXVIII.* Sentence arbitrale prononcée par G., chantre, San, et J. de Roia, chanoines de Cambrai, adjugeant à l'abbaye une demi-muiée de terre sur Graincourt, qui lui était contestée par Ad. et S. de Brifuel, sœurs.

Orig.

1218. — *Actum anno Domini MCCXVIII.* Waucher, doyen de l'église de St.-Quentin, W. doyen de chrétienté de Maubeuge et Werric Capiaus, de Maubeuge, arbitres *ad hoc*, décident que l'abbaye doit payer au chapitre de Ste.-Aldegonde une somme annuelle de 20 livres, pour le terrage de St.-Aubert.

Orig.

1219. — *Actum anno gratie MCCXIX. Datum apud Walincourt, sabbato post Trinitatem.* Quittance d'une somme de 50 livres parisis, reçue de l'abbaye par Bauduin, sire de Walincourt, sur la vente du bois de Salesches et sur le *domger* dudit bois.

Orig.

1219. — *Actum anno Domini MCCXIX, mense septembri.* Gilbert, prévôt, Elisabeth, doyenne, et tout le chapitre de Ste.-Vaudru à Mons déclarent avoir cédé à l'abbaye, moyennant un cens annuel de 40 livres, un certain pré situé à Hérines et contigu à la rivière dite La Marke.

Orig.

1219. — *Actum anno ab Incarnatione Domini MCCXIX, mense octobri.* Gérard de St-Aubert donne une loi à sa terre de Quiévi.

Orig.

1219. — *Actum anno Domini MCCXIX, mense septembri.* Engelbert d'Enghien accorde à l'abbaye tous les droits sur le cours du

ruisseau dit La Marke à Hérines, depuis le moulin de Ste-Vaudru jusqu'à un autre moulin nommé *Rossemail*,

Orig.

1219. — *Actum anno Domini MCCXIX, in vigilia Natalis Domini.* Sentence de Roger de Vermelle, official de Cambrai, qui adjuge la dîme des novales de Selvigni à l'abbaye, contre les prétentions du chapitre de Walincourt.

Orig.

1219.—*Actum anno Domini MCCXIX, III kal. februarii.* Sentence de Jacques de Béthune, official de Cambrai, qui déclare, contre es prétentions du chapitre de Walincourt, que l'église de St.-Aubert a droit à une redevance de 10 muids d'avoine.

Orig.

1219. — *Actum anno Domini MCCXIX.* Jean de Montmirail, sire d'Oisi, approuve la vente de dix muiées du bois de Salesches par Bauduin de Walincourt et Ide, sa femme, à l'abbaye de St.-Aubert.

Orig.

1219. — *Actum anno Domini MCCXIX.* Jean de Croisilles et Marguerite, sa femme, cèdent à l'abbaye toute leur dîme et un manoir sur Esne, contre des terres et un manoir sur Villers.

Orig.

1219. — *Actum anno Domini MCCXIX.* Bauduin, sire de Walincourt et Ide, sa femme, vendent à l'abbaye l'espace de 10 muiées de leur bois de Salesches.

Orig.

1219. — *Actum anno Domini MCCXIX.* — Nicolas, sire de Dors, et Ivia, sa femme, ratifient la vente de 14 muiées du bois de Salesches, faite à l'aobaye, par leur frère Bauduin Buridan, sire de Walincourt.

Orig.

1219. — *Actum anno Domini MCCXIX.* Jean, évêque de Cambrai, atteste que Bauduin de Walincourt a vendu bien et légitimement à l'abbaye 10 muiées de son bois de Salesches, avec le fonds, et la garantie de toute chance de confiscation (*dangerium*).

Orig.

1219. — *Actum anno Domini MCCXIX.* Godefroi, évêque de Cambrai, approuve la concession faite par l'église Ste-Vaudru de Mons à celle de St-Aubert, d'un pré situé au territoire d'Hérines.

Orig.

1219. — *Actum anno Domini MCCXIX.* Engelbert d'Enghien concède à l'abbaye, 1° une terre sise à Hérines, contiguë à la maison et au jardin de ladite abbaye; 2° la grange qui y est édifiée; 3° une vieille grange où se renfermaient les produits de la dîme d'Hérines; le tout avec les droits et immunités y rattachés.

Orig.

1220.—*Anno Domini MCCXX, mense julio.* Godefroi, évêque de Cambrai, approuve et confirme la vente de la dîme d'Iwui, faite par Arnaud de Pons à l'abbaye, avec l'adhésion de Béatrix, dame d'Iwui.

Orig.

1220. — *Actum anno Domini MCCXX, mense julio.* Jacques de Béthune, official de Cambrai, déclare qu'en sa présence, Thierri de Douci, seigneur de Villers-Outréau, a reconnu n'avoir aucun droit de justice ou de domaine sur le sart de Villers, qui est à l'église de St-Aubert, aussi bien que la haute justice sur Esne.

Orig.

1220. — *Actum anno gracie MCCXX, mense julio, dominica post festum Ste-Marie Magdalene.* Sentence arbitrale du doyen et du chapitre cathédral de Cambrai, touchant la dîme de Forestel à Goui, contestée entre l'abbaye et le chapitre de St-Quentin.

Orig.

1220. — *Actum anno Domini MCCXX, mense julio.* — Le sire

de Gavre promet de garantir à l'église de St-Aubert tous les biens qui lui appartiennent à cause de l'autel dudit Gavre.

Orig.

1220. — *Actum anno Domini MCCXX, in crastino b. Bartholomei apostoli.* Roger de Vermelle, prévôt de l'église de Cambrai, remplaçant l'official, déclare que Bauduin, seigneur de Walincourt, est tenu de garantir l'église de St-Aubert contre G. de Dehéries, au sujet du sart de Saleaches.

Orig.

1220. — *Actum anno Domini MCCXX, mense septembri.* Accord entre les églises Notre-Dame de Cambrai et de St-Aubert, d'une part, et André, mayeur de Rieux, d'autre part, touchant la dîme dudit Rieux.

Orig.

1220. — *Actum anno Domini MCCXX, mense februario.* Jacques de Béthune, official de Cambrai, fait savoir que Renier Tortemanche a reconnu les droits de l'abbaye sur la dîme de cinq mencaudées de terre à Thiant et que Jean Pèche, de Cambrai, sa femme et son fils aîné ont délaissé à la même abbaye un revenu de 6 chapons et de 12 deniers, monnaie de Cambrai.

Orig.

1220. — *Actum anno Domini MCCXX.* Clarisse, dame de Gavre, reconnaît, en présence de Dodon, archidiacre, de Werric et Simon, chanoines de Cambrai, que les dîmes des nouveaux sarts sur Hérines appartiennent à l'abbaye.

Orig.

1220. — *Actum anno Domini MCCXX.* Thierri de Douchi, sire de Villers, reconnaît n'avoir aucun droit de haute justice sur le sart St-Aubert à Villers, non plus que sur une autre terre sise à Esne et cédée par l'abbaye à Jean de Croisilles, au moyen d'un échange.

Orig.

1220. — *Actum anno Domini MCCXX.* Sentence arbitrale de Godescalc, chantre, et de Simon, chanoine de Cambrai, qui porte que les oblations faites à la prébende de l'abbaye de St-Aubert, en la cathédrale, appartiennent à cette abbaye.

Orig.

1220. — *Actum anno Domini MCCXX.* Béatrix, dame d'Iwui, et Wautier, son fils aîné, autorisent Amand de Pons, chevalier, leur homme, à vendre à l'abbaye sa dîme dudit Iwui.

Orig.

1220. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCCXX.* Les églises du Cambrésis s'associent, pour le paiement du droit de gave, au comte de Flandre et pour les garanties à recevoir de ce dernier.

Orig.

1221. — *Actum anno Domini MCCXXI, sabbato post Ascensionem Domini.* Sentence arbitrale rendue par Dodon, archidiacre, Werric et Simon, chanoines de Cambrai, sur un différend entre l'église de St-Aubert et le chapitre de Walincourt, au sujet des dîmes de Selvigni.

Orig.

1221. — *Actum anno Domini MCCXXI, mense augusto.* Eustache, abbé d'Honnecourt, Crespin et Simon, chanoines de Cambrai, arbitres *ad hoc*, règlent un différend entre les abbayes de St-Aubert et de Vaucelles, au sujet des *étaques* [1] et du droit de pêche.

Orig. chirog

1221. — *Actum anno Domini MCCXXI, mense augusto feria tertia post festum b. Petri ad vincula.* Sentence arbitrale rendue par les abbés du St-Sépulchre et d'Honnecourt, maître Crespin et S. de Jurbise, chanoines de Cambrai, touchant le droit de pêche

[1] On nommait *étaques, estaches, staca*, les piliers ou poteaux établis sur les cours d'eau pour la démarcation du droit de pêche attribué à chaque propriétaire riverain.

sur la rivière de Crèvecœur, entre les abbayes de Vaucelles et de St-Aubert.

Orig.

1221. — *Actum anno Domini MCCXXI, mense augusto.* Sentence arbitrale rendue par Eustache, abbé d'Honnecourt, Crespin et Simon, chanoines de Cambrai, au sujet des drois respectifs des abbayes de St-Aubert et de Vaucelles sur les *panfiles* [1] et *buirons* [2] établis près de Vinchi.

Chirog. orig..

1221. — *Actum anno Domini MCCXXI, mense januario.* Lettres de Godefroi, évêque de Cambrai, constatant que Willaume, mayeur de Gavre, renonce à ses prétentions sur l'autel et les dîmes dudit Gavre.

Orig.

1221. — *Actum anno Domini MCCXXIV, mense martio.* Lettres de Jacques de Béthune, official de Cambrai, déclarant que Gilles, fils de Wautier-Brussier, a bien et légitimement vendu à l'abbaye 7 mencaudées de terre, tenant au chemin de Vinchi à Vaucelles.

Orig.

1221. — *Actum anno Domini MCCXXI.* Godefroi, évêque de Cambrai, acquiesçant au vœu exprimé par les habitants de St-Vaast, sépare ce lieu de la paroisse de St-Aubert et y institue une paroisse spéciale.

Orig.

1221. — *Actum anno Domini MCCXXI.* Lettres de Jacques de Béthune, official de Cambrai, constatant l'obligation, par le sire de Walincourt, de laisser passer librement les chevaux et voitures de l'abbaye, allant au bois de Salesches ou en revenant.

Orig.

1 *Panfilus, panifil*, sorte de bateau ou navire.

2 *Buiron*, instrument de pêche. « Au blanch pisson l'on prant à ces seuwieres as *buirons* et as nasses. »

1221. — *Actum anno Domini MCCXXI.* Sentence arbitrale rendue par Dode, archidiacre, Godescalc, chantre, et Simon, chanoine de Cambrai, qui adjuge à l'abbaye, contre les prétentions de l'église de St-Quentin, la dîme d'un muid de terre labourable, sise à Villers-Outreau.

Orig.

1221. — *Actum anno Domini MCCXXI.* Ingelran, sire de Couci, reconnaît que l'abbaye a droit de faire amener six bigées [1]. de vin sans droit de passage.

Vidimus de l'official de Cambrai, en date de 1333.

1221. — *Actum anno Domini MCCXXI.* Godefroi, évêque de Cambrai, confirme la décision arbitrale rendue touchant les droits de Vaucelles et de St-Aubert sur les eaux voisines de Vinchi.

Chirog. orig.

1221. — *Actum anno Domini MCCXXI.* L'évêque Godefroi confirme l'accord conclu entre les abbayes de St-Aubert et de Vaucelles, touchant une partie d'eau située entre la cense de Vinchi et la sewvière [2] de Vaucelles.

Chirog. orig.

1222. — *Actum anno Domini MCCXXII, mense augusto.* Godefroi, évêque de Cambrai, confirme le don fait à l'église de St-Aubert de certaines portions de terre sur Rieux [3], Saulzoir et St-Aubert, par Jean de Valenciennes, chantre de l'église d'Aire, revenu de son voyage de Jérusalem.

Orig.

1 *Biga*, *bigata*, voiture à deux roues, charrette. Il y avait aussi *triga* et *quadriga*.

2 Canal de dérivation pour le service d'un moulin, ou de décharge pour épuiser un étang. Ce mot *severa*, sewière, paraît tout spécial à notre idiome franco-wallon.

3 *Ruva*, *Riu*, *Riun*. Cambrésis, auj. arr. de Cambrai, canton et à 4 kilom. de Carnières. *V Gloss. top. du Cambrésis.*

1222. — *Actum anno Domini MCCXXII, mense augusto.* Sentence de G., doyen, J. de Laon et R. de Cosdun, archidiacres de Soissons, qui établit les droits de l'abbaye, contre le mayeur d'Iwui, sur une mencaudée de terre sise audit Iwui, *ad Montunam* [1] et sur trois courtils au lieu dit *Derrière les murs.*

Orig.

1222. — *Actum anno Domini MCCXXII, mense septembri.* Lettres de Jacques de Béthune, official de Cambrai, constatant, sur le témoignage d'Albéric de Latour et de Marie, veuve de Willaume de La Tour, que ce dernier a légué un revenu annuel de 40 sols cambrésiens et de 4 chapons, à prendre sur le lieu dit *Mansus Guellonis*, pour son anniversaire à célébrer dans les églises de St-Aubert et de Ste-Croix.

Orig.

1222. — *Actum anno Domini MCCXXII, mense januario.* Jacques de Béthune, official de Cambrai, constate la décision arbitrale qui, pour mettre fin à un débat entre l'abbaye et l'église de Forest, fixe les limites des paroisses de Hérines et Gramerage [2].

Orig.

1222. — *Actum anno Domini MCCXXII, mense januario.* Lettre de Bauduin d'Aubencheul, bailli de Jean de Montmirail, sire d'Oisi, portant que Gilles, fils de Wautier-Brullier, a vendu à l'abbaye la dîme de Crèvecœur.

Orig.

1222. — *Datum anno Domini MCCXXII.* Hellin du Maisnil et Gillette, sa femme, cèdent à l'abbaye la haute justice sur Avesnes-le-Sec, en se réservant la tierce partie des revenus de cette haute justice, dans les cas de forfait.

Chirog. orig.

[1] Ces mots *ad Montanam* semblent indiquer un point élevé du territoire d'Iwui.

[2] Je n'aperçois ce lieu de Gramerage ni parmi les communes, ni même parmi les hameaux de la Belgique actuelle.

1222. — *Actum anno Domini MCCXXII, mense aprili.* L'évêque Godefroi déclare que Guillaume de La Potière et Marie, sa femme, ont engagé pour 10 ans leur dîme d'Euvillers à l'abbaye.

Orig.

1223. — *Actum anno Domini MCCXXIII, quarto nonas maii.* Sentence arbitrale rendue par R., chantre, S. de Jurbise et J. de Hérines, qui déclarent que l'abbaye n'est pas tenue de payer le droit de chaussée (*calceagium*) sur le territoire de Valenciennes.

Orig.

1223. — *Actum anno Domini MCCXXIII, mense maio.* Lettres de Jacques de Béthune, déclarant qu'Alaïs de Lesdain a donné, sans charge, à l'abbaye, un revenu annuel de 20 mencauds de froment, à prendre sur les fruits de sa grange de Lesdain [1].

Orig.

1223. — *Actum anno Domini MCCXXIII, mense januario.* Sentence rendue par G., doyen, B. de Cosdun et J. de Laon, archidiacres de Soissons, qui adjuge à l'abbaye la dîme des arbres croissant à Euvillers.

Orig.

1223. — *Actum anno Domini MCCXXIII, mense martio.* Jeanne, comtesse de Flandre, reconnaît qu'avec son consentement, Willaume de Le Potière et Marie, sa femme, ont vendu à l'abbaye leur dîme d'Euvillers.

Orig.

1223. — *Actun anno Domini Incarnationis MCCXXIII.* Lettres de Godefroi, evêque de Cambrai, délarant qu'en sa présence il y a eu accord entre l'église St-Aubert et Hellin du Maisnil, chevalier, touchant la haute juridiction sur Avesnes-le-Sec.

Orig.

1 *Lesdenium*, *Lesden*, *Lesdain*, Cambrésis auj. arr. de Cambrai, canton et à 8 kil. de Marcoing.

1223. — *Actum anno Domini MCCXXIII.* Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, approuve l'accord conclu entre l'abbaye et Hellin du Maisnil, mayeur d'Avesnes-le-Sec, au sujet de la mairie du lieu.

Orig.

1224. — *Actum anno Domini MCCXXIV, feria sexta post octavas apostolorum Petri et Pauli.* Bauduin d'Engelmunster reconnaît, en présence de juges arbitres délégués, les droits de l'abbaye sur la dîme de Herentoth [1].

Deux orig.

1224. — *Actum anno Domini MCCXXIV, feria sexta post octavas apostolorum Petri et Pauli.* Wautier, évêque de Tournai, constate qu'en sa présence, Bauduin d'Engelmunster, chevalier, a cédé à l'abbaye la moitié de la dîme de Herentoth.

Orig.

1224. — *Actum anno Domini MCCXXIV, mense augusto*, Jean, évêque de Cambrai, déclare que Bauduin d'Engelmunster, chevalier, a cédé, en sa présence, à l'abbaye, sa dîme de Herentoth pour le prix de 30 marcs, monnaie de Cologne.

Orig.

1224. — *Actum anno Domini MCCXXIV, mense augusto.* Engelbert d'Enghien, d'accord avec Siger, sire de Sotenghien [2], et Berthold, son gendre, assigne à l'abbaye une rente annuelle de 20 s. pour la célébration future de son obit annuel.

Orig.

1224. — *Actum anno Domini MCCXXIV, in octavis b. Laurentii.* Gui, doyen, Raoul de Cosdun et Jean de Laon, archi-

1 Auj. Belgique, province et à 6 lieues d'Anvers.

2 Sotenghien, dépendance d'Enghien (Hainaut), fut donné à ce même Siger, qui en prit le nom.

diacres de Soissons, statuant sur un débat entre l'église de St-Aubert et Renier de Boomont avec Iolende, sa femme, disent que lesdits Renier et Iolende sont redevables envers l'abbaye de 120 livres, monnaie de Cambrai, que le domaine et la justice du lieu de St-Aubert appartiennent à ladite église, qui doit aussi jouir du terrage sur Bertries. Quant aux trois hommes que Gérard de St-Aubert aurait fait pendre injustement, il en sera statué après plus ample informé.

Orig. Autre orig.

1224. — *Datum in crastino s. Bartholomæi apostoli, anno Domini MCCXXIV.* Procès devant les arbitres de Soissons, entre l'abbaye et Renier de Boomont avec sa femme et ses enfants, touchant le domaine du lieu de St-Aubert.

Orig.

1224. — *Actum anno Domini MCCXXIV, mense novembri.* Sentence de l'official, Jacques de Béthune, touchant la dîme d'un sart situé à Crèvecœur.

Orig.

1224. — *Actum anno Domini MCCXXIV, septimo kal. aprilis.* Lettres de Renier de Boomont et d'Iolende, sa femme, touchant les tailles et assises de Bertries.

Orig.

1224. — *Actum anno Domini MCCXXIV, mense martio.* L'abbé et le couvent de Ninove reconnaissent qu'une certaine dîme sur Hérines, jadis tenue par Boidin, chevalier, est remise par lui à l'abbaye, moyennant une somme déterminée.

Orig.

1224.— *Actum anno Domini MCCXXIV, mense martio.* Albéric de La Tour et Ide, sa femme, font donation à l'abbaye d'une muiée de terre, sise au territoire de St-Aubert.

Orig.

1224. — *Actum anno Domini MCCXXIV.* Engelbert d'Enghien, de l'aveu de son fils aîné, Siger, seigneur de Sotenghien, assigne à l'abbaye, sur un certain pré, voisin du vivier de Stibeke, une aumône annuelle de 20 sols, monnaie de Flandre, pour son anniversaire, celui d'Elisabeth, sa mère, et d'Ide, sa femme.

Orig.

1224. — *Actum anno Domini MCCXXIV.* Jacques de Béthune, official de Cambrai, constate que Rametha, du consentement de ses fils Mathieu et Landri, a cédé à l'abbaye toute la dîme qu'elle percevait sur la terre d'Odon de Longsart et sur le Sart-Wicard.

Orig.

1225. — *Actum anno Domini MCCXXV, mense julio.* Sentence rendue par Jacques de Béthune, official de Cambrai, contre Wautier de Bantouzel, qui usurpait la dîme sur le sart d'Adam de Masnières, au lieu dit Maurestor [1].

Orig.

1225. — *Actum anno Domini MCCXXV, mense augusto.* Jacques de Béthune, official de Cambrai, fait savoir que Jean de Valenciennes, prêtre, jadis chantre d'Aire, a donné à l'abbaye de St-Aubert, en perpétuelle aumône, dix mencaudées de terre, dont trois sur Avesnes-le-Sec, trois sur St-Aubert et une sur Rieux.

Orig.

1225. — *Actum anno Domini MCCXXV.* Willaume Bele-Boce li Orderes, citoyen de Cambrai, et Asseline, sa femme, octroient à l'abbaye toutes leurs possessions héréditaires près de Cambrai, savoir quatre hospices (hospitia) sis au pré St-Aubert, etc.

Orig.

1 Il résulte du texte même de cette charte que *Maurestor* était sur le territoire d'Escurvillers, auj. Aubencheul-au-Bois, dép. de l'Aisne.

1226. — *Datum anno Domini MCCXXVI, mense maio.* Gui, doyen [1], Raoul de Cosdun et Jean de Laon, archidiacres de Soissons, absolvent Renier de Boomont et Iolende, sa femme, de l'excommunication qu'ils avaient encourue.

Orig.

1226. — *Datum anno Domini MCCXXVI, mense maio.* Wautier, évêque de Tournai, déclare que Hellin du Maisnil, chevalier, et Gillette d'Avesnes, sa femme, ont vendu à l'église de St-Aubert leur mairie (*villicatio*) et leur four d'Avesnes-le-Sec.

Orig.

1226. — *Actum anno Domini MCCXXVI, mense maio.* Accord entre Barthélemi, abbé de St-Aubert et Willaume, abbé de Grimbergh, pour une pension à prélever sur la grange de Hérines.

Orig.

1226. — *Datum anno Domini MCCXXVI, mense julio.* Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare qu'en présence de son délégué, Wautier de Forest, prévôt du Quesnoi, Renier de Boomont et Iolende, sa femme, ont cédé, werpi et quitté à l'abbaye tout ce qu'ils possédaient au lieu et château de St.-Aubert.

Orig.

1226. — *Datum anno Domini MCCXXVI, mense octobri.* Godefroi, évêque de Cambrai, déclare qu'Adam de Masnières, chevalier, a reconnu les droits de l'abbaye sur la dîme d'un certain sart situé à Escurviler, au lieu dit *Maurestor.*

Orig.

1226. — *Actum Tornaci anno Domini MCCXXVI, mense martio.* Marie, veuve de Wautier, châtelain de Courtrai et seigneur de Nivelle, déclare que, pour mettre fin à un débat entre elle et le curé d'Hérines, elle renonce pour le reste de sa vie, et sans préjudice des droits de son fils Wautier, aux prétentions qu'elle pouvait avoir, à cause de sa dot, sur la dîme de certains prés audit Hérines.

Orig.

1 Gui de Chesi ou de Ripelonge, doyen de Soissons, avait déjà été délégué par le Pape pour siéger comme arbitre dans un débat entre l'abbaye du St-Sépulcre et le magistrat de Cambrai. *Gall. Christ.*, IX, 387.

1226. — *Datum anno Damini MCCXXVI, mense martio.* Jacques de Béthune, official de Camorai, fait savoir que Hellin, curé de St-Aubert, a donné à l'abbaye une maison, sise audit lieu, près du château et achetée par lui ; laquelle donation est faite moyennant certaines clauses y spécifiées.

Orig.

1226. — *Datum anno Domini MCCXXVI, mense aprili.* Accord devant arbitres, entre l'abbaye de St.-Aubert d'une part, et Renier de Boomont[1] avec Iolende, sa femme et ses enfants, d'autre part, touchant la justice et autres droits sur le village de St.-Aubert.

Orig.

1226. — *Actum anno Domini MCCXXVI, mense aprili.* Accord entre l'abbaye d'une part et Renier de Boomont avec Iolende sa femme, d'autre part, touchant les droits de domaine, d'avouerie et de justice au village de St.-Aubert.

Orig.

1226. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCCXXVI, mense aprili.* Renier, sire de Boomont et Iolende, sa femme, reconnaissent que le domaine et la justice du lieu de St.-Aubert appartiennent à l'abbaye.

Orig.

1226.— *Datum anno Domini MCCXXVI, feria quinta post Quasimodo.* Mathilde, fille de Renier de Boomont, déclare adhérer à la renonciation faite par son père et sa mère à toutes prétentions sur le village et le château de St.-Aubert.

Orig.

1226. —*Datum anno Domini MCCXXVI, mense aprili.* Renier de Boomont, Iolende, sa femme, Gilles et Renier, leurs fils, se

1 Ailleurs on lit *Boemont* et *Beaumont*. Ce même Renier est, dans Carpentier, *Hist. de Cambrai*, 3e partie, 205, le sujet d'un grand éloge. « Puissamment riche, dit-il, et fort humble parmi grand nombre de serviteurs qu'il voyoit à ses pieds, il mettoit tous ses soins à l'embellissement des églises et au soulagement des pauvres, etc... » Du reste, le même Carpentier déclare ensuite que les descendants de cette illustre maison de St-Aubert finirent par déchoir « et furent obligez de se mesler parmy les marchands et roturiers. »

déclarent satisfaits dans toutes leurs réclamations, au sujet du village de St.-Aubert.

Orig.

1226. — *Datum anno Domini MCCXXVI, mense aprili.* Wautier de Forest mande à Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, que Renier de Boomont et Iolende, sa femme, ainsi que leurs enfants, ont déclaré se désister de toutes prétentions sur la terre et le château de St.-Aubert.

Orig.

1226. — *Actum anno Domini MCCXXVI, mense aprili.* Hellin du Maisnil, chevalier et Gillette d'Avesnes, sa femme, reconnaissent avoir vendu à l'abbaye tout ce qu'ils possédaient à Avesnes-le-Sec, c'est-à-dire le domaine, la justice, les hommages, etc.

Orig.

1226. — *Datum anno Domini MCCXXVI.* Crespin, archidiacre, Roger, doyen et Werric, chanoine de Cambrai, déclarent que Robert Leleu, d'Honnecourt, excommunié pour s'être emparé d'une portion de dîme, à Maurestor, territoire d'Escurviler, est enfin comparu, et reconnaissant son méfait, a promis de le réparer. De plus absolution de Thomas Le Tuilier de Goui et d'Ogive, sa femme, aussi excommuniés pour rapt de dîme.

Orig.

1226. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCCXXVI.* Décision arbitrale prononcée par Alard, curé d'Esne, et Amauri, curé d'Avesnes-le-Sec, pour mettre fin à un débat entre l'abbaye et l'église de St.-Achaire d'Haspres [1], touchant les dîmes à percevoir sur les terres dites *Dolouiscamp* et *Li camp au chcial*, sises au territoire d'Avesnes-le-Sec.

Orig.

1227. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCCXXVII, mense augusto.* Barthélemi, abbé, Jean, prieur et tout le couvent

1 Haspres, sur la Selle, aujourd'hui canton et à 7 kilomètres de Bouchain. Il y avait en ce lieu une prévôté dépendante de St.-Vaast d'Arras. Voyez *Cameracum christianum*, 342.

de St.-Aubert déclarent que leur ami Daniel, considérant qu'il ne sied pas de chercher dans les tavernes et autres lieux étranges le vin destiné au saint sacrifice, a alloué un revenu suffisant pour la fourniture quotidienne d'un demi lot de vin, à recueillir sur ses terres.

Orig.

1227. — *Datum apud Aienghien, in domo lapidea, anno Domini MCCXXVII, mense octobri.* Engelbert d'Enghien confirme la donation de dîmes sur les terres sises vers Enghien, paroisse d'Hérines, par Gérard de Le Zande

Orig.

Datum anno Domini, mense octobri, dominica ante festum apostolorum Simonis et Jude. Gilles Brouche, de Denain, fait don à l'abbaye d'un hommage qui lui appartenait sur Avesnes-le-Sec.

Orig.

1227. — *Datum anno Dominice Incarnatonis MCCXXVII, mense decembri.* Godefroi, évêque de Cambrai, sépare la paroisse d'Haucourt de celle d'Esne [1], et la paroisse d'Haplincourt de celle de Barastre.

Orig.

1227. — *Datum anno Domini MCCXXVII, mense februario.* Ansel d'Aigremont mande que Simon de Naves [2], son homme, a obligé sa dîme d'Iwui à l'abbaye.

Orig.

1227. — *Datum anno Domini MCCXXII.* Gilles, châtelain de Bapaume, seigneur de Beaumez, reconnaît tenir de Barthélemi,

[1] Haucourt et Esne appartiennent auj à l'arrond. de Cambraiet au canton de Clary Haplincourt et Baeastre sont du canton de Bertincourt, arr. d'Arras.

[2] Nicolas de Naves, descendant de ce Simon, fut garde des archives du duché de Luxembourg, et composa en 1521 un recueil de chartes dont parle l'auteur des *Châtelains de Lille*, page 241.

abbé de St.-Aubert, le fief de Ramaincourt, tenu de lui par Robert de Welu, et le fief d'Aussimont [a], tenu de lui par Asso de Biaurain

Orig.

1228. — *Datum anno Domini MCCXXVIII, mense aprili.* Ingelbert, sire d'Enghien, déclare qu'en sa présence audit Enghien, Gilles, fils de Boini de Leskibeke, a cédé à l'église de St.-Aubert tout ce qu'il possédait héréditairement au lieu dit *Boschémuele*, savoir : moulin, vivier, manoir, prairie.

Orig.

1228. — *Datum anno Domini MCCXXVIII, mense aprili.* Ingelbert, sire d'Enghien, affirme que l'abbaye a acquis de Gilles, fils de Boini de Leskibeke, divers biens situés à Hérines.

Orig.

1228. — *Datum anno Domini MCCXXVIII, mense aprili.* S., prévôt, Th., doyen et J. Crespin, chanoines de Soissons, déclarent que des hommes d'Ailimont, excommuniés pour s'être emparés de l'*éteule* (*stipula*) sur le territoire dudit Ailimont ou Elimont, ont été absous, après avoir reconnu et confessé qu'ils n'avaient nul droit sur ladite *éteule*.

Orig.

1228. — *Actum anno Domini MCCXXVIII, mense aprili.* Jugement arbitral entre les églises de Notre-Dame et de St.-Aubert, au sujet de dîmes sur certains courtils situés aux confins des paroisses d'Iwui et de Thun-St.-Martin.

Orig.

1228. — *Datum anno Domini MCCXXVIII, mense junio.* Elisabeth, abbesse et tout le couvent du Verger, déclarent que Wautier de Mainières, chevalier, et sa femme, ont engagé la

[a] Il est difficile d'indiquer la situation précise de ces deux fiefs, Ramincourt et Aussimont. Au dire de Carpentier, 736-37, Robert de Longueval fit en 1231, hommage de sa terre d'Aussimont à l'abbé de St.-Aubert.

moitié d'une dîme sur Lesdain [1], pour le terme de six *août*, sous la condition que, faute de rachat à la fin de ce terme, l'abbaye, qui a le personnat de Lesdain, pourra racheter cette portion de dîme, en payant la somme mentionnée dans l'acte.

Orig.

1228.—*Actum anno Domini MCCXXVIII, in vigilia Nativitatis b. Marie.* R., abbé du Mont St.-Eloi, statuant sur un débat entre l'abbaye, avec le curé de Sains, [1] d'une part, et Clarembauld de Sains, chevalier, d'autre part, décide que la dîme des arbres dudit lieu de Sains appartient à l'abbaye.

Orig.

1228. — *Actum anno Domine MCCXXVIII, mense januarii.* Accord entre l'abbaye et le nouveau couvent de Wamcourt, touchant les dîmes et oblations dudit lieu.

Orig.

Datum Laterani, V kal. fabruarii, pontificatus nostri anno primo. Bref du pape Grégoire IX, qui confirme à l'abbaye la seigneurie du lieu de St.-Aubert, avec ses appartenances.

Orig.

1228. — *Datum anno Domini MCCXXVIII, mense martio.* Sentence de Jacques de Béthune, official de Cambrai, statuant sur un débat entre l'abbaye, et Gilles de Békegnies, chevalier, avec Marie, sa femme, et déclarant que la haute justice sur Avesnes-le-Sec appartient à la dite abbaye, avec d'autres droits et priviléges

Orig.

1229.—*Datum anno Domini MCCXXIX, mense julii.* Willaume, sire de Viesli, déclare que Waucher, son père, ayant élu sa sépulture en l'église de St-Aubert, il donne en aumône perpétuelle à la-

[1] Déjà du temps de Balderic, c'est-à-dire au XIe siècle, ce lieu était réputé antique : *in vico quem dicti antiquitas Lesden. Chron. Cam.* édit de 1834.

dite église, du consentement de sa femme, Mairesende, de son fils Thierri, et de Godefroi, évêque de Cambrai, neuf mencaudées de terres sises audit Viesli [1].

Orig.

1229. — *Datum ano Domini MCCXXIX, mense septembri.* Bauduin d'Ingelmunster mande aux évêques de Cambrai et de Tournai qu'il a engagé successivement les deux moitiés de sa dîme sur Herentoth [2].

Orig.

1229. — *Datum anno Domini MCCXXIX, mense septembri.* Sentence de Jacques de Bétnune, official, qui adjuge à l'abbaye, contre les prétentions du couvent du Verger, divers terrages et dîmes à percevoir au territoire d'Estrées.

Orig.

1229. — *Datum anno Dominice Incarnationis MCCXXIX, mense octobri.* Bauduin d'Ingelmunster vend à l'abbaye ce qui lui restait de la dîme de Herentoth.

Orig.

1229. — *Actum anno Domini MCCXXIX, mense decembri.* Bauduin, sire de Walincourt, fait savoir qu'avec son consentement, Thierri Casiers de Hertaing, chevalier, et Ide, sa femme, ont vendu à l'abbaye 49 mencaudées de terre tenues de lui en fief et situées à Selvigni, entre la cense de l'église et la maison du Lépreux.

Orig.

1229. — *Datum anno Domini MCCXXIX.* H., duc de Lorraine, déclare qu'en sa présence et en celle de ses hommes, Bauduin d'Ingelmunster, chevalier, a engagé à l'abbaye la moitié d'une dîme sur

[1] *Lis*, *Veteres Lites.* Cambrésis, aujourd'hui canton et a 10 kilomètres de Solesmes.

[2] *Hérenthals, Herenthoth* ou *Hérenthouth. Hérines* sont autant de dérivés, ce nous semble, de *Hérent*, voisin très-antique de Louvain, sur la Dyle.

Honnecourt [1] pour la somme de 70 livres, monnaie de Louvain.

Orig.

1230. — *Datum anno Domini MCCXXX, mense aprili.* Godefroi, évêque de Cambrai, approuve la donation de neuf mencaudées de terre, faite à l'abbaye par Guillaume de Viesli.

Orig.

1230. — *Datum anno Domini MCCXXX, mense maio.* A., archidiacre du Cambrésis, Werric et Jacques, chanoines de Cambrai, statuent sur un différend entre les églises de St.-Géri et de St.-Aubert, touchant les dîmes sur Bertrie-Fayt [2] et vers la porte St.-Sépulchre.

Orig.

1230.— *Datum anno Domini MCCXXX, mense julio.* E. de La Vigne, official de Cambrai, fait savoir que Renauld Rotians, de l'aveu de Ide, sa femme, a donné à l'abbaye la moitié du terrage sur 28 mencaudées de terre sises à l'Arbre de Cagnoncle [1].

Orig.

1230. — *Datum anno Domini MCCXXX, mense septembri.* Bauduin, sire de Walincourt, fait savoir que Gilles de Croix et Péronne d'Avesnes, sa femme, ont vendu à l'abbaye leur terre d'Avesnes-le-Sec, avec fief, terrage, manse et hôtes.

Orig.

1230. — *Actum anno Domini MCCXXX, feria tertia post festum s^ti Luce.* Mathieu, doyen de chrétienté de Goui, affirme

1 *Huncurt, Hunelcort, Hunulphi ou Hunonis curtis*, Picardie, aujourd'hui arrondissement de Cambrai, canton et à 9 kilomètres de Marcoing, était le siége d'une abbaye de Bénédictins.

2 L'un des hameaux qui ont formé le village de Troisvilles.

1 *Caiunculum*, *Cagnuncula*, Cambrésis, auj. canton-est et à 9 kil. de Cambrai. Cette dénomination, l'*Arbre de Cagnoncle*, indique sans doute le lieu appelé encore aujourd'hui l'*Arbre del Mastères*, à un kil. du village, vers l'entrée du hameau de Flozies.

que Hugues Crespel, fils de Jean, clerc de Crêvecœur, qui avait réclamé de l'abbaye 22 mencaudées de terre sises à Vinchi, reconnaît, après examen, n'avoir nul droit sur ce lieu.

Orig.

1230. — *Actum anno Domini MCCXXX, mense decembri, die b. Johannis evangeliste.* Hellin d'Anneux et Bauduin de Lobel, hommes de la comtesse, déclarent que l'abbé de St.-Aubert a pu, pour défaut de payement, saisir la charrue de l'abbé de Liessies.

Orig.

1231. — *Datum anno Domini MCCXXXI, mense junio.* Sentence arbitrale entre les abbayes de St.-Aubert et du Mont St.-Martin, touchant le droit de dîme sur 14 mencaudées de terre, sises à Villers-Outreau, au lieu dit *Vereroles*, et sur 10 mencaudées au lieu dit *Calabus.*

Orig. muni de 2 sceaux, 1 pertisse.

1231. — *Actum anno Domini MCCXXXI, in crastino S. Andree, apostoli.* Jean Louet de St.-Vaast vend à l'abbaye le terrage dudit St-Vaast, en présence de Jean de Hérines, chanoine, qui remplace l'évêque en cette occasion.

Orig. scel., brisé.

1231. — *Actum anno Domini MCCXXXI, mense decembri, die beati Johannis evangeliste.* Sentence arbitrale portant que l'abbé de St.-Aubert pourra arrêter la charrue et les chevaux de l'abbé de Liessies, en cas de non payement de 10 muids de bled et autant d'avoine, redevance convenue.

Orig.

1231 — *Datum anno Domini MCCXXXI, mense januario.* Bauduin, sire de Walincourt, confirme l'abandon fait jadis par Bauduin, son père, à l'abbaye de tout droit de vinage sur la terre dudit Walincourt.

Orig.

1231. — *Actum anno Domini MCCXXXI, mense februario.*

Jean de Hérines, chanoine de Cambrai, déclare qu'en sa présence, Ricalde, d'accord avec Werric, son mari, et sa sœur Hersende, reconnaît n'avoir rien à prétendre sur la terre dépendante de la cense de Vinchi, domaine de l'abbaye.

Orig.

1231. — *Datum anno Domini MCCXXXI, mense februario.* Échange de terrages entre l'abbaye et Bauduin, seigneur de Walincourt. Celui-ci cède ses terrages sur Selvigni et Wandignies, pour avoir celui de Berougies [1].

Orig.

1231. — *Datum anno Domini MCCXXXI, mense martio.* Godefroi, évêque de Cambrai, confirme l'échange effectué entre l'abbaye et Bauduin de Walincourt, pour les terrages de Berougies, de Selvigni et de Wandegnies.

Orig.

1231.—*Datum anno Domini MCCXXXI, sabbato ante Ramos Palmarum.* Sentence arbitrale rendue par Bauduin, doyen de St.-Pierre de Douai, Werric, chanoine de Cambrai, et Bauduin Malakins, de St.-Quentin, pour clore un débat entre l'abbaye et Jean Barat, bourgeois de St.-Quentin, touchant le terrage d'une terre sise à Bertries, au lieu dit *le bois d'Espinoi.*

Orig.

1231. — *Datum anno Domini MCCXXXI, mense martio.* Godefroi, évêque de Cambrai, voulant mettre fin à un débat entre l'abbaye et Wautier, archidiacre de Brabant, sur l'avis de Willaume, abbé d'Afflighem, Willaume, archidiacre d'Anvers et Godefroi, doyen de Ste-Gudule à Bruxelles, fixe les limites qui séparent les paroisses de Zeinche et de Wilbrouck (*Wildebroc*).

Orig. chir.

[1] Je ne vois nulle trace de ce Berougies, ni dans Miræus, ni dans nos inventaires les plus copieux.

1231.— *Actum anno Domini MCCXXXI, mense martio.* Convention entre l'abbaye et Adam de Cauleri, chevalier, pour leurs droits respectifs sur la culture et le défrichement d'un bois situé à Selvigni.

Orig.

1232. — *Datum anno Domini MCCXXXII, mense aprili.* L'évêque Godefroid confirme la cession, faite à l'abbaye par Arnoul de Landast, de la maison de la Chapelle, à Esne

Orig.

1232. — *Datum anno Domini MCCXXXI I. mense aprili.* Jugement arbitral rendu par Barth, archidiacre, Robert, doyen, et Adam de Ronville, chanoine d'Arras, sur un débat entre l'abbaye de St-Aubert et Jean Barat, touchant le terrage d'un bien sis à Bertries, au lieu dit le *bois d'Espinoi.*

Orig.

1232. — *Actum anno Domini MCCXXXII, mense aprili.* Sentence arbitrale touchant les droits respectifs de Godefroi, évêque de Cambrai et de l'abbaye, tant sur le domaine et la juridiction du village de St-Aubert que sur le marais de Selles, près de Cambrai.

Orig.

1232. — *Actum anno Domini MCCXXXIII, mense martio.* L'évêque Godefroi confirme les chapelles fondées, de l'aveu de l'abbaye, à Esne, au Petit Aubencheul, à Iwui.

Orig.

1232 — *Actum anno Domini MCCXXXII, mense martio.* Evrard de La Vigne, official de Cambrai, déclare que Martin, Roger, Renier, Ricard et leurs femmes, Hersuide, Mathilde, Ricalde et Pérone, filles de Heldiade de Boemont, ont bien et légitimement cédé à l'abbaye tout le terrage qu'ils percevaient avec ladite abbaye sur 12 mencaudées de terre sises à Euvilers.

Orig.

1232. — *Actum anno Domini MCCXXXII.* E. de La Vigne, official de Cambrai, atteste que Gilles, fils de Hunon, d'Avesnes, a

vendu à l'abbaye 11 mencaudées de terre situées à *Le Turele*, sur le chemin qui conduit d'Avesnes-lez-Aubert à Rieux.

Orig.

1233.— *Actum anno Domini MCCXXXIII, mense maio.* Lucie, dame de Honnecourt et châtelaine de Néelle, confirme certaines aumônes faites à l'abbaye par Wautier de Lesdain, et Alaïs, sa fille, sur le territoire dudit Lesdain.

Orig.

1233. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCCXXXIII, mense maio.* Eufémie, abbesse, et tout le couvent de Premi reconnaissent que l'abbaye de St.-Aubert se contente d'une redevance annuelle de dix sols valenciennois, pour la dîme des fruits provenant d'un manse sur Iwui, contenance d'une mencaudée, sauf à augmenter le droit de dîme, si le terrain prenait de l'extension.

Orig.

1232. — *Actum anno Domini MCCXXXIII, feria quinta post Trinitatem.* Evrard de Le Vigne, official de Cambrai, mande que l'abbaye de St.-Aubert reconnaît devoir chaque année quatre muids de froment et autant d'avoine à Jean Musart, bourgeois de St.-Quentin et à ses héritiers.

Orig.

1233. — *Actum anno Domini MCCXXXIII, mense junio.* Engelbert d'Enghien certifie l'échange opéré entre l'abbaye et les paroissiens d'Hérines, qui cèdent toute la dîme affectée à l'œuvre de leur paroisse; en retour de quoi l'abbaye leur donne six bonniers de terre.

Orig.

1233. — *Actum anno Domini MCCXXXIII, feria quinta post diem Pentecostes.* Sentence arbitrale rendue par Werric, chanoine de Cambrai, et Adam et Gervais, chanoines d'Arras, portant que l'abbaye doit payer à celle du Vivier un cens annuel de dix sols, pour dîmes, oblations et droit paroissial.

Orig.

1233. — *Actum anno Domini MCCXXXIII, feria quinta post diem Pentecostes.* Accord entre Asson, évêque d'Arras et l'abbaye, touchant les droits paroissiaux du lieu où se trouve la nouvelle abbaye du Vivier, près Wancourt.

Orig.

1233. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCCXXXIII, mense julio.* Godefroi, évêque de Cambrai, règle les droits de pâturage cédés par lui aux habitants de la terre de Saulzoir.

Orig.

1233.— *Actum anno Domini MCCXXXIII, mense julio,* Engelbert d'Enghien témoigne que Gilles, fils de Boini de Secbeke. ayant vendu tout ce qui lui est venu héréditairement au lieu dit *Rosinghen*, il renonce à toutes ses prétentions sur les dépendances dudit lieu, comme siége d'un moulin, vivier, etc.

Orig.

1233. — *Actum anno Domini MCCXXXIII, mense augusto.* Jean, abbé, et toute l'abbaye de Saint-Venant, d'Arras, cèdent à l'abbaye leur dîme de Wancourt, moyennant un cens de 25 mencauds de froment et 13 d'avoine.

Orig.

1233. — *Actum anno Domini MCCXXXIII, mense augusto.* E. de La Vigne, official de Cambrai, fait savoir qu'Elisabeth de Paillencourt a assigné à l'abbaye une rente annuelle de dix sols, monnaie de Cambrai, à percevoir sur deux maisons sises Petite-Rue.

Orig.

1233. — *Datum anno Domini MCCXXXIII, mense septembri.* Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, confirme la vente et cession à l'abbaye, faite par Renier de Boomont et Iolende sa femme, héritiers de Gérard de St.-Aubert, de tout ce qu'ils tenaient de ladite abbaye, au village de St.-Aubert, et aussi de

la motte ou tourelle nommée *Doignons*, et située dans la forteresse dudit lieu.

Orig. copie du temps.

1233.— *Actum anno Domini MCCXXXIII, in octavis S. Martini.* E. de La Vigne, official de Cambrai, constate que Simon de Sains et Roessela, sa femme, ont vendu à l'abbaye 2 muiées de terre situées à Ailimont [1].

Orig.

1233.— *Actum anno Domini MCCXXXIII, in octavis S. Martini.* Bauduin, seigneur de Scrutbe et de Longastre, déclare qu'en sa présence et de son aveu, Simon de Sains et sa femme ont vendu à l'abbaye 2 muiées de terre, situées à Ailimont.

Orig

1233. — *Datum anno Domini MCCXXXIII, mense janvario.* Godefroi, evêque de Cambrai, certifie et approuve la vente d'un revenu de deux muids, l'un de bled et l'autre d'avoine, faite à l'abbaye par Nicolas d'Ewars et Elisabeth, sa femme.

Orig.

1233. — *Datum anno Domini MCCXXXIII, mense januario.* Bauduin de Walincourt, fondateur d'une chapelle à Goui, reconnaît que l'abbaye lui a laissé la faculté de la pourvoir d'un chapelain, à chaque vacance, durant sa vie. A cet effet, il s'engage à choisir pour cet emploi un prêtre suffisant et digne, qui promette fidélité à l'abbaye.

Orig.

1233.— *Actum anno gratiæ MCCXXXIII, mense januario.* Bauduin de Walincourt et Ide, sa femme, instituent une chapelle à Goui, avec l'agrément de l'abbaye, à qui appartient le personnat

1 Ailimont ou Ellimont, *Aquileins Mons*. dépendance de Bourlon, auj. canton de Marquion, arr. d'Arras, est mentionnée dans un diplôme du roi Pépin, de l'an 691.

de ce lieu. Il assigne en même temps les moyens d'entretien de ladite chapelle, ainsi que les priviléges dont elle doit jouir.

Orig

1233. — *Actum anno Domini MCCXXXIII, feria secunda post Reminiscere* (mars). La comtesse Jeanne approuve la vente de la dîme de Le Sotière à l'abbaye.

Orig.

1233. — *Datum anno Domini MCCXXXIII, mense martio.* L'abbaye se déclare redevable d'une somme annuelle de 10 sols envers le couvent du Vivier, pour les dîmes et obligations.

Orig.

1233. — *Datum anno Domini MCCXXXIII.* Jeanne, comtesse de Flandre, fait don à l'abbaye, qu'elle aime d'une affection spéciale, des deux porcs, qui lui sont dus annuellement sur la cense d'Avesnes-le-Sec.

Orig.

1234.— *Datum anno Domini MCCXXXIV, mense maio.* Accord entre Godefroi, évêque de Cambrai et l'abbaye, concernant leurs droits respectifs à Saulzoir, et touchant la délimitation de leurs possessions au marais de Selles et prairies voisines.

Orig.

1234. — *Datum anno Domini MCCXXXIV, mense junio.* Convention entre l'église de St.-Aubert et Arnoul de Lesdain, chevalier, touchant leurs droits respectifs de juridiction sur les hôtes dudit Lesdain.

Orig.

1234.— *Datum anno Domini MCCXXXIV, mense julio.* E,, official de Cambrai, mande qu'Anselme de Frémicourt, chevalier, et Marie de Mœuvres, sa femme, ont donné à l'abbaye un revenu de 6 livres, monnaie de Cambrai, et 20 chapons provenant de certains

hospices (loges) dans les boucheries de Cambrai, et de plus, quelques autres revenus assignés par divers.

Orig.

1234. — *Actum anno Domini MCCXXXIV, mense octobri.* G.; official de Cambrai, constate que Renier de Boomont et sa femme ont donné, sans charge, à l'abbaye, 5 mencaudées de terres, sises à Bohaing.

Orig.

Datum Perusii XVI, kal. decembris, pontificatus nostri, anno octavo. Le pape Grégoire IX confirme l'accord d'entre l'abbaye et Renier de Boomont, au sujet de la seigneurie de St.-Aubert.

Orig.

1234. — *Actum anno Domini MCCXXXIV, mense decembri.* Godefroi, évêque de Cambrai, atteste que Guillaume, sire de Viesli, a vendu à l'abbaye 26 mencaudées de terre, sises au territoire de Viesli, au lieu dit *Ad vallem de Sicrra.*

Orig.

1234. — *Datum anno Domini MCCXXXIV, mense februario.* Engelbert d'Enghien témoigne que Siger de Morbeke a vendu sa dîme dudit Morbeke à l'abbaye de Saint-Aubert.

Orig.

1234. — *Actum anno Domini MCCXXXIV.* Walterus, doyen de Hal, atteste que Pierre, mayeur de Hérines et Helvide, sa sœur, ont donné à l'abbaye ce qu'ils possédaient de dîme à Herines, vers Le Ploie.

Orig.

1235.—*L'an del Incarnation Jhu Christ mil CCXXXV, le devenres devens les octaves de le Nativité s. Jean-Baptiste.* Vidimus, par Henri, archidiacre de Cambrai, des lettres datées de mars 1230, par lesquelles Eustache de Martinsart, sire de Quéant, donné à

seigneur Roger et à sa femme toute la justice qu'il avait et devait avoir sur le metz et la maison dudit Roger.

Orig.

1235. — *Datum anno Domini MCCXXXV, mense octobri.* Joie, dame de Fercencourt (Fréchencourt)? et son fils Jean, seigneur de Dours, ratifient le partage, bornage et assignation du bois du Val-Godefroid, de Gérardfond et d'Aluch, entre l'abbaye de St.-Aubert et Bauduin, sire de Walincourt.

Orig.

1235. — *Datum anno Domini MCCXXXV, mense novembri.* Godefroi, évêque de Cambrai, ratifie le partage des bois de Walincourt, opéré entre l'abbaye et Bauduin, seigneur dudit Walincourt.

Orig.

1235. — *Datum anno Domini MCCXXXV.* Gérard, sénéchal de Hainaut, qui avait acquis de Renier de Boomont sa sénéchaussée et qui, pour cette raison, se croyait des droits sur le *doignon* et la seigneurie de St.-Aubert, reconnaît, devant la comtesse Jeanne, avoir renoncé à ses prétentions en faveur de l'abbaye.

Orig.

1236. — *Datum anno Domini MCCXXXVI, mense martio.* Pierre de Senghin et Agnès, sa femme, vendent à l'abbaye deux muiées de terre situées à Avesnes, aux lieux dits *Plankiéle* et *La Prévosté.*

Orig.

1236. — *Datum anno Domini MCCXXXVI, mense martio.* Wautier, évêque de Tournai, approuve la vente de deux muiées de terre, sises à Avesnes-le-Sec, faite par Pierre de Senghin et Agnès, sa femme, à l'abbaye.

Orig.

1236. — *Datum anno Domini MCCXXXVI, mense martio.*

Godefroid, évêque de Cambrai, approuve la vente de deux muiées de terre sur Avesnes-le-Sec, faite à l'abbaye par Pierre de Senghin et Agnès, sa femme.

Orig.

1236. — *Acta sunt hec anno Domini MCCXXXVI.* Accord passé entre l'abbaye de St.-Aubert et le chapitre de Ste.-Croix, d'après lequel l'abbaye est redevable annuellement envers le chapitre d'un muid de bled et d'un muid d'avoine, tant pour les terres de Boussières que pour celles d'Escaudœuvres.

Orig

1237. — *Actum anno Domini MCCXXXVII.* Gilles de Beaumez, châtelain de Bapaume, se porte garant de la vente de 7 mencaudées de terre sur Selvigni, faite à l'abbaye par Constant de Ligni en Arroaise.

Orig.

1237. — *Datum anno Domini MCCXXXVII, mense decembri.* Arnould de Landast, seigneur d'Esne, ratifie et approuve la donation de 10 muiées de bois sur Selvigni, faite par Gilles de Cambrai à l'abbaye.

Orig.

1237. — *Actum anno Domini MCCXXXVII, in crastino Reminiscere.* Adam de St.-Denis, official de Cambrai, déclare que Simon de Bourlon, chevalier, a reconnu valide la donation à l'abbaye par Eustache de Bourlon, de 5 mencaudées de terre formant le champ *Werfridi Coutura*, au territoire de Bourlon.

Orig.

1237. — *Actum anno Domini MCCXXXVII, dominica qua cantatur Invocabit.* L'abbaye achète d'Alard Cornu et de Marie, sa femme, 24 mencaudées de terre, situées sur les territoires de St.-Vaast et de St.-Aubert, au lieu dit *Aheriles.*

Orig.

1237. — *Actum anno Domini MCCXXXVII, sabbato post dominicam qua cantatur Invocavit me.* Adam, official de Cambrai, constate que Duclis, veuve de Michel à Coulons, de Bertries, a cédé en perpétuelle aumône à l'abbaye 4 mencaudées, sises audit Bertries.

Orig.

1238. — *Actum anno Domini MCCXXXVIII, in vigilia Assumptionis beate Marie Virginis.* Gui, évêque de Cambrai, pour mettre fin à un débat entre l'abbaye de St.-Aubert, à laquelle appartient le personnat de Selvigni et l'abbaye d'Honnecourt, qui a le personnat de Walincourt, fait déterminer par Mathieu, chanoine de St.-Géri, jadis curé de Goui, la délimitation de ces deux paroisses.

Orig.

1238. — *Datum anno Domini MCCXXXVIII, mense januario.* Adam de St.-Denis, official de Cambrai, constate qu'Helvide d'Oisi donne 6 mencaudées et demie de pré sur Sauchy, à l'abbaye de St.-Aubert, où son fils est religieux.

Orig. où pend un reste de sceau.

1238. — *Datum anno MCCXXXVIII, mense februario.* Convention entre l'abbaye et Alard, curé d'Avesnes-le-Sec, au sujet d'une terre achetée par ce dernier.

Orig.

1238.— *Datum anno Domini MCCXXXVIII, mense februario.* Gui, évêque de Cambrai, atteste que Jean Louvian et Jeanne, sa femme, ont vendu à l'abbaye 10 muiées et demie de terre, situées au territoire de St.-Vaast.

Orig.

1238. — *Datum anno Domini MCCXXXVIII, mense martio.* Adam de St.-Denis, official, fait savoir que trois maisons ont été données à l'abbaye par Alexandre Delesseu et Marguerite Palleuse,

sa femme, par Hugues, leur fils, et par Gillebert, dit le Muelekiniers.

Orig.

1238. — *Datum anno Domini MCCXXXVIII.* Adam de St.-Denis, official de Cambrai, fait savoir que le prévôt d'Oisi, qui avait arrêté et détenu le censier de Vinchi, ayant ainsi encouru la censure, s'est enfin soumis, avec promesse de relâcher ledit censier, et d'amender les dommages faits.

Orig.

1238. — *Actum annô Domini MCCXXXVIII.* W., abbé de St.-Jean à Valenciennes, mande à G., évêque de Cambrai, que Jean, dit Louviaus, bourgeois de Valenciennes et Jeanne, sa femme, ont vendu à l'abbaye dix muiées et demie de terre, situées à St.-Vaast en Cambrésis.

Orig.

1239. — *Actum anno Domini MCCXXXIX, mense aprili.* Le chapitre de Walincourt cède à l'abbaye de St.-Aubert sa dîme de Selvigni, moyennant un cens annuel de deux muids de bled et autant d'avoine.

Orig.

1239. — *Actum anno Domini MCCXXXIX, mense aprili.* Gui, évêque de Cambrai, approuve et confirme l'accord conclu entre l'abbaye et le chapitre de Walincourt pour les dîmes de Selvigni.

Orig.

1239. — *Datum anno Domini MCCXXXIX, feria quarta post octavas trinitatis.* P., prévôt; R., doyen et tout le chapitre de Cambrai font savoir que l'abbaye leur a cédé une maison sise derrière l'église Ste.-Croix, moyennant un cens annuel de 30 sols parisis.

Orig.

1239. — *Datum anno Domini MCCXXXIX, mense julio.* Mathieu Cretous, chevalier, approuve la vente, par Wautier Moissions à l'abbaye, de 8 mencaudées de terre et d'un terrage, le tout tenu de lui.

Orig.

1239. — *Datum anno Domini MCCXXXIX, mense julio.* Jeanne, dame de Walincourt, permet, sous certaines conditions, la vente, par Gérard-Hubert de Walincourt à l'abbaye, de 24 mencaudées de terre, sises à Selvigni, voisines du bois Transloi et du bois au Val Godefroid.

Orig.

1239. — *Datum anno Domini MCCXXXIX, mense decembri.* Adam de St.-Denis, official de Cambrai, constate que le jour de Noel 1238, l'abbaye a affermé à Amelius de Quéant, pour le terme de six années, sa maison audit Quéant, avec les dîmes, terrages et terres qui en dépendent, moyennant un cens annuel de 50 muids de froment et 25 muids d'avoine, mesure de Cambrai, avec autres conditions et obligations réciproques.

Orig.

1239. — *Datum anno Domini MCCXXXIX, sabbato post Epiphaniam Domini.* Sara, dame de Villers-Outreau, reconnaît avoir cédé à l'abbaye quatre muiées de terre, sises au territoire dudit Villers.

Orig.

1239 — *Datum anno Domini MCCXXXIX, mense januario.* Gui, évêque de Cambrai; Robert, de l'ordre des frères-prêcheurs, et Gérard, écolâtre de Cambrai, attestent que, se trouvant à Etampes où était Louis, roi de France, ce prince a donné en aumône aux béghines de Cantimpré 100 livres parisis, dont une partie lui était due par l'abbaye de St.-Aubert.

Orig.

1239.— *Actum anno Domini MCCXXXIX, mense februario.* Béatrix, dame d'Iwui, fonde une chapelle à Iwuy, avec l'assentiment de l'abbaye, à qui appartient le personnat de cette église.

Orig.

1239. — *Actum anno Domini MCCXXXIX, mense februario.* G. évêque de Cambrai, approuve la fondation et la donation de la chapelle d'Iwuy par Béatrix d'Iwui et Mathieu d'Aubigni, son héritier.

Orig.

1239. — *Datum anno Domini MCCXXXIX, mense martio.* Adam de St.-Denis, official de Cambrai, certifie l'échange opéré entre l'abbaye et Gérard Piaucelle, qui cède une terre sise sur Selvigni, au lieu dit *Thimonbruière*, pour une autre sur le même terroir, au lieu dit le *Champ de l'autel.*

Orig.

1239. — *Actum anno Domini MCCXXXIX, mense martio.* Adam de St.-Denis, official de Cambrai, mande que Gérard, chanoine et écolâtre, a donné à l'église de St.-Aubert un manoir dans la rue du Puits Manelin.

Orig.

1239. — *Actum anno Domini MCCXXXIX.* Adam de St.-Denis, official de Cambrai, déclare que Renier de Boomont et Iolende, sa femme, ont vendu à l'abbaye, aux termes de la charte de la comtesse Jeanne, y annexée, tout ce qu'ils possédaient sur le territoire du village de St.-Aubert, en y comprenant la justice qu'ils avaient réclamée jusque là.

Orig.

1239. — *Datum anno Domini MCCXXXIX.* Marguerite, dame de Dampierre, confirme la donation faite par la comtesse Jeanne, sa sœur, de la tourelle ou *doignons* de St.-Aubert.

Orig.

1239. — *Datum anno Domini MCCXXXIX.* Wagon, bailli de Hainaut, mande à la comtesse Jeanne qu'ayant cru devoir mettre l'arsin [1] sur la demeure de Gérulphe, homme de l'abbaye, coupable d'un méfait, deux chanoines de cette abbaye sont accourus et ont éteint le feu dans les mains dudit Wagon, qui reconnut son tort et en donna satisfaction.

Orig.

Chest chou ke chil de St.-Obiert de Cambrai, dient et monstrent et enfourment monseigneur le conte de Haynau, pour de pais dendroit le vile de St.-Obiert.

Copie dans un rouleau au dos duquel est écrit : *Pour la sinorge de St-Aubert en Cambrésis et ses appendances.*

1240. — *Datum anno Domini MCCXL, mense maio.* Mathieu Cretons, chevalier, ratifie, de concert avec sa femme, Avine, la vente de quatre mencaudées de terre sises à Avesnes-le-Sec, faite pour Jean de Seboure à l'abbaye.

Orig.

1240. — *Ce fut fait en l'an de l'Incarnation Nostre Signeur MCCXL, el mois sictembre.* Lois [2] données à la ville d'Haucourt, pour Renauld, sire dudit Haucourt et Ade, sa femme.

Orig.

1240. — *Datum anno Domini MCCXL, mense decembri.* Gui, évêque de Cambrai, reconnaît que l'hospitalité qu'il a reçue dans les résidences de l'abbaye, a été purement gratuite et non obligatoire.

Orig.

1240. — *Datum anno Domini MCCXL, mense februario.* Sara,

[1] Voyez notre opuscule intitulé : *De l'arsin et de l'abbattis de maisons dans le nord de la France*, in-8°, Lille, 1842.

[2] Voyez *Glossaire topographique du Cambrésis*, p. 117 et suiv.

dame d'Aigremont et Hellin de Beausart, son fils, autorisent Simon de Nave, chevalier, à vendre sa dîme d'Iwui à l'abbaye de St. Aubert.

Orig.

1240. — *Datum anno Domini MCCXL, mense februario.* L'abbaye cède à Gérard de Reims, écolâtre de l'église de Cambrai, une maison sise audit Cambrai, rue du Puits Mamelin.

Orig.

1240. — *Datum anno Domini MCCXL, feria tertia post jubilate.* Adam de St.-Denis, official, déclare qu'en sa présence, Mathilde de Vaulx a fait don à l'abbaye de dix mencaudées de terre situées à St.-Vaast.

Orig.

1240. — *Datum anno Domini MCCXL.* Thomas, comte de Flandre et de Hainaut, voulant coopérer au salut de Jeanne, sa défunte épouse, et suivre ses dernières volontés, octroie à l'abbaye la motte et la tourelle appelées le *doignons* ou *donion* de St.-Vaast.

Orig. dont le scel est perdu; pièce 8 du rouleau parch. n° 1.

1240. — *Actum anno Domini MCCXL.* Mathieu Cretons autorise son amé et féal Gilles, mayeur de Masnières, à vendre sa dîme de Lesdain à l'abbaye.

Orig.

1241. — *Actum anno Domini MCCXLI, mense junio.* Adam de St.-Denis, official, atteste qu'en sa présence, Bernier de Vesegnon s'est reconnu redevable envers l'abbaye d'un cens annuel de deux mencauds de froment.

Orig.

1241. — *Actum anno Domini MCCXLI, mense julio.* Compromis entre les abbayes de St.-Aubert et du Mont-St.-Martin, touchant leurs droits respectifs sur les dîmes de Villers-Outreau.

Orig.

1241. — *Actum anno Domini MCCXLI, feria secunda post festum b. Dyonisii.* Willaume de Gand, official de Cambrai, déclare que Jacques, sire de Bondues, a vendu à Renier dit Grehe de Douchi, chevalier, sa seigneurie de Noyelle.

Orig.

1241. — *Actum sabbato post festum b. Martini, anno Domini MCCXLI.* G., évêque, P., prévôt, R., doyen et tout le chapitre de Cambrai, reconnaissent que les habitants de Saulzoir, ayant chevaux en août, devront désormais amener leurs redevances en bled, durant les jours ouvrables.

Orig.

1241.—*Actum anno Domini MCCXLI, mense novembri.* Gérard, évêque de Cambrai, confirme la fondation d'une chapelle à Iwui, par Béatrix, dame dudit Iwui.

Orig.

1241. — *Datum anno Domini MCCXLI, mense decembri.* Béatrix, dame d'Iwui, ajoute six mencaudées de terre aux biens qu'elle avait déjà assignés à l'entretien de la chapelle d'Iwui.

Orig.

1241. — *Datum anno Domini MCCXLI, mense martio.* L. de Rumigni, chanoine de St.-Géri, official de Cambrai, déclare que Richer le Porchiers et Béatrix, sa femme, de St.-Aubert, ont donné à l'abbaye un manse, avec les maisons et courtils qui en dépendent, de plus 14 mencaudées et demie de terre.

Orig.

1241.— *Datum et actum die Cinerum, anno Domini MCCXLI, mense martio.* J., abbé et tout le couvent de Cantimpré déclarent que les frères de la maison de St.-Lazare doivent instituer un desservant idoine pour la chapelle de N.-D., dans le délai de trois mois ; faute de quoi, l'abbé de St.-Aubert y pourvoira.

Orig.

1241. — *Datum et actum in crastino Cinerum, anno Domini MCCXLI, mense martio.* G., évêque de Cambrai, approuve la convention entre les abbés de St.-Aubert et de Cantimpré, touchant la desservitude des messes en la chapelle N.-D. de Cantimpré.

Orig.

1242. — *Datum anno Domini MCCXLII, in die Pasche.* W., abbé, A., prieur et tout le couvent de St.-Aubert, vendent aux béguines de Cantimpré trois mencaudées et une demi-boîtelée de terre, sises au lieu dit *Rouecors.*

Orig.

1242. — *Actum anno Domini MCCXLII, mense junio.* G. de Reims, écolâtre de Cambrai, et Gilles, prévôt du Mont St.-Martin, attestent un compromis entre les abbayes de St.-Aubert et du Mont St.-Martin, touchant les dîmes sur Villers-Outreau.

Orig.

1242. — *Actum anno Domini MCCXLII, sabbato post octavas b. Martini hyemalis.* Gilles Mineuc et Jeanne, sa femme, déclarent devant P. du Château, official de Cambrai, donner à l'abbaye huit mencaudées de terre sises à St.-Vaast, au lieu dit à le *voie au Kaisne*, en s'en réservant la jouissance viagère.

Orig.

1242. — *Actum anno Domini MCCXLII, mense martio.* Guillaume d'Autogni, chanoine, et Clément de St.-Germain, official de Laon, déclarent que Pierre, clerc, fils de feu Cholard, prévôt de Soupir, a vendu à Simon de Paissi deux vignes situées, l'une sur le terroir de Maid, près du lieu dit *Camp de Riller*, l'autre sur le terroir de Soupir, au lieu dit *La Glisière.*

Orig.

1242. — *Actum anno Domini MCCXLII.* Mathieu de Montmirel, sire d'Oisi, autorise Wautier de Manières, chevalier, qui

tient de lui une dîme assise sur le territoire de Crévecœur et de Lesdain, à se défaire de ladite dîme en faveur de l'abbaye.

Orig.

1243. — *Datum anno Domini MCCXLIII, mense maio.* L'official de Cambrai constate que le mayeur de Goui se reconnaît redevable envers l'abbaye d'un cens annuel de quatre chapons.

Orig.

1243. — *Actum anno Domini MCCXLIII, mense maio.* Guillaume d'Antogni, chanoine, et Clément de St.-Germain, official de Laon, certifient que Raoul, fils de feu Cholard, prévôt de Soupir, a vendu à Simon de Passi, son oncle, certaines portions de terre et vignes, sises au lieu dit *Annexon*, sur le territoire de Maid.

Orig.

1243. — *Actum anno Domini MCCXLIII, mense junio.* Guillaume d'Autogny, Clément de St.-Germain, l'un chanoine, l'autre official de Laon, attestent que Raoul, fils de feu Cholard, prévôt de Soupir, a vendu toutes les possessions de Soupir et de Maidi, à Simon de Paissi.

Orig.

1243. — *Ces lettres furent données en l'an de l'Incarnation N. S. MCCXLIII, el mois d'aoust.* Willaume, abbé, alors prieur, et tout le couvent de St.-Aubert reconnaissent que les sept mencaudées de terre nommées le *Camp des Amandes* à Montrécourt, et qu'ils tiennent d'Alard Le Cornu de St.-Aubert, doivent être relevées à chaque nouvelle promotion d'abbé.

Orig.

1243.— *Datum feria tertia post decollationem B. Johannis anno Domini MCCXLIII.* Accord entre l'abbaye et Béatrix, dame de Montrécourt pour les *rise* et pâturage.

Orig.

1243. — *Datum anno MCCXLIII. mense decembri.* Pardevant Pierre Le Vieux, official de Cambrai, Pierre de St.-Quentin, chanoine de Cambrai, déclare que la maison habitée par lui et ayant entrée sur la rue du Puits Mamelin, appartient à l'église de St-Aubert.

Orig.

1243. — *Actum in crastino B. Nicholai anno MCCXLIII, mense decembri.* P. dit Le Vieux, official de Cambrai, déclare que Hameric, prévôt d'Oisi, ayant été excommunié pour avoir arrêté et détenu à Oisi Jean de Ponciel, censier de Vinchi, dépendant de St.-Aubert, avait enfin reconnu son tort et promis de relâcher son prisonnier.

Orig.

1244.— *Datum sabbato ante festum B. Petri ad vincula, anno D. MCCXLIV.* Watier de St.-Aubert et Jeanne, sa femme, donnent en aumône perpétuelle à la maison des ladres d'Haimon-Caisnoit, 12 mencauds de bled.

Orig.

1244. — *Actum anno Incarnationis Dominice MCCXLIV, mense novembri.* G., écolâtre de Cambrai et autres certifient que par testament, Simon de Hainaut et Agnès, sa femme, ont donné à l'abbaye une maison, rue Tavelle, à Cambrai.

Orig.

1244. — *Actum anno Domini MCCXLIV, mense novembri.* Compromis entre l'abbaye de St.-Aubert et celle de Denain, au sujet de la dîme de certains courtils amasés, sis à Thiant, au lieu dit *Hape-Grenée.*

Orig.

1244. — *Actum anno Domini MCCXLIV, mense januario.* Clément de St.-Germain, chanoine et Henri de ....., official de Laon, mandent que Remi, fils de feu Colard, prévôt de Soupir,

a vendu divers biens à Simon de Paissi, clerc de l'évêque de Laon.

Orig.

1244. — *Datum anno Domini MCCXLIV, mense martio.* Gui, évêque de Cambrai, fait connaître un accord d'après lequel l'hôpital des béghines, près Cantimpré, doit annuellement à l'abbaye une rente de 5 sols, imputable sur deux pièces de terre situées à Tilloi.

Orig.

1245. — *Datum et actum anno Domini MCCXLV, mense maio.* Pierre de Senghin, chevalier, et Marguerite, sa femme, vendent à l'abbaye ce qu'ils tenaient d'elle en fief à Avesnes-le-Sec, manse, terre, étable, fruitiers *(pomerium)*, hôtes et terrages.

Orig. Autre souscrit par l'évêque de Tournai, même année, mense junio.

1245. — *Actum anno Domini MCCXLV, mense junio, feria tertia post Pentecosten.* Gui, évêque de Cambrai, approuve et confirme la donation faite à l'abbaye par feu Simon de Hainaut, citoyen de Cambrai, et Agnès, sa femme, de ce qu'ils possédaient dans les prairies situées près du *Petit-Metz de St.-Aubert.*

Orig.

1245. — *Actum anno Domini MCCXLV, mense septembri.... ante festum b. Remigii.* P., prieur de St.-Jean de Valenciennes, Anselme, chanoine de Ste.-Croix à Cambrai et M., curé de St.-Vaast, à Valenciennes, établissent les droits de l'abbaye contre les prétentions des dames de Denain sur les courtils de Thiant.

Orig.

1245. — *Actum anno Domini MCCXLV, mense januario.* Lettres de G., évêque de Cambrai, concernant le droit de visitation en l'église de St.-Aubert.

Sous le vidimus du chapitre de Cambrai, 1245, mars, double.

1245. — *Actum anno Domini MCCXLV, mense martio.* L'abbé

et tout le couvent de Cantimpré, reconnaissants de la faveur qui leur a été accordée par l'abbaye de St.-Aubert de faire venir l'eau chez eux et chez les béguines, là l'aide d'un petit canal dérivé du vivier de Proville, promettent de ne rien entreprendre contre les droits de ladite abbaye.

Orig.

1246. — *Datum anno Domini MCCLXVI, mense augusto.* P., prévôt, R., doyen et tout le chapitre N.-D. de Cambrai adhèrent aux lettres insérées (1245 juin) par lesquelles Gui, évêque de Cambrai, confirme la donation faite à l'abbaye par Simon de Hainaut et Agnès, sa femme, de ce qu'ils possédaient dans les prairies du Petit-Metz.

Orig.

1248.— *Datum Lugduni, VIII kal. junii, pontificatus nostri anno quarto.* Bref du pape Innocent IV, qui accorde aux religieux de St.-Aubert la perception des novales et dîmes dans les paroisses qui leur appartiennent, le tout sans préjudice des droits d'autrui.

Orig.

1247. — *Actum anno Domini MCCXLVII, mense julio.* Siger, seigneur d'Enghien, confirme la donation de la dîme d'Hérines faite à l'abbaye par son père Engelbert d'Enghien.

Sous le vidimus de Marguerite, comtesse de Flandre (1247, octobre.)

1247. — *Datum anno Domini MCCXLVII, mense januario.* G., évêque de Cambrai, confirme le don fait à l'abbaye par Jean, chevalier, seigneur de Cantaing, et Marie, sa femme, de divers biens situés en la rue du Puits-Manelin et produisant un revenu de douze chapons et 15 sols.

Orig.

1248. — *Datum et actum anno Domini MCCXLVIII, mense aprili.* Jean, seigneur de Cantaing, chevalier, concède à l'abbaye tout ce qu'il tenait en fief de l'évêque dans la rue du Puits-Manelin

à Cambrai, formant un revenu annuel de quatre chapons et 5 sols, payables au jour de Noel.

Orig. Lettre approbative de G., évêque de Cambrai, 1248, janvier. Sous le vidimus de R., doyen, et du chapitre de Cambrai, même année, mai.

1248. — *Datum anno Domini MCCXLVIII, mense maio.* G., écolâtre de Cambrai, S. de Raucourt, chanoine de St.-Amé de Douai et G., curé de Vitri, arbitres *ad hoc*, règlent un débat entre l'abbaye et Asson de Vitri, dit le Paumoulain, qui prétendait posséder héréditairement la custodie des récoltes de l'abbaye sur Vitry.

Orig. Vidimus et confirmation, par P., official d'Arras, 1248, *Sexta feria post Misericordiam Domini, mense maio.*

1248.— *Datum Lugduni III id. octobris pontificatus nostri anno sexto.* Bref du pape Innocent IV, qui permet aux religeiux, même profès de St.-Aubert, de recueillir des successions mobilières et immobilières.

Orig.

1248. — *Actum anno Domini MCCXLVIII, mense februario.* Pardevant Guillaume de Chay, official de Lans, Henri, dit le Chauveaus de Soupir, reconnaît avoir vendu à Simon de Passi une vigne située à Soupir, au lieu dit *le Camp Bauduin.*

Orig.

1248. — *Actum anno Domini MCCXLIX, mense aprili.* Samuel et Joie, sa femme, déclarent, en présence de l'official de Cambrai, avoir vendu à Jacques, chapelain d'Esne, deux mencaudées de terre, pour l'œuvre de la chapellerie dudit Esne, qui est à la collation de l'abbaye.

Orig.

1249. — *Datum Perusii XV kal. julii, pontificatus nostri anno nono.* Bulle d'Innocent IV, confirmant l'accord conclu entre

l'abbaye et l'église d'Haspres, au sujet du domaine de *Sumande*, à St.-Aubert, avec les dîmes, terrages, etc.

Orig.

1249. — *Actum anno Domini MCCXLIX, mense augusto.* Martin, abbé, et tout le monastère de St.-Vaast d'Arras, cèdent à l'abbaye de St.-Aubert leur manse situé à St.-Aubert, dans la rue *Sumandre*, moyennant un cens annuel de 30 sols de blanc et 33 muids de grains payables à l'église d'Haspres.

Orig.

1249. — *Datum et actum anno Domini MCCXLIX, mense septembri.* Les gardiens des biens de la fabrique d'Hérines et de la bourse, commune des pauvres dudit Hérines reconnaissent, par devant J., prévôt de Soignies, official de Cambrai, avoir accordé, moyennant un cens annuel de 42 sols blancs, à l'abbaye de St.-Aubert, un certain pré situé à Hérines, contigu à la ferme de ladite abbaye.

Orig.

1249. — *Actum anno Dominice Incarnationis MCCXLIX, mense februario.* Nicolas, évêque de Cambrai, vise et confirme les lettres par lesquelles l'évêque Godefroid, sous la date de juillet 1233, avait réglé les droits respectifs de pâturage à Saulzoir.

Sous le vidimus du prévôt et du doyen du chapitre cathédral. Double.

1249. — *Actum feria quinta post Quasimodo anno Domini MCCXLIX.* Barthelemi, dit Roussiaus, et Isabelle, sa femme, reconnaissent devant Jean, prévôt de Soignies, official de Cambrai, avoir vendu à l'abbaye 16 mencaudées et une boîtelée de terre, situées à St-Aubert en Cambrésis, au lieu dit *Le Fais*.

Orig.

1250. — *Ce fu fait en l'an del Incarnation Jhu Crist M. ans et CC et Lans, le mardi avant l'Ascension, el mois de mai.* Accord entre

l'abbaye et la dame de Montrécourt, touchant leurs droits respectifs d'issue et de vente.

Chirogr. orig. scellé.

Bornons ici l'analyse des chartes isolées, qui deviennent de plus en plus nombreuses à mesure que nous avançons. Voyons maintenant quels sont les cartulaires ou recueils à décrire. J'en trouve trois, savoir :

I. *In hoc volumine continentur copie plurium privilegiorum que non habentur in aliis voluminibus et privilegia sive carte de Thians, de Vallenchenis, de Riewa, de Aysne, de Goy, de Villari ultra aquam, de Lesdaing, de Euvillers, de Souppi et de Sancta Bova.* Petit in-f°. vélin, 71 feuillets, reliure en bois, revêtue d'un cuir fort usé. Au verso de cette reliure on lit sur une bande de parchemin : *Cartes de Thians, Valleu, Riewe, Aysne, Guy, Villers outre eaue, Lesdaing, Euvillers, Souppy et Sainte Beuve en Normandie.* Les actes insérés dans ce cartulaire sont au nombre de 70, dont le plus ancien, portant la date de 1207, est ainsi intitulé : *Testimonium S. Sepulcri Cam. et Hunnocurtensis abbatum recognitionis Arnulphi de Lesdaing, quod nullum jus habere debet in justicia hospitum de Lesdaing, et hoc per testes certificatio.* Ce titre ne se trouve pas parmi les originaux.

II. J'ai formé ce recueil à l'aide de copies éparses au nombre de 90. La première et la plus ancienne est un diplôme de l'évêque Burchard qui accorde à St-Aubert l'autel de Gavre (1126). L'original existe. Voyez ci-dessus. Viennent ensuite d'autres actes du XIIe siècle, et notamment la charte du 5 des nones de mars 1194, par laquelle l'évêque Jean institue dans le chapitre cathédral une prébende, au profit de l'abbaye de St.-Aubert. Le dernier titre

inséré dans ce volume porte la date du 15 mai 1775. Les vicaires généraux de Cambrai, durant la vacance du siége, autorisent l'abbé et l'abbaye à supprimer la chapelle de N.-D., qu'ils entretiennent à Iwuy, et ce, afin d'en appliquer les produits à l'avantage du séminaire provincial de Cambrai. fondé en l'Université de Doua.

III. *Liber beneficiorum ad collationem renovatus per reverendum D. Antonium de Povillon, abbatem S. Auberti Cameracensis, anno Domini* 1599. In-folio, 134 feuillets et le reste du volume en blanc. Au verso du titre : *Table des cures*. Au recto du feuillet suivant, les armoiries de l'abbé avec la devise : *Nusquam deorsum*. Ce livre des bénéfices peut être considéré comme une sorte de cartulaire, puisqu'il renferme 45 titres de tout âge et de toute forme depuis l'an 1219 jusqu'en 1651.

Fermons ce mémoire, déjà fort long peut-être, par une revue succincte des religieux de Saint-Aubert, qui ont laissé quelques produits de leur plume.

Pierre. Tel est le nom de l'écrivain le plus ancien qui, à notre connaissance, soit sorti de St.-Aubert. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il a composé une vie de Ste Dympne, honorée surtout à Gheel, en Brabant. Cette vie a été publiée dans les *Acta SS. Belgii selecta*, v. 301 et suiv., avec un savant commentaire d'Henschenius. Pierre déclare dans son prologue qu'il a écrit l'histoire de Ste. Dympne, à la prière de Gui, évêque de Cambrai. Reste à savoir de quel Gui il veut parler. Est-ce de Gui de Collemède, élu en 1296, ou de Gui de Laon qui siégea de l'an 1238 à 1248 ?... L'œuvre est dédiée à Etienne de Braef (de Bava),

curé de Gheel. Ste. Dympne eut pour compagnon de son martyre le b. Gerebern, prêtre vénérable qui ne la quitta point lorsqu'elle se réfugia en Brabant pour se soustraire au mariage incestueux qu'on voulait lui faire contracter.

Lambert Watrelos doit tenir, selon l'ordre chronologique, le second rang, parmi les écrivains qu'a produits l'abbaye de St.-Aubert. Né en 1107 et mort vers 1172, il fut très-jeune encore admis à un canonicat dans cette maison. Il y était depuis vingt ans, lorsqu'enfin il reçut l'ordre de la prêtrise. On lui confia tour à tour la cure de Waucourt, diocèse d'Arras, celle d'Euvilers ou Troisvilles, près du Câteau, puis enfin celle de Bertries en Cambrésis, où il mourut. Watrelos, qui a son article dans *l'Histoire littéraire de France*, xiv, 596, est auteur d'une chronique de Cambrai intitulée : *Gesta Cameracensium episcoporum*. Les continuateurs du grand *Recueil des historiens de France* ont publié des fragments notables de cette chronique dans leur tome xiii, p. 476-532. Voyez *Biographie Universelle*, T. L 270; et *Dictionnaire hist. de Cambrai*, par M. Bouly, 522.

Nicolas Brassart, nommé aussi de St-Hilaire, pour être né peut-être au village de ce nom, qui appartenait à la maison de St.-Aubert, fut élu abbé le 24 novembre 1359 et confirmé le 2 décembre suivant. On lui doit un récit fort curieux des fêtes célébrées à Cambrai en 1385 pour le double mariage des enfants du duc de Bourgogne avec ceux du comte de Hainaut. Voyez Carpentier, *Preuves*, 51.

Jean le Robert (Roberti), élu abbé en 1431, mort en 1468. Les prélats de St.-Aubert étaient dans l'usage, peut-être même dans l'obligation de rédiger, sous forme de *Mémoriaux*, le récit des

événements arrivés de leur temps à Cambrai. Jean le Robert avait donc laissé son Mémorial que l'on croyait perdu depuis longtemps aussi bien que celui de son successeur Philippe Blocquel. J'ai eu le bonheur de retrouver, il y a quinze ans, leur manuscrit original, formant un vol. in-folio de 267 feuillets, sous le titre trompeur : *Actes capitulaires*. Voyez *Notice sur les Mémoriaux de l'abbaye de St.-Aubert*, in-8°, Cambrai 1851.

Philippe Blocquel, dont les arrière-neveux subsistent encore honorablement aujourd'hui et composent la noble maison de Wismes, succéda à Jean le Robert en 1469. Il était né vers 1435 et eut pour parrain Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Il a fourni aux *Mémoriaux de St.-Aubert* un riche contingent. On ne sait pas au juste l'époque de sa mort, qui eut lieu vers 1504.

Antoine Pouvillon, né à Béthune (Artois) en 1560, entra de bonne heure à l'abbaye de St.-Aubert. Il fut chargé d'aller à Rome soutenir les intérêts de l'abbaye. Après la mort de Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai, qui avait obtenu ce riche monastère en commende, Pouvillon en fut élu abbé titulaire. Durant sa prélature, il poursuivit les Mémoriaux commencés par ses prédécesseurs. On conserve en outre de lui plusieurs manuscrits dont j'ai donné la description dans le 1er fascicule du *Spicilége d'histoire littéraire*. Pouvillon est mort en avril 1606. Le seul ouvrage qu'il ait publié a pour titre : *Traité de la nature des viandes et du boire; avec leurs vertus, vices, remèdes et histoires naturelles, utile et délectable en tout bon esprit ; de l'italien du docteur Balthazar Pisanelli, mis en nostre vulgaire par A. D. P.*, à Arras, chez Gilles Bauduyn, marchand libraire, au Missel d'or, MDXCVI, in-16, 8 feuillets liminaires, 224 pages et 4 feuilles de tables.

Jean Carpentier et non Le Carpentier, comme on l'écrit quelquefois, n'a point d'article dans la *Biographie universelle*; mais, en revanche, il en a deux dans le *Dictionnaire historique* de Feller, édition de M. Henrion; l'un sous son vrai nom, l'autre sous celui de Charpentier. Ces deux articles sont peu exacts et très-incomplets. Né vers 1606 à Abscons dans l'Ostrevant, ledit Carpentier fut reçu de bonne heure à l'abbaye de St.-Aubert et se livra dans cette maison aux études historiques avec un tel succès que Blaeu lui confia la description du Cambrésis destinée à son grand atlas. En 1649, l'abbaye, qui soutenait à Malines un procès contre le chapitre métropolitain, chargea dom Carpentier d'y défendre ses intérêts. Notre religieux prit occasion de là pour se promener dans les régions du nord. S'il faut en croire une certaine lettre que nous avons publiée, Carpentier aurait été pris alors et réduit en esclavage. Délivré ensuite et revenu à Cambrai, il fut accueilli par l'abbé Jérome Millot avec indulgence et rétabli parmi ses confrères. Bientôt néanmoins il se lassa encore des austérités du cloître et quitta un jour l'abbaye pour aller vivre en Hollande avec une femme. On raconte sur le reste de sa carrière certaines anecdotes dont l'authenticité est un peu douteuse.

Ce fut durant cet exil volontaire que Carpentier publia à Leyde ses divers ouvrages, entre lesquels nous n'avons à citer ici que : *Histoire généalogique des Pays-Bas, ou histoire de Cambrai et du Cambrésis, etc.*, 2 vol. in-4°. Leide, chez l'auteur, 1664.

Aucun livre imprimé ne renferme un aussi grand nombre de chartes provenant de St.-Aubert ou supposées telles. J'en ai compté une centaine dans les *preuves* ou *pièces justificatives*. Par malheur j'ai recherché vainement la plupart des originaux dans le fonds même de l'abbaye. Je n'y ai guère reconnu que la loi d'Esne ! .. et quelques autres titres d'une moindre importance. Faut-il conclure de là que Carpentier soit, comme on l'a dit, le fabricateur de ces actes ? Non, je ne le crois point capable d'un pareil tour de force ; mais j'incline à le juger capable d'avoir emporté à Leyde

ces précieuses portions du dépôt diplomatique de St.-Aubert. Peut-être un jour les retrouvera-t-on dans ces parages, refuge accoutumé des produits de la contrebande française.

Dupont, sur lequel les détails biographiques nous manquent tout-à-fait, était chanoine de St.-Aubert, lorsqu'il publia : *Histoire ecclésiastique et civile de la ville de Cambrai et du Cambrésis, comprenant la succession des évêques et les choses les plus remarmarquables arrivées dans ce pays*, petit in-8°, 3 volumes, Cambrai 1759-1767.

Cet ouvrage, écrit avec plus de réserve que celui de Carpentier, est pourtant beaucoup moins instructif. Dès son apparition, il fut, de la part des magistrats de Cambrai, qui y voyaient une apologie trop partiale du clergé, l'objet d'une censure sévère. Le père Lelong, *Bibliothèque historique de France*, parle aussi de cet ouvrage en termes assez et peut-être trop dédaigneux.

Nota. — Les pièces justificatives ne pouvant, faute d'espace, être insérées ici, seront publiées ultérieurement.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 10 JUILLET 1862.

Président, M. LE GLAY; Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

A l'ouverture de la séance, M. Le Glay informe ses collègues, de la mort toute récente, de M. de Contencin, l'un des fondateurs, ancien président, et en dernier lieu, membre honoraire de la Commission historique.

La Commission, dit-il, voudra exprimer authentiqnemeut les regrets que lui cause cette perte prématurée. Il propose, en conséquence, qu'une notice nécrologique figure au prochain bulletin.

La Commission s'associe à cette pensée et invite M. Le Glay à prendre lui-même le soin de s'acquitter de ce pieux devoir au nom de la compagnie.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin 1862 est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des Sociétés.

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlons-sur-Saône. Tome IV, 2e partie.

Archives de l'Agriculture du nord de la France, tome II, Xe de la collection.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. année 1862, N° 1.

Bulletin du Comité Flamand de France. Tome II, N° 14, mars et avil 1862.

Annales de la Société archéologique de Namur. Tome VII, 3e livraison.

De la part des auteurs.

Mémoires sur les archives de l'abbaye de St.-Jean de Valenciennes, par M. Le Glay, archiviste du département du Nord.

TRAVAUX.

M. Ed. VAN HENDE donne lecture d'un rapport sur deux ouvrages soumis à son examen : 1° *Études* de M. Ch. Robert, *sur les monnaies de Macon*; 2° *Numismatique Béthunoise*, par M. Dancoisne.

La Commission entend ce rapport avec l'intérêt qu'il commande et décide son dépôt aux archives.

COMMUNICATIONS.

M. Ch. VINCENT, secrétaire-archiviste, informe la Commission que le sixième volume, qui comprendra la statistique archéologique des arrondissements de Lille et de Dunkerque, avec cartes à l'appui, est sur le point de sortir des presses et que la distribution en sera faite dans la prochaine séance.

Étaient présents : MM. LE GLAY, DE SMYTTÈRE, l'abbé DERVEAUX, Jules LE GLAY, DE LA PHALECQUE, Ed. VAN HENDE et Ch. VINCENT.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1862.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER, Vice-Président;
Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la dernière séance du 10 juillet 1862 est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS :

De la part des Sociétés.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais. 1er et 2e trimestre 1862. N° 40.

Annales du Comité flamand de France. Tome VI, 1861-1862.

Rapport sur les travaux du Conseil central de salubrité et des Conseils d'arrondissement du département du Nord, pendant l'année 1861.

Archives de l'Agriculture du Nord de la France, 3e série, tome II. N° 6. Juin 1862.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. Tome XXVII, 2e partie.

De la part des auteurs.

Histoire des seigneurs et de la seigneurie de Roubaix, par Th. Leuridan, conservateur de la bibliothèque, des archives et du Musée industriel de cette ville.

Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Cambrai, rédigé sur la demande M. le Ministre de l'Instruction publique, par Ad. Bruyelle.

Projet d'un programme d'études pour la monographie de la Flandre maritime, par Victor Derode (Extrait des Annales du Comité flamand.)

Rôles des dépenses de la maison de Bourgogne, par Victor Derode (Extrait des Annales du Comité flamand).

Les institutions sociales étudiées dans les édifices religieux, par J.-J. Carlier.

Henry d'Oisy, fragments d'études historiques sur les seigneurs de Dunkerque, de Bourbourg, de Gravelines, de Cassel, de Nieppe, par le même.

Notice biographique sur M. Petit-Genet, professeur d'hydrographie, par le même.

Notice historique sur le scel communal, les armoiries et les cachets municipaux de la ville de Dunkerque, par le même.

M. Benjamin Morel, ancien député de Dunkerque, notices historique et biographique, par le même.

CORRESPONDANCE :

1° Lettre de M le PRÉFET annonçant que le Conseil général, sur

sa proposition, a accordé à la Commission un subside de 500 fr., pour l'année 1863.

Le Président, en remerciant immédiatement M. le Préfet, a exprimé le sentiment de gratitude qui anime la Commission (1).

2° Lettre de M. Carlier, membre correspondant, à Paris, exprimant à la Commission ses regrets de n'avoir pu encore seconder ses travaux, et lui faisant hommage des ouvrages imprimés, ci-dessus mentionnés.

3° Lettre de M. Mantoulé, qui remercie la Commission de lui avoir adressé le 6e volume du bulletin.

4° Lettre de M. Vidal, secrétaire de l'Union des Arts, de Marseille, qui envoie à la Commission des exemplaires d'une brochure intitulée : *Union des Arts*, et demande l'échange des bulletins avec les publications de cette Société. — La Commission attendra que l'*Union des Arts* ait produit quelques travaux.

Travaux.

M. le Président donne lecture d'une lettre à M. le Préfet, en date du 24 septembre 1862, transmettant un nouveau projet de restauration de la Tour de Saint-Amand, et réclamant l'avis de la Commission sur ce projet ainsi que sur le droit de l'édifice à être classé parmi les monuments historiques reconnus par l'État.

M. Benvignat, architecte et membre résidant, qui a reçu communication du dossier, fait un rapport verbal à ce sujet :

« Le projet de restauration présenté n'altère en rien, dit-il, le » caractère de l'édifice et peut être accepté sans inconvénient. » Quant à la question du classement de la tour, comme monument » historique, la Commission, à diverses reprises, a répondu affir- » mativement et elle ne peut que donner un nouvel avis favorable. »

La Commission adopte ces conclusions et décide que la délibération sera transmise à M. le Préfet.

1. Voir, page 95, le Rapport adressé à M. le Préfet sur les travaux de la Commission.

M. Ch. Vincent donne lecture à la Commission de la notice nécrologique composée par M. le docteur Le Glay sur son ancien et regretté président, et l'un de ses fondateurs, M. A. de Contencin, décédé à Paris, en juillet dernier.

La Commission, s'associant aux sentiments de regrets et de pieux souvenir exprimés dans cette notice, en vote l'impression.

Communications.

M. le Président communique à la Commission la lettre qu'il a écrite à M. le Ministre de l'Instruction publique, en lui envoyant le 6e volume du bulletin, et par laquelle il sollicite une allocation pour aider la Commission à publier la suite de la statistique archéologique du département.

M. le Président lit ensuite une lettre écrite à M. Alberdingk Thijm, d'Amsterdam, pour le remercier du don qu'il a fait à la Commission de la planche en cuivre du triptyque à la mémoire de Hugues Le Cocq, et dont la gravure est annexée à la notice de M. l'abbé Carnel, publiée dans le 6e volume.

Conformément à la décision prise dans la séance du 3 avril dernier, vingt-cinq exemplaires de cette gravure et un exemplaire des publications de la Commission ont été adressés au donataire à titre d'hommage reconnaissant.

M. le Président annonce qu'il propose de faire un appel pressant aux membres qui seront chargés de la statistique archéologique des arrondissements d'Avesnes, Cambrai, Douai, Valenciennes et Hazebrouck. Ils est nécessaire que le travail complet soit terminé et imprimé avant la session du Conseil général de 1863.

La Commission apprend avec plaisir de l'un de ses membres que le monument commémoratif de la bataille de Bouvines est enfin érigé; elle attend, à ce sujet, une communication officielle de M. le Maire; il sait que c'est à l'initiative et à l'active intervention de la Commission historique que la commune

est redevable de ce monument qui, en consacrant le souvenir d'un grand fait historique est aussi pour elle un honneur et un ornement.

Etaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, l'abbé CARNEL, DE SMYTTÈRE, DE LA PHALECQUE, Ed. VAN HENDE, BENVIGNAT, CHON et Ch. VINCENT.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1862.

Président, M. DE COUSSEMAKER, Vice-Président. Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre 1862 est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des Sociétés.

Mémoires de la Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts. 1861-62.

Mémoires de la Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille. 3 volumes, années 1851-1852, 1861.

Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai. Tomes XXVI et XXVIIe.

Annales de la Société archéologique de Namur. Tome VIIe, 4e livraison.

Bulletin du Comité Flamand de France. Tome IIe N°s 15 et 16, 1862.

Archives de l'Agriculture du nord de la France. N° 10, octobre 1862.

Société des antiquaires de la Morinie, bulletin historique. 43e et 44e livraisons, juin à décembre 1861.

De la part des auteurs.

Epigraphie des Flamands de France, par M. A. BONVARLET. (Extrait des Annales du Comité Flamand). 1 fascicule 1862.

Choix de dissertations sur des questions de procédure civile et de droit pénal, avec un travail d'histoire, par M. Hercule Bourdon.

Les Graffiti de Neuvy-sur-Baranjon, département du Cher, par M. H. Protat, membre résidant de la Commsssion des antiquaires de la Côte-d'Or. Une brochure in-4°.

Correspondance.

Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, en date eu 24 novembre dernier, par laquelle Son Excellence remercie la Commission, de l'envoi qui lui a été fait du sixième volume du bulletin, et annonce que l'empressement qu'elle a mis à s'associer aux grandes publications de son Ministère, en publiant la statistique archéologique du département, motive parfaitement la demande de subvention adressée et qu'élle peut être assurée qu'il y sera fait droit, dans la mesure des ressources disponibles, lors de la répartition du crédit en fin d'année.

La Commission reçoit cette promesse avec reconnaissance.

Lette de M. Bourdon, ancien membre résidant, qui remercie la Commission, de lui avoir envoyé le sixième volume du bulletin et à laquelle il offre en échange, et à titre d'hommage, le dernier ouvrage qu'il vient de publier et qui est ci-dessus mentionné.

Travaux, Communications.

M. Ed. Van Hende donne lecture d'une notice sur un jeton du règne de Philippe-le-Bon, aux armes du duc de Bourgogne et de Michelle de France, et provenant de la Chambre des comptes de Lille.

Cette notice, en raison de l'intérêt qu'elle présente au point de vue numismatique et de l'histoire locale sera insérée au bulletin.

M. de la Phalecque fait une communication verbale au sujet de l'église de Renescure; il a remarqué que le portail est du style roman et qu'un ex-voto qui se trouve à l'intérieur de l'église porte la date de 1538.

Cette communication, qui est accompagnée de croquis exécutés par M. De la Phalecque, fixe l'attention de la Commission qui en remercie l'auteur.

Le même membre présente quelques observations sur les cartes archéologiques des arrondissements de Lille et de Dunkerque ; il pense qu'il conviendrait que les monuments qui n'existent plus fussent désignés d'une manière distincte ; que l'on pût reconnaître également, au moyen d'un signe particulier, les châteaux qui étaient des forteresses et ceux qui n'étaient que de simples habitations.

M. le Président remercie M. de la Phalecque de ces observations et invite les membres de la Commission à communiquer aussi celles qui pourraient leur être suggérées. — Elles seront réunies et formeront un dossier spécial destiné à être utilement consulté au moment où la carte générale du département sera établie.

Étaient présents : MM. de Coussemaker, Gentil-Descamps, de Smyttere, de la Phalecque, Ed. Van Hende, Jules Le Glay, les abbés Carnel et Derveaux, et Ch. Vincent.

RAPPORT

A Monsieur le Préfet

SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION HISTORIQUE

pendant l'année 1861-62.

« MONSIEUR LE PRÉFET,

» Les travaux de la Commission historique ont pris cette année une importance toute particulière; ils répondent à l'intérêt que vous avez bien voulu manifester pour l'œuvre qu'elle s'est imposée, sous votre bienveillant patronage. La statistique archéologique du département est maintenant en pleine voie d'exécution; celle des arrondissements de Lille et de Dunkerque, entièrement terminée et mise sous vos yeux, prouvera au Conseil-Général, que la Commission tient à réaliser l'important projet qu'elle a conçu. A l'aide des efforts assidus de ses membres, elle espère bientôt livrer à la publicité un dictionnaire complet, qui embrassera toutes les communes du département et fournira, sur chaque localité, des renseignements précis. Le plan de l'ouvrage, qui se trouvait exposé dans notre rapport de l'année dernière, a été étendu : une carte archéologique avec des indications et des signes convenus, d'une intelligence facile, accompagne la statistique de chaque arrondissement et une carte générale sera placée en tête de l'ouvrage.

» Un semblable travail manquait réellement au département du Nord. Son utilité sera donc appréciée par tous les esprits sérieux et nous osons espérer, Monsieur le Préfet, que notre œuvre obtiendra votre précieux suffrage ainsi que celui du Conseil Général. Le Gouvernement lui-même, qui encourage ces sortes de travaux, y donnera sans doute aussi son approbation.

« Vous trouverez encore, Monsieur le Préfet. dans la deuxième partie du sixième volume que nous venons de publier, indépendamment des questions diverses traitées par la Commissiou et mentionnées dans les procès-verbaux de ses séances, plusieurs travaux d'un certain intérêt, sur la gravure du blason, sur les armes de Cassel et

en particulier, une notice de M. l'abbé Carnel sur un tableau triptyque, du commencement du XVIe siècle, qui existait dans la collégiale de St.-Pierre. Ce tableau servait de monument commémoratif à Hugues Le Cocq, successivement secrétaire de l'empereur Maximilien, de Philippe le Beau et de Charles-Quint, et aussi Maître-des comptes à la Chambre de Lille.

» Le travail de M. l'abbé Carnel qui est la traduction d'un article en langue hollandaise de M. A. J. Alberdingk-Thijm, nous a paru devoir être mis au jour, en raison des souvenirs qu'il remferme et qui se rattachent d'une manière très-directe à l'histoire de Lille. Le cuivre de la belle gravure qui l'accompagne a été gracieucement offert par le célèbre archéologue néerlandais. La Commission ne possédant pas de musée, se propose de déposer cette œuvre d'art dans le musée de la ville.

» Ce que la Commission historique est surtout heureuse de constater, Monsieur le Préfet, c'est la conclusion de l'affaire de Bouvines. Le monument commémoratif de la célèbre bataille de 1214 va enfin s'élever conformément au nouveau projet que, dans ces derniers temps, vous avez bien voulu nous demander

» Le témoignage de satisfaction porté de votre part, à la Commission, par son Vice-Président, la récompense hautement des efforts qu'elle a dû faire pour mener à bonne fin la réalisation de la pensée patriotique que la première elle a conçue, il y a près de vingt ans et à laquelle vous avez bien voulu vous associer.

» Pour assurer l'impression de son bulletin, pour remplir intégralement la mission dont elle est investie par l'Autorité, enfin et surtout, pour achever l'œuvre de la statistique archéologique du département, la Commission sollicite comme une faveur indispensable, la continuation du subside de 500 fr., qui lui a été alloué jusqu'à présent.

» Elle ose vous prier, Monsieur le Préfet, d'en faire la demande au Conseil Général et de lui accorder de nouveau, en cette circonstance, votre appui bienveillant.

Lille, le 25 juillet 1862.

LE PRÉSIDENT,
LE GLAY.

NUMISMATIQUE LILLOISE.

NOTE SUR QUELQUES JETONS DE LA CHAMBRE DES COMPTES.

Par ED. VAN HENDE.

Les jetons de la Chambre des Comptes de Lille, frappés en l'honneur des ducs de Bourgogne, c'est-à-dire pendant le premier siècle de son existence, sont rares, et les types n'en sont bien connus que depuis quelque temps.

Le silence gardé par Van Miéris au sujet de ces jetons, dans son histoire des souverains des Pays-Bas [1], et leur ancienneté, jointe à une émission probablement restreinte et au peu de clarté des légendes, expliquent leur absence d'un grand nombre de médailliers.

En 1830, Van Orden, numismate hollandais, fit paraître une liste considérable de jetons des Pays-Bas [2]. On y trouve pour l'époque dont il est question, les légendes de trois jetons du règne de Charles-le-Téméraire.

Depuis lors des amateurs de la Belgique, aussi instruits que zélés, furent assez heureux pour en découvrir plusieurs autres.

Lorsque je voulus, il y a six ans, réunir dans un chapitre spécial de la numismatique lilloise, les jetons de la Chambre des Comptes, ces bienveillants confrères s'empressèrent de mettre à ma disposition leurs richesses inédites.

Grâce à ce concours généreux, j'ai pu reproduire seize jetons antérieurs à la mort de Marie de Bourgogne, et se rattachant aux

1. Histori der Nederlandsche vorsten, door Frans Van Mieris. S' graavenhaage. MDCCXXXII.

2. Manuel pour les collectionneurs de la numismatique des Pays-Bas.

règnes de Philippe-le-Hardi, Jean-sans-Peur, Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire.

Il y avait lieu de croire que de nouvelles découvertes mettraient au jour des variétés de ces jetons; mais trouver un type nouveau, se rattachant, par des signes certains, à une époque facile à déterminer et comblant une lacune dans le règne le plus important et le plus long des princes au nom desquels fonctionnait la Chambre des Comptes, est pour notre histoire locale une bonne fortune dont j'ai voulu d'abord entretenir la Commission historique.

On se souvient que le règne de Charles VI vit naître la longue et criminelle guerre des Bourguignons et des Armagnacs, due à la rivalité des maisons de Bourgogne et d'Orléans.

Philippe-le-Hardi, oncle du roi, avait partagé la régence avec ses frères pendant la minorité de Charles VI; lors de la démence de ce dernier, il disputa le pouvoir au jeune duc d'Orléans qui prétendait l'exercer, comme frère de l'infortuné monarque.

Quelque temps avant la mort de Philippe et sous son influence, le roi décida le mariage du dauphin Louis, duc de Guyenne, avec la petite fille du duc de Bourgogne, et fiança le jeune Philippe, frère de cette princesse, à sa fille Michelle de France.

Héritier de la politique de son père, Jean-sans-Peur, fit célébrer solennellement ces fiançailles (1404), et saisit en 1411, l'occasion d'un triomphe sur les Armagnacs et de son séjour à Paris, pour faire conclure le mariage de Philippe, alors âgé de 15 ans, avec sa royale fiancée. Il venait de donner en apanage à son fils le comté de Charolais.

Le jeton que j'ai à décrire porte les armes de Michelle, et il est de nature à attirer l'attention sur la vie de cette princesse; mais, malgré l'élévation de son rang, l'histoire est peu explicite sur les premières années de son mariage. On est cependant autorisé à penser qu'elles furent heureuses. Michelle habita presque constamment, avec son époux, le palais des ducs de Bourgogne, à Gand, résidence habituelle de la duchesse Marguerite de Hainaut. Le comte Philippe ne paraît pas avoir pris une part active aux luttes

dans lesquelles était engagé Jean-sans-Peur, et l'éducation soignée qu'il avait reçue de sa mère, sous l'œil de laquelle il continua de vivre, s'accorde avec le témoignage des historiens, sur l'attachement mutuel des deux époux, pour faire supposer qu'ils goûtèrent les douceurs d'une vie simple, modeste eu égard à leur rang et exempte de troubles.

Mais en 1419, l'horizon se rembrunit : Michelle n'avait pas d'enfants, la guerre s'était déclarée entre son frère le dauphin Charles et son beau-père le duc Jean. Il y avait là, pour une âme délicate, deux motifs de chagrins secrets bien faciles à comprendre ; lorsque la mort de Jean-sans-Peur, événement qui devait, s'il eût été naturel, lui procurer les honneurs, l'éclat et les plaisirs du rang suprême, si séduisants pour son âge et en rapport avec sa naissance, devint pour son cœur la cause d'une blessure mortelle.

Philippe était à Gand quand on vint lui annoncer la mort de son père. Au récit de la noire trahison dont le duc Jean venait d'être victime, il ne put contenir son indignation. Il annonça aussitôt l'intention de se venger, et réclama le concours des amis qui l'entouraient. Puis, passant dans son appartement, encore en proie à son agitation, il s'avança vers Michelle, et sans aucun ménagement lui dit : « Madame, votre frère a tué mon père. » Mot terrible qui laissa une profonde impression dans le cœur de cette princesse.

Quoique Philippe, après les premiers moments donnés aux régrets et à la colère, continuât à l'entourer d'égards et d'affection, Michelle ne put oublier le reproche injuste qui lui avait été fait par une personne si chère. Elle tomba dans une maladie de langueur entretenue par les malheurs du temps : la haine de son mari contre son frère, la conclusion du traité de Troyes qui avait proclamé la déchéance du Dauphin et amené la régence du roi d'Angleterre en France, et peut-être même, quoique les historiens aient gardé le silence à ce sujet, la connaissance des infidélités conjugales de Philippe-le-Bon [1]. L'infortunée princesse mourut en 1422. Sa

1. C'est à l'année 1421 que se rapporte la naissance du grand bâtard de Bourgogne.

483287 A

perte fut aussi funeste à la France qu'à sa famille : placée entre son époux et son frère, elle aurait pu, surtout après la mort de Charles VI, arrivée presque en même temps que la sienne, elle aurait pu, dis-je, être le lien d'une réconciliation qui n'eut lieu qu'après douze ans de calamités et de désastres.

Michelle de France n'avait donc été duchesse de Bourgogne que pendant l'espace de trois années, et c'est à cette époque (1419-1422), que se rapporte le jeton dont voici la description :

CHE SONT GETOIRS POUR LE CHANB. Ecu à cinq quarts de Bourgogne-Flandre, dans une épicycloïde à six lobes.

℟ CHE SONT LES GETOIRS DE LA CHANB. Ecu mi-parti de Bourgogne-Flandre et France. (Voir pl. N° 3.)

L'écu au lion de Flandre, brochant sur les armes de Bourgogne, indique que Philippe-le-Bon avait succédé à son père dans le comté de Flandre, et les armes de France sont celles de sa première femme.

Ce beau jeton dont je suis redevable aux bienveillantes recherches d'un amateur belge, est d'autant plus intéressant au point de vue historique, qu'il appelle un rapprochement entre deux autres pièces déjà publiées, et me donne lieu de proposer une rectification de classement.

La série de la Chambre des Comptes a fourni jusqu'aujourd'hui un seul jeton du règne de Philippe-le-Hardi. Il porte d'un côté l'écu écartelé de France et de Bourgogne, et au revers : mi-parti de Bourgogne et de Flandre. Ce sont bien là, d'une part, les armes du premier duc de Bourgogne, et de l'autre, celles de Marguerite de Male qui lui avait apporté la Flandre en dot. Ce jeton rappelle donc, comme le précédent, une alliance matrimoniale. (Voir pl. N° 1).

Un autre porte, d'un côté, l'écu au lion de Flandre, et au revers, l'écu mi-parti de Flandre et de Hainaut. J'avais cru devoir l'attribuer à Philippe-le-Bon qui succéda à Jacqueline de Bavière, comme administrateur du Hainaut, en 1424, et comme comte, en 1433.

Certainement le duc Philippe aurait pu faire frapper ce jeton en sa double qualité de comte de Flandre et de Hainaut, mais l'usage que semblent établir les deux autres jetons, et surtout la disposition de l'écu mi-parti, indiquant des armes de femme, doivent faire regarder cette pièce comme destinée à rappeler le souvenir du mariage de Jean-sans-Peur avec Marguerite de Hainaut. Il convient donc de la restituer au règne de ce dernier. (Voir pl. N° 2.)

On peut expliquer l'emploi de l'écu au lion de Flandre, au lieu des armes de Bourgogne, par la légende qui se lit autour : JECTOIRS. D. COMPTES D. FLAD'S ; elle indique l'usage du jeton dans la chambre de Lille, par opposition à celle de Dijon, qui faisait frapper les siens aux armes de Bourgogne.

A partir de l'avénement de la maison d'Autriche, les jetons de la Chambre des Comptes deviennent moins rares ; les types se multiplient et présentent presque tous des variétés dont le nombre va sans cesse en augmentant. Plusieurs même rappellent des événements que l'art de la gravure s'est plu à retracer. Formant ainsi une petite histoire métallique de nos contrées au XVIe siècle, ils répandent sur la série des jetons de la Chambre des Comptes le double attrait des souvenirs et de la diversité des sujets.

De nombreuses variétés de dessins et d'inscriptions, découvertes depuis quatre ans, peuvent être passées sous silence, parce qu'elles n'apprennent rien de nouveau, mais il ne sera pas inutile de signaler deux jetons remarquables, l'un, par son type et sa légende, l'autre, par sa fabrication étrangère.

Le premier est de la minorité de Charles-Quint : il remonte à l'année 1507 qui suivit celle de la mort de Philippe-le-Beau.

Les jetons frappés en l'honneur du jeune Don Carlos, sous la tutelle de Maximilien, lui donnent généralement le titre d'archiduc d'Autriche. Notre pièce y ajoute la désignation de prince d'Espagne ; c'est la première qui énonce les prétentions du fils de Jeanne-la-Folle, alors en bas âge, à la couronne de sa mère.

JECTOIRS DU BUREAU DES COMPTES DE MONS (eigneur). Ecu écartelé, 1 et 4 contre écartelé de Castille et de Léon, 2 et 3 de Bourgogne.

℞ L'ARCHIDUC D'AUSTRICE PRINCE D'ESPAGNE. 1507. Dans le champ, deux C opposés et reliés au moyen d'un lacs orné de deux glands. (Voir Pl. N° 4.)

Cabinet de M. Quandalle, de Paris.

On remarquera l'expression de *bureau des comptes* substituée à celle de *chambre des comptes*. Cette désignation, bien que peu exacte, ne doit point faire hésiter entre notre Chambre des Comptes et le Bureau des Finances siégeant à Bruxelles. La petite fleur de lis placée de chaque côté de la pièce, en tête de la légende, est la marque spéciale affectée à l'atelier monétaire de Bruges. Elle n'a jamais été employée dans le Brabant et prouve que ce jeton a été frappé en Flandre [1].

L'autre pièce est du règne de Philippe II. Frappée à Arras, elle se distingue des jetons flamands par des caractères significatifs : le module en est plus grand, la gravure plus grossière, la disposition des légendes moins habile et pour tout dire enfin, l'orthographe moins française.

VIVE DIEU ET LE ROI D'ESPAINGNE. — Buste à droite de Philippe II. Au bas : un rat, marque monétaire d'Arras.

℞ G. DE LA CANB. D. CONTE A LILLE. Ecu aux armes du roi, tel qu'il se retrouve sur les monnaies frappées pour l'Artois, timbré de la couronne et entouré du collier de la toison d'or. (Voir Pl. N° 5.)

Cabinet de M. Carlier, de Lille.

L'occasion ne m'a pas été donnée de découvrir en quelle circonstance la Chambre des Comptes a eu recours à un graveur de l'atelier d'Arras, mais le faire de la pièce et le type du revers semblent la reporter aux premières années du règne de Philippe II, attendu que l'écu aux armes d'Espagne, employé habituellement

1. Un jeton de 1510, publié par Van Miéris, porte bien cette inscription : *Gectoirs pour le bureau des Finances*, mais précédée d'une croix et non d'une fleur de lis.

E DES COMPTES.

IPPE-LE-HARDI.

1

C

N-SANS-PEUR.

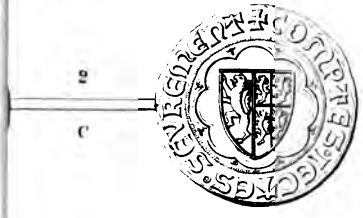

2

C

BON.

PHILIPPE II.

5 C

(MINORITÉ).

L. Dand Lith.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX, AND
TILDEN FOUNDATIONS

jusqu'en 1561, devient dès cette époque d'un usage plus restreint et fait place aux armes des provinces Wallones, c'est-à-dire la Flandre, l'Artois, le Hainaut et le Brabant, tantôt réunies dans le même écu, tantôt séparées.

D'ailleurs, Lille, dépourvue au XVIe siècle d'atelier monétaire, était également à proximité de ceux de Bruges, d'Arras et de Tournai, et si la petite fleur de lis orne, en général, à cette époque, les jetons de la Chambre des Comptes, on peut remarquer que les pièces émises par les Etats de Lille, sous le règne des Archiducs, ne portent aucune marque d'origine, et que la tour symbolique de Tournai figure alternativement avec le lis brugeois, sur les jetons de ces mêmes États, durant le règne de Philippe IV.

HOSPICES DE LA VILLE DE DOUAI.

SALLE DES ARCHIVES.

Je viens aujourd'hui payer ma petite part à la Commission historique du département du Nord, en lui donnant la description de quelques objets que je suis parvenu à réunir dans la salle des archives des hospices de la ville de Douai, lesquels, pour la plus grande partie, consacrent le souvenir d'anciens bienfaiteurs et qui, sous le rapport des arts, ne sont pas dénués d'intérêt; ce petit musée de la charité, si j'ose l'appeler ainsi, vient de s'enrichir d'une manière très-notable par suite de la restauration que l'on a fait subir à la chapelle de l'Hospice général, restauration qui ne permet plus d'y replacer ces belles plaques de cuivre qui se trouvaient encastrées dans les murs depuis plus d'un siècle; aussi me suis-je empressé de les réclamer et de les faire fixer dans la salle des archives où, espérons le bien, elles resteront à perpétuelle demeure. Je commencerai ma description par ces plaques de cuivre.

La première, d'une hauteur de 46 centimètres et d'une largeur de 76 centimètres, sur cuivre très-épais, porte le millésime 1559. C'est un travail d'art très-remarquable; les lettres en gothique sont grandes et gravées en relief; l'inscription, qui est en vers, rappelle les libéralités faites en faveur des Chartriers par un bourgeois du nom *Marcq Saulvage* et sa femme *Marie Duhem*, qui était la fille du greffier criminel de la justice à Douai.

La deuxième est de 1586. — Elle a 34 cent. de hauteur et 28 cent. de largeur et se trouve fixée sur une planche de bois de chêne. — La gravure contient l'ordonnance des volontés exprimées par *Jenne Dumaret*, en faveur de l'hôpital des Chartriers où elle est décédée le jour Ste.-Barbe 1586. — Le graveur y a mis seulement ses initiales, représentées par les lettres F. L.

La troisième, de 1626, mesure 1 mètre 15 cent. de hauteur sur 72 cent. de largeur; elle est l'œuvre d'Antoine Serrurier, sculpteur, et fait connaître les différents legs faits en faveur de l'église de St.-Pierre et des pauvres par M. *Claude de Carnin*, décédé chanoine honoraire de ladite église, le 29 septembre 1625, à l'âge de 80 ans; au haut de la plaque le graveur a disposé comme attributs : un livre ouvert, une plume et une herse qui rappelle sans doute l'origine de M. de Carnin, qui était le fils d'un laboureur de Cuincy.

La quatrième, de 1627, sans nom d'auteur, est l'épitaphe en vers de *Jean Delporte* et de *Catherine Rapareillé*, sa femme, indiquant ce qu'ils ont fait pour l'hôpital du Petit St.-Jacques. Au haut de cette épitaphe l'auteur a gravé un christ, Jean Delporte d'un côté, agenouillé, avec St.-Jean-Baptiste, son patron, derrière lui; de l'autre côté, sa femme avec l'effigie de Ste.-Catherine derrière elle.

La cinquième et dernière, de 1628, également sans nom d'auteur, est l'épitaphe *d'André Bonnenuit* et de *Louise Taisne*, sa femme, fille de l'ancien receveur de l'abbaye d'Anchin, rappelant leurs donations en faveur de l'hôpital des Chartriers. Le haut de la plaque est identiquement semblable à la précédente. Le Christ, le portrait d'André Bonnenuit avec St.-André derrière lui et celui de sa femme avec l'effigie de St.-Louis derrière elle, plus leurs armes.

Ces cinq plaques sont très-bien conservées et méritent d'être vues par les personnes qui désireraient connaître à quel degré de perfection l'art de la gravure sur métaux était déjà arrivé au milieu du XVIe siècle.

De l'ancien hôpital Salé qui était situé rue du Canteleux, à l'endroit où M. Félix Choquet a fait bâtir la maison N° 7, qu'il habite, j'ai obtenu, en 1853, pour les hospices, la pierre qui se trouvait placée au-dessus de la porte d'entrée et sur laquelle avaient été gravés le nom du fondateur et la destination de cet hôpital dont la création remontait à 1616. Cette pierre qui a 48 cent. de hau-

teur sur 85 cent. de largeur, est tendre ; elle a beaucoup souffert du temps, l'inscription est fort endommagée.

Quand les bâtiments du Mont-de-Piété furent cédés à la ville, en 1857, j'obtins un médaillon en pierre bleue très-épaisse et très-lourde ; ce médaillon, qui était fixé dans un mur, représentait le portrait du célèbre architecte *Wenceslas Cobergher*, qui brillait à la cour des archiduc Albert et archiduchesse Isabelle, et qui, au commencement du XVIIe siècle, fut celui qui contribua le plus à la fondation des Monts-de-Piété et particulièrement à celui de Douai.

En 1852, Madame Leconte, autrefois chaisière à St.-Pierre, me donna l'énorme pierre bleue qui était placée au-dessus d'une maison qu'elle fit démolir rue du Clocher St.-Pierre, N° 36 ; elle *rappelle l'ancien hôpital Lemiquet*, fondé en 1641 ; elle a en hauteur 70 cent. et en largeur 1 mètre 12 cent. On voit aussi dans la salle des archives le portrait de Jean Lemiquet, peint sur bois, en 1626.

Un marbre blanc de 85 cent. de hauteur sur 92 cent. de largeur est l'épitaphe de M. De St.-Jean, bienfaiteur de l'hôpital du Petit St.-Jacques. La gravure est de 1701.

Les hospices possèdent également deux coins en fer gravés à creux, sur l'un desquels on lit : *Du Saint-Esprit*, sur l'autre *de Carnin ;* ils servaient à faire des jetons en plomb qui se donnaient aux personnes qui avaient droit de prendre part, en l'église St.-Pierre, aux distributions de pains prescrites par ces deux fondations ; plus un jeton ou méreau de l'ancienne fondation De Wattines. Sur l'une des faces on lit : *fondation De Wattines*, sur l'autre, *misericordia*.

Viennent ensuite : 1.° un modèle de fourneau économique, 2.° un modèle des bâtiments qui ont été reconstruits à l'Hôtel-Dieu après l'incendie du mois d'août 1857 ; 3.° des fragments d'empreintes prises au moment de la dernière restauration du fronton Bra ; 4.° un tableau qui n'a pas de mérite, selon moi, comme peinture, mais qui fait connaître comment étaient vêtues les anciennes religieuses, dites les Annonciades ; au bas de ce tableau on

lit : « Beate Jenne, fille de Louis XI, sœur de Charles VII, femme de Louis XII, roi de France, fondatrice de l'ordre de la B. V. Marie, dicte des Annonciades en l'an 1501, laquelle décéda l'an 1504, eagée de 40 ans, reine de France. » La reine, une couronne sur la tête, est revêtue du costume adopté pour les sœurs Annonciades; elle tient de la main gauche un christ, et présente la main droite à l'Enfant-Jésus porté par la Ste.-Vierge qui lui place un anneau au doigt et lui offre un chapelet.

Enfin, après une image de St.-Vincent de Paul, les hospices possèdent les portraits de M. De Pollinchove, Premier Président au parlement qui, en 1756, posa la première pierre de l'hospice général; M. l'abbé Ganil, décédé aumônier de l'hospice général, le 26 septembre 1842, à l'âge de 91 ans, et ceux de MM. Martin du Nord et Leboucq de Ternas, anciens administrateurs des hospices, de plus une belle urne qui servait aux scrutins pour le choix, entre les membres du Conseil de charité, institué par une ordonnance du roi, du 31 octobre 1821, de cinq d'entr'eux pour administrer les établissements de bienfaisance.

Douai, 16 février 1863.

Le Secrétaire des Hospices,

BRASSART,

Membre correspondant de la Commission historique du département du Nord.

SOUVENIRS HISTORIQUES

APPLICABLES AUX NOUVELLES RUES DE LILLE,

Par M. le Comte DE MELUN,

Membre résidant de la Commission historique.

Par suite d'un travail relatif aux dénominations applicables aux nouvelles voies de Lille agrandie, j'ai dû rechercher dans ses annales non-seulement les noms des personnes qui à travers les siècles se sont acquis des droits à la reconnaissance publique, mais encore les choses et les institutions qui ont exercé quelque influence sur les destinées de l'ancienne ville. Cette nomenclature est ainsi devenue comme le résumé de notre histoire locale, et à ce titre j'ai pensé qu'elle ne serait pas sans intérêt pour la Commission historique, et j'ai pris la confiance de vous la soumettre.

Notre attention, d'abord, se porte sur les différentes nationalités auxquelles nous avons successivement appartenu et qui toutes, il faut le reconnaître, ont contribué à la splendeur de la cité. Après avoir adopté les places de *Flandre*, de *Bourgogne*, d'*Espagne* et de *France*, nous aborderons la série des personnages illustres que Lille a possédés, depuis l'époque reculée où son histoire se confond avec la légende, jusqu'à nos jours. Dans cet espace de temps qui comprend plus de dix siècles, nous rencontrons *Lydéric*, le héros de nos premières traditions, le premier forestier de Flandre, *Baudoin* qui, en 1030, entoura de murailles le berceau de la grande cité, et dont le nom souvent répété dans nos annales s'est appliqué à plus d'un héros; la reine *Mathilde*, sa sœur, femme de Guillaume le Conquérant, cette princesse qui se prit d'une violente passion pour son futur époux, pendant que furieux du mépris qu'elle avait d'abord témoigné pour cette alliance, le féroce fiancé avait l'audace de la

maltraiter jusques dans le palais de ses pères ; *Gérard du Buc*, qui, sans être prince, fut le protecteur de la ville contre l'oppression de la comtesse *Richilde*, de cette *tyranne*, comme l'appelaient nos historiens, dont nous ne conserverons pas sur nos murs le nom détesté, car elle fut l'ennemie des libertés publiques si chères aux Flamands et faisait décapiter les députés des villes chargés de lui présenter leurs justes plaintes. Elle voulut, en épousant un anglais, le faire monter sur le trône de Flandre, mais déjà nous avions peu de penchant pour nos voisins les insulaires et malgré l'appui de la France, vaincue à la bataille de Cassel, où son mari fut tué, elle alla mourir dans un cloître. Nous aimons mieux parler de *Charles-le-Bon* qui nourrit, pendant la disette, des villes entières et fut assassiné dans une église, où suivant sa louable coutume il distribuait aux pauvres d'abondantes aumônes, et de *Thierry d'Alsace*, dont le règne de quarante années laissa respirer le pays, fatigué des longues guerres suscitées par l'ambition des successeurs de Charles.

Nous arrivons au règne de la grande comtesse.

Quoique ce titre soit inscrit sur l'une de nos rues, en mémoire de celle qui transforma son palais en un hôpital, le seul monument de ces temps reculés qui reste encore debout, nous croyons que le nom de la *Comtesse Jeanne* doit être appliqué à une place ou à un boulevard. On ne saurait trop populariser cette grande figure aussi célèbre par ses vertus que par ses malheurs, dont le souvenir retrace à la fois la reconstruction de la ville incendiée par Philippe-Auguste, la fondation de nos institutions charitables et la consécration des libertés communales qui durèrent jusqu'à la révolution française.

La *Comtesse Marguerite*, sa sœur, qui marcha sur ses traces, et *Guy de Dampierre*, qui étendit le pouvoir du magistrat et lutta avec énergie contre Philippe-le-Bel, le ravageur de nos provinces, ne sauraient être oubliés.

A cette époque, où *les croisades et les tournois* furent en honneur, appartient le chevalier *Roux de Fauquemont*, aussi remarquable par sa force que par son courage, qui, en défendant la ville contre

le roi de France, reproduisit les exploits des héros fabuleux chantés dans les ballades.

La période parcourue nous offre les titres des diverses fonctions qui s'exerçaient à Lille.

Le forestier, premier chef de peuplades encore à demi-sauvages, vassal de la France sous les rois mérovingiens. *Le châtelain*, qui lui succède et siége au château du Buc, berceau de Lille, d'où il exerce une juridiction spéciale au nom du souverain. *Le magistrat*, dont la fondation remonte à l'origine de la ville. Il reçut en 1235 de la comtesse Jeanne sa véritable charte, appelée *la loy de Lille*, qui fut en vigueur pendant huit siècles. *Le rewart*, *le mayeur*, *les échevins*, qui composaient alors la municipalité avec les *prud'hommes*, les *apaiseurs*, chargés des fonctions conciliantes de nos juges-de-paix, et les *gard'orphènes*, qui veillaient aux intérêts des orphelins et des mineurs.

Il est bon de conserver les traces d'une administration qui pendant si longtemps a fait la force et l'honneur de la cité.

Nous ne saurions négliger *la Salle*, siége de la cour féodale de Flandre, les tribunaux de l'*intendance et du bailliage* et particulièrement *les Etats de Lille* où figuraient, à côté du magistrat, les représentants des *quatre seigneurs haut-justiciers*, de *Phalempin*, *Comines*, *Cysoing* et *Wavrin*, et les députés de Douai et d'Orchies. Nous rappellerons également *les quatre serments*, c'est-à-dire les compagnies *d'archers*, *d'arbalétriers*, *de canonniers* et *de gardes de la ville*, qui rendirent de grands services dans des moments difficiles.

Sous les ducs de Bourgogne, si favorables à la prospérité du pays, nous indiquerons *Jean-sans-Peur*, peu apprécié en France, mais très-aimé des Lillois, et *Philippe-le-Bon* qui, par sa magnificence, enrichit nos pères, et nous rappelle les glorieux et splendides souvenirs de la *Toison-d'Or*, de la *fête du Faisan* et des *rois de l'Epinette*.

Avec la domination espagnole, nous retrouvons *Charles-Quint*, qui n'oublia jamais son origine flamande. A côté des titres les plus

pompeux, il eut le mérite moins brillant mais plus solide de créer à Lille et à Bruges les premiers bureaux de bienfaisance.

Nous ne parlerons de son successeur que pour citer *Courtewille*, ancien magistrat de la cité, puis chancelier du roi, qui eut le rare courage de conseiller à Philippe II la clémence et au duc d'Albe la ustice.

Nous n'omettons *Jeanne Maillotte* que parce qu'il existe déjà, à la Madeleine-lez-Lille, au lieu témoin de la déroute des Hurlus, une rue qui porte son nom.

A côté de l'*archiduc Albert* et d'*Isabelle*, qui réparèrent tant de désastres, après *Louis-le-Grand* qui, par son affection particulière pour les Lillois autant que par l'éclat de son règne, doit nommer une de nos places, il faut que *Vauban* obtienne un poste d'honneur près de la citadelle, son chef-d'œuvre; *Turenne*, *Condé*, qui séjourna à Lille, *Luxembourg*, qui se signala pendant le fameux siége de 1708, les maréchaux de *Belle-Isle*, d'*Humières* et de *Soubise*, gouverneurs de la ville, trouvent place dans cette nomenclature. Nous regrettons que la rue du célèbre *Boufflers* ait aujourd'hui si peu d'importance.

Au nombre de ces illustrations, nous inscrirons un nom peu connu, celui de *Madeleine Caulier*, cette fille du peuple qui, pendant le siége de 1708, traversa, déguisée en homme, toutes les lignes de Marlborough et du prince Eugène pour mettre le maréchal de Boufflers en communication avec l'armée de Vendôme, n'accepta pour récompense que l'honneur de servir son pays et fut tuée à la bataille de Denain.

Les traités de *Nimègue* et d'*Utrecht*, qui nous réunirent à la grande nation, la bataille de *Denain* qui nous sauva du joug étranger et celle de *Fontenoy* dont les blessés furent soignés dans nos hôpitaux font aussi partie de notre histoire, dont il nous serait facile de multiplier les glorieuses inscriptions depuis le bombardement de 92 jusqu'à nos victoires récentes, que le trop court passage d'un illustre maréchal a rendues plus populaires à Lille, si déjà les communes annexées n'avaient eu la bonne fortune, dans leur mo-

derne développement, de rendre hommage aux gloires contemporaines.

A travers tant d'hommes et de choses déjà immortalisés, nous mentionnons encore deux noms de femmes qui, dans des conditions différentes, ont montré ce que le patriotisme peut inspirer de courage, même au sexe le plus faible : *Virginie Ghesquière*, sergent de voltigeurs et décorée de la Légion-d'Honneur en 1808, et les demoiselles *Fernig* qui se distinguèrent dans les guerres de la Révolution et réalisèrent sur les champs de batailles, suivant l'expression de M. de Lamartine, le merveilleux et l'héroïsme que l'imagination du Tasse prêtait à Clorinde.

Nous terminerons dignement cette liste par les noms d'*André* et de *Vanhœnacker*, l'un qui, en 92, répondit si noblement aux sommations du général autrichien, l'autre qui, le premier, exerça les fonctions de maire dans la nouvelle administration installée en 1790, et par celui du brave *Ovigneur*, dont le dévouement et le courage ont donné un nouvel éclat à nos canonniers.

Après avoir ainsi exploré ce qui se rapporte au gouvernement, à la guerre et à l'administration, nous trouvons une mine non moins féconde en recherchant les noms rendus célèbres dans les lettres, les sciences, les arts et l'industrie, ce sont :

Alain de Lille, dit le docteur universel ; *Jacques Gelée*, auteur du roman du *Renard*, qui fit les délices de nos pères ; *Oudegherst*, annaliste de Flandre ; *Venderhaer*, *Vincart*, *Buzelin*, *Méyer* et *Thiroux*, qui écrivirent avec succès l'histoire de la province ; *Froissart* et *Philippe de Comines*, assez célèbres pour être reçus dans nos murs sans être nés à Lille ; *De Vendeville*, évêque de Tournai et fondateur du collége de Lille et de l'Université de Douai, qui obtint une grande réputation de science et de sainteté dans les missions difficiles qu'il eut à remplir pendant les troubles de Flandre ; *Gosselin*, géographe ; *Delobel*, fameux théologien du concile de Trente ; *Patou*, habile commentateur de la coutume de Lille. Dans les temps plus modernes nous signalerons *Denis Godefroy*, le savant garde de nos archives sous Louis XIV ; *Vail-*

lant, peintre, qui, le premier grava à la manière noire ; *Arnould de Wuez* et *Watteau*, dont notre musée et nos établissements publics ont conservé des tableaux remarquables ; *Roland*, le restaurateur de la statuaire ; *Lestiboudois*, botaniste du siècle dernier ; *Philippe de Girard*, l'inventeur des métiers à filer le lin.

Nous n'aurons garde d'oublier le chevalier *Wicar*, dont la donation a jeté sur notre ville un si grand éclat, mais qui déjà est inscrit dans un de nos quartiers malheureusement trop étranger aux beaux-arts, et *Ropra*, dont le nom placé près des archives retrace le courage avec lequel, en 1793, il défendit ce précieux dépôt. Je regrette que l'étendue de sa réponse au ministre qui lui ordonnait de substituer la déclaration des droits de l'homme *à ces vieilles et inutiles paperasses*, ce sont les expressions ministérielles, ne me permette pas de la reproduire en entier, je citerai seulement la dernière phrase :

« Assurément, citoyen ministre, c'est une belle invention que la substitution *de la déclaration des droits* aux chartes, aux titres et aux livres. Vous faites de cette déclaration la science universelle, et je ne sais comment les pauvres hommes pourront reconnaître une découverte aussi importante. »

Un pareil langage dans la bouche d'un simple commis montrait une énergie peu commune, qui aurait pu lui coûter cher, car la République, malgré sa devise, n'aimait guère plus l'opposition que la fière comtesse dont nous parlions tout à l'heure. Le ministre recula cependant devant cette vigoureuse défense. On se contenta de sacrifier sur l'autel de la patrie une masse de parchemins qui furent vendus à l'encan moyennant 80,000 francs, sans doute en assignats, et d'envoyer à l'arsenal, pour le service militaire, 300 voitures de papier. Le reste constitue encore une des collections les plus importantes de la France et peut-être de l'Europe.

Les saints qui ont fondé la religion dans le pays ou ont exercé sur l'esprit des populations une salutaire influence, doivent figurer parmi les célébrités lilloises et nous rappeler les bienfaits de la civi-

lisation chrétienne qu'ils ont apportée ou développée au milieu de nous.

A côté du nom de *Saint Pierre*, écrit déjà, non loin de la célèbre collégiale si malheureusement détruite et qui sort aujourd'hui de ses ruines, nous nous souviendrons qu'*Eleuthère*, *Chrysole*, *Eubert* et *Piat* ont été les apôtres de nos contrées, que *Saint-Thomas de Cantorbéry*, *saint Bernard* et *saint Louis* ont laissé à Lille de pieux souvenirs, que *sainte Barbe et saint Sébastien* veulent être honorés dans une ville illustrée par ses canonniers, et que *Vincent de Paul*, le saint le plus populaire de la France, doit être accueilli au sein d'une cité aussi charitable ; il nous semble que *Notre-Dame de la Treille*, patronne de Lille depuis tant de siècles, a des droits incontestables à nommer une de nos grandes places. Sans être vénéré comme saint, *Fénelon*, quoique étranger à nos murs, a trop illustré par son génie comme par ses vertus le diocèse auquel nous appartenons pour ne pas avoir déjà reçu parmi nous une hospitalité glorieuse.

Nous finirons par les noms des citoyens généreux qui, jusqu'à nos jours, ont continué sans interruption les traditions chrétiennes de la bonne *Comtesse*, et ont enrichi Lille d'établissements que toutes les villes nous envient.

Roger, châtelain de Lille, fonde, en 1225, l'hôpital *Saint-Jacques; Gantois* est doté, 1462, par *Delcambre*, dont la libéralité nourrissait, quelques années plus tard, l'armée de Charles-le-Téméraire. Au XVIe siècle, *Marguerite de Montmonrency*, *Hubert Deliot*, et *Mme d'Ysenghien*, veuve du gouverneur de Lille, établissent des hospices et des écoles. Les enfants de *Lagrange*, origine des Bleuets, sont soutenus par des loteries déjà inventées pour venir en aide aux malheureux.

Le siècle suivant voit *Boileux*, dit *Bapaume*, ouvrir à ses frais des classes publiques. *Jacques Landas*, *Jeanne Lemesre* et *Louis Decroix* font des donations considérables aux hospices déjà existants, tandis que *Levasseur*, mayeur de Lille, *Heddebaut*, bourgeois, et le seigneur de *Wionval*, en fondent de nouveaux, et

qu'une simple servante, *Martine Degrave*, ouvre un refuge sous l'invocation de Notre-Dame. Il existait alors une noble émulation entre toutes les classes de la société.

Stappaerts donnait sa maison à l'établissement qui reçoit encore aujourd'hui des orphelines. Pourquoi faut-il que la véritable fondatrice, *Antoinette Bourignon*, ne se soit pas contentée de nous transmettre ce généreux témoignage de sa charité? Trop ambitieuse, elle voulut pendant sa vie se mêler de politique et de rêveries religieuses, et elle a laissé, après sa mort, 22 gros volumes d'ouvrages mystiques et une secte d'illuminés qui suivirent ses erreurs. Les uns et les autres ont passé avec elle, et l'institution hospitalière reste seule debout, mais sans porter son nom.

Marguerite Duhot, en 1624, commençait les *Vieux-Hommes*. *Delaury*, au XVIIe siècle, élevait de ses propres deniers, malheureusement insuffisants, l'église de la Magdeleine. Les noms de *Grimarest*, *de Saint-Julien*, *des Marthes* s'appliquaient à des fondations qui, réunies à celles qui ont survécu, continuent, sous une autre forme, les bienfaits de leur institution.

Nous connaissons tous la rue *Masurel* : félicitons-nous de voir le prêt gratuit, l'œuvre de cet homme de bien, malgré les pertes subies pendant nos troubles révolutionnaires, offrir de nouveau à nos populations un service qui, ailleurs, est si chèrement payé.

De notre temps, nous pouvons citer *Barthélemy Delespaul*, *de Muyssart*, et *Vanackère*, si généreux envers les pauvres, les vieillards et les petits enfants, et, dans un autre ordre d'idées, *Moillet*, qui a doté notre ville d'un musée remarquable.

Tels sont les noms que les annales de Lille ont présentés à nos recherches. D'autres pourront sans doute y être ajoutés, et compléter, avec les souvenirs déjà conservés dans l'ancienne ville et ses annexes, notre histoire à ses divers points de vue.

Vous comprendrez qu'il n'ait pas été question ici des personnes vivantes. A l'égard des services mêmes les plus évidents, la justice de la postérité paraît seule impartiale

Plusieurs des noms proposés n'ont pas, comme je le disais en commençant, une grande illustration, mais ils se rattachent tous à des événements ou à des institutions qu'il est utile de ne pas laisser en oubli. Le peuple de notre temps aime à s'instruire. Lorsqu'il lira ces noms pour la première fois, si on lui raconte à ce sujet quelque anecdote glorieuse ou touchante qui lui donnera plus de respect pour les hommes et les choses du passé, il faudra se féliciter de ce nouveau mode d'éducation, car les excès de ce genre ne sont pas le danger du moment, et nous avons plus besoin de calmer les ardeurs qui emportent vers un avenir incertain, que de suspendre les regrets des temps écoulés qui ne reviendront plus, mais dont il faut conserver les beaux exemples et les nobles traditions.

Janvier 1863.

NOTICE NECROLOGIQUE

SUR M. A. DE CONTENCIN,

L'un des Fondateurs et ancien Président de la Commission historique,

Par M. le docteur LE GLAY.

La Commission historique du Nord a plus d'un motif pour honorer la mémoire de M. de Contencin. Elle aime à se souvenir de lui comme de son fondateur principal et comme ayant pris une part active et utile à l'administration du pays.

Payons-lui donc ici notre hommage à ce double titre ; et pour cela nous n'aurons qu'à redire simplement les actes de sa vie publique.

Né en 1802 à St.-Nicolas (Meurthe), près de Nancy, Alphonse de Contencin se trouva porté de bonne heure et sans effort dans la carrière administrative. Dès l'an 1826, M. de Villeneuve-Bargemont, préfet de la Loire-Inférieure, l'appela près de lui et l'associa à ses travaux en qualité de secrétaire particulier. C'était débuter sous d'heureux auspices et sous un chef dont le département du Nord sut plus tard aussi apprécier le haut mérite.

Tour à tour, chef de cabinet à la préfecture de la Seine et secrétaire-général de la Gironde, il devint par ordonnance du 20 novembre 1838 secrétaire-général du Nord. Il occupa ce poste jusqu'en mai 1845, époque où il fut promu à la sous-préfecture de Cambrai.

Arrêtons-nous ici pour suivre M. de Contencin d'abord à Lille. Digne coopérateur de MM. Méchin et de St-Aignan, il se montra toujours habile à concilier les devoirs de ses fonctions avec les

ménagements qu'exigeaient ces temps si difficiles pour les délégués du pouvoir.

Ce fut surtout, grâces à lui et aux bienveillantes dispositions de M. le comte de St.-Aignan, alors préfet, que la Commission historique du Nord fut instituée par arrêté du 4 novembre 1839. Il était naturel que l'honorable prómoteur de cette institution studieuse, de cette société conservatrice des souvenirs du pays, en fût le président. Et d'ailleurs il avait par ses connaissances spéciales en histoire et en archéologie et par son goût éclairé des arts, des droits tout acquis à cette distinction. Il suffirait pour le prouver de rappeler le lumineux rapport qu'il adressa au préfet en juillet 1840 et qu'on peut lire en tête du premier volume des *Bulletins de la Commission*. Mais on doit à M. de Contencin des productions non moins érudites et entr'autres : *Notice sur le beffroi de Bergues. — Description de l'église St.-Maurice à Lille. — Notice sur l'église de Wasquehal. — Notice sur l'ancienne porte St.-Pierre de Lille. — Notice sur l'ancienne église de Gondecourt et quelques mots sur celle d'Houplin. — Note sur une Danse des Morts, gravée sur une cloche de l'église de Chéreng. — Notice historique et archéologique sur Lambersart, son fief et son église.*

Tels sont les travaux qu'a reproduits le Bulletin de la Commission.

Lors du congrès tenu à Lille en 1845 par la Société Française pour la conservation des monuments historiques, M. de Contencin prononça un discours très-remarquable où il mit en relief tout ce que le pays offre d'intéressant au point de vue archéologique.

La société des Sciences de Lille, qui se l'était associé dès l'an 1839, lui conféra la présidence pour l'année 1844. Le discours, qu'en cette qualité il prononça dans la séance publique du 28 juillet, fut fort goûté et applaudi par le public et par ses collègues. Cette allocution se termine par des paroles pleines de sagesse adressées au laboureur pour l'inviter à ne point échanger la vie honnête et sure des champs contre la vie chanceuse et troublée des villes.

Du secrétariat-général du Nord, M. de Contencin passa, en 1845, à la sous-préfecture de Cambrai où il trouva les mêmes sympathies et le même respect. La société académique de cette ville ne manqua pas non plus de réclamer sa coopération si intelligente. Elle le nomma son président pour 1847. Les mémoires de cette compagnie ont été enrichis plusieurs fois du produit de ses recherches. Signalons surtout l'œuvre ayant pour titre : *Quelques observations sur l'architecture greco-romaine*, à l'occasion d'une dissertation sur les arcs de triomphe du midi de la France et principalement sur l'arc d'Orange (1848), page 91.

De Cambrai, M. de Contencin fut appelé en 1847, à la préfecture du Cantal. C'est là que le surprit la révolution en 1848. Si les bornes de cette notice nous le permettaient, nous citerions volontiers ici les adieux qu'il adressa à ses administrés, sous la date du 14 mars 1848. Voici du moins les derniers mots de cette circulaire : « Quant à moi, nulle amertume contre le nouvel ordre de choses n'accompagne les regrets vifs et sincères que je viens de vous exprimer. Que mon pays soit heureux ; que le Cantal en particulier, voie se réaliser promptement tous les vœux que je forme pour sa prospérité, et je bénirai ma mauvaise fortune. »

Quand l'ordre commença à se rétablir, on comprit que les services d'un homme aussi distingué et aussi conciliant étaient bons à réclamer. En 1849, on le nomma préfet de l'Yonne. Il y avait beaucoup à faire pour réorganiser les divers services dans cette contrée alors très-émue. M. de Contencin fut en tout et partout à la hauteur de sa mission. Il sut rétablir le calme et la confiance là où régnaient le trouble et la confusion. A Auxerre, comme à Aurillac, comme à Cambrai, comme à Lille, il laissa les meilleurs souvenirs.

En 1850, il fut nommé directeur-général de l'administration des cultes et c'est dans cette haute position unie à celle de conseiller d'Etat qu'il acheva, au commencement de juillet 1862, sa noble mais trop courte carrière. Officier de la Légion-d'Honneur depuis le 30 avril

1846, il était commandeur de St.-Grégoire-le-Grand depuis décembre 1853.

N'oublions pas de dire que M. de Contencin s'associa, par un concours actif et éclairé, à l'œuvre dite de *N.-D. de la Treille et de St.-Pierre*, pour l'édification d'une église monumentale, à Lille. Président du jury institué à cette occasion afin de juger les projets, il remplit dignement cette charge délicate.

Décembre 1862.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 8 Janvier 1863.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER, vice-président. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre 1862 est lu et adopté.

M. le Président fait part de la mort de M. Fretin, membre correspondant à Quesnoy-sur-Deûle. La Commission exprime les regrets que lui cause la mort d'un collègue honoré dont elle avait été à même d'apprécier le zèle consciencieux.

OUVRAGES OFFERTS,

de la part des Sociétés :

Archives de l'Agriculture du Nord de la France. — Volumes des années 1855, 56, 58, 60; divers numéros complétant les collections.

Mémoires de la Société Impériale, Sciences et Arts de Douai.— Années 1845-46. Tome V. 1858-59. 1re et 2me parties. Tome VI. 1859-61.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. — Divers numéros pour compléter la collection.

Mémoires de ladite Société. — Documents inédits concernant la province. — 1 v. in-quarto. 1855.

Société d'Archéologie de l'arrondissement d'Avesnes. — Divers fascicules, page 1 à 156, page 253 à 308.

De la part des Auteurs :

Annales dunkerquoises. 1° *Naufrage de l'Elisabeth et le capitaine Malo.* — 2° *Le vice-amiral Bart*, par M. Raymon de Bertrand. — 1862.

Notice historique sur Antoine Alexis Perier de Salvert, chef d'escadron, natif de Dunkerque, par le même.

(Extrait du 8e volume des Mémoires de la Société dunkerquoise.)

CORRESPONDANCE.

Accusés de réception du Secrétaire perpétuel de l'Académie française et de M. le Ministre de l'Instruction publique, des 5e et 6e volumes du *Bulletin*.

TRAVAUX DES MEMBRES.

M. Ed. VAN HENDE donne lecture d'une note sur la découverte de nouveaux jetons, provenant de la Chambre des comptes de Lille. — Cette communication qui fait suite à la première note lue par le même membre, sur le même objet, dans la séance précédente et dont la publication a été votée, sera également livrée à l'impression.

M. LE COMTE DE MELUN donne communication d'un mémoire sur la dénomination des rues de Lille. Ce travail, qui présente un résumé succinct et intéressant de l'histoire de la cité, depuis son origine jusqu'à nos jours, en même temps qu'il relève les noms de tous ceux qui, à un titre quelconque l'ont illustrée, figurera aussi dans le bulletin. [1]

Communication de M. BRASSART, correspondant à Douai, rela-

1 Voir page 108.

tive à l'inventaire des objets qui se trouvent dans la salle des hospices de cette ville. La Commission, appréciant le mérite de cette communication, en vote l'impression. [1]

M. Jules Le Glay présente un travail de M. Favier de Cantin, sur quelques fragments de poésie romane, extraits d'un manuscrit, petit in-4°, écriture du xve siècle, sous forme de livre d'heures. Malgré l'intérêt que présente ce travail, la Commission se voit forcée d'en ajourner l'impression jusqu'au moment où elle aura terminé la statistique archéologique, toutes ses ressources devant servir à mener à bonne fin, le plus promptement possible, l'œuvre importante qu'elle a entreprise.

COMMUNICATIONS.

M. le Président fait savoir qu'il a écrit à divers membres correspondants, pour les prier de se charger du travail de la statistique archéologique des arrondissements restant à faire.

M. Bruyelle, de Cambrai, a répondu qu'il entreprendra la rédaction de la statistique de cet arrondissement.

M. Ch. Vincent informe la Commission qu'après avoir terminé le classement de la bibliothèque, il a écrit à toutes les sociétés correspondantes pour réclamer les volumes manquants et combler ainsi des lacunes regrettables dans les collections. Il a cru devoir aussi étendre les échanges et des publications nouvelles et intéressantes sont venues s'ajouter à celles que la Commission possède déjà. La Commission remercie son secrétaire-archiviste des soins qu'il a pris à cet égard et exprime le désir qu'il veuille bien les continuer.

Etaient présents : MM. de Coussemaker, Gentil-Descamps, de Smyttere, Ed. Van Hende, Jules Le Glay, de la Phalecque, le comte de Melun, Bergerot, membre correspondant et Ch. Vincent.

1 Voir page 104.

Séance du 5 février 1863.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER, Vice-Président. — Secretaire, M. CHON.

Le procès-verbal de la séance du 8 janvier 1863, est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des Sociétés.

Bulletin du Comité Flamand, tome II, N° 17, septembre et octobre 1862.

Mémoires de l'Académie Impériale de Metz, année 1861-62, 2e série, Xe année.

Bulletin médical du Nord de la France, publié par la Société centrale des médecins du département du Nord, 4 volumes de 1846 à 1861 inclus.

De la part des auteurs.

Considérations sur les aliénés, la nécessité de leur isolement, leur traitement, et sur la conduite à tenir envers eux, par M. de Smyttere, médecin en chef de l'asile des aliénés de Lille.

Brève déclaration des intérêts particuliers de Messire Jacques Van de Walle, réimprimée à 27 exemplaires (Dunkerque 1862), par M. Bonvarlet fils.

CORRESPONDANCE.

Lettre par laquelle M. Brassart, membre correspondant, fait savoir, en réponse à la demande qui lui a été adressée, qu'il se

chargera du travail statistique et archéologique de l'arrondissement de Douai.

Lettre de M. Michaux aîné, correspondant à Avesnes, s'excusant de ne pouvoir entreprendre le même travail pour cet arrondissement.

M. le baron de Girardot, Secrétaire-Général de la Préfecture de la Loire-Inférieure, à Nantes, membre correspondant, propose à la Commission de lui communiquer divers imprimés, manuscrits concernant un traité entre le roi et l'évêque de Liége, une correspondance diplomatique relative aux délimitations d'entre les états du roi et ceux de la reine de Hongrie, 1772, diverses lettres au duc d'Aiguillon.

M. de Girardot sera informé que la Commission accepte son offre avec empressement.

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, en date du 17 janvier 1863, relative à la collection anthropologique du muséum d'histoire naturelle.

Liste des sociétés savantes des départements publiées par le Ministère (1862).

TRAVAUX DES MEMBRES.

M. de Smyttere lit ce qu'il a rédigé sur la statistique archéologique du canton de Casssel.

Étaient présents : MM. de Coussemaker, de Smyttere, de Melun, Ed. Van Hende, l'abbé Carnel, Chon, Ch. Vincent.

Séance du 5 mars 1863.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER, Vice-Président. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 15 février 863 est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des Sociétés.

Bulletin de la Société des Sciences, Belles-lettres et Arts du département du Var, séant à Toulon, 1860-61.

Compte-rendu de la séance de la même Société, du 16 juin 1862.

Revue agricole, scientifique, littéraire et artistique, publiée par la Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de l'arrondissement de Valenciennes, 15e année, tome XVIe, N° 1, janvier 1863.

Archives de l'agriculture du nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille, N° 12, décembre 1862.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 3e et 4e tome de 1862, N° 41.

Bulletin médical du nord de la France, publié par la Société centrale de médecine du département du Nord, 1862.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1862, Nos 2, 3 et 4.

Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, tome 6, 1re livraison, 1862.

Bulletin du Comité Flamand de France, tome III, N° 3, février 1863.

De la part des auteurs.

Souvenirs de la Flandre Wallonne. — Recherches historiques et choix de documents relatifs à Douai et à la province, publiés par une réunion d'amateurs et d'archéologues. — 2 volumes.

Deuxième mémoire sur l'importance, pour l'histoire intime des communes de France, des actes notariés antérieurs à 1790 *et*

sur la nécessité et les moyens d'assurer leur conservation et leur publicité, par M. Gustave Saint-Joanny, avocat, archiviste, bibliothécaire honoraire de la ville de Tours.

CORRESPONDANCE.

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, en date du 16 février 1863, relative à la distribution solennelle des prix accordés aux sociétés savantes, à la suite des concours de 1861 et 1862, qui aura lieu à Paris, dans la grande salle de la Sorbonne, le samedi 11 avril prochain.

Lettre par laquelle M. Preux, au nom du Comité de la rédaction de la Flandre Wallonne, à Douai, offre les deux premiers volumes des publications de cette Société, mentionnés ci-dessus. Ces volumes sont remis à M. Ed. Van Hende pour examen et rapport.

Lettre d'envoi de M. le baron de Girardot, correspondant à Nantes, des documents dont il a été question dans la précédente séance.

M. de la Phalecque est prié de vouloir bien examiner ces documents et de signaler à la Commission ce qu'ils peuvent présenter d'intéressant au point de vue de l'histoire locale.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

M. l'abbé Carnel, dépose son travail sur la statistique archéologique du canton de Bailleul.

M. de Smyttere dépose également la statistique du canton de Cassel dont il a donné communication dans la dernière séance.

M. de Coussemaker, dépose sur le bureau la statistique des autres cantons de l'arrondissement d'Hazebrouck et donne lecture de l'introduction.

Le travail de cet arrondissement, qui se trouve ainsi complété, sera livré immédiatement à l'imprimerie.

M. Cabaret, membre correspondant, à Avesnes, qui assiste à la séance, entretient la Commission des difficultés rencontrées pour la rédaction de la statistique de cet arrondissement. Il est prié de renouveler ses instances auprès de ceux de ses collègues de la Société archéologique d'Avesnes qui sont à même de mener à bonne fin le travail dont s'agit, déjà commencé par la Commission ; une demande officielle lui sera adressée à ce sujet en sa qualité de président de la Société archéologique d'Avesnes.

A ce sujet M. Ch. Vincent rappelle que, dans la séance du 18 juillet 1861, la Commission historique a adopté en principe une proposition ayant pour objet d'organiser des comités d'arrondissements composés des membres correspondants de la Société, et demande qu'il soit donné suite à ce projet, qui paraît susceptible de produire d'utiles résultats.

Cette question sera mise à l'ordre du jour de l'une des plus prochaines séances.

M. Cabaret informe la Commission d'une découverte de bijoux anciens faite récemment à Ferrière-la-grande. Ces bijoux acquis par la Sociéte archéologique d'Avesnes feront l'objet d'une notice qui sera insérée dans les publications de cette compagnie.

M. de Smyttère fait, au sujet d'un tableau conservé à la mairie d'Armentières et représentant le siége de cette ville en 1647, la communication suivante :

« Armentières ayant été pris au commencement de septembre 1645 par les français, sous le commandement du duc d'Orléans et des maréchaux de Gassion et de Rantzau, l'archiduc d'Autriche, Léopold, vint assiéger cette ville le 17 mai 1647 ; elle fut forcée de se rendre le 30 du même mois de mai, jour de l'Ascension. Le maréchal de camp du roi, Duplessis-Bellièvre, était alors gouverneur d'Armentières.

» Le tableau semble appartenir à cette époque. Il a 1 m. 41 c. de largeur sur 0 m. 99 c. de hauteur. Sur le premier plan se voit le prince Léopold, armé et à cheval (son portrait est assez

ressemblant d'après les gravures du temps) ; les étendards déployés de sa milice, à l'orient de la ville, sont blancs avec une *croix de St-André en rouge* au centre, sans doute la croix de Bourgogne.

» Au deuxième plan est la ville, qui fut surtout fortifiée par Charles-Quint ; les français, avec leurs drapeaux fleurdelisés, sont sur les remparts ; on remarque au centre de la ville d'Armentières, vue à vol d'oiseau, le cours de la petite rivière appelée Layes, puis la Lys.

» Au troisième plan, de l'autre côté de la Lys (rive gauche), est un second groupe de soldats français, avec bannières.

» Notons aussi qu'autour de la partie surtout orientale et sud d'Armentières sont marqués les emplacements des *quartiers espagnols d'attaque;* il y en a dix, désignés par le nom de leurs commandants, qui étaient les suivants : L'archiduc Léopold ; — le duc d'Amalfi ; — le baron de Becq ; — le marquis de Caracène ; — le prince de Ligne ; — le lieutenant général Bournonville ; — le comte de Bucquoy ; — le marquis de Sfrondradto ; — le prince Darmstadt ; — le lieutenant général Lamboy, qui commandait le quartier d'artillerie. »

M. de la Phalecque demande à la Commission de vouloir bien donner à la bibliothèque communale de Lomme, dont il est maire, un exemplaire de ses publications. — Cette demande est accueillie.

Le Secrétaire-Archiviste met sous les yeux de la Commission le relevé des dépenses dont il a fait l'avance et dont quelques-unes remontent à plusieurs années. La Commission approuve et vote le remboursement de ces dépenses sur les fonds dont elle dispose.

Étaient présents : MM de Coussemaker, de Smyttere, de la Phalecque, l'abbé Carnel, Chon, Cabaret et Ch. Vincent.

Séance du 16 avril 1863.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire : M. Ch. VINCENT.

A l'ouverture de la séance, M. de Coussemaker rappelle la perte

si grande que la Commission historique a faite, le 14 mars dernier, de son vénérable Président, M. le docteur Le Glay.

Chacun a entendu les paroles qui ont été prononcées sur son cercueil, tant par M. Chon, président de la Société impériale des Sciences de Lille, que par le Vice-Président de la Commission. En raison des sentiments de profonde et douloureuse sympathie exprimés dans ces discours, la Commission décide que celui qui a été lu en son nom, sera inséré au bulletin comme un témoignage des regrets qu'elle ressent d'une manière si profonde [1].

Le procès-verbal de la séance du 5 mars est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des Sociétés :

Société littéraire et scientifique de Castres (Les procès-verbaux des séances). — 5e année, 1862.

Bulletin de l'Union des Arts. — Marseille. — (1er fascicule) tome Ier.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes; N° février 1863.

De la part des Auteurs :

Rapport sur des fouilles archéologiques faites à Cassel (Nord), et à Wissant (Pas-de-Calais), par M. L. Cousin.

Notice sur l'origine et la fondation des villages du nord de la France, par M. Tailliar, conseiller à la cour impériale de Douai.

Histoire des institutions communales et municipales de la ville de Roubaix. — Annales civiles, par Th. Leuridant.

Topographie historique, physique, statistique et médicale de la ville et des environs de Cassel, par M. le docteur De Smyttère.

[1] Voir le discours p. 162.

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique et des cultes :

Revue des Sociétés savantes des départements, 3e série, tome Ier, janvier et février 1863.

Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes tenues les 21, 22 et 23 novembre 1861 ; archéologie, histoire, philologie et sciences morales, 2 volumes.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le baron DE GIRARDOT, transmettant de nouveaux renseignements relatifs aux provinces de Flandre. Cette lettre a été remise à M. de la Phalecque, qui a été chargé de faire l'examen des documents antérieurement communiqués.

Lettre en date du 17 mars 1863, par laquelle M. le Maire de Lille accuse réception de la planche en cuivre du triptyque à la mémoire de Hugues Le Cocq, déposée par la Commission dans le musée archéologique de la ville.

TRAVAUX, COMMUNICATIONS.

M. Ed. VAN HENDE, chargé, dans la dernière séance, de l'examen des publications du Comité des *Souvenirs de la Flandre-Wallonne* à Douai, lit le rapport ci-après :

« Il ne saurait suffire, devant la Commission, de se renfermer dans une appréciation générale, au sujet d'un choix de documents historiques aussi importants, et relatifs à la province dont Lille était la capitale, au temps des Espagnols aussi bien que jusqu'à la révolution. En effet, la publication douaisienne est une œuvre sérieuse : elle est digne d'attirer l'attention de tous les hommes attachés à la

Flandre-Wallonne par la naissance ou par l'étude de tout ce qui rappelle son passé dans le domaine de l'histoire, de l'économie politique et administrative, des arts et de la morale.

» Une analyse succincte des diverses articles du premier volume en fera connaître la composition et permettra de se rendre compte comment les usages politiques, civils ou religieux des temps anciens, les événements curieux et caractéristiques de leur époque, les souvenirs d'anciennes seigneuries et de familles illustres, la bibliographie, la peinture et l'épigraphie, viennent tour à tour y prendre place et attirer l'attention par une agréable variété.

» La série s'ouvre par : *Les bannis de Douai et la franchise de la Saint-Pierre d'août.* On y trouve la liste des postes établis, dans Douai, à la Saint-Pierre et des personnes qui en avaient la garde, pour la protection de la ville et des citoyens contre les violences possibles des bannis autorisés à rentrer pendant les deux jours de la foire. « Le magistrat transformait en une sorte de garde nationale ou plutôt de constables spéciaux, les titulaires de ce qu'on appelait les offices de la ville et les *Eswards* (Egards) de certaines corporations. Armés et équipés, ils campaient sur les points stratégiques de la cité, et venaient ainsi en aide à l'impuissance où aurait pu se trouver le bailli de maintenir l'ordre, faute de garnison ou de force armée parmanente.

» Ce document, qui remonte au XVIe siècle, contient plusieurs indications intéressantes pour la topographie douaisienne.

» Le suivant est du XVIIIe siècle. Il rappelle, jour par jour, les cérémonies des pompes funèbres d'un premier président de chambre au Parlement de Flandre. Puis vient une notice sur un tableau du musée de Douai, représentant le *Jugement dernier*, et attribué à un des Bellegambe. Une élégante description où la patiente exactitude de l'archéologue s'unit à la poétique appréciation de l'artiste, fait connaître ce tableau, qui paraît provenir du séminaire d'Hennin. Elle est accompagnée d'une courte notice biographique sur les quatre peintres douaisiens du nom de Bellegambe, dont il sera encore question dans le second volume, à l'occasion du retable de

l'abbaye d'Anchin, si heureusement retrouvé par le docteur Escallier.

» L'article suivant traite d'un sujet relatif à la vie matérielle. Sous le titre de *Gastronomie archéologique*, il nous fait connaître les menus de trois repas donnés à Douai, au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, l'un en maigre et les deux autres en gras. La confrérie du Grand-Serment des Arbalétriers de Douai traite splendidement le Magistrat, et, plus tard, le Corps municipal se fait servir, aux frais de la ville, à l'occasion de démarches à un peu moins d'une lieue de Douai. Les noms des contractants, cuisiniers, confrères, échevins, trésorier, le nombre des plats et des bouteilles de vin, les accessoires, l'addition, rien n'y manque.

» Mais une bonne fortune pour les archéologues douaisiens, c'est la mise au jour de l'acte le plus ancien *que on treuve en le halle à Douay*, d'après une annotation qu'il porte en marge. C'est un *acte politique des échevins au XIIe siècle*, publié en latin et en roman.

» Après le traité de Péronne, conclu entre Bauduin IX et son suzerain Philippe-Auguste (1190), le échevins reconnurent la souveraineté du comte de Flandre; mais prévoyant le cas d'une rupture du traité, ils réservèrent des conditions spéciales en faveur de la princesse douairière Mathilde de Portugal, veuve de Philippe d'Alsace et alliée intime de Philippe-Auguste. Un autre titre, cité à la suite, prouve l'ancienneté et la puissance de l'institution échevinale à Douai. L'histoire de Lille, on le sait, constate également l'existence de l'échevinage avant le XIIIe siècle.

» M. le baron de la Fons Mélicocq a fourni au comité douaisien deux articles sur l'*histoire prouvée par les processions*. Le premier s'étend de 1395 à 1482, durée de la période bourguignonne en flandre; le second, de 1482 à 1519, c'est-à-dire jusqu'au couronnement de Charles-Quint. Ces documents sont extraits des registres aux comptes de la collégiale de St.-Amé, dans la forme ordinaire à M. de Mélicocq, c'est-à-dire chronologiquement et textuellement. Ils font connaître les circonstances qui ont occasionné ou accompagné certaines processions et peuvent être aussi utiles à l'histoire

particulière de Douai qu'à la précision de certains faits peu connus de l'histoire générale. Le Comité y a ajouté de nombreuses notes explicatives destinées à épargner des recherches aux lecteurs ou à aider leur mémoire.

» On se rappelle, à Lille comme à Douai, l'année 1744 où la Flandre, envahie par les Anglais et les Hollandais, était défendue par le maréchal de Saxe. Le marquis d'Avary, chargé de commander la place de Douai, s'adressa au Magistrat pour obtenir le détail exact des ressources que la ville offrirait pour sa défense. Ce sont les réponses du Magistrat aux différentes questions du marquis que nous trouvons sous le titre de *Statistique de Douai* en 1744. Les habitants, leur consommation hebdomadaire et l'état des vivres et des marchandises qui se trouvaient dans la ville, sont classés et détaillés en dix-neuf articles, signés du Magistrat. Ce document, comparé avec le recensement de 1856, donne lieu de remarquer que la population de Douai est restée stationnaire.

» Mais remontons au XVe siècle: Voici un *arrêt rendu sommairement par le Magistrat* contre un bourgeois de Douai qui avait enfreint la trève jurée par son père. Le coupable, arrêté à Saint-Quentin, et amené à Douai vers les sept heures du soir, fut jugé, condamné à mort, confessé et exécuté le même jour en moins de trois heures.

» Viennent ensuite quelques *Fragments d'épigraphie locale*, suivis d'un article intéressant sur l'influence que le Gouvernement français voulut exercer, par l'intendant de Flandre, sur les élections du Magistrat, dès 1669, deux ans après la conquête; puis le récit d'une *Cérémonie patriotique entre les citoyens et la garnison, en* 1790, comme il s'en fit à Lille à la même époque.

» Encore un rapprochement entre ces deux villes: Jean-sans-Peur aimait à séjourner au milieu des Douaisiens, dont le dévouement ne lui fit jamais défaut. Il en reçut souvent des aides pour subvenir à ses largesses et à ses dépenses de guerre. En 1414, à l'occasion d'un prêt de 1,600 écus, le duc Jean, par lettres-patentes données à Lille, remit en gage, entre les mains des échevins de

Douai, son collier de l'ordre de la Geneste, décrit dans l'acte, et prit l'engagement de leur rembourser, en un an, la somme empruntée. Les comptes de la ville ont aussi fourni l'occasion de publier une curieuse liste des présents offerts à Jean-sans-Peur et à sa suite, lors de sa joyeuse entrée, en 1405.

» De la maison princière de Bourgogne, nous passons aux *Splendeurs et désastres d'un munitionnaire douaisien*, c'est-à-dire aux aventures d'un parvenu qui, de maître boulanger, devint premier magistrat municipal et possesseur de plusieurs fiefs, pour se voir ruiner par les malheurs politiques et mourir dans l'insolvabilité. Le récit, traité d'une manière complète et attachante, prouve une fois de plus le scandale qui accompagne ordinairement la fortune des munitionnaires et les dangers qui entourent leur état.

» Cette longue énumération se terminera par une addition à la bibliographie douaisienne, et, cette fois encore, les Lillois n'y seront pas indifférents. Il s'agit d'un livre intitulé : *l'Année chrestienne*, recueil de méditations et d'oraisons recueillies et composées en partie par Nicolas de Montmorency, le fondateur de la maison des Brigittines de Lille ; c'est le même Nicolas de Montmorency, baron de Hawerskerke, seigneur de Vendegies, Estaires, etc., chef des finances d'Albert et Isabelle, qui distribua ses entrailles à l'église St.-Michel de Gand, et son cœur à Estaires, après avoir choisi, comme on le sait, pour sa sépulture, l'abbaye de Ste.-Brigitte de Lille. Le style de l'auteur denote plus de recherche dans les élans d'une imagination maladive que de force dans les pensées et de talent littéraire.

» La *Généalogie de la famille de la Verdure* et une *Cérémonie expiatoire accomplie à Saint-Amé de Douai* en 1316, terminent l'intéressant recueil, dont ce simple aperçu suffit pour convaincre de la vitalité de l'œuvre entreprise par de dignes enfants de l'Athènes du Nord.

» *La résurrection d'un grand artiste, Jehan Bellegambe, peintre du retable d'Anchin* : tel est le fait qui, pour l'histoire de l'art et de la ville de Douai, donne le plus de relief au tome deuxième. C'est

M. Wauters, archiviste de la ville de Bruxelles, qui a découvert les pièces authentiques faisant connaître que l'artiste dont le pinceau a tracé le polyptyque légué par le docteur Escallier à l'église de Notre-Dame de Douai, est Jehan Bellegambe, peintre douaisien.

» Dans le même volume, un archéologue décrit une médaille et des méreaux inédits de Lille et de Tournai. A cette occasion, l'écrivain regarde comme à plaindre le sort des auteurs de monographies, que de longues recherches et un travail incessant ne peuvent faire échapper au mécompte d'y voir signaler immédiatement, sinon des erreurs, tout au moins des lacunes. Votre rapporteur, désigné nominativement, se croit autorisé à remercier d'abord ce confrère anonyme pour sa courtoisie, puis à lui faire remarquer que le sous-titre et la préface de la *Numismatique lilloise* ont signalé cette imperfection, et que les mémoires de la Commission historique témoignent de la satisfaction que procurent à l'auteur les découvertes postérieures à sa publication.

» La notice est accompagnée d'une belle planche, dont le N° 1, médaille d'argent décernée comme prix de mathématiques, à l'Académie des Arts de la ville de Lille, en 1779, est la pièce la plus remarquable. Cette heureuse trouvaille comble une des lacunes de la série lilloise. L'existence de médailles accordées par la ville aux élèves de l'Académie des Arts était relatée dans l'annuaire connu sous le titre de *Renouvellement de la loi de Lille*. Les *Souvenirs de la Flandre-Wallonne* en décrivent un exemplaire échappé au creuset et y ajoutent des détails historiques peu connus.

» La pièce suivante est un méreau de Tournai, publié comme terme de comparaison avec le méreau de Lille, N° 584. Malgré les rapprochements qui portent le numismate douaisien à voir une *tine* ou baquet servant dans les incendies, au lieu d'une *treille*, dans la figure du revers de la pièce lilloise, il serait difficile d'expliquer comment une grande clé accostée d'un petit lis ne se rapporte pas plutôt à la collégiale qu'à la ville. Admettrait-on que des méreaux pour les incendies eussent été distribués par le chapitre de St.-Pierre et non par le Magistrat?

» Le N° 3 est un méreau de St.-Maurice. Par son faire et sa date, il prend évidemment place dans la série des méreaux lillois; mais en est-il de même des pièces d'étain portant d'un côté une date et de l'autre les noms Golia, pour Goliath, et David?

» La raison que ces méreaux ont été vendus en bloc et en assez grand nombre au décès d'un curé d'une des paroisses de Lille a sa valeur, mais elle n'est pas concluante. Par la composition du métal, par leur disposition et leur aspect, ces méreaux affectent, avec ceux de Lille, des différences qui commandent une grande circonspection. Le méreau de St.-Pierre, publié sous le N° 5, paraît être dans le même cas, malgré les suppositions ingénieuses de l'auteur.

» En somme deux pièces nouvelles sont acquises à la série lilloise et d'autres sont proposées à la sagacité des amateurs. La numismatique vient donc s'ajouter aux branches de la science énumérées plus haut.

» En lisant les souvenirs du siége de Douai, en 1710, 1er article; le dédoublement du sceau du souverain bailliage de Lille, par Charles-Quint, en faveur de Douai; la transcription d'un passeport délivré, en 1445, par les échevins de Douai; et la première partie des documents inédits sur les origines de l'Université de Douai, installée en 1562, on est convaincu que les souvenirs de la Flandre-Wallonne ne tariront pas de sitôt. Malgré le modeste anonyme des rédacteurs qui paraissent s'être inspirés, dans leur entreprise, de deux publications marquantes de la Flandre et du Hainaut, la Commission historique ne peut manquer d'accueillir avec une vive sympathie les heureux efforts des archéologues douaisiens et de faire des vœux pour leur entière réussite. »

La séance est terminée par la distribution, aux membres présents, d'une gravure offerte par M. Cabaret, et représentant le crucifiement des martyrs japonais, d'après un cuivre attribué à Callot.

Etaient présents : MM. de Coussemaker, de Melun, de Smyttere, Ed. Van Hende, l'abbé Carnel, de la Phalecque, Ch. Vincent.

Séance du 7 mai 1863.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER, Secrétaire : M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 16 avril est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des Sociétés :

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, 1er fascicule, mars 1863.

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, tome XIII, XIV et XVI. Année 1859, 60-61.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1862, 16e volume.

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône, tome IVe 3e partie, 1863.

CORRESPONDANCE.

Lettre par laquelle l'abbé Carnel s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Lettre de M. A. Bruyelle, correspondant à Cambrai, annonçant l'envoi de la statistique archéologique de cet arrondissement.

Lettre par laquelle M. le Maire de Lomme remercie la Commission du don qu'elle a bien voulu faire à la bibliothèque de cette commune de la collection de son bulletin.

TRAVAUX, COMMUNICATIONS.

M. de la Phalecque, chargé d'examiner les documents communiqués par M. le baron de Girardot, et dont il a été question dans les

précédentes séances, lit à ce sujet un rapport. Il en résulte que la plupart de ces documents, dont quelques-uns sont des originaux, présentent un intérêt véritable pour l'histoire de ce pays, principalement les pièces relatives aux états de la Flandre et de l'Artois. Il serait à désirer que les documents dont il s'agit pussent être conservés en dépôt aux Archives du Nord. La Commission charge son président de demander à M. le baron de Girardot de réaliser ce vœu.

Étaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, DE MELUN, DE SMYTTERE, DE LA PHALECQUE, Ed. VAN HENDE, Ch. VINCENT.

SÉANCE DU 4 JUIN 1863.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire : M. Ch. VINCENT.

M. le Président ouvre la séance, en déplorant la perte nouvelle que la Commission historique vient de faire en la personne de M. Gentil-Descamps.

La Commission s'associe à l'expression de ces regrets, dont il sera fait mention particulière au procès-verbal, comme juste manifestation des sentiments de chacun de ses membres.

Le procès-verbal de la séance du 7 mai est lu et adopté.

M. le Président donne ensuite lecture de l'arrêté en date du 7 mai 1863, par lequel M le Préfet, sur la proposition de la Commission, a nommé :

Membres résidants : MM. Ch. MARTEAU, architecte du département du Nord ; VERLY, ancien architecte, membre de la Société des Sciences ; DESPLANQUES, archiviste-adjoint du département.

Membres correspondants : MM. Th. LEURIDANT, archiviste et bibliothécaire de la ville de Roubaix.

ROUSSEL-DEFONTAINE, maire de Tourcoing, membre du Conseil d'arrondissement.

Le baron Butron de la Torre, maire de St.-Waast, membre du Conseil-Général.

M. le Président, après avoir donné lecture des lettres par lesquelles MM. Marteau, Desplanques, Leuridan et Roussel adressent des remerciements à la Commission qui les a appelés à participer à ses travaux, installe les nouveaux membres résidants qui sont présents à la séance.

M. Verly, qui a écrit directement à M. le Préfet pour faire connaître son acceptation, exprime verbalement à la Commission sa gratitude et lui promet un concours dévoué.

OUVRAGES OFFERTS :

De la part des Sociétés :

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société impériale, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes, avril 1863.

Bulletin de la Société archéologique d'Avesnes. Pages 141 à 182 inclus.

Bulletin de l'Union des Arts de Marseille. 3e et 4e livraisons.

Revue des Sociétés savantes des départements. Tome Ier, mars 1863.

CORRESPONDANCE.

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, en date du 13 mai, relative à la réunion des sociétés savantes au mois d'avril 1864 ;

Lettre de M. le Président de la *Société archéologique d'Avesnes*, annonçant que plusieurs de ses membres se sont chargés de compléter le travail de la Statistique archéologique de cet arrondissement, commencé par la Commission historique.

TRAVAUX, COMMUNICATIONS.

A l'occasion des documents envoyés par M. le baron de Girardot, relatifs aux Etats de Flandre et d'Artois, il s'engage une discussion

à laquelle prennent part : MM. DE MELUN, DE LA PHALECQUE et DESPLANQUES. Il en résulte que les lacunes du travail historique sur cette matière embrassent surtout la période antérieure à 1566. M. Desplanques, qui a fait déjà de ce sujet l'objet d'un travail spécial, manifeste l'intention de poursuivre ses recherches afin de combler les lacunes signalées. M. DE MELUN qui, de son côté, a entrepris, à un autre point de vue, un travail identique, s'attacherait également à porter de nouveaux éclaircissements sur cette question.

M. DE LA PHALECQUE propose d'entreprendre la publication d'une carte indiquant la situation et l'importance des fiefs qui existaient dans le pays avant 1789. — La Commission appréciant l'utilité de ce travail, invite M. de la Phalecque à en dresser un programme avec un spécimen.

M. DE COUSSEMAKER rappelle qu'à différentes reprises [1], il a été question d'entreprendre la publication des inscriptions funéraires et monumentales du département. Il pense qu'il conviendrait de mettre ce projet à exécution, en commençant par le relevé des inscriptions existant actuellement dans les églises, établissements publics et charitables. La Commission approuve, et MM. DE LA PHALECQUE, DE MELUN, l'abbé CARNEL, Ch. MARTEAU, VERLY, DESPLANQUES, s'engagent à recueillir les inscriptions de Lille et des environs.

M. Jules LE GLAY s'offre à mettre à la disposition de la Commission le recueil manuscrit qui appartenait à son père et qui est aujourd'hui en sa possession.

M. le docteur DE SMYTTÈRE fait connaître qu'indépendamment des tableaux représentant le siége d'Armentières, sur lequel il a fourni des indications dans la séance du 5 mars 1863, la mairie d'Armentières possède une gravure de grande dimension, retraçant le même fait. — M. de Smyttère donne quelques détails sur l'exactitude et la beauté d'exécution artistique de cette planche.

Etaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, DE MELUN, DE LA PHALECQUE, DE SMYTTÈRE, Ed. VAN HENDE, l'abbé CARNEL, Jules LE GLAY, Ch. MARTEAU, VERLY, DESPLANQUES, Ch. VINCENT.

1 Voir la séance du 29 juin 1854. Tome V, page 9.
Id. 9 janvier 1862. Tome VI, page 72.

PAROLES PRONONCÉES SUR LA TOMBE

DE M. LE DOCTEUR LE GLAY,

Président de la Commission historique,

Par E. DE COUSSEMAKER, Vice-Président.

« La Commission historique du département du Nord, dont je suis en ce moment l'organe, vient déplorer la perte qu'elle a faite, et rendre un dernier hommage au savant éminent qui naguères dirigeait ses travaux.

» M. Le Glay, qui appartenait à la Commission historique depuis sa fondation, en a été non-seulement l'un des membres les plus actifs, mais aussi celui qui, par son initiative et sa vaste érudition, a su lui donner l'impulsion la plus propre à atteindre le but de son institution.

» Qui, en effet, mieux que lui, pouvait guider ses collègues dans leurs recherches et leurs études? qui mieux que lui connaissait les antiquités et les diverses organisations de nos anciennes provinces du Nord ?

» Lorsqu'il présidait nos séances, on ne sait ce qu'il fallait admirer le plus, ou son profond savoir ou son excessive modestie. Quand il s'agissait de ses propres œuvres, il doutait toujours de leur suffisance. En est-il pourtant beaucoup qui réunissent au même degré que les siennes la solidité du fonds, à la beauté de la forme ? Sur les sujets les plus arides, il savait répandre un parfum littéraire qui attache le lecteur.

» L'aménité de son caractère, ses vastes connaissances, le charme de sa conversation, répandaient dans nos discussions un intérêt dont le souvenir ne s'effacera pas parmi nous.

» Le caractère distinctif de M. Le Glay était l'amour du vrai et du beau sous toutes ses formes. Les sciences et les arts, l'histoire et la littérature avaient ses sympathies. Mais la diplomatique était pour lui la science historique par excellence, parce qu'elle satisfait mieux la conscience, en fixant la chronologie des événements et en contrôlant le témoignage des annalistes. Aussi l'étude des archives était-elle son étude de prédilection.

» Nous n'essayerons pas, en présence de cette tombe, de retracer, même sommairement, les titres scientifiques d'un homme qui a été notre maître à tous, et qui a exercé sur les études historiques dans nos contrées une influence dont rien ne saurait donner une juste et suffisante idée.

» Ses travaux, tous marqués au coin de la plus saine érudition, sont mis depuis longtemps au rang de ceux qui jouissent de la plus haute estime dans le monde savant de la France et de l'étranger, l'Institut, en le nommant son correspondant, n'a fait que sanctionner cette appréciation.

» Après avoir enrichi tour à tour les documents inédits de l'histoire de France et les publications de nos Académies, de mémoires, tous plus substantiels les uns que les autres, les mœurs pieuses de notre vénérable bénédictin semblent l'avoir porté de préférence, dans ces dernières années, vers l'histoire ecclésiastique de nos provinces. Les établissements monastiques, qui sont une des gloires de leur passé, avaient attiré son attention particulière. Chacune de ces institutions avait trouvé en lui son véritable et digne historien.

» Comment ne pas admirer tant et de si beaux travaux? comment ne pas admirer surtout cette infatigable activité qui embrassait à la fois les plus hautes généralités et les détails les plus circonstanciés?

» C'est au milieu de ces nobles labeurs, que la mort est venu le surprendre et l'enlever à l'estime, à la considération et à l'amour de tous.

» Le deuil qui se manifeste ici d'une manière si profonde sera vivement partagé par toutes les Sociétés académiques du nord de la France dont M. Le Glay était un des membres les plus zélés et les plus dévoués. Aussi, sommes-nous certain de répondre à leurs vœux, en nous faisant l'interprète de leurs douloureux et sympathiques regrets.

» Qu'il nous soit permis aussi, à nous que sa bienveillance encourageait dans nos travaux, à nous qui nous trouvions heureux et fier de nous dire son confrère et ami, de déposer une larme particulière sur sa tombe.

» Si quelque chose peut ôter à la mort son amertume, quand approche l'heure de quitter ce que l'on a de cher ici bas, c'est la conscience d'avoir bien rempli sa vie. M. Le Glay a dû avoir cette consolation.

» Quand on quitte ainsi cette terre, Messieurs, on y laisse de longs et profonds regrets; puissent-ils être adoucis par la pensée qu'il est peu d'hommes dont la carrière ait été aussi belle, aussi complète.

» En déposant ici sa dépouille mortelle, nous n'y déposerons pas le souvenir qui nous rattache à lui ; ce souvenir, il ne s'éteindra pas parmi nous; il s'y perpétuera au contraire, comme se perpétuera dans l'autre vie l'esprit qui animait ces dépouilles et dont notre regretté confrère a fait un si noble usage. »

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX, AND
TILDEN FOUNDATIONS

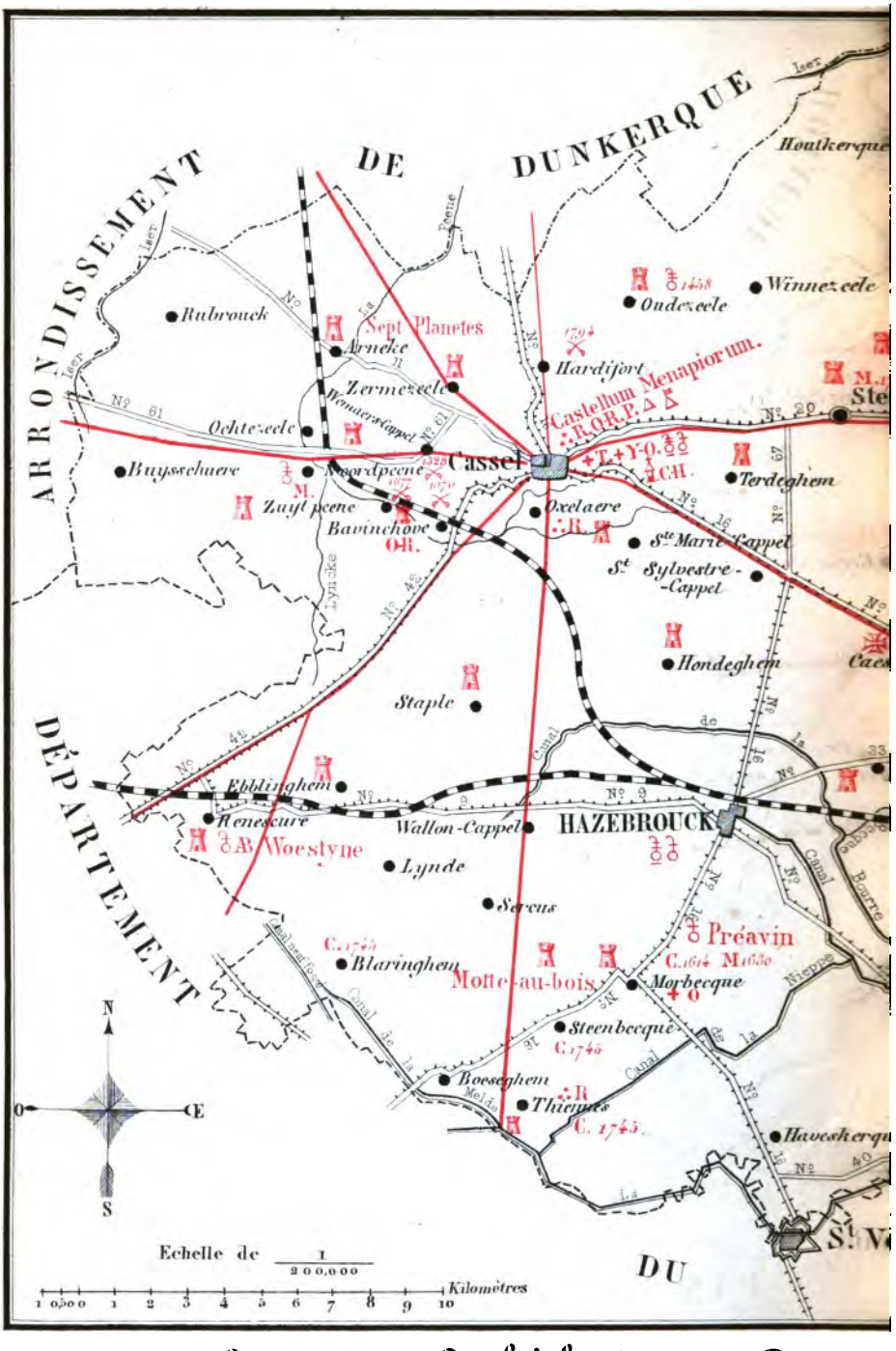

Statistique Archéologique du Départe

D'HAZEBROUCK.

ment du Nord, publiée par la Commission historique.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX, AND
TILDEN FOUNDATIONS

STATISTIQUE
ARCHÉOLOGIQUE
DU DÉPARTEMENT DU NORD.

ARRONDISSEMENT

D'HAZEBROUCK.

INTRODUCTION.

Les limites de l'arrondissement d'Hazebrouck sont : au Nord et au Nord-Ouest, l'arrondissement de Dunkerque ; au Sud-Ouest, le département du Pas-de-Calais ; au Sud-Est, l'arrondissement de Lille, et au Nord-Est la Belgique. Topographie actuelle.

Il comprend sept cantons : les cantons Nord-Est et Sud-Ouest de Bailleul, le canton de Cassel, les cantons Nord et Sud d'Hazebrouck, le canton de Merville et le canton de Steenvoorde.

Le climat est à peu près le même que dans l'arrondissement de Dunkerque ; l'air y est un peu moins vif, et la température n'y est pas non plus sujette à des variations aussi brusques que dans la partie de l'arrondissement de Dunkerque qui avoisine la mer. Climat.

Configuration du sol.

Le sol est généralement plan ; il n'est accidenté que dans sa partie septentrionale par une chaîne de monticules qui prend naissance à Watten, et se prolonge jusqu'au mont de la Trinité, en Belgique. Ces éminences sont : le Ballenberg, le Tom, les monts de Cassel, des Récollets, des Cats, de Boeschepe, le mont Noir et le mont de Lille ; leur plus grande hauteur est de 158 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Constitution géologique.

Le sous-sol se compose principalement d'yprésien et d'alluvions anciennes et modernes ; mais l'yprésien et l'alluvion ancienne prédominent. On trouve en outre le diestien, le tongrien et le bruxellien, à Saint-Jean-Cappel, à Berthen, à Cassel, à Boeschepe et à Godsvelde, communes traversées par les monticules dont il vient d'être parlé.

Situation hydrographique.

L'arrondissement d'Hazebrouck est baigné par trois rivières : la Lys, la Lawe et la Bourre ; par quatre canaux : le Neuf-Fossé, la Melde, le Préavin, la Nieppe et le canal d'Hazebrouck, ces deux derniers en un seul bief. On y compte huit canaux de communication : la becque de Vieux-Berquin, la becque de Steenwerck, la becque de Nieppe et la Meterenbecque, la Plate-Becque, la Peene, l'Yser vers sa source et la Clarence vers son embouchure dans la Lys.

Routes.

L'arrondissement d'Hazebrouck est traversé par le chemin de fer qui forme à Hazebrouck le centre d'une double bifurcation, se dirigeant l'une sur Paris et Lille, l'autre sur Calais et Dunkerque.

Il y a trois routes impériales, quatre routes départementales, et dix chemins de grande communication.

La station militaire, établie à Cassel par les Romains, était le point central où venaient aboutir et d'où partaient diverses voies romaines. Voies romaines.

La première se dirigeait à la mer vers Mardick, traversant Zermezeele, Arneke et Ledringhem.

La deuxième allait à Watten par Wemaers-Cappel, Ochtezeele et Lederzeele.

La troisième allait à Térouane par Bavinchove et Ebblinghem.

La quatrième se dirigeait à Aire par Oxelaere, Staple, Wallon-Cappel, Sercus et Thiennes.

La cinquième allait par Saint-Sylvestre-Cappel à Caestre, où elle se bifurquait d'un côté sur le pont d'Estaires par Strazeele et Vieux-Berquin, et de l'autre sur Wervick par Flêtre et Bailleul.

Une sixième est indiquée par Malbrancq, se dirigeant sur Poperinghe par Terdeghem et Steenvoorde.

La Steenstraete allant à la mer vers Zuydcoote, est aussi considérée par quelques auteurs comme une voie romaine.

Toutes ces voies ont été explorées avec le plus grand soin en 1858, par M. l'Ingénieur Pigault de Beaupré [1]. Elles sont connues dans le pays sous le nom de *Steenstraete*, chemin de pierre.

L'arrondissement d'Hazebrouck a été formé de la moitié de l'ancienne Flandre maritime, comprenant les châtellenies de Cassel et de Bailleul. Topographie ancienne.

La châtellenie de Cassel avait dans sa circonscription : Ar-

[1] *Mém. de la Société Dunkerquoise*, t. VI, p. 75. — *Annales du Comité flamand de France*, t. IV, p. 206.

neke, Bavinchove, Blaringhem, Boeschepe, Boeseghem, Bollezeele, Borre, Broxeele *[1], Buysscheure, Cassel, Ebblinghem, Estaires, Flêtre, Godsvelde, Hardifort, Haveskerque, Hazebrouck, Hondeghem, La Gorgue, Lederzeele, Lynde, Merkeghem*, Morbeke, Neuf-Berquin, Noordpeene, Ochtezeele, Oudezeele, Oxelaere, Pradelles, Renescure, Rubrouck, Saint-Sylvestre-Cappel, Sainte-Marie-Cappel, Sercus, Staple, Steenbecque, Steenvoorde, Strazeele, Terdeghem, Thiennes, Vieux-Berquin, Volkerinchove*, Wallon-Cappel, Watten*, Wemaers-Cappel, Winnezeele, Zermezeele et Zuydpeene.

La châtellenie de Bailleul comprenait : Bailleul, St.-Jans-Cappel, Nieppe, Steenwerck, Berthen, Merris, Meteren, Caestre, Eecke, Neuf-Eglise et Dranoutre [2].

Division ecclésiastique.

Après le démembrement du diocèse de Térouanne, en 1559, une partie de la Flandre flamingante fut attribuée au diocèse de Saint-Omer, l'autre à celui d'Ypres. La portion qui forme aujourd'hui l'arrondissement d'Hazebrouck comprenait trois doyennés : 1° le doyenné de Cassel ayant vingt-trois paroisses, savoir : Arneke, Bavinchove, Buysscheure, Hardifort, Noordpeene, Ochtezeele, Oudezeele, Oxelaere, Rubrouck, Sainte-Marie-Cappel, Saint-Sylvestre-Cappel, Staple, Steenvoorde, Terdeghem, Wemaers-Cappel, Winnezeele, Zermezeele, Zuytpeene, Bollezeele*, Broxeele*, Lederzeele*, Volkerinchove* et Zegers-Cappel*.

[1] Les communes marquées d'un astérisque font partie de l'arrondissement de Dunkerque.

[2] Ces deux dernières communes appartiennent aujourd'hui à la Belgique.

2° Le doyenné de Bailleul avec treize paroisses, savoir : Borre, Caestre, Eecke, Flètre, Hazebrouck, Hondeghem, Meteren, Merris, Pradelles, Saint-Jans-Cappel, Strazeele, Wallon-Cappel et Neuf-Eglise [1].

3° Le doyenné de Merville avec douze paroisses, savoir : Blaringhem, Boeseghem, Ebblinghem, Estaires, Haveskerque, La Gorgue, Lynde, Morbecque, Neuf-Berquin, Steenbecque, Sercus, Thiennes et Vieux-Berquin.

Renescure appartenant au doyenné d'Arques ; Steenwerck à celui d'Ypres ; Godsvelde, Berthen, Boeschepe et Houtkerque à celui de Poperinghe.

Plus tard on établit un quatrième doyenné à Morbecque, avec six paroisses, savoir : Boeseghem, Ebblinghem, Lynde, Sercus, Steenbecque et Thiennes.

Depuis le concordat de 1802, l'arrondissement d'Hazebrouck fait partie du diocèse de Cambrai. Chaque canton a un doyen ; l'un des doyens est archiprêtre.

Langue parlée.

La langue parlée par les habitants de l'arrondissement d'Hazebrouck, et principalement par la classe ouvrière et agricole, est la langue flamande. Il résulte d'un travail statistique établi en 1857 [2], que sur cinquante-trois communes, dont se compose l'arrondissement, trente et une parlent exclusivement flamand; huit exclusivement français ; onze flamand et français, le flamand dominant ; et trois français et flamand, le français dominant.

---

1 Cette dernière commune fait partie de la Belgique.

2 *Annales du Comité flamand de France*, t. III, p. 377.

La Statistique archéologique de l'arrondissement d'Hazebrouck a été rédigée par M. de Coussemaker, vice-président de la Commission Historique, avec le concours de M. le docteur De Smyttere, pour le canton de Cassel, et avec celui de M. l'abbé Carnel, pour les cantons de Bailleul.

La carte annexée a été faite par M. Fréd. Vercoustre.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

CANTONS ET DÉCANATS DE BAILLEUL.

En 1789, les communes des deux cantons de Bailleul appartenaient à la Flandre maritime. Elles étaient de la châtellenie de Bailleul, excepté Flêtre et Vieux-Berquin, qui faisaient partie de la châtellenie de Cassel. Elles étaient du ressort du Présidial de Bailleul et du diocèse d'Ypres, sauf Vieux-Berquin qui était du diocèse de Saint-Omer.

BAILLEUL-NORD-EST.

4 communes. — 9,595 hectares. — Population : 15,196.

BAILLEUL.

Cantons de Bailleul.

SITUATION. Sur le ruisseau dit Cappelle-Beque. E. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Baliol*, 1104, Cart. de Bourbourg; *Bella*, 1115, ibid.; *Balgiol*, vers 1140, ibid.; *Bellis*, vers 1180, ibid.; *Bailleul*, 1224, Cart. de Watten ; *Balliolum*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges.

ARMOIRIES. De gueules, à une croix de vair.

La châtellenie portait : de gueules, à une croix de vair, cantonnée au premier canton d'un lion morné de sable.

MONUMENTS. *Époque romaine* : plusieurs médailles et débris d'armes trouvés près du Mont de Lille ; une pièce d'or de Néron, bien conservée.

Moyen-âge et temps modernes : église paroissiale de Saint-Vaast ; dans sa façade occidentale, traces d'ancienne construction en grés brun, du XIe siècle, ou du XIIe. L'église, rebâtie en 1609, a trois nefs, avec tour carrée, placée au transept et anciennement surmontée d'une flèche ; à l'intérieur, dans la chapelle consacrée à la Très-Sainte Vierge, un tableau représentant l'Assomption,

attribué à de Crayer. Buffet d'orgue avec tribune en chêne sculpté et d'une architecture élégante. Un tabernacle en bois sculpté et doré. Piliers à chapiteaux sculptés ; aujourd'hui les sculptures sont cachées par des plâtrages. Au-dessus de la porte d'entrée, règne en arceau cintré, une branche de vigne portant deux petites têtes; sous cet arceau deux socles en pierre portant des traces d'inscription. Au milieu, un petit couronnement sculpté que surmontait une statue. A l'extérieur deux statuettes. A l'interieur, sur un petit socle, une statuette en marbre blanc. Avant le dernier plafonnage on y voyait des solives avec sculptures.

Église paroissiale de St.-Amand. Auparavant église des P.P. Jésuites; bâtie par eux en 1650, ainsi que le collége y annexé.

Chapelle de Sainte Madeleine, aujourd'hui en ruines.

Hôtel de ville et beffroi. Construction de la seconde moitié du XVIe siècle, en style flamand de l'époque, appelé aussi style espagnol. Cet édifice fut restauré après l'incendie de 1681. La partie inférieure du beffroi forme une salle voûtée soutenue par un pilier à chapiteau cubique, style roman. Gramaye pense qu'elle date du Xe siècle.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES.

Capucins. Ils s'établirent à Bailleul en 1629. La première pierre de leur église fut posée en 1631.

Jésuites. Appelés dans la ville en 1614, ils y fixèrent leur résidence en 1617 [1].

Sœurs Noires de l'ordre de St.-Augustin Elles doivent leur origine et leurs statuts à Gui de Namur ; elles assistent les malades. « En 1494, elles reçurent de Philippe-le-Beau une somme de 12 francs, pour les aidier à réédifier leur cloistre qui pendant les dernières guerres a esté tout destruit et bruslé [2]. » Cette maison existe encore.

Sœurs Grises du tiers-ordre de St.-François. On ne connaît pas la date de leur fondation ; mais, au XVe siècle, elles purent déjà

[1] *Bulletin du Comité Flamand de France*, t. II, p. 94.
[2] A. Pinchart, *Archives des Arts*, etc., t. II, p. 34

détacher des religieuses de leur sein pour desservir une des maisons hospitalières de Merville [1].

Il y avait autrefois un Béguinage, qui a fini par se confondre avec les Sœurs Noires.

Ecole dominicale des pauvres. Elle fut fondée, au XVIIe siècle, par Thomas de Swarte [2].

Prieuré de St.-Antoine. Il existait à un kilomètre de la ville. C'est sur son emplacement qu'est bâti l'asile des aliénées.

Présidial. Le bailliage royal et siége présidial établi à Ypres en 1696 fut transféré à Bailleul en 1713. Sa juridiction s'étendait, tant pour le civil que pour le criminel, dans toute la Flandre maritime, moins Dunkerque, Bourbourg et Gravelines.

Bailleul possède, en outre, actuellement, un collége, un hospice des vieillards, un hôpital de malades, un pensionnat de demoiselles tenu par les Dames de St.-Maur, un musée de tableaux et antiquités, légué à la ville par son fondateur, M. De Puydt.

FAITS HISTORIQUES. On pense que la ville de Bailleul existait du temps des Romains. Elle fut dévastée par les Normands en 882. En 948, Bauduin, comte de Flandre, l'entoura de fortifications qui furent augmentées en 1072, par Robert le Frison. Les fossés de ville existent encore. — Bailleul était le chef-lieu d'une châtellenie. — Bailleul avait autrefois cinq chambres de rhétorique; trois ont survécu jusqu'à ces derniers temps [3]. — En 1295, Bauduin de Bailleul, chevalier, et Agnès, sa femme, vendirent à Guy, fils du comte de Flandre, la châtellenie de Bailleul. — Par lettres du 1er octobre 1348, Louis, comte de Flandre, maintint les habitants de Bailleul dans leurs priviléges et coutumes. — Dans une sentence arbitrale datée du 31 mai 1392, il est déclaré que *l'hôpital St.-Jean de Lettrée*, à Bailleul, n'avait ni seigneurie ni justice sur

1 *Cameracum Christianum*, p. 384.

2 *Sanderus Flandria Illustrata*, p. 557; et Généalogie de la famille de Cousemaker, p. 2.

3 *Annales du Comité flamand de France*, t. V, p. 1.

les terres et maisons situées à Bailleul, appartenant à cet hôpital ou tenues de lui en rente [1]. Des lettres du comte de Flandre, en date du 10 mars 1427, constatent que la ville de Bailleul était de celles qui étaient privilégiées pour la fabrication des draps. — La ville fut incendiée et presque entièrement consumée aux années 1436, 1502 et 1681. — Une franche-foire y a été établie en 1501. — Le droit de bourgeoisie de Bailleul était fort recherché à cause des priviléges qu'il conférait. — L'office de Maréchal de Flandre était héréditaire dans une branche de la famille de Bailleul.

HOMMES REMARQUABLES.

Bauduin de Bailleul se croisa avec Philippe d'Alsace, 1190.

Henri et Hugues de Bailleul combattirent à la journée de Bouvines, 1214.

Ægidius de Coninck, auteur de plusieurs ouvrages, né à Bailleul le 16 décembre 1571, entra dans la Compagnie de Jésus le 15 octobre 1592, et fut professeur de théologie à Louvain pendant 22 ans. Il y mourut le 31 mars 1633 [2].

François Rose. Membre du Conseil de Malines, auteur d'épigrammes latines.

François Thoris. Poète, médecin et mathématicien, mit au jour les œuvres de Jean de Strazeele avec une épître préliminaire. Il est auteur de satires et d'épigrammes.

Guillaume Van den Coornhuyse fut conseiller, puis président du Conseil de Flandre.

Judocus Cortewille fut secrétaire-d'état de Philippe II.

Pierre Bolle. Jésuite, envoyé aux Indes par le pape Grégoire XIII.

Pierre Thibaut fut poète, au dire d'Harduin.

On cite aussi *Pierre et Henri de Rouvroy*, frères et tous les deux théologiens et poètes distingués.

1 *Annuaire du département du Nord*, 1834.

2 *Bulletin du Comité Flamand de France*, t. I, p. 96. — Sanderus, *Flandria illustrata*.

François de Springer, né le 27 janvier 1623, auteur du poëme flamand intitulé : *Bellebrand*, publié à Bailleul en 1854.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Outersteene*,—qui forme une paroisse; son église date du XVIIe siècle ; seigneurie-vicomtière en 1619. *La Crèche*, en flamand *de Crebbe*, est aussi une paroisse ; son église, avec tour, a été bâtie en 1715 ; on y voit un Christ copié d'après Van Dyck, un tabernacle en ébène et une belle crédence. — *La Maison-Blanche* — *'t Steentje*. — *Le Nouveau-Monde*. — *Le Colverdans*, ancien fief. — Le *Mont-de-Lille* ou *Rysselberg*, fief vendu en 1529, par l'empereur Charles-Quint à P. de Griboval, receveur-général des domaines de Flandre. — *Bellequint*, fief. — *Noteboom*. — *Haghedoorne*. — *Hille*. — *Berthof*, ancienne seigneurie avec château. — *Clapbanck*. — *Fortune*. — *Siekelinde*, l'ancienne léproserie. — *L'Appétit*. — *Le Seau*. — *Blaewenhand*. — *Feuter*. — *La Bourse*. — *Schaerlaken*. — *Fonteintsche*. — *Schouteeten-hof*. — *Alexacker*. — *Stegerlande*. — *Lebbe*.

NIEPPE

SITUATION. Sur les ruisseaux de Warnave et de Waterlanden ; E. de Bailleul.

NOMS ANCIENS. *Nepeglise*, lettre de Gerard év. de Térouane (Breq). *Nepecherche*, 1166, chartes de Clairmarais (Mir.) ; *Niepekerke*, 1264, Cart. de Watten ; *Niepe*, 1247, 1er cart. de Flandre.

ARMOIRIES. Écartelé : au 1 et 4, de sable, à six besants d'or, (qui sont les armes de la famille de Vicq, seigneurs de la paroisse) ; au 2 et 3, d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois roses de même.

MONUMENTS. *Époque romaine*. Médailles à l'effigie de Faustine [1].

Moyen-âge et temps modernes. L'église, reconstruite au XVIe siècle, a trois nefs bâties en briques rouges, avec fenêtres en ogives; sur une des poutres, on voit la date de 1557.—Les chapiteaux des colonnes sont sculptés. — Stalles et chaire en bois sculpté. — Le

[1] *Ann. du Comité fl. de Fr.*, t. IV, p. 216.

château qui se voit gravé dans *Sanderus*, appartenait à la famille de Vicq.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES.

Prieuré de Nieppe. Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, y fonda, en 1242, un prieuré de religieux de l'ordre de Saint-Benoît. En 1564, il fut attribué aux Jésuites d'Ypres qui le vendirent en 1609, à Philippe de Vicq, chanoine et chantre de la cathédrale d'Ypres.

FAITS HISTORIQUES. Philippe, comte de Flandre y fonda, en 1190, une chapellenie, avec 25 livres de revenu. — Béatrix de Brabant, veuve de Guillaume, comte de Flandre, déclara, par lettre du 16 mai 1273, aux échevins de Nieppe, avoir vendu à son frère Gui, comte de Flandre, tout ce qui lui appartenait à Nieppe, à raison de son douaire.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Oosthove*, ancien château. — Les *Tilleuls*. — L'*Épinette*. — Le *Papot*. — Le *Roquet*. — *Tourelle*. — *Pont-Neuf*. — *Hollobeau*. — *Waterlant*. — *Le Don*. — *Oudenem*. — *Watermeulen*. — *Den Tryn*. — *De Warnave*. — *Corteloope*. — Le *Gibet*.

SAINT-JANS-CAPPEL.

SITUATION. Au pied du Mont-Noir; N. de Bailleul.

NOMS ANCIENS. *Sancti Joannnis Capella*, 1560, division ecclésiastique du diocèse de Térouane. En flamand : *Sint-Jans-Cappel*.

MONUMENTS. L'église, dédiée à Saint Jean-Baptiste, bâtie en 1557, a été brûlée par les Gueux. Elle a été reconstruite depuis; le bâtiment actuel a trois nefs.

FAITS HISTORIQUES. On pense qu'il y a existé un monastère dont la tradition fait remonter la démolition au XIIIe siècle[1]. La dîme de ce village appartenait en grande partie au chapitre de Térouane.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Le Mont-Noir*, ancienne seigneurie de *Noirmont*, appelée aussi *Van Borne et Swartenberg*, 1587. — *Schakje*. — *Croix de Poperineghe*. — *Meulehouck*. — *Hoghenacker*. — *La Manche*. — *La Tombe*, ancienne seigneurie.

[1] *Annuaire du département du Nord*, 1884.

STEENWERCK.

SITUATION. Sur la Lys et la Becque de Steenwerck. S. de Bailleul.

NOMS ANCIENS. *Estenwerck*, 1182, titre de l'abb. de Choques (Miræus). *Steinwerc*, 1160, Charte d'affranchissement de cette commune. *Steinwerck*, 1331, premier Cart. de la dame de Cassel.

ARMOIRIES. Portait les armes de la famille de Dampierre, ses seigneurs.

MONUMENTS. L'église a trois nefs; elle est dédiée à St.-Jean-Baptiste. A l'intérieur, on lit sur deux poutres des inscriptions flamandes indiquant la date de 1601 [1]. — Quelques inscriptions tombales.

On voit encore à Steenwerck le château de *Nieuwenhove*, dont un dessin se trouve dans Sanderus, *Flandria illustrata*

FAITS HISTORIQUES. En 1160, Thierry d'Alsace, comte de Flandre, et Philippe, son fils, renouvellent en faveur des habitants de Steenwerck, les priviléges et la liberté que leur avaient octroyés le comte Robert et Clémence, sa femme [2].

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Dampierre*, ancienne seigneurie. — *Mennegalte*. — *Verrier*. — *Carpe*. — *Mortier*. — *Saule*. — *Croix de Bocq*. — *Pacau*. — *Chien Blanc*. — *Beaumart*. — *Château-du-Bois, seigneurie de Tenhoute*. — *Froidnid*. — *Nieuwenhove*, ancien château.

BAILLEUL-SUD-OUEST.

5 communes. — 6,787 hectares. — Population : 13,267.

BERTHEN.

SITUATION. Au pied du Mont-des-Cats. S. O. de Bailleul

1 *Bull. du Comité Flamand de Fr.*, t. I.
2 *Annales du Comité Flamand de France*, t. V, p. 358.

NOMS ANCIENS. *Bertene*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges.

ARMOIRIES. Portait celles de la famille de Thiennes. (Voir Caestre).

MONUMENTS. L'église, dédiée à St.-Blaise, a trois nefs sans clocher. Longueur, 27 mètres, sur 18 de largeur. On ignore l'époque de sa construction. La nef de la Sainte-Vierge a été ajoutée et porte la date de 1611.

FAITS HISTORIQUES. Les terres et seigneuries de Berthen, Vleninchove, Noirmont (Mont-Noir) et Hout-Ambacht furent réunies et érigées en marquisat sous le nom de Berthen, par Philippe IV, le 19 juin 1660, en faveur de Georges de Thiennes, gouverneur d'Aire et mestre de camp.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Bosch-Houck.* — *Merschouck.* — *Tzwyn* — *Piebrouck.*

FLÊTRE.

SITUATION. O. de Bailleul.

NOMS ANCIENS. *Flitrinium*, 804, Cart. de St.-Bertin ; *Fletrinium*, 808, ibid ; *Fleterne*, 1103, titre de Saint-Amé de Douai ; en flamand *Vleteren*.

ARMOIRIES. Les seigneurs de Flêtre, de la maison de Wignacourt, donnèrent à la paroisse leurs armes qui étaient : d'argent, à trois fleurs de lis, au pied nourri de gueules.

MONUMENTS. L'église, dédiée à St.-Mathieu, a trois nefs; 34 mètres 70 cent. de longueur, sur 22, 60 de largeur. Style XVe siècle. — Vitraux peints dont quelques-uns portent la date de 1540[1]. On y voit représentés : 1° la résurrection de J.-C.; J.-C. enfant, enseignant dans le temple ; 3° le Christ en croix; 4° la mère de Dieu entourée de symboles pris dans l'Écriture Sainte.—Plusieurs pierres

[1] *Annales du Comité Flamand de France*, t. V, p. 105.

sépulcrales des familles Van Houtte et Wignacourt.— A gauche de l'autel, sous le mur de l'abside, un bas-relief sculpté, en albâtre, et représentant le crucifiement de N. S., et des personnages agenouillés, appartenant à la famille de Wignacourt, portant la date de 1543. — Fonts baptismaux en bois de chêne sculpté, peint et doré, la dorure et la peintures sont modernes, ils semblent avoir servi de crédence d'une construction originale de l'époque de la renaissance. — On y voit aussi un voile de calice fort ancien [1].

CHATEAU. Il n'en reste plus que la tour. Ce château dont on voit la gravure dans Sanderus, était une forteresse considérable, édifiée par la famille Van Houtte.

FAITS HISTORIQUES. En 804, Nantaire, abbé de St.-Bertin, achète à Herlhaire, ses propriétés sises à Flêtre (*Flitrinio*)[2].— En 1163, Wautier de Flêtre fut témoin dans un acte de Thierry d'Alost.— En 1428, la dime de Flêtre appartenait au chapitre de Térouane et lui valait XVII liv. — En 1393, Messire du Bois, chevalier, seigneur de Flêtre, donna un grand autel en marbre.—Le 16 septembre 1657, la terre de Flêtre fut érigée en comté en faveur de Jacques de Wignacourt. Maur de Wignacourt, 57e abbé de Bergues, était issu de l'ancienne famille des seigneurs de Flêtre.

HOMMES REMARQUABLES.

Jacques Meyer, le célèbre historien, est né à Flêtre le 16 janvier 1491 et mort à Bruges en 1551.

Antoine Meyer, son neveu, se fit une certaine réputation comme professeur, comme historien et comme poète.

Philippe Meyer, fils de ce dernier, a écrit une continuation des *Annales de Flandre*, qui est restée inédite [3].

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Thieushouck*, fief. — *Rouckelooshille*.— *Callenhouck*. — La *Garenne*.

1 *Album archéologique* de M. Bonvarlet.

2 Cart. de St-Bertin.

3 *Bulletin du Com. Fl. de Fl.*, t. II, p. 347.

MERRIS.

SITUATION. Sur le ruisseau *Meteren-Becque*. S.-O. de Bailleul.

NOMS ANCIENS. *Mernes*, vers 1180, Cart. de Bourbourg *Mernes*, 1203, cart. de Ravensberg; *Mernes*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges; *Meires*, 1560, division ecclésiastique du diocèse de Térouane.

ARMOIRIES. La seigneurie de Merris appartenait à la famille de Courtewille, qui portait : d'argent, à trois cornets de sable.

MONUMENTS. L'église, dédiée à Saint-Laurent, a été bâtie en 1559; elle a trois nefs; elle mesure 36 mètres de longueur sur 14 de largeur; elle est en forme de croix latine.— Stalles et chaire en bois sculpté. — Inscriptions tombales. — Banc de communion, en bois sculpté, représentant la vie de Saint-Laurent. — Six reliquaires anciens.

FAITS HISTORIQUES. Par lettres du 10 août 1295, les avoués, échevins et communauté de la ville de Bailleul s'engagèrent à dédommager les habitants de Merris du préjudice que pourrait leur causer le transport de la foire à Bailleul [1]. En 1213, Boidin de Mernes (Merris), chevalier, et Wautier, son frère, déclarèrent, devant Lambert, évêque de la Morinie, renoncer, au profit de l'abbaye de Bourbourg, aux droits qu'ils pouvaient avoir sur la terre de Steenvoorde. Ce Boidin de Mernes était homme de fief de la reine Mathilde. En 1423, la portion de la dîme de Mernes appartenant au chapitre de Térouane.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Petite Jumelle*, fief. — *Clictover*, id. — *Strazeeleclyte*. — *Danebrugghe*.

METEREN.

SITUATION. Sur le ruisseau Meteren-Beque. O. de Bailleul.

NOMS ANCIENS. *Meternes*, 1458, Bulle du pape Alexandre (Miræus);

1 *Annuaire du département du Nord*, 1834. — *Bulletin du Comité Fl. de Fr.*, t. I, p. 892.

Meternes, 1423, Ms. de Térouane à Bruges; *Meternes*, 1560, div. eccl. de dioc. de Térouane; en flamand *Meteren*.

ARMOIRIES. De gueules, à deux clefs affrontées et passées en sautoir d'argent, un écusson d'or brochant sur le tout, chargé de trois cors de sable, liés de gueules.

MONUMENTS. L'église, dédiée à St.-Pierre, a trois nefs; longueur 41 mètres 50 c.; largeur : 20 m. 15 c. — A l'intérieur quelques pierres tombales avec inscriptions. — Les bouts des poutres représentent des figures sculptées ; on y voit la date de 1550.

FAITS HISTORIQUES. En 1220, la comtesse Jeanne donne à Mathieu de Meteren et à ses hoirs, 50 hœuds de froment et 213 hœuds d'avoine dure à recevoir tous les ans sur les hostes de Coudescure. Au XVe siècle, la chapelle de Meteren devait, au chapitre de Térouane, XII livres par an.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Meteren-Haghedoorne*. — *Nooteboom*. — *Meulenacker*. — *Berghouck*. — *La Besace*. — *Ketel*. — *Fontaine-Houck*. — *Metershof*. — *Moram*. — *Witshof*.

VIEUX-BERQUIN.

SITUATION. Sur la Borre et sur les ruisseaux Meteren-Becque et Plate-Becque. S. O. de Bailleul.

NOMS ANCIENS. *Berkin*, 1160, Ch. d'affranchissement (Annales du Comité flamand de France, t. v.); *Vies-Berquin*, 1376, 2e cart. de Flandre; *Vetus-Berkinium*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges; *Noort-Berquin*, ibid. En flamand *Berkin*.

ARMOIRIES. La famille de Berquin portait : d'or à une bordure de gueules [1].

MONUMENTS.

Époque romaine. Chaussée d'Estaires à Cassel. On y a trouvé des monnaies et des petites pierres cubiques.

[1] *Bibl. de Lille*, *Ms.* 294.

Moyen-âge et temps modernes. Église dédiée à saint Barthelemy, trois nefs; 44 m. sur 22.— Elle a été en partie rebâtie en 1720. La partie ancienne date de la première époque ogivale; les chapiteaux des colonnes sont en pierre et affectent la forme d'une pyramide tronquée renversée. Sous l'autel St.-Eloi, une pierre tombale avec inscription flamande indiquant la sépulture d'Adrienne de Berquin, dame de Broucke, dit Bleutour.

Il y avait autrefois trois châteaux: Bleutour, Coudescure et Plessy. Il y existe plusieurs anciennes fermes; une porte la date de 1547, et une autre celle de 1595.

FAITS HISTORIQUES. Le comte Thierry d'Alsace et Philippe, son fils, renouvellent en faveur des habitants de Vieux-Berquin, les priviléges que leur avaient accordés le comte Robert et Clémence, sa femme. — Le chapitre de Térouane percevait au XVe siècle, sur la terre de Vieux-Berquin, une dîme de dix livres.

HOMMES REMARQUABLES. Jean de Berkin, seigneur de Bleutour était gouverneur de la Motte-au-Bois en 1524.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Bleutour*, en flamand *Blauwetorre*. — *Coudescure.— La Couronne. — La Grande-Jumelle. — La Grande-Marquette. — La Petite-Marquette. — Langhewart. — Moulin de Plessy. — Le Grand-Sec-Bois. — Lucas. — Plessy. — Le Petit-Sec-Bois.*

CANTON ET DÉCANAT DE CASSEL.

En 1789, les communes de ce canton appartenaient à la Flandre maritime. Elles étaient de la châtellenie de Cassel, du ressort du Présidial de Bailleul, et du diocèse d'Ypres, excepté Arneke et Buysscheure qui étaient du diocèse de Saint-Omer.

13 communes — 14,166 hectares. — Population 11,788

ARNEKE.

SITUATION. — Sur le ruisseau la Peene-Beeque. N. de Cassel.

NOMS ANCIENS. *Renteka*, 1245. Cart. de Watten, — *Renteke*, ibid. — *Renteca*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges. — *Arneke*, ibid.

MONUMENTS. — Eglise dédiée à Saint-Martin, incendiée deux fois ; reconstruite de 1590 à 1609. — Un orgue donné par M. Charles Van Kempen, curé du lieu. — Au pilier gauche du chœur un monument à la mémoire de noble homme Jean de Halle, Sr d'Angest, mort le 27 novembre 1630. — Sur un pilier, vis-à-vis de la chaire, un arbre généalogique de la famille De Smyttere, à partir du XVIe siècle. — On y vénère particulièrement Saint-Gowaert (Sanctus Godehardus), mort évêque d'Hildesheim. Selon la tradition, il évangélisa le pays vers 995, et il fut pasteur d'Arneke en 999.

FAITS HISTORIQUES. En 1245, Michel, prêtre à Ledringhem, donne à l'abbaye de Watten 14 mesures de terres situées à Renteke. En 1242, Willaume, chevalier, frère de Willaume de Saint-Omer, était seigneur d'Arneke [1]. Au XVe siècle, le chapitre de Térouanne possédait sur la dîme d'Arneke un revenu de 66 liv. Arneke fut autrefois érigé en comté (Guido comite, Grammaye). — Les Bamme, chevaliers, issus de la maison de Flandre et de Philippe, vicomte d'Ypres, y avaient, au XVe siècle, un domaine appelé Couthof. — Le 5 septembre 1793, une colonne de l'armée du duc d'Yorck, arriva d'une manière imprévue dans ce village ; elle fut repoussée par les Français, après un vif engagement sur la hauteur appelée *Klytte-Klim*. Ce fut le prélude de la bataille mémorable d'Hondschoote [2].

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Les *Sept Planètes*, autrefois château, appartenant à la famille Laureyns de Palsfart. — *Brandestaeke*. — *Meulen*. — *Klytte-Klim*. — *L'Hermitage*, emplacement habité autrefois par des ermites. — *Angest et Brukewal*, deux anciennes seigneuries.

1. Annales du Comité flamand de France, t. v.
2. Annuaire du départ. du Nord, 1834.

BAVINCHOVE.

SITUATION. Sur les ruisseaux la Lincke-Beque et la Peene-Beque. O. de Cassel.

NOMS ANCIENS. *Bavinchove*, 1224, Cart de Watten.—*Bavinchove*, 1318, partage de Robert de Cassel. — *Bavinchove*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges.

ARMOIRIES. Au XVIe siècle, Bavinchove appartenait à la famille de Bryarde qui portait : d'argent, à trois cors de chasse de sable, liés de gueules et virolés d'or.

MONUMENTS. *Epoque romaine*. Voie romaine allant de Cassel à Térouane. On y a trouvé un trépied en bronze de Bacchus [1]. — *Moyen-âge et temps modernes*. L'église a été bâtie en 1704, en partie avec des pierres ferrugineuses du Mont-Cassel provenant d'un édifice antérieur ; les autels des deux nefs latérales sont en bois sculpté d'un bon travail ; ils portent la date de 1768 et 1771.

FAITS HISTORIQUES. En 1071, Bavinchove fut ravagé par les armées de Richilde et de Robert le Frison. Celui-ci y gagna la victoire qui le fit comte de Flandre. C'est aussi près de Bavinchove qu'eut lieu la bataille de 1328 entre Philippe de Valois et les Flamands révoltés contre leur comte. Au XIIIe siècle, la seigneurie de Bavinchove appartenait à la famille de ce nom. En 1538, elle appartenait à Charles de Bryarde, grand bailli de Cassel. Bavinchove était avec Staple le siége d'une des huit vierschaeres de la châtellenie de Cassel. Sa seigneurie avait juridiction sur celles de *Haghedoorn*, *Plattebeurse*, *Swynlande*, *Smelinge* et la *Woestyne*. — L'abbaye de St.-Bavon de Gand avait autrefois la dîme de cette terre.

HOMMES REMARQUABLES. Jacques Philippe de Hamon, seigneur de Bavinchove, était prieur de St.-Bertin au commencement du XVIIe siècle.

[1] *Topographie de Cassel* de M. P.-J.-R. De Smyttere, p. 77.

BUYSSCHEURE.

SITUATION. Sur l'Yser, à sa source. S.-O. de Cassel.

NOMS ANCIENS. *Buscure*, 1254, Cart. de Watten; — *Boiscure*, 1212, Cart. de Ravensberg; — *Buscheure*, 1318, partage de Robert de Cassel.

ARMOIRIES. Le seigneur de Buysscheure, Colart de la Clyte, portait : de gueules, bordé d'or, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent.

MONUMENTS. L'église, dédiée à Saint Jean-Baptiste, fut presque entièrement reconstruite en 1693; elle fut agrandie en 1759. La tour est placée contre le chœur. — Un tableau représentant la Sainte Trinité porte la date de 1661. — Inscriptions tombales. — On y a placé un orgue en 1831.

FAITS HISTORIQUES. Vers 1213, Wautier de Boiscure vend d'abord, puis donne sa dîme de Volkerinchove à l'abbaye de Ravensberg. — En 1253, Philippe d'Helfaut donne à l'abbaye de Watten cinq quartiers de blé froment assignés sur dix hectares de terre situés à Buysscheure [1]. En 1367, différend entre Marguerite, comtesse d'Artois, et Yolande, comtesse de Bar, dame de Cassel, relatif à ce fief. Le seigneur de Buysscheure, Colart de la Clyte, frère de Jean, seigneur de Comines, combattit avec Philippe le Bon, en 1436.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Den Poel*. — *Tanney*. — *Van Halle*. — *Keulen*. — *Torrepacht*. — *Schaeke*. — *Foulle*.

CASSEL.

SITUATION. Sur le mont de ce nom, N. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Castellum*, itinéraire d'Antonin. — *Castellum Morinorum*, suivant la tradition. — *Castellum Menapiorum*, 230,

1. Annales du Comité flamand de France, t. v., p. 310.

carte de Peutinger. — *Cassel*, 1110, cart. de Bourbourg. — *Casletum*, 1111, ibid. — *Cassel*, 1124, ibid. — *Cassiel*, 1298. — *Casletum*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges; — en flamand *Kassel*.

ARMOIRIES. D'or, à deux clefs de sable en pal, et entr'elles, une épée du même, aussi en pal.

La châtellenie portait: d'azur (*alias* d'argent), à un château d'or (*alias* de sable) à double enceinte crénelée, pavillonnée et flanquée de tours pavillonnées du même; la porte ouverte avec les armes de la ville de Cassel, placées sous sa herse levée.

MONUMENTS. *Epoque romaine*. Plusieurs voies aboutissaient à Cassel ou en partaient [1]. — Dans l'ancien Cassel, découverte d'objets et de monuments : 1° fondations de murs constatées par des sondages pratiqués en 1860; 2° médailles, statuettes, poteries, etc. — *Moyen-âge et temps modernes*. Du côté septentrional de la terrasse se trouvait autrefois une tour élevée que l'on appelait *Tour du Comte* (*S'Graves Torren*). Suivant F. Locrius, elle datait du IXe siècle et faisait partie d'un manoir seigneurial entouré de murs. Plus tard elle servait de phare et de guide aux vaisseaux qui entraient dans la rade de Dunkerque. Elle fut abattue en 1649, suivant les uns, en 1672, selon d'autres. — Au XVIIe siècle, Cassel avait encore cinq portes, savoir: celles de Bergues, d'Aire, de Saint-Omer, d'Ypres et celle dite Occidentale; il n'en reste plus que deux.

Eglise paroissiale. Cette église, dédiée à la Sainte-Vierge, a été bâtie en 1290. La portion de ses murs primitifs, qui existe encore, indique que le monument a été originairement construit avec des pierres ferrugineuses du Mont-Cassel. — Elle a été brûlée plusieurs fois, et notamment en 1470 et le 14 juin 1583, par les Gueux. — La nef droite a été agrandie. — L'autel est en marbre. — Un orgue y a été posé en 1821. — L'horloge de la tour provient, dit-on, de Térouane. — Avant la révolution, cette église était collégiale, avec un chapitre de douze chanoines.

Eglise de St-Nicolas. Elle était église paroissiale pour la partie

1. Voir l'introduction page 147.

occidentale de la ville. On ignore la date de sa fondation. Elle fut incendiée au XVIIe siècle. Il n'en reste pas de traces au nord de la ville.

Chapelle sépulcrale. Elle appartenait aux Sœurs Augustines. Sa construction, de forme octogonale, date du XVIIIe siècle. Plusieurs religieuses y sont inhumées. On y voit des pierres tombales avec inscriptions.

Hôtel de Ville. Bâti en 1634, après l'incendie de l'ancien, arrivé en 1631.

Hôtel de la noble cour de Cassel, appelé en flamand *t Landshuys*, est un élégant édifice dans le style de la Renaissance. Il était le siége de la juridiction de la châtellenie de Cassel et des états de la Flandre maritime. Sa tour, qu'on voit représentée sur la gravure donnée par Sanderus (Flandria illustrata), est en partie abattue.

Fontaine de la grande-place. Ce monument, bâti en pierres de taille, a remplacé la fontaine qui existait au milieu de la place et qui fut réparée en 1532.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES.

Collégiale de St-Pierre. Elle fut fondée en 1072, par Robert le Frison, en souvenir de la victoire qu'il remporta sur Richilde. — L'église, bâtie sur la plate-forme de l'ancien château-fort, fut démolie en 1780 pour être remplacée par une nouvelle, dont la crypte était déjà achevée, lorsque la révolution de 1789 éclata; les travaux furent arrêtés. — La première église fut brûlée en 1131. La nouvelle construction fut réduite en cendres en 1477, par Louis XI. En 1566, elle fut détruite par les Gueux. En 1672, elle fut de nouveau incendiée. — On y conservait un fragment de la chaîne qui avait servi à attacher Saint-Pierre et qui avait été rapporté de Jérusalem par Robert-le-Frison. — On voyait autrefois dans la crypte le tombeau de Robert-le-Frison, dont le corps y avait été déposé en 1281. Il n'existe plus qu'un fragment de la pierre sépulcrale, sur laquelle était sculptée l'effigie de ce comte de Flandre, en costume du XIIIe siècle.

Collégiale de Notre-Dame. Fondée en 1290 ; l'église Notre-Dame sert aujourd'hui d'édifice paroissial exclusivement.

Jésuites. Les PP. de la Compagnie de Jésus s'établirent à Cassel avant 1686. Leur église fut bâtie en 1687, en même temps que le couvent et ses dépendances. Ils enseignèrent les humanités. Après l'expulsion de l'ordre, les Récollets du mont des Vautours, en flamand, *Wouwenberg* ou *Uwenberg*, les remplacèrent et y restèrent jusqu'à la révolution française. La maison et les dépendances furent démolies en 93; mais l'église subsista. Elle fut achetée en dernier lieu par une personne charitable, qui l'a donnée ensuite. On y a fondé une école de Frères de la doctrine chrétienne.

Récollets. Après s'être établis au mont d'Escouffles, en flamand *Wouwenberg* ou *Uwemberg*, à la fin du XVIe siècle, ils vinrent remplacer les Pères Jésuites, en 1770 [1].

Sœurs hospitalières de l'ordre de Saint Augustin. Elles desservaient un hôpital qui fut fondé en 1255, et qui servit d'abord de lieu de retraite aux vieilles domestiques des chanoines du chapitre de Saint-Pierre auquel, d'après leur institution, les religieuses devaient obéissance. Elles y soignaient aussi les malades et les pèlerins. La maison ayant été convertie en couvent, la chapelle devint leur église, on l'appelait *Nonnekerke*. Le corps du fondateur, Robert-le-Frison, reposa dans cette petite église pendant près de deux siècles; il fut transporté dans la crypte de St-Pierre en 1281. — L'hôpital fut en partie incendié le 17 septembre 1852 et restauré dans son style primitif.

L'Hospice des Vieillards des deux sexes est attenant à la chapelle dont on vient de parler.

Cassel possède en outre un *collége communal* institué en 1810; une *école de garçons*, dirigée par les Frères de la doctrine chrétienne; une *école de filles*, tenue par les Sœurs dites Filles de de l'Enfant-Jésus; une *école et pensionnat d'orphelines pauvres*; un *hospice de malades et de femmes en couches*.

[1] Fragments historiques sur les PP. Récollets de Cassel, par le Dr De Smyttere.

FAITS HISTORIQUES. Cassel fut une station et une forteresse romaine. — Après avoir eu à souffrir des diverses invasions des premiers siècles, la ville et le château furent dévastés et en grande partie détruits par les Normands. — En 928, Arnould-le-Vieux, comte de Flandre, releva la ville ainsi que les fortifications. — Bauduin III, petit-fils d'Arnould, perfectionna les moyens de défense de Cassel et il y institua une foire en 958. — En 1127, Guillaume d'Ypres, petit-fils de Robert-le-Frison, prétendant à la succession du comte de Flandre, s'empara de Cassel. — En 1132, la ville fut incendiée; et en 1213, elle fut prise et saccagée par Philippe-Auguste, parce que ses habitants avaient menacé de se réunir au comte Fernand. — La comtesse Jeanne dut prendre l'engagement de ne pas relever la forteresse sans le consentement du roi de France. — En 1218, la même comtesse acheta la seigneurie de Cassel par voie d'échange fait avec Michel de Harnes, à qui elle appartenait. — Le comte Gui restaure les fortifications; en 1297, Cassel fut pris par Robert d'Artois et Philippe-le-Bel. — Gui restaura de nouveau la ville en 1298. — Elle fut assiégée en 1302 par Guillaume de Juliers, qui leva le siége à l'arrivée de l'armée française. — En 1315, après la bataille de Mons-en-Pévèle, la destruction complète des fortifications de Cassel fut résolue, mais cette mesure ne reçut son exécution qu'en 1320, après la guerre de cinq ans. — En 1320, Cassel et sa châtellenie firent partie de l'apanage de Robert de Cassel. — La ville fut de nouveau incendiée en 1328 et 1340. — Elle fut vainement assiégée en 1346, en 1347 et en 1349. — Les Anglais la prirent en 1382-83; elle fut délivrée par Charles VI, roi de France. Elle fut de nouveau pillée et brûlée par les Anglais en 1437, et par Louis XI, en 1477. En 1566, 1575 et 1584, nouveaux ravages et incendies par les Gueux. Elle fut encore la proie des flammes en 1631, mais accidentellement. En 1645, la ville et le château furent repris sur les Espagnols par les Français, sous le commandement du duc d'Orléans; puis, en 1658, sous Turenne et le maréchal de Créqui, après avoir passé de nouveau sous la do-

mination espagnole; en 1656 ses fortifications furent alors rasées. Elles furent restaurées une dernière fois par ordre de Louis XIV, cinq ans avant la bataille de Peene (1677) où le Stadhouder Guillaume de Nassau, prince d'Orange, fut vaincu; cette victoire décida en partie le traité de paix de Nimègue de 1678 par lequel Cassel et les autres villes de la Flandre flamingante restèrent définitivement à la France. Depuis lors Cassel disparut de la carte des villes de guerre; à peine y voit-on encore quelques vestiges de vieux remparts.

HOMMES REMARQUABLES. Le bienheureux *Gerwin* ou *Gervin*, d'abord ermite au monastère d'Escouffles, puis abbé d'Oudenbourg, et enfin abbé de St.-Winoc, où il rétablit la discipline, est renommé pour sa piété et son zèle religieux.

Zannequin ou *Zannekin*, fameux chef de révoltés flamands, sous Louis de Nevers, et tué avec 1,600 des siens à la bataille du Val de Cassel de 1328, est né à Cassel, selon les uns, et à Furnes, selon d'autres.

Henri de Bryarde, fils de Simon, seigneur d'Oudezeele, licencié ès-lois et doyen du chapitre de Tournai, où il mourut le 5 mai 1413.

Anian Coussere ou *de Coussere*, auteur d'une chronique universelle, et vingt-cinquième abbé d'Oudenbourg, en 1451, naquit à Cassel. Il fut d'abord religieux à l'abbaye de St.-Winoc, et mourut le 30 mai 1462.

Charles Manneken dit *Virulus*, né à Cassel en 1413, recteur de Louvain et fondateur de l'église collégiale de St. Martin en cette dernière ville, où il mourut en 1493. Ses formules de lettres, qui reçurent plusieurs éditions, furent critiquées par Erasme.

Jean Gya, professeur à Paris, en 1526, collaborateur et ami de Guillaume Budé, publia, de concert avec ce dernier, un ouvrage intitulé: *De Contemptu rerum fortuitarum*. Il mourut en 1557.

Nicaise Elleboode, médecin, philosophe et helléniste, publia,

en 1565, à Padoue, ses œuvres sur l'art de guérir; il traduisit en latin l'ouvrage de l'évêque Némésius, intitulé : *Traité sur la nature de l'homme.*

Petrus Dathenus, né à Cassel en 1531. Son nom, en flamand, s'écrit *Daest*, *Dathen* ou *Daten*. D'abord Carme à Ypres, puis fauteur de la nouvelle religion, il se distingua comme prédicant et comme traducteur des Psaumes [1].

Mathieu Rickebus ou *Rukebusch*, célèbre jurisconsulte de l'Université de Louvain en 1566, puis recteur, et enfin doyen de l'église métropolitaine de Cambrai.

Pierre Pomeran a publié, en 1542, un livre intitulé : *De ratione instituendi pueros et de studiis sapientiæ.*

André Cléyer, savant botaniste du XVIIe siècle.

Pierre-Louis Danes, né à Cassel en 1685, président du séminaire à Ypres, puis coadjuteur à l'archevêché de Malines, mourut le 28 mai 1736; il est auteur de plusieurs ouvrages de théologie qui jouirent d'une grande réputation.

André Steven, instituteur et poète flamand, est auteur d'un livre intitulé : *Nederduitsch voorschrift boek*, qui a eu plusieurs éditions, et d'un volume de poésies restées inédites.

Jacques Soyer, curé et poète.

J.-E.-J. Kien, chanoine de N.-D. de Cassel, est auteur d'un livre intitulé : *Korte onderwyzingen op de heilige dagen.* (Instructions religieuses pour les fêtes de l'année).

Landsheere, savant jésuite, est auteur de divers ouvrages [2].

Jean-Alexandre Bornisien, chanoine et doyen de St.-Pierre à Cassel, est fondateur de l'école des orphelins en cette ville. Il mourut le 18 juillet 1755, à l'âge de soixante-six ans.

Guillaume-François Verdegans, chanoine de Notre-Dame, à Cassel, est auteur de poésies flamandes; il eut pour devise *Mente vola*. Il a publié la vie de St.-Guillaume en vers flamands, vers 1743.

1 Bulletin du Comité Flamand de France, t. II.

2 Foppens, Bibliotheca belgica.

Bercker (*Guillaume*), autre poète flamand, né à Cassel, en 1753. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. Il fut élève de Steven.

Vandamme (*Dominique-Joseph*), comte de l'Empire, né à Cassel, en 1771, devint général de brigade à l'âge de vingt-trois ans ; il fut nommé général de division en 1799. Il prit part aux campagnes de la République, du Consulat et de l'Empire. Après le désastre de Waterloo, il se retira en Amérique d'où il revint en 1824. Il mourut à Cassel en 1830.

Gobrecht (*Martin-Charles*), baron de l'Empire, né à Cassel en 1772, prit part aux guerres de la République, du Consulat et de l'Empire. Il est mort à St.-Omer, le 7 septembre 1845, général de division en retraite.

BIBLIOGRAPHIE. *Le rideau levé* ou les intrigues des royalistes et des fanatiques du canton de Cassel, dévoilées au directoire exécutif. — *Réponse au rideau levé*, par l'avocat P.-J.-C. De Smyttere. — *Topographie* historique, physique, statistique et médicale de la ville et des environs de Cassel, par le docteur De Smyttere, 1828, in-8°. — *Histoire naturelle* du Mont-Cassel et de ses environs, géologie, zoologie et botanique, faisant suite à la topographie, etc, in-8° de 75 pages. — *Discours historique* sur Cassel, lu au Congrès archéologique de France, 1860, par le même. — Notice historique sur les *armoiries*, *scels et bannières* de la ville de Cassel, etc. 1862, par le même. — *Fragments historiques* sur les pères Récollets de Cassel, 1862, par le même.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Mont des Récollets*, ou *Mont d'Escouffles* — *Quaedstraete* — *Cosaque-Wee* — *Catte-Kerckbof* — *Viermeulen* — *t' Capittel.*

HARDIFORT.

SITUATION. N. de Cassel.

NOMS ANCIENS. *Hardifort*, 1224, Cart. de Watten. — *Hardinfort*, 1242, lettre de Milon, évêq. de Térouanne, *Miræus*.

ARMOIRIES. Portait celles de ses seigneurs, sortis de la maison de Bryarde : d'argent, à 3 cors de chasse de sable, liés de gueules et virolés d'or.

MONUMENTS. L'église, dédiée à Saint-Martin, a été rebâtie en 1806. — Chaire en bois sculpté.

FAITS HISTORIQUES. — Par lettres datées des tentes de Hardifort, sous Cassel, le 27 août 1328, Philippe VI mande à l'abbé de Saint-Bertin de recevoir le serment des habitants de Poperinghe qui s'étaient soumis [1]. Une bataille fut livrée dans la plaine d'Hardifort le 28 avril 1794 entre les Français et les coalisés; ceux-ci y perdirent 400 hommes.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Koie*, ou la *Coie*, seigneurie où il y avait un château. — *Cile-Besats*, autrefois *S'Heerens-Boschaert*, *Proye*, *Camere*, *deux fiefs*. — *Standaerts-Meulen* (Moulin de l'Étendard.)

NOORDPEENE.

SITUATION. Sur le ruisseau la Peene ou Peene-Becque, et sur celui qu'on appelle la Lincke. N.-O. de Cassel.

NOMS ANCIENS. — *Norpenes*, 1114, Cart. de Bourbourg. — *Northpenes*, 1139, ibid. — *Nortpenes*, 1318, partage de Robert de Cassel.

ARMOIRIES. D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de dix-huit billettes de même, qui sont les armes des seigneurs primitifs, issus de la famille de Saint-Omer.

MONUMENTS. L'église, dont le patron est Saint-Omer, a été bâtie au XIVe siècle, en grès ferrugineux de Cassel. Une partie a été reconstruite au XVIe. Flèche hexagonale et à jour, dans le style de celle d'Hazebrouck. L'église a trois nefs. On y voit un baptistère, formé d'un monolythe carré dont les sculptures indiquent le XIIe siècle. Plusieurs dalles tumulaires du XVIe.

1. Archives du Département du Nord.

Le château dit de la Tour, à Noordpeene, a été bâti en 1490, par la famille de la Tour, qui prétendait avoir une origine commune avec celle de la Tour d'Auvergne.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. Les Guillelmites de Nieuland, après s'être retirés à Oudezeele en 1457, allèrent se fixer en 1464 à Noordpeene, où ils reçurent du seigneur du lieu, Josse d'Halewyn, des terres et une dotation. Les bâtiments du couvent ont été brûlés en partie lors de la bataille de Peene, en 1677, puis rétablis, et enfin entièrement démolis en 1796.

FAITS HISTORIQUES. — Au XIIIe siècle, Michel de Boulers, connétable de Flandre, fait don à l'abbaye de Watten d'une partie de ses propriétés sises à Noordpeene [1]. A la même époque, l'abbaye de Bourbourg y avait des terres seigneuriales avec cour de justice. — La bataille de Peene, livrée en 1677, commença sur le territoire de Noordpeene; mais le plus fort du combat eut lieu sur le territoire de Zuytpeene, à la rive droite de la Lyncke. Noordpeene et Zuytpeene ne faisaient d'abord qu'un seul domaine sous le nom de Peene. La seigneurie de Noordpeene fut érigée en marquisat de Piennes, vers la fin du XVIe siècle. Vers 1757, Louis XV donna le titre de duc de Piennes au fils aîné du duc d'Aumont, seigneur de Piennes.

HOMMES REMARQUABLES. Ferdinand Loys, prieur du couvent des Guillelmites de Noordpeene, qui vécut au siècle dernier, est auteur d'un recueil de poésies morales intitulé : *Den Gulden*, *A*, *B*, *C*, (l'A, B, C, d'or), qui a eu plusieurs éditions.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Le Cardon.* — *Le Couvent.* — *Schaecks* — *Torre-Pacht.* — *Menegat.* — *Schoubrouck.* — *Paradis.* — *Coin-Perdu* — *La Tour,* seigneurie. — *S'abisthof.*

OCHTEZEELE.

SITUATION. Sur la Peene. N.-O. de Cassel.

1. Annales du Comité flamand de France t. V.

NOMS ANCIENS. *Octingesele*, 1183, titre de l'abb. de St-Winoc, (Mir).— *Huctinsele*, 1227, titre de l'abb. de St-Bertin (Brecq.).— *Ostingesele*, 1267, Charte d'Ægidius de Haveskerke. — *Octinsele*, 1286, Charte d'Ulrich d'Octinsele, aux archives de l'Empire. — *Ochtinzieles*, 1318, partage de Robert de Cassel. — *Ochtizele*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges.

ARMOIRIES. Portait celles de Zuytpeene, dont les seigneurs étaient les siens.

MONUMENTS. L'église, dédiée à St.-Omer, a été rebâtie à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe, 1527 — Chaire en bois sculpté. — Inscriptions tombales. — Une pierre bleue, maçonnée dans la muraille, porte une inscription avec la date de 1527.

FAITS HISTORIQUES. Le 7 octobre 1278, Guy, comte de Flandre, commet Simon, bailli de Cassel, pour adhériter Jean de Haveskerke d'un fief tenu du comte, qu'il avait acheté de Woline d'Ochtezeele. En 1239, Baudouin de Haveskerque, chevalier, vend à l'abbaye de Watten sa part de la dîme de Volkerinchove, tenue en fief par Wulfred d'Ochtezeele.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Blanche-Motte*. — *Le Schuy*.

OXELAERE.

SITUATION. Sur le ruisseau le Schoebeque. S. de Cassel.

NOMS ANCIENS. *Osclarum*, 1115, Cart. de St-Bertin. — *Oxelaere*, 1119, ibid. — *Oxelare*, 1130, ibid. — *Oxcelare*, 1387, Cart. de Bourbourg.— *Ocqueselaere*, 1244, Charte de Jean d'Ocqueselaere, aux Archives de l'Empire.

ARMOIRIES. Echiqueté d'or et de gueules [1].

MONUMENTS. — *Epoque romaine*. Une voie romaine allait de Cassel à La Lys. Médailles. — *Temps modernes*. — L'église, qui a pour patron Saint-Martin, porte la date de 1718, elle a été bâtie

1. Scel de la seigneurie d'Oxelaere au musée de Cassel.

sur les restes d'un édifice de l'époque romane. — Le Tabernacle, élégant par sa forme et sa sculpture, provient de l'ancienne église de Saint-Pierre de Cassel.

Il y a deux châteaux : l'un tout-à-fait moderne ; l'autre, rebâti en partie sur un ancien.

FAITS HISTORIQUES. La terre d'Oxelaere fut donnée en partie au chapitre de Saint-Pierre de Cassel par Robert-le-Frison. — Le 2 juin 1287, le comte de Flandre déclare Huon d'Oxelaere, juge à la franche vérité de Cassel, coupable de concussion et le condamne à 100 livres d'amende et à l'exclusion perpétuelle de tous tribunaux du bailliage de Cassel.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Boussart*. — *Caester-Wal*. — *Hams*. — *Penninc-Brouck*. — *Schoebeque*. — *Ste-Aldegonde*. — *Cortewille*.

RUBROUCK.

SITUATION. Sur l'Yser. N.-O. de Cassel.

NOMS ANCIENS. *Rubroch*, 1104, Cart. de Bourbourg. — *Rubruc*, 1119, ibid. — *Ruburch*, 1147, ibid. — *Rubroucum*, 1187, Ch. de Ph. d'Alsace. — *Rubrouck*, 1192, ibid. — *Rubrouc*, 1114, Cart. de Watten. — Rubrouc, 1264, ibid. — *Rubruec* et *Rusbrouc*, 1318, partage de Robert de Cassel.

ARMOIRIES. De gueules, au lion d'argent lampassé et armé d'or [1].

MONUMENTS. L'église, dédiée à St.-Sylvestre, a été bâtie à diverses époques ; on y voit les dates de 1532, 1599 et 1727. — Tour carrée de 40 mètres de hauteur. — Ornements sculptées à l'intérieur de l'église. — Chaire en bois sculptée. — Inscriptions tombales [2].

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. Un hôpital fondé en 1832, par M. Moreel. — Le 20 mai 1532, Charles-Quint autorisa l'éta-

[1] Ces armes sont les mêmes que celles de la West-Vierschare de Cassel.
[2] Bulletin du Comité fl. de Fr., t. 1.

blissement d'une Chambre de Rhétorique, dite du Saint-Sacrement.

FAITS HISTORIQUES. En 1250, Jean de Rubrouc assigne une partie de ses revenus pour être employés par le prévôt de Watten, à faire instruire et perfectionner dans l'étude de la théologie un clerc natif de Rubrouc [1]. Lambert de Bryarde acheta la vicomté de Rubrouc à Elias Van Torre, vers 1490. — Le vendredi-saint de l'année 1568, le vénérable Antoine Vander Clyte, curé de Rubrouc, et son vicaire furent tués par les Gueux [2].

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Ter Belle ou Belhof*, ancienne seigneurie. — *S'Moorhof* — *Hollen Eecke* — *Rosendal* — *Hofland* — *Poel-Velt* — *La Clyte* — *Geushouek*.

SAINTE-MARIE-CAPPEL.

SITUATION. Sur la Peene. S. de Cassel.

NOMS ANCIENS. *Ste-Marie-Cappel*, 1559, division du diocèse de Térouane. — En flamand, *Sinte-Marie-Cappel*.

ARMOIRIES. J. J. Cappel, écuyer, seigneur de Bryarde et de Ste-Marie-Cappel portait : d'hermines, à une fasce de gueules.

MONUMENTS. L'église, dédiée à Notre-Dame, a été bâtie à différentes époques du XVIe siècle. On y remarque un banc à vingt-deux places en bois sculpté ancien, à l'usage d'une confrérie dite de la Vierge, religieuse et militaire. Elle avait des priviléges. Charles de Wits, seigneur de Campaigne en était le chef. — Quelques pierres tombales des XVIe et XVIIe siècles, et des restes de vitraux peints [3].

Il y avait autrefois un château au lieu dit *Campaigne*.

FAITS HISTORIQUES. La tradition rapporte que ce village s'est formé autour d'une chapelle dédiée à Ste.-Marie par un ermite de la forêt de Nieppe. — Le 14 septembre 1295, Guy de Flandre donne à Jeannet, dit Cassiel, valet de ses palefrois, fils de Lemin

[1] Annales du Comité flamand de France, t. V.
[2] *Gueusianismus*. — Bruges, 1841.
[3] Album archéologique de M. A. Bonvarlet.

Clais, de Ste.-Marie-Cappel, la foresterie de Womberck, près Cassel [1]. — Au commencement de mai 1670, Louis XIV allant de St.-Venant à Bergues, passa à Ste.-Marie-Cappel et y déjeûna en voiture.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Hoymille.* — *Bryarde.* — *Cappel.* — *Campaigne*, fief vicomtier.— *Campaigne-Dreve.*— *'S Gravenwal*— *Westove*, seigneurie. — *Grand Bruxelles.*

WEMAERS-CAPPEL.

SITUATION. N. O. de Cassel.

NOMS ANCIENS. *Wemardi-Cappella*, 1183, Cart. de Bourbourg; cette commune se nomme en flamand *Blauw-Cappel.*

MONUMENTS. L'église, dont le patron est Saint-Martin, a été bâtie au XVIe siècle ; c'était d'abord une chapelle qui fut agrandie en 1569 et érigée en paroisse. — Autel gothique remarquable ; — vitraux incolores avec dessins variés ; — chaire en bois sculpté; — tombes avec inscriptions.

FAITS HISTORIQUES. On prétend qu'un seigneur du lieu nommé Wemar y avait son château, et que ce serait la chapelle de son domaine qu'il aurait érigée en église paroissiale à ses frais, à condition que le lieu portât son nom.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Thoriswal.* — *Caesterput.* — *Rooden-Coffer*, aujourd'hui *Le Coffre.*

ZERMEZEELE.

SITUATION. Sur le ruisseau dit Zermezeele-Beque. N. de Cassel.

NOMS ANCIENS. *Zermezelle*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges. *Zarmezelle.*

ARMOIRIES. D'argent, à deux bars adossés de sable, accompagnés de quatre croix fleuronnées, au pied fiché de même, posées, une au chef, deux aux flancs, et une en pointe (Armes des de Wissche).

1 Wouvemberg, ou Mont des Vautours. Fragments historiques sur les Récollets de ce mont, par le docteur De Smyttere.

MONUMENTS. Le sire et la dame de la Wissche firent ériger, en 1425, une chapelle à laquelle ils donnèrent quatorze mesures de terre. Cette chapelle fut convertie en église paroissiale en 1526; en 1605, on y ajouta une tour; et elle fut agrandie en 1606. — On y voit un tableau peint sur bois, de grande antiquité.

Il y existait autrefois un château.

FAITS HISTORIQUES. Philippe-le-Bel donna, en avril 1298, à Simon dit Lauwart, son varlet, pour le récompenser de ses services et des pertes qu'il avait éprouvées pendant la guerre, divers biens situés dans la châtellenie de Bourbourg et 114 livres de revenu annuel qui lui appartenaient à Zermezeele. Le chapitre de Térouane y avait une dîme rapportant dix livres par an.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *La Wissche.* — *Loones.* — *La Torre.* — *Lampernesse.* — *Crequi.* — *Thielt.* — *Plumoison.*

ZUYDPEENE.

SITUATION. Sur le ruisseau Peene-Becque. O. de Cassel.

NOMS ANCIENS. *Zuutpeene*, 1174, Cart. de Watten. — *Zutpene*, 1240, ibid.

ARMOIRIES. D'azur, semé de six billettes d'or, à une fasce du même, chargée de trois annelets de gueules.

MONUMENTS. L'église, dédiée à Saint-Vast, a été restaurée et rebâtie en partie à diverses époques, mais le fond est en style roman; plusieurs fragments sont remarquables [1]. Pierre funéraire du XVIe siècle avec inscription; — une cloche fondue en 1638 rappelle qu'elle en a remplacé une autre portant la date de 1362, fondue sous Gérard de Zuytpeene et Marie, sa femme [2].

Le château de Zuytpeene était autrefois à la famille de ce nom,

1 Album archéologique de M. Bonvarlet.

2 Bureau des finances, liasse f. 254, aux archives du Nord.

issue des seigneurs de Peene et, par ceux-ci, des châtelains de Saint-Omer.

FAITS HISTORIQUES. La bataille dite de Cassel, du 11 avril 1677, eut lieu en grande partie sur le territoire de Zuytpeene.

HOMMES REMARQUABLES. Mathieu Elias, directeur de peinture de l'Académie de Paris, mort à Dunkerque le 12 avril 1741, est né à Zuytpeene en 1658. On montre encore la maison où il est né.

On cite aussi *P. de Zuydpeene*. Sa correspondance avec Erasme est conservée. *Louis de Zuydpeene*, historien, collaborateur de Sanderus.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Boschlande*. — *Hoflande*. — *Walhest*. — *Mutse-Houck*. — *Pontrambel*. — *Staplande*.

CANTONS ET DÉCANATS D'HAZEBROUCK.

En 1789, les commnnes de ces cantons appartenaient à la Flandre maritime; elles étaient de la châtellenie de Cassel, du ressort du Présidial de Bailleul et du diocèse de Saint-Omer; excepté Caestre, Hazebrouck, Hondeghem, Staple, Wallon-Cappel, Borre, Pradelles et Strazeele, qui étaient du diocèse d'Ypres.

HAZEBROUCK. — NORD.

10 communes. — 12,530 hectares. — Population 14,409.

BLARINGHEM.

SITUATION. Sur la Melle, à la jonction de la Lys.

NOMS ANCIENS. *Blaringhem*, 1106, Cart. de Bourbourg; — *Blaringhem*, 1220, ibid. — *Bladringhem*, 1228, Cart. de Watten.

ARMOIRIES. Le seigneur de Blaringhem, qui était en même temps seigneur de Thiennes-Steenbecque, portait : Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles à cinq raies de même; au 2 et 3, d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de Maure de sable, tortillées d'argent.

MONUMENTS. La fondation de l'église actuelle, dédiée à St.-Martin, remonte au XVIe siècle. On y trouve les dates de 1518, 1593 et 1629. — Les murs intérieurs sont revêtus de boiseries d'un bon

travail. Sept tableaux provenant de l'abbaye de Woestyne décorent l'édifice. On y voit un certain nombre de dalles en pierre de Marquise, sculptée, du XIIIe siècle. On croit qu'elles proviennent de Térouane après la destruction de cette ville. Ces dalles sont semblables à celles qui sont conservées à N.-D. de St.-Omer.

FAITS HISTORIQUES. En 1174, Bauduin, fils de Gui de Blaringhem, tenait en fief du comte de Flandre, la dîme de Zuytpeene. En 1228, Bartholomé du Carnoi et Pérone, sa femme, donnent à l'abbaye de Watten leur manoir situé à Blaringhem, près le lieu dit *Fontaines*. Le 15 juillet 1298, Raoul, connétable de France, et sire de Nesle, garde du roi de France, dans la terre de Flandre, nouvellement acquise, donne à Messire Bauduin de le Planck, chevalier, sire de Thiennes et de Steenbecque, la terre de Blaringhem confisquée sur Thomas de Lille.

La terre de Blaringhem et celles de Thiennes-Steenbecque ont été érigées en comté par lettres du mois d'avril 1745 en faveur de Jean-François de Buisseret.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Carnois.* — *Fontaines.* — *Pont de Blaringhem.*—*Mont-de-Pile.*—*Château de Cohem*, en ruine.—*Plouich.*

CAESTRE.

SITUATION. N.-E. d'Hazebrouck, sur une ancienne voie romaine.

NOMS ANCIENS. *Castres*, 1335, premier Cart. de la dame de Cassel. — *Caesthres*, 1421, Ms. de Térouane à Bruges.— *Caestre*, 1423, ibid.

ARMOIRIES. D'azur, à un écusson d'argent, chargé d'un lion de gueules couronné d'or; l'écusson entouré d'un orle d'or.

MONUMENTS. L'ancienne église fut brûlée en 1793; la tour seule resta. L'édifice actuel a été bâti en 1803; il n'a aucun caractère architectural. Les stalles sont sculptées.

Il y a dans la commune une chapelle dite des « Trois-Vierges », dont la construction date du XVe siècle. On y voit six tableaux représentant le miracle des Trois Vierges.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. Il y avait à Caestre une

commanderie de l'ordre du Temple, dont la fondation remonte à 1160 selon les uns, à 1182 selon d'autres.

FAITS HISTORIQUES. A la chapelle des Trois Vierges se rattache une légende tragique et miraculeuse dont les faits remontent au IXe siècle [1].

HOMMES REMARQUABLES. En 1258, Gérard de Caestre était bailli de Cassel ; — en la même année Noidin de Castre fut témoin dans une charte par laquelle Mathilde de Saint-Omer fit une donation au profit de l'abbaye de Watten. Il y a eu un camp en 1793 dans cette dernière localité.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Croix-Rouge* ou *'tRoo Kruys*, — *Oostlinde*. — *Cruys-Popeliere*. — *Waterrat*. — *Zevestraete*.

EBBLINGHEM

SITUATION. Sur le ruisseau la Longue-Beke. O. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Humbaldingahem*, 826, Cart. de St.-Bertin. — *Humbaldinghem*, 838, ibid. — *Iblingehem*, 1142, Cart. de Bourbourg. — *Ibligehem*, 1170, ibid. — *Ybblinghem*, 1318, partage de Robert de Cassel. — *Ebblinghem*, 1421, Ms. de Térouane à Bruges.

ARMOIRIES. Le seigneur portait : d'azur, à trois coquilles d'argent, écartelé d'or, à quatre bandes de gueules.

MONUMENTS. Eglise dédiée à St.-Samson. Chœur du milieu du XVe siècle. — Fenêtres ogivales. — Confessional en bois sculpté de 1616, remarquable par son travail. — Un tableau représentant St.-Pierre.

Il y avait autrefois un château fortifié dont la construction remontait au XVe siècle. Il a été remplacé par celui qui se voit dans Sanderus (Flandria Illustrata). Les armoiries indiquent qu'il a

[1] *Annales du Comité flamand de France*, t. II, p. 114, et *Bulletin du Comité flamand de France*, t. II, p. 59. — *Annuaire du département du Nord*, année 1834, p. 46.

appartenu, au XVIIIe siècle, à la famille de Mailli, de la branche des seigneurs de Mametz. En 1780, il fut vendu à M. de Stappens, grand maître des eaux et forêts de la Flandre maritime qui le fit démolir et construisit en place une maison de chasse qui est le château actuel, habité par M. Van Pradelles de Palmaert.

FAITS HISTORIQUES. Une branche de la famille de St.-Omer posséda les seigneuries de Morbeke et d'Ebblinghem [1].

HOMMES REMARQUABLES. Josse de St.-Omer, seigneur d'Ebblinghem, fut chambellan de Charles, duc de Bourgogne [2].

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Baleghem*. — *Creusaert*. — *Petit* et *Grand Mont* d'Ebblinghem.

HAZEBROUCK.

SITUATION. Sur la Borre, sur le ruisseau Papotte-Becque et sur le canal d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Hasbrooc*, 1141, Mirœus. — *Hazebroc*, 1226, arch. de l'Empire à Paris. — *Hasebruec*, 1265. Charte de Merville. — *Hazebruec*, 1318, partage de Robert de Cassel. — *Hazebrouc*, 1326, *vièses coustumes* de Cassel.

ARMOIRIES. D'argent, au lion de sable, lampassé de gueules, tenant de ses deux pattes de devant un écusson d'or, chargé d'un lièvre courant en bande, au naturel.

MONUMENTS. L'église, dédiée à St.-Éloi, a été bâtie en 1430. Elle a 50 mètres de longueur sur 22 de largeur. Elle contient deux statues en marbre blanc. Les stalles et la chaire sont en bois sculpté d'un bon travail. Sur la chaire figurent les quatre évangélistes. On y conserve une dalmatique et deux chasubles avec médaillons en broderie ancienne sur lesquels est représentée l'histoire de la Vierge.

1 *Annuaire du département du Nord*, 1834, p. 55.
2 Ibid.

La tour est la plus remarquable du département; son élévation est de 80 mètres; sa flèche à jour est d'une élégante construction. Elle a été bâtie en 1512.

Le bâtiment qui sert aujourd'hui d'hospice était, avant la révolution, habité par les moines de l'ordre de St.-Augustin. Sa façade, dont la construction appartient au XVIIe siècle, est d'une architecture élégante qui rappelle le style de la Renaissance.

L'hôtel-de-ville où siége le tribunal, bâti en 1807 et achevé en 1820, est un édifice grandiose dans le style corinthien.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. Un couvent de *Minimes de St.-Augustin* fut fondé au XVIe siècle. On y enseignait les humanités. Cet établissement fut confirmé par Philippe II, roi d'Espagne.

Sœurs Grises du tiers ordre de St.-François. Elles desservaient un couvent hospitalier, fondé au XVe siècle par deux pieuses sœurs.

Maladrerie. Établissement récemment fondé et doté par quelques personnes bienfaisantes.

Hospice de vieillards. Il existe dans l'ancien bâtiment des Augustins.

Capucins. Ils se sont établis en 1854, à proximité de la ville où ils avaient élevé une église et d'autres bâtiments assez vastes.

Il existe aussi à Hazebrouck un *collége* communal et un pensionnat de demoiselles tenu par les *Dames de la Ste-Union.*

FAITS HISTORIQUES. Hazebrouck, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement, n'était, en 1789, qu'une commune d'une importance secondaire. Aux XIIIe et XIVe siècles, Hazebrouck était le siége d'une institution à la fois politique et judiciaire, appelée *Hoop* [1] ayant dans ses attributions les châtellenies de Cassel et de Bailleul.

HOMMES REMARQUABLES. La famille du nom d'Hazebrouck a joué un

1 *Mémoires de la Société Impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille,* 1861.

certain rôle dans les affaires publiques du pays au moyen âge. Raoul et Folcard d'Hazebrouck furent témoins dans une charte de 1187, souscrite par Philippe, comte de Flandre et de Vermandois au profit de l'abbaye de Watten [1]. Vers 1224, Raoul d'Hazebrouck fut bailli de Cassel pour la comtesse Jeanne [2]. — En 1226, il signa comme témoin dans un acte de donation passé par Jean de Bailleul au profit de l'abbaye de Watten [3]. Roland d'Hazebrouck assista à la 5e croisade (1198 à 1220). — En 1246, Henri d'Hazebrouck se déclara l'homme-lige du comte d'Artois. — En 1299, Charles, fils du roi de France, comte de Valois, fit délivrer à Jean d'Hazebrouck le douaire de sa femme. — En 1362, Thierry d'Hazebrouck était bailli de Cassel pour la comtesse de Bar.

Jean Deckers, jésuite, né à Hazebrouck en 1557, enseigna la philosophie et la théologie à Douai et à Louvain. Il devint chancelier de l'Université à Gratz et recteur du collége d'Olmutz ; il mourut à Gratz en 1619 ; il est auteur de plusieurs ouvrages théologiques [4].

Jean Waels, aussi jésuite, né à Hazebrouck en 1559, enseigna la philosophie à Douai. Il mourut à Dunkerque le 8 juin 1628. Il composa et fit imprimer les litanies de Saint Joseph [5].

Ruyssen (*Nicolas-Joseph*), peintre, né à Hazebrouck en 1757, mort en 1826, obtint le grand prix de Rome en 1784; il acquit une certaine célébrité en Angleterre, où il séjourna pendant plus de vingt ans [6].

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Le Plaqui*. — *Kerckkove*. — *Laetsaef*. — *Liebaersbrugghe*. — *Hooghevelt*. — *Den Haene*. — *Hoflandes*. — *Meercheest* — *Biest*. — *Moorhouek*.

1 *Annales du Comité flamand de France*, t. V
Ibid.
Ibid.
4 *Bulletin du Comité flamand de France*, t. II, p. 165.
5 Ibid.
6 Notice sur Nicolas Ruyssen, par Rouzière aîné, Lille 1851.

HONDEGHEM.

SITUATION. Sur la Borre. N. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Hondichem*, 1224, cart. de Watten. — *Hondighem*, 1248, ibid. — *Hondighem*, 1248, ibid — *Kienville*, 1318, partage de Robert de Cassel. — *Quienville*, 1559, division du diocèse de Térouane.

ARMOIRIES. Avait celles de ses seigneurs : d'argent, à une fasce bretessée et contrebretessée de gueules.

MONUMENTS. L'église, dédiée à St.-Omer, offre d'intéressants vestiges d'architecture romane, principalement à la tour. On y voit quelques inscriptions tumulaires.

Il y avait autrefois un château habité par la famille d'Hondeghem ou de Quienville, seigneur du lieu.

FAITS HISTORIQUES. En 1248, Ægidius de Haveskerque fit don à l'abbaye de Watten de sa dîme sur le fief appelé *Kakebil* situé à Hondeghem.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Valkhof*. — *Steenberg*. — *La Wlssche*. — *Briarde*. — *Longue-Croix*. — *Comté*.

LYNDE.

SITUATION. Sur la Borre. O. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Linde*, 1421, Ms. de Térouane à Bruges. — *Lynde*, 1559, division de l'évêché de Térouane.

ARMOIRIES. François de Mametz, seigneur de Lynde, portait : d'argent, à trois maillets de sable.

MONUMENTS. L'église, dédiée à St.-Vast, a été construite au XVIe siècle. La sacristie est de 1699. L'église a 34 mètres de longueur. On y voit deux confessionaux en bois sculpté d'un bon style, et un

jubé soutenant l'orgue aussi en bois sculpté du XVIe siècle. Le jubé était autrefois au milieu de l'église, près de la tour. En 1695, il fut placé là, où il est actuellement. En 1705, on y a fait quelques additions. — Tour en architecture romane. — La flèche a été rebâtie en 1706. — Les stalles et la chaire sont en bois sculpté et portent la date de 1784. — Inscriptions tombales.

FAITS HISTORIQUES. Selon Sanderus, il y avait autrefois une famille du nom de Lynde. Du temps de cet historien, François de Mametz, chanoine à Ypres, exerçait dans la paroisse les droits de haute, moyenne et basse justice. Les seigneuries de Balke et de Wintere dépendaient de Lynde. Le dernier possesseur de Lynde était le baron Jean Charles de Joigny, seigneur de Pamele, de Balke, de Crecques, de Borland, de Bieselinghe, de Hoymille, de Terbrand, de Koyemeersch.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Groote-Balke.— Cleene Balke—t'Borlant. — Boonsberg.*

RENESCURE

SITUATION. Sur le ruisseau Longuebecque. O. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Reinquenescura*, 1096. — *Renguenescure*, 1200 (Miræus). —*Rueuscheure*, 1224. — *Rueuscure*, 1281, arch. mun. et Cart. de Watten. — *Ruescheure*, 1328, partage de Robert de Cassel. — *Runescure*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges.

ARMOIRIES. Les seigneurs de Renescure de la maison de la Clite-Comines portaient : de gueules à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles, l'écu bordé d'or.

MONUMENTS. L'église, dédiée à N.-D., a deux nefs. Au milieu de la nef principale s'élève la tour. On lit la date de 1537 sur une des colonnes du chœur. L'architecture de la nef septentrionale correspond à cette date; la porte d'entrée accuse le style roman de cette époque. — On y voit un petit bas-relief qui est encastré dans la

maçonnerie d'un pilier et qui représente N.-S. sur la croix : il porte la date de 1552. — La chaire, du XVIIe siècle ; les stalles et les confessionnaux sont en bois sculpté du XVIIIe siècle. — On y voit diverses pierres tombales.

Château. C'est l'unique château-fort de la Flandre maritime dont il subsiste encore des restes importants ; il semble avoir été construit au XIIe siècle, restauré au XVe siècle, au XVIe et récemment. Au dessus de la porte d'entrée on voit les armes de Philippe de Comines, avec la date de 1508. Le château de Renescure fut pris par les mutins, en haine de Colart de la Clyte, qui en était seigneur. En 1487, d'Esquerdes en fit le siége régulier et ne s'en empara qu'après avoir trouvé le secret de tirer les fossés à sec [1]. Il avait été défendu par Jesmet Thieullart.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. Colart de la Clyte avait établi un marché public à Renescure ; il fut obligé de le faire cesser en 1393.

Sur le territoire de Renescure existait une abbaye de femmes de l'ordre des Citeaux, dite de *Woestyne* (*Sancta Maria in deserto*), fondée vers 1217 par Gérard de Ravestein [2]. Le quartier-général de Philippe de France était dans cette abbaye, lorsqu'en 1677, il gagna la bataille de Cassel.

FAITS HISTORIQUES. La terre de Renescure appartenait aux XIe et XIIe siècles à la famille de Renescure. En 1221, Gui de Renescure est témoin dans une charte par laquelle la comtesse Jeanne déclare faire abandon de ses droits sur une portion de la dîme de Rubrouc, au profit de l'abbaye de Watten [3].

Au XVe siècle, la terre de Renescure était à Philippe de Comines. Elle a passé ensuite à la famille de Montmorency qui y avait sa

1 Grand Cart. de Saint-Omer, t. V.

2 *Sanderus. Flandria illustrata*, t. III.

3 *Annales du Comité flamand de France*, t. V, p. 319.

sépulture. En 1786, elle fut vendue par M. Taverne de Montd'hiver. On voit dans l'église une pierre avec cette inscription : *Icy repose* (*très-noble*) *maison de Saint-Omer*.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *La Crosse*. — *Le Nieppe*. — *Den Iepe* ou *Zudhove*, ancien château. — *Woestyne*. — *Wintere*.

SERCUS.

SITUATION. Sur le ruisseau dit Loovelt-Beque et Bremier-Beque. O. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Sarcus*, 1297, Charte du comte Gui. — *Sarous*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges ; — en flamand *Zercle*.

MONUMENTS. L'église a été bâtie au XVIe siècle ; elle a 24 mètres de longueur sur 16 de largeur. Les fenêtres du chœur, qui sont en plein cintre, semblent indiquer une architecture plus ancienne ; les autres fenêtres sont en forme ogivale. On y voit une très-belle chaire sculptée en bois. Dans la tour on lit : *om Godtz woort*, *wort groot discoort a°* 1583 ; « pour la parole de Dieu, il y eut de grands troubles en 1583. »

FAITS HISTORIQUES. Au XVe siècle le chapitre de Térouane avait sur le territoire de Sercus une dîme valant sept livres, deux sols. — En 1676, pendant le siége de la ville d'Aire, les assiégeants enlevèrent la cloche et les plombs de l'église de Sercus.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Plancques et Sempletun*, — *Lanscoud*, anciennes seigneuries.

STAPLE.

SITUATION. Sur la Borre. N.-O. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Stapulas*, 1026, Cart. de Saint-Bertin. — *Stapla*, 1110, Cart. de Bourbourg. — *Stapeles*, 1113, ibid. — *Staple*, 1128, ibid. — *Stapula*, 1147, ibid. — *Staples*, 1318, partage de Robert de Cassel.

ARMOIRIES. — Le seigneur de Staple portait : d'hermines à une fasce de gueules.

MONUMENTS. L'église a été rebâtie en partie à la fin du XVIe siècle. Elle a 31 mètres de longueur sur 23 de largeur. Les chapiteaux des colonnes sont sculptés. — Stalles et chaire en bois sculpté. — A la porte de l'église deux pierres tombales avec inscription. — Tour carrée à flèche octogone. — Quelques restes de vitraux qui furent remarquables [1].

Il y avait autrefois à Staple un château.

FAITS HISTORIQUES. Daniel Alaert, conseiller-secrétaire du duc de Bourgogne, vendit en 1440 la terre et seigneurie de Staple, à Jean d'Ardre. — Une partie de la dîme de Staple appartenait au chapitre de Térouane.

HOMMES REMARQUABLES. Éloi de Staple était, en 1365, bailli de la dame de Cassel. — Robert de Staple, *Rewart* de Bergues reçut, en 1328, de Philippe, duc de Bourgogne, fils du roi de France, des lettres de créances près les villes et châtellenies de Bergues, Cassel, Bourbourg, Mardick et Gravelines.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Le Château.—De Zes-Straete.—Peenhof.*

WALLON-CAPPEL.

SITUATION. Sur la Borre. O. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Wallonis-Capella*, 1218, charte de Michel de Harnes. — *Wallon-Chapelle*, 1318, partage de Robert de Cassel. — *Waloniscapella*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges, en flamand *Walscappel.*

ARMOIRIES. La famille de Saint-Omer, Wallon-Capel portait : d'or, à deux fasces de gueules.

MONUMENTS. L'église a été bâtie au XVIe siècle. Elle a 23 mètres

[1] *Annales du Comité flamand de France*, t. V.

de longueur sur 19 de largeur. — Chaire et stalles en bois sculpté. Tombes avec inscriptions.

FAITS HISTORIQUES. Au XVe siècle, la dîme de Walloncapel rapportait dix livres au chapitre de Térouane. Walloncapel a donné son nom à une branche de la famille de St-Omer, qui a joué un certain rôle dans les affaires de la Flandre.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. *Eeckhoutte.* — *Recourt.*

HAZEBROUCK-SUD.

8 communes. — 8,383 hectares. — Population : 13,405.

BOESEGHEM.

SITUATION. Sur la Melle. S.-O. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Boesinga*, 1119, Charte de Térouane. — *Boezinghem*, 1164, Miræus. — *Boesinghem*, 1187, ibid.

ARMOIRIES. Portait celles de l'abbaye de St.-Pierre, à Gand, qui en avait la seigneurie.

MONUMENTS. L'église, bâtie en 1534, mesure 45 mètres en longueur et 16 en largeur. — Colonnes et piliers sculptés. — Fenêtres ogivales. — Stalles et chaire en bois sculpté. — Tour avec flèche.

FAITS HISTORIQUES. Il existe aux Archives du Nord, un état portant la date de 1298 avec les noms des personnes de Boeseghem, qui ont été du parti du roi pendant la guerre.

BORRE.

SITUATION. Sur la Borre. N.-O. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Beborna*, 806, Cart. de Saint-Bertin. — *Bourre*, 1318, partage de Robert de Cassel.

ARMOIRIES. La seigneurie de Borre appartenait à la famille de Morbecque qui portait : d'azur à la fasce d'or.

MONUMENTS. L'église porte la date de 1591 ; elle mesure 26 mètres en longueur. Sur une des fenêtres, on lit la date de 1607, et sur le pignon opposé au chœur, celle de 1626. — Chaire sculptée en bois. — Inscriptions tumulaires.

Il y a existé autrefois un château.

FAITS HISTORIQUES. En 1298, les habitants de Borre ont embrassé le parti du roi. — Yolende de Flandre accorde en 1319 un sauf-conduit au seigneur de Borre.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Plat-Honck.* — *Commelande.* — *Clyte.* — *Treurniet.* — *Tempel-hof.*

MORBECQUE.

SITUATION. Sur la Borre et la Nieppe. S. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Morbeke*, 1251, deuxième Cart. de Flandre. — *Morbieke*, 1296, Cart. de l'Abiette de Lille.

ARMOIRIES. Le seigneur de Morbecque portait : d'azur, à fasce d'argent accompagnée de trois croisettes croisetées d'or[1], et depuis : d'azur, à une fasce d'or.

MONUMENTS. L'église, dédiée à Saint-Firmin, a été bâtie au XIIIe siècle. Elle a 44 mètres de longueur sur 23 de largeur. Elle a deux rangs de colonnes surmontées de chapiteaux sculptés, représentant les uns des branches et des feuillages, et les autres des scènes prises dans les Saintes-Ecritures. — Les stalles et la chaire sont en bois sculpté. — On y voit des pierres tumulaires avec inscriptions; entr'autres celles des seigneurs de la maison de Saint-Omer et d'un bâtard de cette famille. — La tour est carrée et surmontée d'une flèche. — Au côté méridional se voit une pierre blanche avec cette inscription : PRESUL MORINENSIS CONFECIT (1253). — Les fonts baptismaux sont formés d'un seul bloc de pierre, dont la sculpture indique le XIIe siècle.

Le château, dont on voit la gravure dans Sanderus, (Fland. illust.), a été détruit pendant la révolution. Il a été rebâti en 1816.

1 *Ms. de la Bibl. de Lille.*

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. Il existait autrefois au hameau de Préavin, une maison de chanoines réguliers de l'ordre des Trinitaires, fondée en 1395, par Robert de Cassel. Robert Gaguin, depuis général de l'ordre, et auteur d'une *Histoire de France*, y a pris l'habit [1].

FAITS HISTORIQUES. En 1296, Wautier de Reninghe, seigneur de Morbeque, reçut du comte Gui, 253 mesures, 30 verges de terres, sises à Morbeque, en un seul fief relevant du comte de Flandre, à charge de payer aux Sœurs de Notre-Dame, à Lille, une rente de 55 fr. 15 sols.

Le 28 février 1359, la comtesse de Bar, dame de Cassel, paya 850 moutons d'or de France, à Jean Philipps de Londres, pour rançon de Jean de Saint-Omer, seigneur de Morbeque, qui avait été fait prisonnier.

La seigneurie de Morbeque fut érigée en comté, en 1614, en faveur de Denis de Morbeque, et en marquisat en faveur de Jean de Montmorency, par lettres de l'an 1630.

HOMMES REMARQUABLES. Denis de Morbecque, célèbre comme guerrier et comme diplomate, reçut l'épée du roi de France, vaincu à la bataille de Poitiers. — Josse de Saint-Omer, seigneur de Morbecque, fut chambellan de Charles, duc de Bourgogne. — Charles de Saint-Omer, seigneur de Morbecque, était un savant naturaliste.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *La Motte-au Bois*, en flamand *de Walle*, qui signifie Motte. — Le château de la Motte-au-Bois, situé à trois kilomètres d'Hazebrouck, a été, selon Meyer, construit et fortifié par Robert-le-Frison en 1065. Il fut donné en douaire à Mathilde de Portugal, femme de Philippe d'Alsace, et habité plus tard par Isabelle, femme de Philippe-le-Bon. Après avoir appartenu à Robert de Cassel, qui en accrut les fortifications, il fut la résidence des duchesses de Bar Le château de la Motte-au-Bois eut ses gouverneurs depuis 1349 jusqu'en 1669. On y voit figurer deux Thierry d'Hazebrouck. Ce château était le siége de deux juridictions, la maîtrise des eaux et forêts et les Cinq-Tenances. La pre-

1 *Annuaire du département du Nord*, 1884.

mière statuait sur tout ce qui concernait l'administration des eaux et forêts ; la seconde réglait ses droits féodaux.

L'ancien château fort dont on voit une gravure dans Sanderus (Flandria Illustrata) n'existe plus. Il a soutenu plusieurs siéges. Pris par les Français en 1645, il fut démantelé et rayé de la liste des places fortes. Il fut rebâti en 1660.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Le Préavin. — Le Parc. — Forêt de Nieppe.*

PRADELLES.

SITUATION. N.-E. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Pradelles*, 1366, Charte de Robert, évêque de Térouane. — *Pradeels*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges.

ARMOIRIES. La famille de Vàn Pradelles porte : écartelé d'or et de sable, (qui est de Lens), et, sur le tout, une cotice de gueules en bandes.

MONUMENTS. L'église, qui a 32 mètres de longueur sur 8 de largeur, a été rebâtie au XVIe siècle sur des restes de constructions romanes. — On y voit des fragments de vitraux de couleur. — La tour est entièrement romane. — La chaire et les stalles sont en bois sculpté. Il y a dans l'église deux tombes avec inscriptions, et sept tableaux sans nom d'auteur.

Il existait autrefois un château à Pradelles.

FAITS HISTORIQUES. En 1366, Robert de Genève, évêque de Térouane, réclame à la comtesse de Bar, la restitution de la dîme de Pradelles, à peine d'excommunication.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Commerlandt. — Nederhove*, deux fiefs seigneuriaux.

STEENBECQUE.

SITUATION. Sur la Nieppe. S.-O. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Steinbeke*, 1184, Cart. de Bourbourg. — *Estaimbeck*, Cart. de l'abbaye de Marquette. — *Estainbeke*, *Stainbeke*,

deuxième Cart. de la Dame de Cassel. — *Steenbeque*, 1318, partage de Robert de Cassel.

ARMOIRIES. Le seigneur portait : d'azur, à trois coquilles d'argent [1].

MONUMENTS. L'église a trois nefs ; elle mesure 50 mètres de longueur sur 20 en largeur. Une partie de sa construction est du XIVe siècle ; plusieurs chapiteaux de colonnes sont sculptés. — Chaire et stalles en bois sculpté d'un bon travail. — Deux tableaux sur panneaux ; quatre autres ayant servi de volets d'autel. — Croix processionnelle, très-belle du XVIe siècle, donnée par une Dame de Waudripont. — Autels latéraux bien sculptés.

FAITS HISTORIQUES. Par lettre du 15 juillet 1298, Bauduin de la Planke, seigneur de Thiennes et de Steenbeque, reçut toute la terre de Blaringhem en dédommagement des pertes qu'il avait essuyées pendant la guerre du roi de France contre le comte Gui de Dampierre.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Le Palmaert*, — *Parye*, — *Stavel*, seigneuries vicomtières.

STRAZEELE.

SITUATION. — E. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Stratsele*, 875, Cart. de Saint-Bertin. — *Stracelle*, 1160, Cart. de Watten. — *Straeselle*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges.

ARMOIRIES. La famille de Strazeele portait : d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de deux cors de sable, et en pointe d'une coquille de même.

MONUMENTS. L'église, bâtie au XVIe siècle sur des restes de constructions romanes, a été réduite en cendres par la foudre le 5 février 1791. Elle fut reconstruite après le concordat. Elle a 32 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur.

FAITS HISTORIQUES. En 875, l'abbé de Saint-Bertin donne à Hrotfred, 40 bonniers de terre et 10 bonniers de bois, situés à *Stratsele*, en échange contre d'autres terres situées à Crombeke, près Flêtre.

[1] Bibl. de Lille. Ms. 294.

HOMMES REMARQUABLES. Jean de Strazeele, professeur de langue grecque à Paris, auteur d'un *Commentaire sur Pythagore*. — En 1393, Jacques de Strazeele était prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, de Douai [1]. — Pierre Pintaflour, évêque de Tournai en 1580, était né à Strazeele.

HAMEAUX ET LIEUX DITS.—*Inghelandt.—Vley-Meersch.—Soisewal.*

THIENNES.

SITUATION. Sur la Lys, sur la Melle et sur la Nieppe. S.-O. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Tienes*, 1248, Cart. de Corbie. — *Thiennes*, 1318, partage de Robert de Cassel.

ARMOIRIES. La famille de Thiennes porte: d'or, bordé d'azur, à un écusson d'argent, aussi bordé d'azur, et chargé d'un lion, la queue fourchue passée deux fois en sautoir, de gueules et couronné d'or.

MONUMENTS. L'église, bâtie en 1521, sur des restes anciens, mesure 31 mètres en longueur et 18 en largeur. — Chaire et stalles en bois sculpté. — Pierres tombales avec inscriptions. — Tour carrée à flèche. — Dans la chapelle du chœur les colonnes torses ont des chapiteaux sculptés.

Le château, anciennement fortifié, est aujourd'hui en ruine.

FAITS HISTORIQUES. La terre de Thiennes appartenait au XIVe siècle à la famille de Heuchin. Le 8 avril 1334, Jean de Heuchin consent à l'exécution d'une ordonnance rendue par le comte de Flandre, contre les habitants de la châtellenie de Cassel, qui s'étaient rendus coupables de rebellion. — François de Haveskerke obtint en 1391, du roi Charles VI, des lettres de rémission de la punition qu'il avait encourue par le rapt d'Alix de Heuchin, dame de Thiennes, qu'il avait ensuite épousée [2].

1 Plouvein, *Souvenirs de Douai.*

2 *Annuaire du département du Nord, année* 1884.

La terre et haute-justice de Thiennes-Steenbecque fut érigée en comté avec celle de Blaringhem en 1745 (Voir Blaringhem).

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Tannay*. — *Pecqueur*. — *Corbié*.

CANTON DE MERVILLE.

En 1789, les communes de ce canton appartenaient à la Flandre maritime. Elles étaient de la châtellenie de Cassel, du ressort du Présidial de Bailleul, excepté La Gorgue qui ressortissait du Parlement de Flandre. Elles étaient du diocèse de Saint-Omer.

5 communes. — 8,272 hectares. — Population : 19,914.

ESTAIRES.

SITUATION. Sur la rive gauche de la Lys et sur le ruisseau de Meteren-Beque. E. de Merville.

NOMS ANCIENS. *Minariacum*, itinéraire d'Antonin. — *Staires*, 1160, charte de Berkin. — *Steires*, 1239, Charte de la Chambre des comptes à Lille. — *Estaires*, 1334, ibid. — En flamand *Steger*.

ARMOIRIES. Coupé d'argent et de gueules, à une croix ancrée, coupé de l'un dans l'autre.

MONUMENTS. — *Époque romaine*. Dans la voie romaine de Cassel à Estaires, on a trouvé, à diverses reprises, des médailles dont plusieurs sont à l'effigie d'Auguste, de Germanicus, de Néron, d'Antoine, de Faustin, etc. — *Époque moderne*. L'église a 44 mètres de longueur sur 22 de largeur. Elle a été bâtie et rebâtie à diverses époques; on y trouve les dates de 1499, 1542, 1622, 1672; on conserve aux Archives une lettre du 15 juillet 1570, par laquelle Philippe II autorisa la reconstruction de l'église incendiée pendant la guerre. Elle a trois nefs, deux rangs de colonnes; la chaire est en bois sculpté.

L'ancien château qui dominait la ville fut rasé pendant la guerre entre Louis XIV et les Espagnols

Minariacum, qui s'applique principalement au *Pont d'Estaires*, devenu plus tard la seigneurie connue sous ce dernier nom, était une station romaine. — On y a découvert des monnaies romaines et d'autres objets de la même époque.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES.

Sœurs Grises ou religieuses du tiers-ordre de St-François. Elles desservaient un hôpital destiné à recevoir les malades et les pauvres pèlerins; cette maison fut enrichie par la munificence de Marie d'Enghien, dame du lieu, et restaurée après l'incendie de l'an 1403.

Il y avait encore un autre établissement hospitalier, doté par les seigneurs d'Enghien et d'Antoing, auquel le pape Martin V attacha des indulgences en 1426[1].

Récollets. Le couvent des Récollets fut fondé en 1619 par Jean de Montmorency, chevalier de la Toison-d'Or, prince de Robecq, marquis de Morbeque et comte d'Estaires.

Ecole dominicale. Cette école, instituée pour l'instruction des pauvres filles de la ville, fut dotée par Marie Julienne Lebrun d'une rente de 705 liv. 12 sols par an.

Il y avait à Estaires une société d'archers, une d'arbalétriers et une de canonniers.

FAITS HISTORIQUES. En 1239, Robert de Béthune, avoué d'Arras, donna au chapitre de Térouane la troisième partie de la dîme qui lui appartenait dans la paroisse d'Estaires. — La ville fut brûlée en 1347 par les Flamands et fut dévastée en 1383 par les Anglais. Elle fut encore réduite en cendres en 1474 et 1577. — Elle fut prise par les Espagnols en 1548, puis reprise par les Français après la bataille de Lens. — Le 24 mai 1387, la comtesse de Bar, dame de Cassel, céda la seigneurie du Pont-d'Estaires à Henri d'Antoing, en échange de 200 livres de rente qui lui avait été assignée sur le bois de Nieppe.

[1] *Cameracum Christianum*, p. 884.

La ville d'Estaires fut érigée en comté en faveur de Nicolas de Montmorency, par Albert et Isabelle.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Doulieu*, ancienne baronnie, avec église succursale. — *La Mauriane*. — *Bleutour*. — *Waterleet*.

HAVESKERQUE.

SITUATION. Sur la rive gauche de la Lys et de la Nieppe; S d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Haveskerke* 1119, Cart. de St.-Bertin. — *Haveskercke*, 1334, Charte de la Chambre des comptes à Lille.

ARMOIRIES. D'or, à la fasce de gueules.

MONUMENTS. L'église, dédiée à St.-Vincent, a été bâtie au XVe siècle. On trouve sur un des sommiers la date de 1486; la cloche porte celle de 1557.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES.

Haverskerque avait une maladrerie qui, en 1702, fut réunie à l'hospice de Lillers [1].

HOMMES REMARQUABLES. L'illustre famille de Haveskerque joua un rôle des plus importants dans les affaires publiques de la Flandre où elle posséda des biens considérables. Les Cartulaires des abbayes de St.-Bertin, de Watten et de Bourbourg constatent un grand nombre de donations faites à ces établissements. — Bauduin de Haveskerque assista à la cinquième croisade (1198 à 1220); à son retour il fut chambellan de Marguerite, comtesse de Flandre. — Gilbert de Haveskerque fut tué à la bataille de Damme contre les Anglais, en 1213. — Jean de Haveskerque accompagna Eudes, duc de Bourgogne, à la journée de St.-Omer, en 1340.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *La Gaugerie*. — *Corbie*.

1 *Bull. de la Comm. hist.*, t. V.

LA GORGUE.

SITUATION. Sur la Lys et la Lawe. E. de Merville.

NOMS ANCIENS. *Le Gorghe*, 1239, Charte de la Chambre des comptes à Lille. — *Le Gorghe*, 1384, ibid.

ARMOIRIES. D'azur, semé de coquilles d'or, et un chef d'argent, chargé d'un lion naissant de sable.

MONUMENTS. L'église a été bâtie à diverses époques; elle a 47 mètres de longueur sur 21 de largeur dans le haut et 14 dans le bas; tour à flèche octogone; les stalles et la chaire sont en bois sculpté. La chaire porte la date de 1635. On y lit sur un bénitier la date de 1566.

Le beffroi, d'une construction élégante, date de 1751.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. Sur le territoire de La Gorgue, à l'endroit où la Lawe se jette dans la Lys, s'élevait autrefois l'abbaye de Beaupré (*Bellum Pratum*). Cette abbaye fut fondée au commencement du XIIIe siècle. Elle fut dotée par Guillaume de Béthune et Eustasse, sœur du comte de St.-Pol. Elle fut érigée sur l'emplacement de la vieille abbaye de la Fosse [1]. En 1248, la comtesse Marguerite permit à l'abbaye de Beaupré de faire paître vingt vaches.

FAITS HISTORIQUES. En 1190, Robert de Béthune, seigneur de La Gorgue, demanda et obtint l'archevêché de Reims et de l'évêque de Térouane que la paroisse d'Estaires fût divisée en deux paroisses.

BIBLIOGRAPHIE. Mémoire sur les archives de l'abbaye de Beaupré. — Mém. de la Soc. Dunkerquoise, t. IV, p. 103.

MERVILLE.

SITUATION. Sur la Clarence et la Borre, le long de la Lys. S.-E d'Hazebrouck.

[1] *Mém. de la Soc. Dunkerquoise*, t. IV.

NOMS ANCIENS. *Broilum*, 1076, Charte de Robert, comte de Flandre. — *Meurivilla*, 1076, ibid. — *Meurevilla*, 1265, Charte de Merville, Chambre des comptes à Lille. En flamand, *Meereghem*.

ARMOIRIES. Coupé d'or et d'azur à trois fleurs de lys, deux et une, de l'un dans l'autre.

MONUMENTS. L'église porte les dates de 1595 et 1599; le portail est de 1751, et la tour de 1777; à l'entrée, on lit sur une poutre :

« Par Huguenots Flandrois fut ce temple détruit, 1581,
Par Julien Vasseur de nouveau fut reconstruit, 1599. »

Nicolas de la Court, fondeur à Douai, remonta les nouvelles cloches; la plus forte pesait 5,400 livres; un orgue y fut établi en 1752. L'église contient quelques pierres sépulcrales.

L'hôtel-de-ville, incendiée en 1645, fut reconstruit en 1660.

On a trouvé à Merville des monnaies romaines à l'effigie d'Antonin, de Faustin, d'Auguste, de Germanicus et de Tibère[1].

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES.

Dominicaines. En 1514, quelques religieuses de Térouane, de l'ordre de St.-Dominique, obtinrent l'autorisation de s'établir à l'hôpital de Merville pour soigner les malades. Elles y remplacèrent les Sœurs Grises. Elles ne furent d'abord que six. Le 5 novembre 1528, elles obtinrent de porter leur nombre à dix. En septembre 1520, elles reçurent 100 livres de Flandre que Charles-Quint leur accorda « pour employer à la réfection de leur église, laquelle estait caducque[2].»

Capucins. En 1691 le Magistrat fut autorisé à leur fournir une pension annuelle de 250 florins.

Collége. On y enseignait les humanités; il fut desservi par un principal et trois régents ecclésiastiques, à la nomination de l'évêque de St.-Omer.

[1] *Annales du Comité flamand de France*, t. IV.

[2] *Messager des Sciences historiques de Gand*, 1863.

Ecole de charité. Elle fut fondée en 1779, par Anne-Josephe Gombert.

Confrérie d'arquebusiers. Cette confrérie, instituée par Philippe II, en 1626, possédait de grands priviléges. Elle existe encore.

FAITS HISTORIQUES. Maurand, chancelier du roi Thiery III, y fonda, en 674, un monastère dont il fut le premier abbé, et où il mourut en odeur de sainteté. A l'invasion des Normands, les religieux se retirèrent d'abord à Soissons, puis à Douai, où ils fondèrent un nouvel établissement, sous l'invocation de Saint-Amé. Merville resta sous leur pouvoir féodal. Une charte du 13 avril 1265 règle les droits respectifs du chapitre de St.-Amé et de la comtesse Marguerite.

Au XVe siècle, la draperie fut florissante à Merville. Le 13 janvier 1431, les habitants obtinrent de Philippe, duc de Bourgogne et comte de Flandre, le privilége d'exercer leur industrie. — Le 26 février 1659, Jeanne Delecluse et Nicolas Fourmentel, convaincus de sorcellerie, furent brûlés sur la place de Merville. — Le 11 mars 1688 et le 15 mai 1697, la ville fut pillée et brûlée.

En 1581 les Calvinistes détruisirent et brûlèrent l'église et le couvent des Brigittines [1].

Merville était le siége d'un doyenné.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Beaumanoir.* — *Wicles.* — *Wietmez.* — *Le Sart.* — Le Grand et le Petit *Robermetz.* — *Vertbois.* — *Le Laurier.* — *Courtefroy.* — *Capelleboom.* — *Groenestraete.*

NEUF-BERQUIN.

SITUATION. S.-E. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Nuef-Brekin*, 1239, Charte de la Chambre des comptes à Lille. — *Le Neuf-Brequin*, 1334, ibid.

[1] *Annuaire du département du Nord*, 1834.

MONUMENTS. L'église, dédiée à St.-Gilles, est du XIIe siècle; la tour a été bâtie en 1616. Les chapiteaux des colonnes sont sculptés. — Vitraux incolores; un seul en couleurs, représentant Saint Gilles. — Tableaux à l'huile. — Banc de communion en fer battu du XVIIIe — Sur une des portes de l'église, on voit la date de 1575.

FAITS HISTORIQUES. En 1239, Robert, avoué d'Arras, seigneur de Béthune, donna au chapitre de Térouane le tiers des dîmes qui lui appartenaient à Neuf-Berquin.

HOMMES REMARQUABLES. Louis de Berquin, ami d'Erasme et conseiller de François Ier, naquit à Zuydberquin (Neuf-Berquin). Après avoir embrassé la réforme, il publia plusieurs ouvrages en latin et en français, sur la nouvelle religion. Il fut brûlé vif à Paris, place de Grève.

CANTON ET DÉCANAT DE STEENVOORDE.

En 1789, les communes de ce canton appartenaient à la Flandre maritime; elles étaient de la châtellenie de Cassel, excepté Houtkerque, qui était de celle de Bergues; elles étaient du ressort du Présidial de Bailleul et du diocèse d'Ypres.

9 communes. —11,992 hectares.—Population 14,077

BOESCHEPE.

SITUATION. E. de Steenvoorde.

NOMS ANCIENS. *Bouscep*, 1318, partage de Robert de Cassel. — *Boeschepe*, 1559, division du diocèse de Térouane.

MONUMENTS. L'église, dédiée à Saint-Martin, a été rebâtie à diverses époques sur d'anciens restes; elle a 27 mètres de longueur sur 23 de largeur. La tour contient une cloche de 1525.

FAITS HISTORIQUES. Boeschepe a eu, en 1535, pour curé, Liévin Vander Cruice, qui a joui d'une certaine réputation comme littérateur [1]. Sa pierre tombale, portant la date de 1548, existe encore; elle est cachée par la porte de la sacristie.

[1] *Annales du Comité flamand de France*, t. VI.

HOMMES REMARQUABLES. Un des plus fougueux prédicants, Ghislain Damman, est né à Boeschepe. Il y organisa en 1562 des prêches à la suite desquels, en vertu d'une ordonnance de Philippe II, plusieurs adhérents furent condamnés, les uns à mort, les autres à l'exil [1].

HAMEAUX ET LIEUX DITS. L'*Abeele*, où il y a une église desservie par un curé spécial. — *Vleninchove*, autrefois seigneurie avec château. — *Douwilder*.

EECKE.

SITUATION. S. de Steenvoorde.

NOMS ANCIENS. *Eecke*, 1278, Cart. de l'Abbiette. — *Eke*, 1298, ch. de la Chambre des Comptes. — *Eka*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges.

ARMOIRIES. Ses seigneurs (famille Bailleul-Doulieu) portaient : de gueules, au sautoir de vair.

MONUMENTS. L'église a été rebâtie en 1714 sur d'anciens restes; elle a 38 mètres de longueur sur 21 de largeur. Les stalles et la chaire sont en bois sculpté. — On y voit quelques inscriptions tombales; deux tableaux, une Assomption de la Vierge, et une Invention de la Croix.

Il y avait près d'Eecke un château nommé *Haghedoorne-Casteel*.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. Il y a eu à Eecke une commanderie de Templiers [2]. Dans les derniers temps elle appartenait à l'ordre de Malte, sous le nom de Commanderie de Caestre. Sa chapelle, appelée *Commanderie Capelle*, a disparu en 1810.

Société de Rhétorique. Cette société, qui date de 1542, subsiste encore. Elle a donné un concours de poésie et de déclamation en 1861 [3].

1 *Bulletin du Comité flamand de France*, t. 2.—Derode, *Histoire religieuse de la Flandre maritime*, p. 160

2 *Annales du Comité flamand de France*, t. VI, p 104.

3 *Bulletin du Comité flamand de France*, t. II.

FAITS HISTORIQUES. Le 5 avril 1269, Gérard de Reninghe engagea sa dîme d'Eecke provenant de Mahaut, châtelaine de Saint-Omer, sa femme, pour six ans au profit du chapitre de Térouane. — Les habitants d'Eecke présentèrent, en 1304, au comte de Flandre, une requête tendant à obtenir la confirmation d'un accord qu'ils avaient fait avec les Français, de leur payer 90 livres, monnaie du Roi, pour éviter d'être pillés et incendiés.

HOMMES REMARQUABLES. Philippe de Massence, seigneur d'Eecke, fut au nombre des personnages qui assistèrent à la conclusion de la paix faite à Tournai le 18 décembre 1385, entre Philippe, duc de Bourgogne, comte de Flandre, et les bourgeois de Gand.

Ulmar Bernart, né à Eecke en 1510, mort à Louvain le 23 janvier 1558, professeur de droit canon, puis recteur de l'Université, fut délégué par l'assemblée ecclésiastique de la province de Louvain pour assister au concile de Trente. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *De pœnis canonicis*, et de quelques autres.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Hallewaerde.* — *Caester-Linde.* — *La Commanderie.* — *Eecke-Meulens.* — *Kemmelof.* — *Westover.* — *Baekhouck.*

GODEWAERSVELDE OU GODTSVELDE.

SITUATION. Sur la Becque-Berg. S. de Steenvoorde.

NOMS ANCIENS. *Godeverdesvelde*, 1200, Bulle d'Innocent III, (*Miræus*). — *Godefroichamp*, 1318, partage de Robert de Cassel. — *Godewaersvelde*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges. — *Godefridi campus*, 1559, division du diocèse de Térouane.

MONUMENTS. L'église, qui a 32 mètres de longueur sur 22 de largeur, a été rebâtie au XVIIe siècle sur des restes anciens.

Du temps de Sanderus, il y existait un château appartenant à la famille d'Assignies.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. C'est sur le mont des *Kattes*,

qui fait partie du territoire de Godewaersvelde, que se trouve le *couvent de Trappistes.* Ce monastère a une église, une maison d'habitation et une exploitation agricole. En 1790, c'était un ermitage dont les pères tenaient une école et un pensionnat. Les bâtiments et les terrains furent achetés en 1821 par M. Ruyssen, peintre, natif d'Hazebrouck, qui les fit réparer, et y appela d'abord des Frères de la Doctrine chrétienne, puis des Trappistes auxquels il légua le tout.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Lembilk.* — *Cruys-Straete.* — *Calcanes.*— *Hagedoorne*, ancien château.

HOUTKERQUE.

SITUATION. Près le ruisseau l'Yser. N. de Steenvoorde.

NOMS ANCIENS. *Houtkercke*, 1067, Charte de l'abbaye de Saint-Winoc. — *Hotkerke*, 1218, titre de Saint-Pierre de Cassel. — *Houtkerka*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges.

ARMOIRIES. D'or, à trois cors de sable.

MONUMENTS. L'église a été bâtie au milieu du XVIe siècle; on y voit la date de 1548. Elle mesure 33 mètres en longueur sur 14 en largeur. La partie antérieure est la plus ancienne. La chaire est en bois sculpté; — on y voit quelques inscriptions tumulaires.

FAITS HISTORIQUES. Le 16 octobre 1292, Wautier d'Hondschoote, seigneur d'Houtkerque, reconnaît avoir reçu 2,200 livres parisis des Crespinois et autres habitants d'Arras, pour lesquels le comte Gui s'était rendu caution.

Le 14 février 1376, Thierry d'Hondschoote, chevalier, seigneur de Houtkerque, et Jeanne, sa femme, remettent au bailli de Bergues, au profit du comte de Flandre, 28 mesures de terres situées en la paroisse de Killem.

Le chapitre de Térouane percevait une dîme de quarante-une livres sur la paroisse de Houtkerque.

Les seigneurs d'Houtkerque de la maison de Hornes avaient le titre de comtes.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Hoflande.* — *Saint-Acaire.*

OUDEZEELE.

SITUATION. N.-O. de Steenvoorde.

NOMS ANCIENS. *Oudengesela*, 1067, titre de l'abbaye de St-Winoc. — *Oudingesele*, 1121, id. — *Houdinghesele*, 1174, Charte de Michel de Harnes (Brecquigny).

ARMOIRIES. Les seigneurs d'Oudezeele, de la maison de Bryarde, portaient: d'argent, à trois trompes de sable, liées d'or et virolées de gueules.

MONUMENTS. L'église, qui a 27 mètres de longueur sur 18 de largeur, a été rebâtie en 1715. On y voit une chaire en bois sculpté, quelques inscriptions tombales et des vitraux de couleur récemment posés. Elle renferme aussi le caveau sépulcral de la famille de Draeck.

Il y avait autrefois deux châteaux : l'un, appartenant à la famille de Bryarde, puis aux maisons van den Coornhuyse et de Draeck ; l'autre, dit *'t Huys van Katsberghe*, était à la famille d'Hondeghem.

FAITS HISTORIQUES. Les Guillelmites de Nieuland [1] se retirèrent en 1458 à Oudezeele. Ils y restèrent jusqu'en 1464, époque à laquelle ils allèrent s'installer à Noordpeene, où les appela la générosité de la famille d'Halewyn, seigneur du lieu.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *De Looge.*— *t' Walest.*

SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL.

SITUATION. O. de Steenvoorde.

NOMS ANCIENS. *Silvester-Capple,* Sanderus, Fl. ill. — *Hildewarde-Capella*, 1559, division ecclés. du dioc. de Térouane.

[1] *Bulletin de la Commission historique*, t. VI.

MONUMENTS. L'église, dédiée à Saint-Sylvestre, a été construite au XVIIe siècle. La tour est surmontée d'un appareil de cloches, placé à l'extérieur.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Clyte*. — *Angest*. — *Hazewinde*.

STEENVOORDE.

SITUATION. Sur une beque de ce nom. N. d'Hazebrouck.

NOMS ANCIENS. *Steinfort*, 1115, cart. de Bourbourg. — *Steinfort*, 1120, ibid. — *Estainfort*, 1251, charte de Cassel. — *Steenvoorde*, vers 1200, cart. de Watten. — *Stainfort*, 1318, partage de Robert de Cassel. — *Steenvort*, 1423, Ms. de Térouane.

ARMOIRIES. Ses seigneurs, de la famille de La Viefville, portaient: Fascé d'or et d'azur, à huit pièces, à trois annelets de gueules, rangés en chef et brochant sur les deux premières fasces.

MONUMENTS. L'église dédiée à Saint-Pierre, et construite au XVIIe siècle, a 41 mètres de longueur sur 22 de largeur. On y voit des restes de vitraux de couleur; l'un d'eux représente la Sainte-Vierge entourée d'anges [1]. Quelques inscriptions tombales.

Il y avait, à Steenvoorde, un château à tourelles et à créneaux, dont on voit la gravure dans Sanderus (Flandria illustrata). Il fut démoli en 1793. Il appartenait alors à la famille de la Viefville, en faveur de laquelle la terre de Steenvoorde avait été érigée en marquisat, en 1711. Il en reste encore une tour.

Sur le territoire et à l'est de Steenvoorde était le château d'Oudenhove, dont Sanderus donne la gravure dans « sa Flandria illustrata », et qui appartenait, à cette époque, à la famille de Courtewille.

1 *Annales du Comité Flamand de France*, t. V.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. *Notre-Dame des Sept Fontaines.* Cette maison, fondée en 1404, par Mathieu de Licques, seigneur de Steenvoorde, à l'usage d'hôpital, fut desservie par des chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Augustin [1].

Prieuré de Saint-Laurent. Sous ce nom, il existait à l'est de Steenvoorde une dépendance de la commanderie d'Eecke, qui depuis a été habitée par des religieux Carmes.

Il y avait autrefois à Steenvoorde une société d'archers et une société de rhétorique ayant pour patron Saint-Pierre [2].

FAITS HISTORIQUES. En 1214 Steenvoorde fut pris et pillé par les Français, lors de la guerre entre Philippe-Auguste et le comte Fernand.

HOMMES REMARQUABLES. Frumold de Steinfort s'est distingué sous Robert-le-Frison. — Eustache de Steinfort combattit sous la bannière de Thierry d'Alsace. Un autre Eustache de Steinfort fut accusé, en 1127, d'avoir trempé dans une conspiration contre les jours de Charles-le-Bon.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Ten Hille*, — *Hollande*, — *Eecke-Beque.* — *Rivelt.* — *Harinckhouck.* — *Saint-Laurent.* — *Beauvoorde.* — *Watou-France.*

TERDEGHEM.

SITUATION. O. de Steenvoorde.

NOMS ANCIENS. *Terdighem*, 1187, titre de Saint-Pierre de Cassel. — *Terdeghem*, vers 1188, Cart. de Bourbourg. — *Terdighem*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges.

ARMOIRIES. La famille de Quienville, seigneur de Terdeghem, portait : D'argent, à la face bretescée et contrebretescée de gueules.

MONUMENTS. L'église, dédiée à Saint-Martin, a été bâtie au XVIIe siècle sur d'anciens restes d'architecture romane. Elle a 27 mètres de longueur sur 17 de largeur. — Le banc de communion est en bois sculpté. Quatre médaillons représentent l'adoration des ber-

[1] *Bull. de la Comm. hist.*, t. V. — *Miræus. Op dipl.* t. IV.
[2] *Annales du Comité flamand de France*, t. V

gers, le lavement des pieds, Saint-Jean et la Vierge aux pieds de la croix, et l'ascension.

FAITS HISTORIQUES. Au XVe siècle, il y existait un château qui appartenait à Eustache de Hondeghem (Quienville), seigneur de Terdeghem, chambellan de Charles VI, roi de France.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Moebeke.* — *Crayencourt.*

WINNEZEELE.

SITUATION. N. de Steenvoorde.

NOMS ANCIENS. *Winningesela*, 1119, Cart. de Bourbourg. — *Winnigzeles*, 1298, Chambre des comptes. — *Winziele*, 1318, partage de Robert de Cassel. — *Winzeles*, 1423, Ms. de Térouane à Bruges.

ARMOIRIES. La famille d'Averoult, seigneur de Winnezeele, portait : Fascé d'argent et de sable de six pièces au premier canton d'hermines.

MONUMENTS. L'église, dédiée à Saint-Martin, a été bâtie au XVIIe siècle sur des restes anciens. Une chaire des plus remarquables, en chêne sculpté, datant du XIVe siècle et provenant de la cathédrale d'Ypres; elle est de forme hexagone; chaque panneau est chargé d'un bas-relief finement sculpté.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. Il y avait à Winnezeele une société d'archers, sous l'invocation de Saint-Sébastien, instituée par les comtes de Flandre et dotée par D. d'Averoult, seigneur du lieu.

FAITS HISTORIQUES. En 1388, Jean de Winnezeele et autres habitants de la châtellenie de Cassel promirent de payer au duc de Bourgogne, la somme de 2,961 f. — Jean, dit de Steenwerck, vendit, en 1288 à l'abbaye de St-Augustin de Térouane, le tiers de la dîme de *Losthove* en la paroisse de *Winneghezielе* [1].

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Le Temple.* — *Drooghelnnde.*

[1] *Annuaire du département du Nord*, 1834.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES CANTONS ET DES COMMUNES

DE L'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Introduction..... 145

CANTONS.

	Pages.		Pages
Bailleul (Nord-Est).....	151	Hazebrouck (Sud).....	191
Bailleul (Sud-Ouest).....	157	Merville.....	197
Cassel.....	162	Steenvoorde.....	203
Hazebrouck (Nord).....	180		

COMMUNES.

	Pages.		Pages.
Arneke.....	162	Buysscheure.....	165
Bailleul.....	151	Caestre.....	181
Bavinchove.....	164	Cassel.....	165
Berthen.....	157	Ebblinghem.....	182
Blaringhem.....	180	Eecke.....	204
Boeschepe.....	203	Estaires.....	197
Boeseghem.....	191	Flêtre.....	158
Borre.....	191	Godewaersvelde.....	205

COMMUNES.

	Pages.
Hardifort	172
Haveskerque	199
Hazebrouck	183
Hondeghem	186
Houtkerque	206
La Gorgue	200
Lynde	186
Merris	160
Merville	200
Meteren	160
Morbecque	192
Neuf-Berquin	202
Nieppe	155
Noordpeene	173
Oehtezeele	174
Oudezeele	207
Oxelaere	175
Pradelles	194
Renescure	187
Rubrouck	176
Saint-Jans-Cappel	156
Sainte-Marie-Cappel	177
Saint-Silvestre-Cappel	207
Sercus	189
Staple	189
Steenbecque	194
Steenvoorde	208
Steenwerck	157
Strazeele	195
Terdeghem	209
Thiennes	196
Vieux-Berquin	161
Wallon-Cappel	190
Wemaers-Cappel	178
Winnezeele	210
Zermezeele	178
Zuydpeene	179

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX, AND
TILDEN FOUNDATIONS

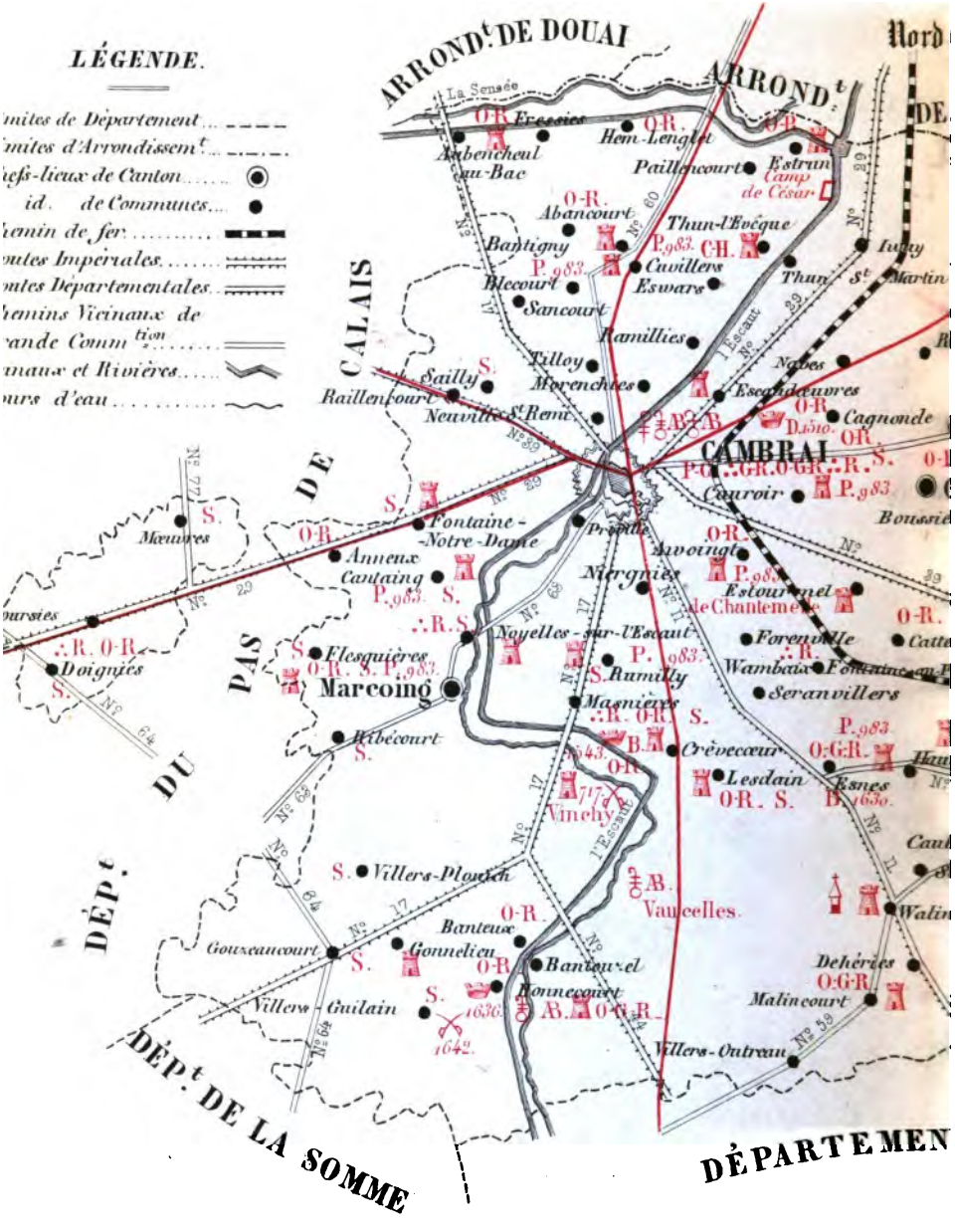
LÉGENDE.
Limites de Département
Limites d'Arrondissem^t
Chefs-lieux de Canton
id. de Communes
Chemin de fer
Routes Impériales
Routes Départementales
Chemins Vicinaux de Grande Commun^tion
Canaux et Rivières
Cours d'eau
ARROND^t DE DOUAI
ARROND^t
DE CALAIS
DU PAS
DÉP^t
DÉP^t DE LA SOMME
DÉPARTEMEN
Nord
La Sensée
Erchies
Hem-Lenglet
Arbencheul au-Bac
Paillencourt
Estrun
Camp de César
Abancourt
Thun-l'Evêque
Bantigny
Cavillers
Blecourt
Eswars
Sancourt
Ramillies
Tilloy
Morenchies
Sailly
Raillenfourt
Neuville-St-Remy
Escaudœuvres
Nabes
Cagnonde
CAMBRAI
Cauroir
Bousse
Mœuvres
Fontaine-Notre-Dame
Proville
Avoingt
Annœux
Cantaing
Niergnies
Estourmel
Le Chantemerle
Doignies
Flesquières
Noyelles-sur-l'Escaut
Forenville
Wambaix
Marcoing
Rumilly
Seranvillers
Ribécourt
Magnières
Crèvecœur
Lesdain
Vinchy
Esnes
Villers-Plouich
Vaucelles
Banteux
Gouzeaucourt
Gonnelieu
Banteuxel
Bonnecourt
Dehéries
Villers-Guislain
Malincourt
Villers-Outreau
Echelle de 1/200,000
10,500 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Kilomètres

ruvelle.

Lith. L. Danel.

du Nord, publiée par la Commission historique.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX, AND
TILDEN FOUNDATIONS

STATISTIQUE

ARCHÉOLOGIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

ARRONDISSEMENT

DE

CAMBRAI.

INTRODUCTION [1].

L'arrondissement de Cambrai, qui forme le quatrième du département du Nord, est limité au N. par les arrondissements de Douai et Valenciennes, à l'E. par l'arrondissement d'Avesnes, au S. par les départements de l'Aisne et de la Somme, et à l'O. par le département du Pas-de-Calais. Il comprend sept cantons, savoir : les cantons Est et Ouest de Cambrai, les cantons de Carnières, du Câteau, de Clary, de Marcoing et de Solesmes. Topographie actuelle.

[1] Cette introduction comprend seulement les généralités qui n'ont pu trouver place sous la rubrique spéciale des communes.

Climat. Le climat plus froid que tempéré, est souvent humide. L'air est généralement sain, excepté dans les endroits marécageux ; mais l'inconstance des vents dominants fait que la température est sujette à des variations brusques. Les hivers amènent plus de pluie que de neige et de gelée. Le printemps se montre rarement et la belle saison n'a guère que quatre mois de durée. L'automne seul est la saison la plus soutenue.

Constitution géologique. Dans l'ordre de superposition pris de la surface à l'intérieur, la composition géologique de l'arrondissement comprend une partie de la série des formations dites quaternaire et tertiaire [1].

1° TERRAIN MODERNE. — ALLUVIONS RÉCENTES.

Les alluvions récentes forment le fond des vallées, principalement des vallées de l'Escaut et de la Sensée, et se composent généralement des argiles, des graviers et du sable provenant des couches supérieures enlevées et déposées par l'action des eaux. La tourbe existe aussi dans ces vallées et provient de la décomposition des végétaux.

2° TERRAIN QUATERNAIRE. — ALLUVIONS ANCIENNES.

Les alluvions anciennes s'étendent sur toutes la surface de la couche précédente, et forment des plaines propres à l'agriculture. On peut distinguer dans ces alluvions : 1° Un premier dépôt argileux, contenant des grès, spécialement sur la rive droite de la Selle ; 2° le diluvium gris, dépôt exempt de fer, résultant d'un profond ravinement du sol, observé à Noyelle-sur-l'Escaut ; 3° le diluvium rouge dans un certain nombre de localités.

[1] Voir la Carte géologique des arrondissements de Valenciennes, Cambrai et Avesnes, dressée en 1860 par A. Meugy, ingénieur en chef des mines.

3° TERRAIN TERTIAIRE. — *Argile plastique.*

Comprend deux étages distincts : 1° l'étage supérieur composé de sables siliceux et de sables blancs avec grès mamelonnés ; 2° l'étage inférieur consistant en grès et en glaises, se rencontre le long des affluents de l'Escaut, et notamment sur les deux rives de la Selle.

4° TERRAIN CRÉTACÉ.

Craie blanche. Le terrain crétacé est partout recouvert par les couches qui précèdent ; il n'est apparent que sur les flancs des coteaux, dénudés par l'action des eaux pluviales. Il n'existe pas dans l'arrondissement de plaines crayeuses. A la base de la craie se trouve uniformément le banc calcaire, assez dur pour être utilisé aux constructions. Dans ce banc ont été creusées les nombreuses galeries souterraines qui existent dans la contrée et principalement sous la ville de Cambrai [1]. — *Marnes crayeuses.* Cet étage qui supporte la craie blanche, se montre à découvert le long de l'Escaut et au versant des vallées affluents de cette rivière.

Le sol présente une surface généralement plane, à part quelques éminences, quelques vallées dont les pentes ont déterminé le cours des rivières. Les fermes de Beaurevoir, commune de Câtillon, sont à 168 mètres au-dessus du niveau de la mer, soit 11 mètres de plus que le mont Cassel. Le point le moins élevé est à la bifurcation de trois chemins, entre Hem-Lenglet et Abancourt, 42 mètres au-dessus du niveau de la mer. Configuration du sol.

[1] Voir les *Souterrains de Cambrai et du Cambrésis*, par E. Bouly et A. Bruyelle, et le *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Cambrai*, au mot *Carrières.*

Situation hydrographique.

L'arrondissement de Cambrai est arrosé par plusieurs rivières et cours d'eau non navigables [1]. L'Escaut, la Selle, la Sensée, la Sambre, l'Ecaillon, et divers ruisseaux moins importants.

L'Escaut qui prend sa source au département de l'Aisne, près de Mont-Saint-Martin, entre dans l'arrondissement à Honnecourt et en sort à Estrun, présentant en longueur, partie non navigable 29 kilomètres 1/2, et partie canalisée 10 kilomètres 1/2.

La Selle, issue de la vallée Fond-Selle, commune de Molain (Aisne), à 10 kilomètres S. du Câteau, entre à Saint-Souplet, sort à Saulzoir et se perd dans l'Escaut à Denain. Cours dans l'arrondissement 15 kilomètres.

La Sensée, qui prend sa source à Haulcourt (Pas-de-Calais), passe à Aubencheul-au-Bac, Fressies, Hem-Lenglet, Paillencourt, et se jette dans l'Escaut à Bouchain. Séparait le Cambrésis d'avec l'Ostrevent. Cours dans l'arrondissement 9 kilomètres 1/2.

La Sambre, qui naît dans la forêt Haie-de-Cartignies, aux confins des départements du Nord et de l'Aisne, passe à Câtillon, sort de l'arrondissement à Ors et se jette dans la Meuse à Namur (Belgique). Son cours dans l'arrondissement est de 11 kilomètres.

L'Ecaillon, qui sort d'un étang à l'entrée de la forêt de Mormal, près du Locquignol, passe à Bermerain, Vendegies, et se décharge dans l'Escaut, au-dessous de Thiant. Cours dans l'arrondissement 9 kilomètres 1/2.

On y compte trois canaux : le canal de l'Escaut ou de Saint-Quentin, le canal de la Sensée et le canal de la Sambre.

1 Pour de plus amples renseignements, consulter le *Dictionnaire topographique*, aux articles spéciaux.

Il reste quelques marais sur les bords de la Sensée, renfermant d'immenses nappes d'eau, formées par l'extraction de la tourbe.

D'après le cadastre, la surface des bois et forêts que l'on rencontrait dans l'arrondissement, était de 2538 hectares; cette quantité est moindre aujourd'hui. Les principaux bois sont : le grand bois L'Evêque; le bois de Walincourt, défriché en partie; les bois de Vaucelles, d'Hardissart, de Terremonde et de la Gourdine, défrichés. Bois.

Le territoire est sillonné par deux embranchements du chemin de fer; par cinq routes impériales; trois routes départementales et douze chemins vicinaux de grande communication. Routes.

D'anciennes chaussées romaines traversent l'arrondissement : 1° de Bavai à Vermand, passe à Montay au pont des Quatre-Vaux, à Reumont, Maurois et Maretz; 2° de Bavai à Cambrai, passe à *Hermoniacum*, ancienne station romaine, à Saulzoir, Villers-en-Cauchie, Naves et Cambrai. De Cambrai, la chaussée se divise en deux branches, l'une sur Amiens, par Fontaine-Notre-Dame et Anneux; l'autre, sur Arras par Raillencourt, etc.; 3° de Cambrai à Tournai, non reconnue; 4° de Reims à Soissons, à Saint-Quentin et Cambrai, passe près de Rumilly et de Crèvecœur, à Bel-Aïse et le bois Maillard [1]. Voies romaines.

L'agriculture sans être aussi avancée que dans les arrondissements de Lille et de Valenciennes, est en voie de progrès dans l'arrondissement de Cambrai. On y récolte toutes les Agriculture, Industrie locale.

1 *Congrès archéologique de France*, t. XXII, A. Bruyelle.

céréales ; et, moins le tabac, toutes les plantes des autres parties du département.

L'arrondissement de Cambrai revendique la première fabrication de la batiste ou toile de Cambrai. Le lin qui sert au tissage est récolté dans le pays. Cette industrie, naguère la richesse du pays, a considérablement perdu de son importance.

Topographie avant 1789.

L'arrondissement de Cambrai a été formé du démembrement des anciennes provinces du Cambrésis, de la Picardie, de l'Artois et du Hainaut. La province du Cambrésis avait titre de comté dont Cambrai était la capitale. Elle était bornée au N. et à l'E. par le comté d'Artois et de Hainaut, au S. par le Vermandois et la Thiérache en Picardie, et à l'O. par l'Artois. Les armoiries du comté de Cambrésis étaient d'or frêté de sable, au canton de gueules chargé de trois lions d'or.

La statistique archéologique de l'arrondissement de Cambrai a été rédigée par M. Ad. Bruyelle, correspondant de la Commission historique.

La carte ci-annexée est également l'œuvre de M. Bruyelle.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CANTON DE CAMBRAI-EST.

DÉCANAT DE CAMBRAI NOTRE-DAME.

En 1789, Cambrésis, avec les exceptions suivantes : la commune d'Iwuy appartenait au Hainaut; celle d'Escaudœuvres était partagée entre le Hainaut et le Cambrésis, la commune de Thun-St-Martin dépendait du Cambrésis, du Hainaut et de l'Artois. Une partie du faubourg Cantimpré de Cambrai dépendait également de l'Artois. — Entièrement diocèse de Cambrai.

13 communes et moitié de la ville de Cambrai, partie septentrionale. — 8,078 hectares. — 21,899 habitants.

AWOINGT.

Canton de Cambrai-Est.

SITUATION. E. de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Awaing*, 1140, Carpentier, III, p. 143 et 1251, arch. de Saint-Julien, rec. d'anciens titres[1]. — *Auwaing*, 1250, Carpentier, preuves. *Oayn*, 1257, arch. de Saint-Julien.

ARMOIRIES. D'or à trois hamaides de sable[2].

MONUMENTS. On a remarqué, à droite du chemin de Cambrai, vers le nord du village, des débris de constructions romaines, tuiles et maçonnerie.

L'église, qui a Saint-Martin pour patron, a été bâtie en 1817.

FAITS HISTORIQUES. En 1288, les religieux d'Hasnon possédaient

1 *Archives des Hospices civils de Cambrai*, classées et inventoriées par M. Alc. Wilbert, secrétaire de cette administration.

2 Les armoiries sont, en général, tirées de l'*Histoire de Cambrai* par Jean Le Carpentier, 1664.

une ferme à Awoingt. — Louis XIV établit son quartier-général dans cette commune, le 1er avril 1677, lors du siége de Cambrai qui signala la fin de la domination espagnole dans ces contrées.

Parmi les seigneurs d'Awoingt on trouve Wallerand, qui fut, en 1250, châtelain du Câteau-Cambrésis, et le comte de Vander Burch en 1767.

LIEUX DITS. La fabrique de chicorée.

BIBLIOGRAPHIE. [1].

CAGNONCLE.

SITUATION. E. de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Caiunculum*, 1123, Gloss. top. titres.— *Canoncle*, 1257, arch. de Saint-Jean. *Caignoncles*, 1328, arch. de Saint-Julien.

MONUMENTS. Des vestiges de constructions romaines ont été remarqués au bout du chemin de *l'Arbre de l' Masière.*

Vers le même lieu, en creusant, en avril 1839, une carrière de pierres blanches, on a découvert huit tombes antiques; les squelettes avaient la tête tournée vers l'Orient. — Les carrières de Cagnoncle étaient exploitées dès l'an 1538.

L'église et son clocher datent de 1579. Des travaux d'une grande difficulté y ont été opérés en 1862. Sous la direction de M. de Baralle, architecte, on refit en sous-œuvre, les deux faces de la la tour, le pied-droit et le cintre du côté de la nef. — Possède un calvaire remarquable, abrité dans une chapelle bâtie en 1824.

FAITS HISTORIQUES. La paroisse était, en 1123, une annexe de la paroisse de Naves, et le démembrement eut lieu postérieurement à 1180. — Vers 1177, Cagnoncle était une avouerie qui fut sup-

[1] Ont traité de l'histoire de toutes les communes de l'arrondissement: 1° L'*Annuaire du département du Nord*, année 1833 ;2°le *Glossaire topographique de l'ancien Cambrésis*, 1849, par A. Le Glay; 3° les *Notes historiques, statistiques et géologiques de l'arrondissement de Cambrai,* 1844, par A. Bruyelle. — M. R. Duthilloeul, dans ses *Petites histoires de Flandre et d'Artois,* s'est occupé de plusieurs communes de ce même arrondissement.

primée en 1242. — Eglise incendiée le 1er février 1555, par des gens de guerre; des habitants qui s'y étaient réfugiés, périrent dans les flammes. — En 1619, on constata que les revenus des pauvres de Cagnoncle étaient employés à l'achat de cochons gras dont on distribuait la viande à tous les habitants, par égale portion. — Le maire et les officiers municipaux de ce village, furent arrêtés le 17 octobre 1793, par ordre de Joseph Lebon, représentant du peuple. Les habitants étaient accusés de *lâcheté ne résistant pas même à un seul ennemi* [1].

Jean de Landats, seigneur de Cagnoncle, fut massacré en 1151, par la population de Cambrai. — En 1767, la seigneurie appartenait au chapitre Saint-Géry.

CAMBRAI.

SITUATION. S. de Lille, sur l'Escaut.

NOMS ANCIENS. *Cameracum*, itinéraire d'Antonin. *Civitas cameracensium*, au temps d'Honorius, notice des dignités de l'Empire.

Anciennement capitale du Cambrésis; chef-lieu de diocèse.

ARMOIRIES. D'or à l'aigle éployée de sable, cerclée, becquée, languée, membrée, de gueules, chargée en cœur d'un écusson d'or à trois lions d'azur, sommée d'une couronne de comte, ayant pour tenants deux anges, avec ces mots sur une banderolle: LA VILLE DE CAMBRAI.

Avant l'érection de la ville en duché (1510), les armes de Cambrai portaient comme comté, trois lions d'azur sur champ d'or.

MONUMENTS MILITAIRES [2].

Citadelle. Cette forteresse, qui domine la ville, fut élevée par

[1] *Histoire de la Municipalité de Cambrai*, t. I, p. 305, E. Bouly.

[2] Voir pour tous les monuments en général de l'arrondissement de Cambrai : 1° *Mémoires de la Société d'Em.*, t. XVII, 2e partie, A. Wilbert; 2° *Dictionnaire topographique de l'arrondissement*, A. Bruyelle; on y trouve toutes les sources ainsi que l'indication des ouvrages imprimés ou manuscrits relatifs à l'histoire de ces monuments.

Charles-Quint, en 1543, sur l'emplacement du monastère de Saint-Géry. La citadelle prise par Louis XIV en 1677, a été fortifiée par Vauban. La porte d'entrée, toute en gresserie, a conservé son caractère primitif : cintrée avec deux colonnes engagées de chaque côté, reposant sur des consoles. A l'intérieur sont deux cheminées à manteau, à l'usage des troupes aux cas de siéges.

Château de Selles. Origine inconnue. Surpris vers 1150, par le comte Robert de Flandre qui s'empara de Cambrai. Rétabli en 1270 par l'évêque Nicolas de Fontaine. les Cambrésiens s'en emparèrent en 1313. Vers 1477, le roi Louis XI en augmenta les fortifications. Deux années après, la garnison française surprise par les Bourguignons, fut renfermée prisonnière dans les tours et les souterrains. En 1601, fut réédifiée la partie supérieure du château, qui forme aujourd'hui l'hôpital-militaire.

Le château de Selles, qui défend Cambrai du côté du nord, est baigné par les eaux de l'Escaut. Il surmonte l'une des portes de la ville et ne présente aucun caractère monumental ; mais ses galeries souterraines avec cellules en ogive et à nervures du XVe au XVIe siècle, sont dignes de remarque.

Porte de Selles ou de St.-Jean. Ouverte sous le château de Selles. Péage onéreux racheté en 1117, par Wirembauld de la Vigne et l'évêque Burchard. En février 1552, sous la domination espagnole, le comble de cette porte fut abattu par mesure de sûreté, prévoyant une attaque des Français.

Porte Cantimpré. Tient son nom de l'abbaye qui y était contiguë. Fut quelquefois appelée d'*Entrepont* (entre deux ponts), 1229 ; et de *St.-Sauveur*, 1242, à cause de la proximité de cette paroisse. Rebâtie en 1790, après avoir eté emportée par les eaux. Détruite de nouveau par une inondation, en novembre 1532 et reconstruite deux années après. En 1601 on établit au-dessus de cette porte une sorte de château depuis supprimé.

Porte St.-Sépulcre. Tire son nom de l'abbaye qui était tout proche. Construite en 1063 et réparée en 1528, 1549, 1581,

1837. — En 1476, Louis XI la fit surmonter d'un petit château qui fut depuis démoli. — La porte actuelle est ouverte en ogive du XVe siècle et flanquée de deux tours à l'extérieur.

Porte Notre-Dame ou du *Malle*. Reconstruite en 1552 ou 1554 par les Espagnols. Façade fort remarquable, toute en gresserie ornée de pointes diamantées, élevée en 1623. Présente une inscription qui rappelle la réunion de Cambrai à la monarchie française.

Porte du chemin de fer. Tranchée ouverte dans les travaux de fortifications et livrée à la circulation le 1er juillet 1860. Porte à doubles voies, double plein cintre, pierres bleues de Soignies.

PORTES SUPPRIMÉES. *Porte Robert*, appelée au XIIIe siècle *porte Coillet*, du nom de Robert Coillet, seigneur de Villers-Plouich, qui l'aurait fait établir. Comble abattu le 25 février 1552, dans la prévision d'une attaque par les Français. Porte réparée en 1609 et en 1861, comme simple poterne.

Porte St.-Georges, du nom de l'église voisine. Voûtée en 1554, réparée en 1581. Supprimée en 1677, par Louis XIV.

Porte St. Ladre ou *St. Lazare*, du nom de l'hôpital situé près du Mont-des-Bœufs. Était derrière la citadelle et ne fut comprise dans les travaux de défense qu'en 1559.

Porte Neuve ou *porte de Berlaymont*, érigée par l'archevêque Louis de Berlaymont en 1677. Fermée par Louis XIV.

Grand magasin aux vivres militaires. Construit de 1782 à 1785, sur l'emplacement de la maison des Vieux-Hommes de St.-Paul et du refuge d'Anchin, entre la grande rue St.-Vaast et celle des Capucins.

MONUMENTS RELIGIEUX [1].

Eglise métropolitaine de Notre-Dame [2]. — *Chapelle paroissiale*

1 Voir *Cameracum christianum*, par A. Le Glay, et *Histoire des Monuments religieux* qui existaient à Cambrai avant et depuis 1789, par A. Bruyelle.

2 Voir *Recherches sur l'Eglise métropolitaine de Cambrai*, par A. Le Glay.

de St.-Gengulphe.— Palais archiépiscopal. La fondation de l'église Notre-Dame remonterait à l'an 525 [1]. Tout à la fois cathédrale et abbatiale, elle fut dès son origine dédiée à la Vierge. Eglise brûlée le 28 décembre 880, par les Normands ; encore incendiée vers 1068 et le 6 septembre 1148. Vers cette époque, deux grosses tours qui devaient servir de clocher s'écroulèrent, à peine achevées. Chœur et chapelles absidales reconstruits environ l'an 1230, sur les plans de Villars d'Honnecourt [2]. Tours remplacées vers 1182, par une admirable flèche bâtie en pierre grise, à jour et sans charpente, haute de 107 mètres y compris la longueur de la croix.

Frappée de la foudre le 18 août 1495, en 1503, 1522, 1548, 1604, 1616, 1748, 1801 et 1804. La tour contenait 39 cloches, plus une horloge faite de 1383 à 1397 et qualifiée l'une des merveilles du Cambrésis. — L'église, entourée de 21 chapelles et de deux autres établies sur les voûtes des petites nefs des transepts, avait la forme d'une croix latine. Dimensions : longueur de la nef, 185 pieds ; longueur du chœur, 130 ; largeur de la nef, 45, largeur de chaque croisée, 30.

On avait adossé au monument une grande chapelle dite de *St.-Gengulphe* et qui avait titre de paroisse. Démolie avec la mère-église en l'an IV (1795-96). Le clocher demeuré debout et sans appui fut renversé par un ouragan le 30 janvier 1809.

Une galerie couverte aboutissait du clocher au *palais archiépiscopal.* Commencé par St.-Védulphe au VIe siècle ; rebâti par Erluin en l'an 1001 ; renouvelé par Henri de Berghes de 1480 à 1502 ; embelli par Robert de Croy vers 1545 ; par Guillaume de Berghes vers 1600 ; et enfin, par l'archevêque Vander Burch vers l'an 1620, qui y fit construire la porte d'entrée encore existante et seul reste du palais. Est composée d'une grande arcade surbaissée et de deux arcades cintrées et plus petites soutenues par quatre colonnes doriques. Sous chacune de ces arcades s'ouvre une porte ;

1 Ms. n° 658, art. 1er, bib. de Cambrai, Julien Deligne.

2 *Album* de Villars de Honnecourt, publié par M. Lassus, architecte, pl. 27.

celle du milieu, légèrement ogivale; celles des côtés, cintrées. Des sculptures représentent, en manière d'arabesques, des anges, des oiseaux, des fruits, etc. On y lit deux inscriptions : *A clave justitia. — A gladio pax.*

Monastère de St.-Géry. Erigé en 595, au sommet du Mont-des-Bœufs, par l'évêque St.-Géry. En 850, l'évêque Thierri y forma un collége de chanoines séculiers. Eglise pillée et incendiée en 887 par les Normands et le 6 avril 953, par Régnier, comte de Cambrai et du Hainaut. Eglise et monastère démolis, l'an 1544, par Charles-Quint qui fit construire une citadelle sur leur emplacement. Le chapitre s'établit en ville, dans l'église St-Vaast, qui prit le nom de St.-Géry. Ce monument, compris entre les rues St.-Géry et de la Clochette, fut démoli à la révolution.

Le musée de Cambrai possède un tableau provenant de l'ancienne église St.-Géry et rappelant un miracle survenu à l'occasion d'un vol sacrilége tenté au commencement du VIIe siècle, des objets d'or et de pierreries qui ornaient le tombeau du saint patron de l'église. — Au même musée se trouve une toile représentant une vue de l'église et de l'abbaye de St.-Géry, en l'an 1543, due à un Melchior Fallon.

Abbaye de St.-Aubert. Etait située contre l'église actuelle de St.-Géry, qui en faisait partie. L'an 520, St.-Vaast établit dans l'église, alors connue sous le nom de St.-Pierre, un chapitre de chanoines, ordre de St.-Augustin. Eglise et monastère compris, en 887, dans l'enceinte de la ville. Incendiés en 996, 1099, 1148 et 1149. L'église fut consacrée en 1164, à St.-Aubert et à ses anciens patrons. Le pape Innocent II y célébra l'office le 17 mars 1130.

L'abbaye de St.-Aubert hébergea plusieurs fois des hôtes royaux. Le 4 avril 1385, à l'occasion du double mariage célébré en cette ville entre les enfants du duc de Bourgogne et ceux du duc de Bavière, ce pieux asile fut choisi pour la résidence momentanée des augustes fiancés. — Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, y prit ses quartiers le 20 janvier 1449. — L'archiduc Philippe d'Autriche et l'archiduchesse, sa femme, y logèrent également avec leur suite, le

4 novembre 1501. — Lors de la *Paix des Dames*, en 1529, Marguerite, tante de Charles-Quint, s'installa dans l'abbaye et Louise de Savoie, mère de François Ier, descendit à l'hôtel St.-Pol.

La nef de l'église actuelle, qui forme une paroisse sous le nom de *Saint-Géry*, fut terminée au mois de mai 1728, le clocher et sa flèche furent achevés en 1739; et le chœur, commencé cette même année, fut mené à fin la veille de Noël 1745. — Est en forme de croix latine. Longueur, 88 mètres; largeur, 20 mètres 4. Hauteur du clocher, 76 mètres 5. Le dôme de l'église est soutenu par quatre colonnes corinthiennes en pierre bleue, hors de proportions architecturales. Sous l'orgue est un jubé en marbre blanc, très-remarquable, achevé en 1550 et provenant de l'ancienne église.

La chapelle de droite du transept renferme un tableau de Rubens, le *Christ au tombeau*. Au pourtour de l'église se trouvent divers tableaux sur la vie du Sauveur, par Arnould de Vuez. Les boiseries du chœur sont ornées de vingt stalles richement sculptées et représentant divers sujets de l'histoire religieuse.

Abbaye du Saint-Sépulcre. D'abord chapelle élevée en 1047, par l'évêque Gérard à l'entrée d'un cimetière de pestiférés, situé hors des murs. Saint Liébert remplaça cette chapelle par une église consacrée le 28 octobre 1063, y annexa un monastère de Bénédictins et le fit renfermer dans l'enceinte urbaine. Eglise et abbaye incendiées en 1145, 1163 et 1553. Le chœur actuel date de 1599 à 1602, la façade de 1703. — Les constructions du monastère ont été achevées en 1804 par le département pour en faire une maison épiscopale

L'église devint métropole en 1841 et resta en même temps *paroisse de Notre-Dame*. La toiture incendiée en 1859, n'a pas été rétablie. — Plan en forme de croix, longueur, 80 mèt.; largeur, 21 mèt.; profondeur des chapelles du transept, 11 mèt. Portail en placage (1703), composé de deux ordres superposés; sculptures détériorées dans une réparation en 1825 ou 1826. A l'intérieur, arcades et pieds-droits ornementés. — Monument élevé en 1826, à l'archevêque Fénelon, statue remarquable, œuvre de David d'An-

gers. — Monument érigé en 1827, à l'évêque Belmas, statue du même auteur. — Peintures tirées de l'église lors de son incendie; *Notre-Dame-de-Grâce de Cambrai*, tableau en bois de cèdre, apporté de Rome à Cambrai en 1440, représente la Vierge portant l'enfant Jésus sur ses bras. La tradition populaire l'attribue à Saint-Luc; il est en grande vénération [1]. — Neuf belles grisailles d'après Rubens, de Geraeert d'Anvers, 1756 à 1760. — Un ange gardien attribué à Lafosse, peinture estimée de la fin du règne de Louis XIV. — Une nativité de la Vierge, jolie composition du temps de Louis XV et le mariage de Saint-Joseph, peinture médiocre. — Un beau christ en albâtre et très-ancien, d'environ 75 centimètres de hauteur, donné au chapitre par l'évêque Belmas [2].

Abbaye de Cantimpré ou *de Notre-Dame-des-Prés* et *Eglise de Saint-Sauveur*. Monastère érigé en 1180, aux portes de Cambrai, sur un terrain dépendant de l'Artois. Religieux, ordre de Saint-Augustin. En 1183, l'évêque Roger leur assigna l'église de Saint-Sauveur qui devint paroissiale et située près du monastère. — Au XIIIe siècle il y avait dans l'abbaye de Cantimpré, un hôpital cité dans des titres de l'évêque Godefroi de Fontaines [3]. — En 1476, Louis XI fit entourer d'un large fossé le cloître et l'église, et y plaça des troupes. Ces travaux de défense n'empêchèrent pas l'abbaye d'être livrée, en 1580, au pillage des Espagnols qui cernaient Cambrai. — En 1765, les religieux vinrent se fixer dans le refuge de Saint-André, à Cambrai, ancien séminaire épiscopal. Ils l'occupèrent jusqu'à la révolution.

Abbaye de Notre-Dame de Prémy. Religieuses Augustines de Saint-Victor de Paris, établies en 1185, dans une partie des marais de Proville, dépendant de l'abbaye de Cantimpré. Religieuses séparées en 1211, de la juridiction spirituelle et temporelle des

1 *Arch. hist. du Nord*, 2e série, t. V, p. 235. — *Bull. de la Comm. hist.*, t. II, p. 107, E. J. Failly. — *Ibid.*, p. 216, A. de Baralle.

2 *Bull. de la Comm. hist.*, t. I, p. 237, F. Delcroix et A. de Baralle.

3 *Bull. de la Comm. hist.*, t. V, p. 146.

abbés de Cantimpré. — Abbaye et église ruinées en 1581, par les troupes du baron d'Inchy.

Après avoir habité Saint-Lazare, les religieuses prirent, en 1596, possession de la maison des *Fratres*, au bas de Saint-Julien. L'emplacement de ce dernier monastère est actuellement occupé par un vaste établissement industriel. La porte d'entrée a été conservée.

Eglise paroissiale de Saint-Vaast. Fondée au VIIe siècle, dans la rue actuelle de Saint-Géry [1]. En 1545 les chanoines de Saint-Géry, dépossédés de leur monastère par la construction de la citadelle, s'installèrent dans l'église de Saint-Vaast qui prit le titre de Saint-Géry. — Nouvelle église de Saint-Vaast élevée de 1614 à 1647, dans la rue des Waranches. Démolie à la révolution. Il reste quelques vestiges du chœur, maisons n°s 7 et 9, petite rue St Vaast.

Eglise paroissiale et collégiale de Sainte-Croix. Etait située place Sainte-Croix. Fondation inconnue; mais existait en 879, époque où l'évêque Jean y reçut la sépulture [2]. Reconstruite en 1060, par Ellebaud le-Rouge, qui la dota de douze prébendes. Réédifiée en 1227 et supprimée à la révolution.

Eglise paroissiale de Saint-Martin et *Beffroi de la ville.* Etait au VIIe siècle une abbaye de religieuses, ayant en garde le corps de Sainte-Maxellende de Caudry, et comprise dans l'enceinte urbaine[3]. Vers l'an 700, l'église érigée en paroisse, fut incendiée. Louis XI lui fit diverses donations en 1477. Reconstruite de 1488 à 1504. En 1447, on adossa un clocher à l'église. On y adjoignit quatre tourelles en 1474. La flèche était en torse ou forme de visse, charpente en bois et lames de plomb. Démolie jusqu'au milieu de sa base pendant le siége de 1595. — Clocher rétabli en 1736; église supprimée en 1794.

Le clocher, conservé comme beffroi, présente en effet dans son élévation deux parties bien distinctes: style ogival 1447, pour la

1 *Ms. de la Bibl. de Cambrai*, n° 1018.

2 Balderic, *lib.* 1, *cap.* 49.

3 *Ms. de la Bibl. de Cambrai*, n° 558, art. 12, et Carpentier, II, chap. 15.

partie inférieure ; style moderne 1736, pour la partie supérieure terminée par un dôme. A été restauré en sous-œuvre de 1859 à 1862, sous la direction de M. de Baralle, architecte. Les sculptures du portail ont été rétablies ou plutôt faites à neuf, ainsi qu'un bas-relief représentant Saint-Martin, personnifiant la charité. Dans les contreforts, de chaque côté, ont été placées deux statues réprésentant l'une la Foi, l'autre l'Espérance et complètent ainsi la trilogie des vertus théologales. Le bas-relief et les statues sont l'œuvre remarquable de M. Fache, professeur de l'académie de Valenciennes.

Eglise de Sainte-Marie-Madeleine, située rue du même nom. Etait paroissiale dès l'an 1064 [1]. Reconstruite partiellement en 1414. Clocher bâti en 1414 et baissé en 1552, par ordre du gouverneur de la citadelle. Chœur renouvelé en 1619. L'église était nouvellement rétablie lorsqu'elle fut démolie en 1791.

Eglise de Saint-Georges, rue de ce nom. Paroissiale en 1064 [2]. Nef réédifiée en 1439. Atteinte de la foudre le 11 août 1598. Son clocher terminé en 1453. Eglise de style ogival, supprimée à la révolution.

Eglise de Saint-Nicolas, située rue du même nom. D'abord simple chapelle en 1060. Il y avait dans le cimetière une croix en fer dite *croix de l'amen*, élevée par l'évêque Liébert. Une nuit que le saint évêque et ses familiers priaient pour les morts dans l'atrium de Saint-Nicolas, à ces paroles : *Animæ omnium fidelium requiescant in pace*, une voix du ciel aurait répondu : *Amen*. Telle serait l'origine de la croix du cimetière Saint-Nicolas [3]. — Eglise reconstruite au XIe siècle et devenue paroissiale. Réédifiée de 1482 à 1490, démolie en 1792.

Eglise de Sainte-Elisabeth, rue de ce nom. D'abord chapelle

1 Charte de l'évêque Liébert. Carpentier, *Preuves*, p. 9.

2 *Ibid.*

3 *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, par Gazet, 1614, p. 22

remplacée en 1240, par une église qui devint paroissiale. Reconstruite en 1458 et supprimée à la révolution.

Eglise de Saint-Eloi, située rue du même nom, dépendait de la paroisse Sainte-Croix. Erigée l'an 1287 environ, et démolie en majeure partie à la révolution. Il en reste des murs et des fenêtres à ogive.

Eglise de Saint-Fiacre. D'abord chapelle, rue Saint-Fiacre. Remplacée par une église en 1463. Partiellement reconstruite en 1530 et supprimée à la révolution. Le cimetière formé en 1264, servit aux pestiférés.

Eglise de Saint-Louis. Etait située au point culminant de la citadelle, et un peu en arrière de la place occupée par la collégiale de Saint-Géry supprimée en 1544. La nef de style ogival, 1599, servit longtemps de magasin d'artillerie. Récemment démolie pour faire place à des constructions militaires. Découverte, en 1844, de plusieurs pierres tombales des gouverneurs de la citadelle, 1697, 1720 et 1734.

MONUMENTS CIVILS.

Les Pierres Jumelles. Près de la ville et la porte Notre-Dame se trouve un monument celtique formé de deux *men-hirs* et nommé *les Pierres Jumelles*, de 3 mètres 60 centimètres de longueur sur 40 à 50 centimètres d'épaisseur, du poids de 9,000 kilogs chacune [1]. On a trouvé dans leur voisinage des objets de sacrifice, des monnaies gauloises, cinq en bronze aux types de l'homme, du lion, du cheval et du coq; une en or, avec des caractères symboliques Près des Pierres Jumelles furent recueillies dans des fouilles pratiquées en 1785, une médaille romaine de Lucinius et une inscription indiquant qu'un monument y fut élevé au proconsul Canusius, sous l'invocation de Mercure [2].

[1] *Mém. de la Société d'Ém.*, t. XVII, 2e partie, p. 151, A. Wilbert. *Ibid.*, t. XXVII, p. 171, dessin par A. Durieux.

[2] *Indicateur cambrésien*, 1815, p. 87, et *Revue cambrésienne*, t III p. 279.

Hôtel-de-Ville. Est connu au XIe siècle sous le nom de *Maison de Paix* ou *Chambre de Paix*. Reconstruit en 1364. Façade rétablie en 1510, 1544 et en 1786, sur les plans de l'architecte Antoine. Présente deux ordres superposés de colonnes ioniques et corinthiennes, avec péristyle. Ces deux rangs de colonnes ont été conservés de l'ancienne façade. De 1786 date toute la partie du rez-de-chaussée construite en saillie et formant terrasse au premier étage, le péristyle, son fronton et le campanille. Il est à remarquer que les parties de la façade qui présentent de la pierre dure, sont modernes ; le reste en pierre blanche ordinaire appartient à l'ancienne construction.

Deux statues mauresques dites *Martin et Martine*, placées ou restaurées en 1510, et rétablies au monument actuel, se trouvent aux deux côtés du campanille pour frapper l'heure sur la cloche que surmonte un carillon.

La façade de l'Hôtel-de-Ville eut une dernière restauration en 1830[1].

Hôtel Saint-Pol. Situé dans la rue de ce nom. Construit en 1442, par Loys de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Lors de la *Paix des Dames*, 1529, fut habité par Louise de Savoie, mère de François Ier, qui y ménagea ses entrevues avec Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint. — Appartint au roi Henri IV, qui le vendit à Jean de Béthencourt, le 15 avril 1605. — Servit d'hôpital des Chartriers et forme aujourd'hui trois maisons particulières. La porte d'entrée est à ogive du XVe siècle.

Bibliothèque. Se trouve dans une ancienne chapelle de l'hôpital St-Jean, appropriée en 1828. Renferme 33,767 volumes imprimés et 1,230 manuscrits. Formée à la révolution, des livres provenant des couvents supprimés et des diverses collections particulières. Façade moderne.

Salle de Spectacle. Construite en 1829. Le premier théâtre fut

1 La *Revue cambrésienne*, t. 1, p. 297, a donné le dessin de cette façade, avec un rapport de M. A. de Baralle, architecte.

établi au Pré d'Espagne, puis rue Scachebeuvons (du Petit Séminaire); cette dernière démolie en 1817 pour la construction d'un séminaire. Pendant l'occupation étrangère, une salle en bois fut élevée Place au Bois. Puis fut construit le théâtre Ronnelle, sur l'emplacement du palais des évêques, et qui servit jusqu'à l'inauguration de la nouvelle salle, 15 août 1831.

Mont-de-Piété. Première pierre posée en octobre 1623, par l'archevêque Vander Burch, sur un terrain aboutissant aux rues de Noyon et des Liniers. A conservé son aspect primitif; porte à cintre surbaissé; fenêtres à croix de pierre.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES.

Les Cordeliers et *Récollets.* Monastère et église situés rue des Récollets. Les Cordeliers en 1266; leur église bâtie en 1303. Le chroniqueur Enguerrand de Monstrelet y fut inhumé le 20 juillet 1453 [1]. Sa tombe n'a pas été retrouvée. Monastère occupé en 1600, par les Récollets. La nef de l'église, XIVe siècle, existe toujours et sert de magasin à fourrage militaire. Elle est soutenue par huit forts pilastres, dont deux engagés, liés entr'eux par huit ogives. A la naissance du plafond, figurines sculptées dans la charpente. Jubé formé de quatre colonnes en grès, adossé au portail.

Les Capucins, rue de ce nom, 1611. Eglise consacrée en 1615. Clocher abattu en 1793. Les bâtiments servirent de fours de munition. Supprimés.

Les Carmes, rue Grand' Cauchie, actuellement rue des Carmes. Admis en 1653. Eglise consacrée en 1730; démolie à la révolution.

Les Dominicains. Admis à Cambrai de 1219 à 1237. Leur dernier monastère était rue Cantimpré, chapelle de Saint-Pierre en Bèvre.

Le Béguinage. Etait un vaste enclos comprenant de petites maisons avec chapelle et hôpital, fondé vers l'an 1233, au faubourg

1 *Mémoriaux des abbés de St-Aubert.*

Cantimpré. D'abord habité par des femmes veuves, puis par des filles. Ruiné en 1480. Nouveau béguinage dans l'intérieur de la ville, paroisse Saint-Vaast, en 1587. Supprimé en 1793.

Les Clarisses, établies de 1490 à 1494, au Pont à l'Aubelan, actuellement le Marché aux Poissons. De 1738 à 1750, construction du cloître et de l'église. Religieuses dispersées en 1793. Rentrées après la révolution, maison angle de la rue d'Inchy. Installées en 1849, rue de Vaucelette. Jolie chapelle moderne.

La Capelette. Petite chapelle fondée en 1382 et construite au centre du grand marché, place d'armes actuelle. On y célébrait la messe au point du jour. Supprimée en 1791.

Chapelle de Saint-Sébastien. Etait adossée à l'Hôtel-de-Ville, du côté des Halles. Etablie en 1544; supprimée depuis. Les archers y faisaient chanter la messe par leur chapelain, le 20 janvier, jour de leur patron.

Chapelle Saint-Druon. Erigée en 1630, au faubourg de ce nom, par le magistrat de Cambrai. Supprimée à la révolution, puis rétablie. Remplacée en 1861 par une église de style roman, mêlé de réminiscences grecques; plans de M. Henri de Baralle, architecte diocésain.

Chapelle Saint-Gilles, 1488, au faubourg Saint-Sépulcre, chemin de Saint-Gilles ou de Proville. Ruinée en 1580. Relevée en 1731. Démolie à la révolution.

Le Calvaire. Planté près de la porte Robert, à la suite du Jubilé universel, 1776. Supprimé à la révolution. Relevé à la restauration du culte. Abattu de nouveau, en 1830.

INSTITUTIONS CHARITABLES.

Hôpital Saint-Julien. Fondé en 1071, rue de ce nom. Wirembauld de la Vigne en compléta la dotation, 1123. Consécration de sa chapelle, 1079. Rétablie en 1347 et servit jusqu'à nos jours de salle pour les femmes malades. On y éleva en 1541, une magni-

fique grille en pierres bleues découpées et à jour; existe encore; 13 mètres environ de longueur sur 5 d'élévation. — Erection d'une seconde chapelle, sur la rue du Temple, 1734; a été conservée comme salle des hommes malades. Hôpital, appelé, en 1793, hôpital de Mars. A été remplacé par un nouvel hôpital commencé dès l'année 1854 dans la rue Saint-Lazare, et inauguré le 28 novembre 1862. Ce remarquable établissement élevé sur les plans de M. A. de Baralle, architecte des hospices, renferme une belle chapelle de style roman avec clocher en pierre découpée.

Hôpital Saint-Jean. Fondé en 1150, par Lambert de la Place, devant la Madeleine. Service hospitalier confié à des Frères et à des Sœurs, 1243 [1]. Suppression des Frères au XIVe siècle. On y réunit, en 1229, la dotation de l'hôpital Saint-Vaast, et en 1653, les biens de l'Hôtel-Dieu de Crèvecœur, supprimé [2]. Hôpital reconstruit en 1595. Pendant la révolution, appelé *Maison des Montagnards.* L'une des deux chapelles est occupée par la bibliothèque communale. Les bâtiments sont l'école des Frères, rue Saint-Jean, et la maison mère des Augustines, sur l'Esplanade. Les revenus ont été réunis à l'hôpital-général de la Charité.

Hôpital Saint-Jacques-le-Majeur. Bâti en 1484, dans la rue Boulangrie, ou des Rôtisseurs, par la confrérie de Saint-Jacques, et destiné aux pèlerins. Fondation supprimée en 1752 et réunie à l'hôpital-général de la Charité.

Hôpital Saint-Jacques au bois, Le Mineur. Situé rue Saint-Jacques et bâti vers 1231, pour recevoir les pauvres pèlerins. Etait dirigé par des religieuses dites *Sœurs Noires.* Il reste quelques parties d'une chapelle, style ogival.

Hôpital Saint-Lazare ou *Saint-Ladre.* Fondé en 1116, par l'évêque Burchard et Jean de Montmirail, sire d'Oisy, pour le traitement des pauvres lépreux. Situé hors de la ville, au pied du Mont-des-Bœufs ou de Saint-Géry. Service hospitalier, d'abord

1 Charte de l'évêque Guy.

2 Archives des Hospices civils de Cambrai.

rempli par des *Frères* et des *Sœurs*, puis en 1145, par des Sœurs seulement. Hôpital détruit en 1554. Nouvelle ladrerie formée en ville, 1572. Supprimée à la révolution. Etait située dans la rue qui a pris le nom de Saint-Lazare.

Hôpital et *chapelle Saint-Roch.* Situés au faubourg de ce nom. Hôpital et cimetière établis en 1545, à la suite d'une épidémie. Chapelle réédifiée par le Magistrat en 1696. Hôpital et chapelle supprimés à la révolution. Sur leur emplacement à été érigée une petite chapelle lors de l'invasion du choléra, en 1832.

Hôpital général de la Charité. Créé par lettres patentes de 1752. Diverses fondations y furent réunies en 1754. Construit sur l'emplacement de la maison des *Communs Pauvres*, rue Sainte-Elisabeth. Restauré en 1829; service jusque là confié à un économe, remis aux soins des Filles de la Charité.

Maison des orphelins et des orphelines, XIIIe siècle. Transférée l'an 1594, grande rue Saint-Vaast, devant l'hôtel de Hennin-Cuvillers, et l'an 1694, dans une maison de la rue des Archers ou des Bleuettes, où l'on sépara pour la première fois les filles des garçons. Réunie en 1794, à l'hôpital-général de la Charité.

Maison des Prud'hommes ou *pauvres impotents*, dite aussi de *Saint-Pierre en Bèvre*, 1387. — Réunie à l'hôpital-général de la Charité.

Maison des Vieux Hommes de Saint-Paul, rue des Capucins, emplacement du grand magasin aux vivres, fondée pour six hommes, en 1574, par Claude de Hennin. Réunie en 1752 à l'hôpital général de la Charité.

Maison des Chartriers ou *incurables*, XIIIe siècle [1]. D'abord située rue Saint-Pol, puis en Anvers rue ou rue des Capucins. Réunie en 1752, à l'hôpital général de la Charité.

Maison des Communs Pauvres, fondée au XVe siècle, près du

[1] Archives des Hospices. On y trouve un livre de rentes, de l'an 1286, très-curieux à consulter.

Marché aux Poissons. Egalement réunie à l'hôpital général de la Charité.

Maison de Sainte-Anne, ou *Couvent de Lille*, situé rue Sainte-Anne et fondé pour sept pauvres femmes veuves, par Marguerite de Lille, morte en 1319.

Les aumônes suivantes ont été réunies au bureau de bienfaisance : *Maison de Charité*, *Chapitre de Sainte-Croix*, *Pauvres malades de Sainte-Croix*, *de Sainte-Elisabeth*, *de Saint-Martin*, *de Notre-Dame*, *de Saint-Nicolas*, *de Saint-Sauveur*, *de Saint-Vaast*, *Maison Pieuse de Notre-Dame*, *Maison de la Charité*, *les paroisses réunies de Cambrai*.

Béguinages également réunis au bureau de bienfaisance : *Béguinage Notre-Dame*, rue des Capucins, 1636 ; *Béguinage Saint-Nicolas*, rue des Anglaises, 1677 ; *Béguinage Saint-Vaast*, rue des Anglaises, 1636 ; *Béguinage de la Madeleine*, rue de l'Aiguille ; *Grand Béguinage Saint-Georges*, rue de ce nom, 1300 ; *Petit Béguinage Saint-Georges*, grande rue Aubenche ; *Vieux Couvent de la Madeleine*, rue de ce nom ; *Béguinage Saint-André*, rue des Anglaises, 1826 ; *béguinage Saint-Géry*, rue Saint-Pol, fondé en 1817 et ouvert en 1861 ; *Béguinage Saint-Amédée*, récemment fondé rue Saint-Fiacre.

Ces béguinages sont formés de petites maisons cellulaires, destinées à loger et à soustraire au besoin de pauvres vieilles femmes ou filles âgées.

ÉCOLES ET COLLÉGES.

Collége des Bons-Enfants Capets, situé rue des Moulins ou de Prémy, 1490. Ces bons enfants étaient au nombre de six, placés sous la direction d'un prêtre ; on les surnommait *Capets*, à cause de leur coiffure consistant en un chaperon de drap rouge [1]. — Donné en 1509, aux Jéronimites de Gand ; cédé en 1554, aux Guillemins de Walincourt, pour l'étude du latin. Vendu en 1596,

[1] Ms. de la bibl. de Cambrai, n° 907.

aux dames de Prémy, pour y former leur nouveau monastère. La porte d'entrée subsiste toujours.

Fondation Vander Burch, ou de *Notre-Dame*, rue Vander Burch, établie par l'archevêque de ce nom, pour l'éducation de cent filles pauvres, de Cambrai, du Câteau, des villages d'Ors et de Câtillon. Construction de 1626 à 1629, ayant coûté plus de 500,000 florins, en un lieu nommé Terrain et Maison de Lours. Dotation 15,000 livres de rente, produisant aujourd'hui 54,000 fr. environ. Maison d'abord dirigée par des Filles de Sainte-Agnès; confiée depuis 1842, aux Filles de la Charité. — Dans la chapelle se voit le monument élevé au fondateur: belle statue en marbre blanc, XVIIe siècle, attribuée à Duquesnoy, représentant le prélat couché et comme endormi, coiffé de la mître et vêtu de la chappe et du rochet. A droite et à gauche, deux statues, l'Espérance et la Charité [1].

Maison des Benédictines anglaises, rue de ce nom, ancien refuge de Fémy, 1622, pour l'éducation de jeunes filles. Supprimée à la révolution.

Collége et église des Jésuites, dans la rue actuelle du Grand Séminaire, 1562. Par ordre du baron d'Inchy, les pères Jésuites furent forcés de quitter la ville en 1580. Ils y revinrent en 1596, après la reddition de la place aux Espagnols. Dotés en 1744, par l'archevêque Saint-Albin, d'une bibliothèque publique. Eglise et collége vendus en 1793, transformés en tribunal révolutionnaire. Bâtiments complétés et restaurés en 1838; servent de grand séminaire. L'église rendue au culte le 4 novembre même année est, depuis l'incendie de la métropole, le siége de la paroisse Notre-Dame. — Eglise du XVIIe siècle, plan oblong. Voûtes reposant sur deux rangs de colonnes d'ordre composite, en pierre bleue. Sculptures d'une grande richesse avec de nombreux bas-reliefs en forme de médaillons. La calotte du chœur présente les armoiries de l'arche-

1 Portrait et tombeau de Vander Burch, donnés dans les *Mémoires de la Société d'Ém.*, t. XXII, p. 567.

vêque Vander Burch. Au dessous sont trois tableaux de M. Quecq, peintre cambrésien. L'on voyait autrefois dans un grand ovale formant cadre, chapelle de Saint-Ignace, un magnifique tableau représentant le fondateur de la société de Jésus, foudroyant l'erreur et le vice. Est actuellement la propriété de l'abbé Thénard.

Collége Majoris, fondé au XVIe siècle, rue Saint-Eloi, par le doyen Philippe Lemaire, ou Majoris. On y enseignait les humanités aux étudiants pauvres.

Grand-Séminaire, autorisé en 1622, à Beuvrages, près Valenciennes. Transféré à Cambrai, environ l'an 1697, dans le refuge de Saint-André. Reformé à Beuvrages, après la mort de Fénelon; puis à Douai. Encore revenu à Cambrai. Supprimé à la révolution. Rétabli en 1807 dans la rue de la Comédie (rue du Petit-Séminaire). Replacé depuis 1836 dans l'ancien collége des Jésuites.

Petit-Séminaire. Créé en 1809, comme école secondaire ecclésiastique, dans une annexe du Grand-Séminaire. Transféré en 1828, dans la rue Saint-Lazare, et en 1836, dans les locaux devenus vacants du Grand-Séminaire, élevé en 1807, sur l'emplacement de la maison de Saint-Antoine-de-Padoue.

Congrégation de Saint-Antoine-de-Padoue. Association de filles dévotaires, formée en 1707, pour l'instruction des jeunes filles. Maison dite le *Badar* [1], autorisée en 1752 et dirigée par seize religieuses. Etait située sur l'emplacement du Petit-Séminaire actuel.

Fondations pour l'instruction, réunies au bureau de bienfaisance:

Ecole des Pauvres, fondée en 1604, par Claude de Hennin, en faveur de cinquante enfants pauvres.

Ecole dominicale, ou *Grande Ecole des Pauvres*, fondée en 1499, par maître Standon; rétablie et dotée en 1626, par l'archevêque Vander Burch.

1 *Badar*, nom de la fondatrice des Badariennes, à Valenciennes, 1663.

Fondations diverses d'instruction réunies au bureau de bienfaisance : *Amat*, *Audrigny*, *bon Campion* ou de *Cantimpré*, *bons Enfants Cappet*, *Bulcourt*, *Couck*, *Deppe*, *Dubois*, *Hanon*, *Jonard*, *Lagnicourt*, *Leduc*, *Polman*, *Rondeau*, *Rosies*, *Ségard*, *Simon*, *Saint-Sacrement*.

Autres institutions fondées ou renouvelées depuis la révolution :

Les Frères des Ecoles chrétiennes, rue Saint-Jean, ancien hôpital de ce nom, depuis 1823, et précédemment depuis 1816, dans un local place au Bois.

Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, grande rue Saint-Vaast, maison de Vander Burch, 1702-1703. Indépendamment du soin des malades, les sœurs dirigent depuis 1816, une école de filles.

Les Sœurs de la Sagesse, fonds Saint-Georges, tiennent une école, et un asile pour les enfants pauvres.

Les Dames Bernardines, rue du Temple, dirigent un vaste établissement à l'usage des jeunes filles.

L'Orphelinat, récemment fondé pour des filles pauvres, par Mme Lallier.

Les établissements civils sont :

Le Collége, rétabli et installé en 1802, dans les bâtiments de l'ancien hôpital Saint-Jean. Transféré en 1823, dans ceux de Cantimpré.

Ecole de Dessin, fondée en 1782.

Ecole de Musique, instituée en 1822.

FAITS HISTORIQUES.

L'origine de la ville est inconnue. Parmi les étymologies données au nom de Cambrai, voici celle qui a été la plus généralement admise. Cambrai viendrait du mot latin *Camera*, qui signifie *chambre*, *carrière*. Cette ville est en effet bâtie sur de

nombreuses carrières dont l'existence paraîtrait remontrer aux temps les plus reculés [1]. Voici les principaux faits de son histoire fort accidentée.

Cambrai, connu des Romains, devint après la destruction de Bavai, en 385, la capitale des Nerviens et l'une des quatre villes de la seconde Belgique. Pris sur les Romains par les Alains et les Suèves, et de nouveau saccagé vers l'an 380, par le tyran Maxime. Les Goths s'en rendirent maîtres en 414, et les Romains le reconquirent une seconde fois. Clodion s'en empara et en fit le chef-lieu du pays qu'il avait conquis. La religion chrétienne, qu'il y proscrivit, fut rétablie par Saint-Vaast, mort en 540 [2].

Sous la dynastie mérovingienne, Ragnacaire, issu de Clodion, y périt de la main de Clovis, premier roi chrétien qui régna sur la Gaule. Vers cette époque doit remonter l'origine de la première cathédrale de Cambrai [3]. En 584, Frédegonde y donna le jour à Clotaire II.

Sous la même dynastie, Cambrai fut conquis, l'an 680, sur les Austrasiens, par le maire du palais Ebroin; et après la mort de celui-ci, repris par Pépin d'Héristale. A la suite de la bataille de Vinchy, l'an 717, Charles-Martel s'en empara sur Chilpéric II. De l'an 776 datent les premières concessions faites par le roi Charlemagne à la ville qu'il fit entourer de fortifications.

Le dénombrement de l'empire sous Charles-le-Gros, la fit passer en 899, sous la domination d'Arnoul, roi de Germanie; puis elle redevint momentanément à la France, sous Charles-le-Chauve.

Sous le règne de Louis III, en 880, Cambrai envahi par les Normands, fut saccagé et incendié [4]. Dix années après, l'évêque Dodilon, fit agrandir son enceinte [5]. Attaqué en 953, par les Huns

1 *Les Souterrains de Cambrai et du Cambrésis*, E. Bouly et A. Bruyelle.

2 Balderic, *lib I, cap.* 4.

3 Ms. de la bibl. de Cambrai, n° 658, art. 1er.

4 Balderic, *lib. I, cap.* 59.

5 *Ibid., cap.* 84.

ou Hongrois, soutint un siége formidable. Après trois jours d'une lutte héroïque, les barbares se retirèrent en incendiant les points les moins fortifiés.

En l'an 958, commença la première tentative des Cambrésiens pour se soustraire à la *seigneurie temporelle* de leurs évêques. Ils soutinrent pendant plus de 250 ans, souvent au milieu de luttes sanglantes, et jusqu'à ce qu'elle fût enfin satisfaite, leur prétention d'émancipation. Un arrangement vint enfin fixer en 1076, les premières bases de la *commune*.

Dès l'an 1007, l'empereur Henri II, avait cédé aux évêques de Cambrai, le comté de Cambrésis [1].

En 1080, l'évêque Gérard II fit entourer la ville de fossés profonds, releva ses murailles et les munit de tours solides [2]. Un traité de paix y fut conclu en 1158, entre le roi de France et le roi d'Angleterre.

Les prérogatives des habitants furent atteintes en 1182, par la suppression de la *commune*, ordonnée par l'empereur Frédéric qui leur octroya cependant, deux années après, une première loi écrite [3]. En 1210, Othon IV, annula encore les priviléges accordés aux Cambrésiens et les priva de la juridiction qu'ils s'étaient arrogée sous le nom de Paix [4]. Ils avaient élévé un beffroi et la destruction en fut ordonnée en 1226. Enfin, une loi de l'évêque Godefroy, vint en 1227, faire cesser ces longs dissentiments, en rétablissant la *commune* sur des bases équitables [5].

En 1339, Edouard III, d'Angleterre, à la tête d'une armée de 80,000 hommes, attaqua cette cité qui résista malgré l'artillerie dont on s'y servit pour la première fois [6].

1 Mémoire pour l'archevêque, pièce n° 7.

2 *Chron. de Cambrai*, *au Rec. des hist. de France*, t. XIII, p. 478.

3 Mémoire, *ibid.*, pièces nos 15 et 16.

4 Mémoire pour l'archevêque, pièce n° 18.

5 *Ibid.*, n° 23.

6 *Arch. hist. du Nord*, 3e série, t. IV, p. 184.

Cambrai reçut plusieurs hôtes illustres : le pape Innocent II, en 1130; l'empereur Charles IV et son fils Venceslas, roi des Romains, en 1382; le roi de France, Charles VI, en 1385, à l'occasion du double mariage des enfants du duc de Bourgogne avec ceux du duc de Bavière.

Après la mort de Charles-le-Téméraire, Cambrai fut, en 1477, livré aux troupes de Louis XI qui s'y rendit en personne. Deux années après, ce même roi ayant peur de la mort, fit deux pèlerinages à Notre-Dame de Cambrai [1].

Cette ville vit plusieurs fois les souverains traiter leurs intérêts dans ses murs. Ainsi y fut arrêté, dans un congrès tenu en 1508, entre l'empereur, le pape, et les rois de France et d'Espagne, la fameuse *ligue* dite *de Cambrai*, contre les Vénitiens. L'année 1529, vit conclure la *Paix des Dames*, ménagée en cette ville par Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, et Louise de Savoie, mère de François Ier.

En 1510, Cambrai fut érigé en duché par l'empereur Maximilien.

Charles-Quint, qui s'était rendu maître de la ville, y fit élever, l'an 1543, une citadelle dont il donna le burgraviat à son fils. Eut encore à souffrir les malheurs de la guerre en 1553; le roi de France Henri II, l'attaqua inutilement.

Baudouin de Gavre, baron d'Inchy, surprit la citadelle en 1576, et le gouverneur d'Inchy livra la ville aux confédérés en 1580. L'année suivante, elle fut cernée par les Espagnols et délivrée par le duc d'Anjou, après onze mois d'investissement.

Cambrai fut pris en 1595, par le comte de Fuentès, commandant les armées espagnoles, sur Balagny qui en avait usurpé la souveraineté [2]. Durant les guerres de la Fronde, et sous le règne de Louis XIII, le comte d'Harcourt, envoyé par le cardinal Mazarin, à la tête d'une puissante armée, investit la ville, mais

[1] Carpentier, I, chap. 10, et de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. IX, p. 222.

[2] *Arch. hist. du Nord*, t. IV, p. 335, et *Revue cambrésienne*, t. III, p. 284, vue de la prise de Cambrai.

sans résultat, l'an 1649. Le maréchal de Turenne ne réussit pas mieux en 1657. Il fallut la présence de Louis XIV et de ses armées, pour vaincre la résistance des Espagnols. Ceux-ci durent abandonner la place en avril 1677, et Cambrai fut dès-lors réuni définitivement à la monarchie française.

En 1702, le siége du parlement fut transféré de Tournai à Cambrai. Cinq années après il fut fixé à Douai. Cambrai fut encore le siége d'un congrès pour la pacification de l'Europe, tenu de 1720 à 1725, sans amener de résultat.

Pendant les mauvais jours de 1794, les habitants eurent à gémir de la présence du représentant Joseph Lebon, qui y fit de nombreuses exécutions. Les communautés religieuses furent dispersées et la plupart des monuments même furent abattus.

Après la restauration du culte, Napoléon visita cette ville le 28 avril 1810. A la chute de l'empire, Cambrai eut à soutenir, le 23 juin 1815, un dernier siége par les Hanovriens et les Anglais. Après un simulacre de résistance, commandé par les événements politiques, la ville se rendit aux troupes alliées. Le roi Louis XVIII y entra trois jours après et data de ce lieu une proclamation au peuple français [1].

Le roi Charles X visita Cambrai le 4 septembre 1827 [2]; et le roi Louis-Philippe y vint avec les princes ses fils, le 7 janvier 1833.

Cambrai a eu deux grandes lois politiques, celle de 1184 donnée par l'empereur Frédéric, et celle de 1227 par l'évêque Godefroy. La première reconnaît les priviléges des bourgeois et ne fixe point la composition du Magistrat; la seconde, au contraire, ne reconnaît que le droit de l'évêque et décrète que le Magistrat sera formé de deux prévôts et de quatorze échevins à la nomination de l'évêque; on y adjoignit les *Quatre-Hommes*, chargés de surveiller les travaux de la ville.

Un arrêt du conseil du roi, daté du 3 avril 1773, dispose que

1 *Arch. hist. du Nord*, t. I, p. 335.

2 Voyage décrit par M. Ch. du Rosoir.

le Magistrat de Cambrai ne sera plus composé que d'un prévôt, de deux conseillers pensionnaires, de douze échevins, d'un procureur syndic, de deux greffiers, d'un trésorier et de deux collecteurs, les échevins nommés moitié par le roi, moitié par l'archevêque.

Dès l'an 558, le siége épiscopal avait été transféré à Cambrai. Il fut scindé en 1094 et Arras forma un diocèse particulier. En 1559, il fut séparé de l'église de Reims et érigé en métropolitain. Il redevint purement épiscopal en 1790, par suite de la constitution civile du clergé. Enfin il fut rendu en 1841 à son ancienne dignité de métropolitain et avec l'église d'Arras pour suffragant.

Le chapitre de Cambrai, très-renommé de tous temps, a produit quatre papes, soixante-dix-neuf cardinaux, deux cents archevêques et évêques. Dans cette vaste galerie que de personnages remarquables et célèbres depuis Saint-Vaast, Saint-Rémi, Saint-Aubert, Robert de Genève, Pierre d'Ailly, Guillaume de Croy; et dans des temps moins anciens, depuis l'archevêque Vander Burch qui fonda à Cambrai divers établissements d'instruction, le bienfaisant archevêque Jonart, légataire des pauvres et enfin l'archevêque Fénelon, illustre par ses écrits et ses vertus apostoliques.

HOMMES MARQUANTS [1].

Madalulfe, chanoine de Cambrai, fit par ordre de Saint-Ansegise, de nombreuses peintures à l'abbaye de Fontenelles (787-823).

Balderic, secrétaire et chapelain des évêques Gérard de Florines, Liébert et Gérard II, né à Cambrai, vers l'an 1015, chroniqueur.

Waterlos (Lambert), moine de Saint-Aubert, au XIIe siècle, auteur d'une histoire des évêques de Cambrai, formant continuation à Balderic.

Trouvères au XIIe siècle : *Camelain de Cambray; Hugues de Cambray ; Hugues d'Oisy.*

[1] Cette liste ne renferme que les principaux écrivains et artistes, notamment les historiens du Cambrésis.

Fontaine (Godefroi de), évêque, mort en 1237, donna en 1227, aux habitants de Cambrai, une seconde loi [1].

Cantimpré (Thomas de), religieux de ce monastère en 1251, légendaire et poète latin.

Trouvères au XIIIe siècle : *Adam-de-la-Halle, dit le Bossu*, moine de Vaucelles; *Alars de Cambray*; *Enguerrand d'Oisy; Fouquard de Cambray; Godefroy de Baralle; Guy de Cambray; Hugues de Cambray; Jacques de Cambray, Martin le Béguins; Raoul de Cambray; Rogeret de Cambray; Roix de Cambray.*

Brassart (Nicolas), abbé de Saint-Aubert, de 1359 à 1388, écrivit une partie des *Mémoriaux* de cette abbaye.

Le Tartier (Jehan), prieur de Cantimpré, poète et chroniqueur au XIVe siècle, secrétaire, médecin et chambellan de Charles V, roi de France.

Du Pin (Jehan), trouvère et moine de Vaucelles au XIVe siècle.

Monstrelet (Enguerrand de), prévôt de Cambrai et bailli de Walincourt, historien, mort à Cambrai l'an 1453.

Jean-le-Robert, abbé de Saint-Aubert, mort en 1471, continuateur des *Mémoriaux*.

Josquin de Cambrai ou *Josquin Despretz*, célèbre musicien, maître des enfants de chœur de l'église cathédrale, vers 1495.

Bloquel (Philippe), abbé de Saint-Aubert, mort en 1504, continuateur des *Mémoriaux*.

Gelicq (Adam), fils de Paul Gelicq, né à Cambrai, chroniqueur en l'an 1500.

Schottus (Jean), né à Cambrai en 1464, fut chevalier de la Toison d'Or, sous Charles-Quint, et composa les annales de cet ordre célèbre.

Masseuw ou *Massœus* (Chrétien), dit *Cameracenas*, philologue et historien estimé, mort en 1546.

[1] La première loi est de l'empereur Frédéric, en 1184.

Buzelin (Jean), né à Cambrai vers 1571, mort à Lille en 1629, annaliste.

Devos (Laurent), habile musicien et compositeur, maître de chapelle de l'église métropolitaine, fut mis à mort par ordre du baron d'Inchy, en 1580.

Berlaymont (Louis), archevêque, mort en 1596, rédigea les *Coutumes générales* de Cambrai et du Cambrésis.

Pouvillon (Antoine de), abbé de Saint-Aubert, mort en 1606, continuateur des *Mémoriaux* de cette abbaye.

Ligne ou *Lingne* (Julien de), né à Cambrai, chapelain et grand vicaire de la métropole, mort en 1615, laissa beaucoup de notes sur l'histoire locale.

Auger (Michel), de Cambrai, a terminé au XVIIe siècle, les sculptures de la façade postérieure de la porte Saint-Denis, à Paris, commencées par Girardon.

Baralle (Ladislas de), échevin de Cambrai, au même siècle, auteur de divers règlements administratifs d'une grande sagesse.

Marsy (Balthazar), né à Cambrai en 1624, et (Gaspard), son frère, né en 1628, travaillèrent ensemble aux bronzes du jardin de Versailles.

Foulon (Louis), secrétaire de l'archevêque Vander Burch, a publié une vie de ce prélat et mourut en 1657.

Carpentier (Jean le), moine de Saint-Aubert, mort en 1670, historien de Cambrai.

Saint-Aubert (Antoine-François), né à Cambrai en 1715 et mort en 1738, peintre, élève de Watteau de Lille.

Pouillaude (Joseph), né à Cambrai, abbé de Saint-Aubert, de 1709 à 1732, a fait une histoire de son abbaye.

Dupont, religieux de Saint-Aubert, a publié dans l'Almanach de Cambrai, de 1759 à 1767, une histoire de cette ville.

Mutte (Henri-Denis), doyen de Cambrai, né en cette ville, mort

en 1774, a fait un grand nombre de notices sur l'histoire de Cambrai.

Marchand (François), mort en 1793, auteur du *Poéme de Fénelon.*

Tranchant (François-Dominique), chapelain de la métropole, historien, mort en 1784, victme de la révolution.

Bottiaux (François-Joseph), né à Cambrai vers 1736, mort le 27 septembre 1814, a sculpté en 1789, le fronton et les chapiteaux des quatre grandes colonnes de l'Hôtel-de-Ville de Cambrai.

Tribou (Auguste), a publié en 1823, des Recherches sur les monnaies, médailles et jetons du Cambrésis.

Delcroix (Fidèle), mort en 1843, auteur de deux recueils de poésies et de diverses notices relatives à l'histoire de Cambrai.

Auvray (Félix-Henri), né à Cambrai le 31 mars 1800, mort à Paris le 11 septembre 1833, peintre distingué, élève du baron Gros.

Le Glay (André-Joseph-Ghislain), archiviste du département du Nord, mort à Lille le 14 mars 1863, a publié une nouvelle édition annotée de la chronique de Balderic, le *Cameracum christianum* et de nombreux travaux sur l'histoire de Cambrai.

LIEUX DITS. Faubourgs Saint-Sépulcre, Saint-Druon, de Paris, de Selles, Saint-Roch, Notre-Dame, Saint-Ladre, Cantimpré, rue de Noyelle, les Vertes Rues.

BIBLIOGRAPHIE. Histoire de Cambray et du Cambrésis, etc., par Jehan Le Carpentier, Leide, 1664. — Histoire ecclésiastique et civile de la ville de Cambrai et du Cambrésis, etc., par Dupont, 1759 à 1767. — Histoire de Cambrai et du Cambrésis, par E. Bouly, 1842. — Les souterrains de Cambrai et du Cambrésis, par E. Bouly et A. Bruyelle 1847. — Cameracum christianum, par A. Le Glay, 1849. — L'indicateur des rues de Cambrai, par A. Bruyelle, 1850. — Chronologie de l'histoire de Cambrai, par le même, 1852. — Histoire de la municipalité de Cambrai, de

1789 à 1852, par E. Bouly. — Dictionnaire historique de la ville de Cambrai, par le même, 1854. — Souvenirs du règne de la Terreur à Cambrai, par l'abbé P. J. Thénard, 1860. — Numismatique de Cambrai, par C. Robert, in-4°, Paris, 1861.

CAUROIR.

SITUATION. E. de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Colretum*, 1058, Carpentier, preuves. — *Corroit*, 1257, arch. de Saint-Jean. — *Cauroit*, 1283, Carpentier, preuves. — *Corroy*, 1322, arch. de Saint-Jean.

ARMOIRIES. D'argent à deux faces de gueules chargées de sautoirs d'or.

MONUMENTS.— Eglise bâtie en 1666 et dédiée à Saint-Léger. Cimetière situé hors de la commune avec une petite chapelle érigée à la même époque que l'église.

Un château-fort existait sur le plateau actuellement occupé par la ferme Bricout. Démoli en 1543.

FAITS HISTORIQUES. Cauroir était l'une des douze pairies du Cambrésis, créées l'an 983 et donnant à ses possesseurs le droit de siéger aux Etats de la province. Cette pairie entra dès l'an 1265, dans la maison de Landats-Esne. Elle passa par alliance, vers l'an 1499, à Bauduin de Lannoy, comte de Flandre. Rentrée dans la maison d'Esne par la famille de Baufremez qui la possédait encore en 1674.

LIEUX DITS. La Croisette, la Bahotte.

ESCAUDŒUVRES.

SITUATION. N.-E. de Cambrai, sur la chaussée de Cambrai à Valenciennes.

NOMS ANCIENS. *Scaldeuvrium*, 1137, Gloss. top. titres. *Scauduvre*, *Escauduevre*, 1257, arch. de Saint-Jean.

ARMOIRIES. Les seigneurs d'Escaudœuvres, famille de Roubaix, portaient d'hermines au chef de gueules.

MONUMENTS. L'église, dédiée à Saint-Pierre, patron du lieu, a été reconstruite en 1862, dans le style roman, sur les plans de M. de Baralle, architecte. — Il y avait sur l'Escaut un château-fort dont il ne reste plus aucune trace. Le château actuel est moderne.

Au fond du marais d'Escaudœuvres existait une ancienne maison forte désignée sous le nom de *Herling* et *Erling* en 1262 ; *Relenghes* en 1313. Brûlée en 1340, par les troupes de Philippe de Valois [1].

INSTITUTIONS CHARITABLES. Au XIVe siècle, il y avait une maladrerie ou maison de lépreux.

FAITS HISTORIQUES. Village donné en 1057, par l'évêque Liébert, à l'église de Cambrai. Son château, cédé en 1323, par Jean de Fosseux, écuyer, au comte de Hainaut qui y entretint garnison. Pris et démoli par les Français en 1340 ; pris de nouveau par les mêmes en 1427 et remis aux mains de Jean de Luxembourg, comte de Ligny. Occupé par les troupes du duc de Bourgogne en 1433. Repris par les Français en 1488. Les Espagnols le détruisirent en 1543. Après reconstruction, pris et occupé par la gendarmerie des Pays-Bas en 1580.

Escaudœuvres fut occupé en 1553 par le roi de France qui cherchait à s'emparer de Cambrai ; en 1581, par les Espagnols qui cernaient cette ville; occupé bientôt par le duc d'Alençon qui venait de faire lever le siége de Cambrai. Encore occupé en 1677, par le maréchal de Lorges, pendant le siége de Cambrai par Louis XIV.

La seigneurie d'Escaudœuvres appartint longtemps, et dès le XIIIe siècle, à la famille de Roubaix qui y avait sa résidence.

LIEUX DITS. Le Château, Château de Préfontaine, Brantiaux, Relenghes, les Jésuites ou le Bonnet-Carré.

1 Mémoire pour l'archevêque, pièce n° 89, Froissart et *Arch. hist. du Nord*, t. 4, p. 492.

ESTRUN.

SITUATION. N.-E. de Cambrai, entre l'Escaut et la Sensée.

NOMS ANCIENS. *Strum*, 881, annales de St.-Vaast. — *Strumum*, 1142 et 1254, bulles des papes Calixte et Innocent. *Estruem*, 1254, arch. de Saint-Julien.

MONUMENTS. Entre Estrun et Paillencourt, rive gauche de l'Escaut, se trouve l'emplacement d'un camp romain dit de César. Des redoutes et des travaux de circonvallation y sont encore apparents; on y a trouvé des monnaies romaines.

L'église date du XVIIIe siècle.

FAITS HISTORIQUES. Camp de César occupé en 881 par Louis III, après avoir défait les Normands à Sancourt-en-Vimeux et qui fit construire un fort à Estrun. Détruit par les Normands venus en force. Relevé en 1099 par Gaucher, évêque déposé de Cambrai qui s'y retira en 1102. Attaqué et emporté d'assaut, puis démantelé par l'évêque Manassès, compétiteur de Gaucher. — Propriété du village, confirmée le 22 décembre 1142, par le pape Innocent II, à l'église de Cambrai. — Camp de César occupé en juin 1649, par l'archiduc Léopold, qui força le comte d'Harcourt à lever le siége de Cambrai. Encore occupé par l'armée française lors du siége de Valenciennes, par les Autrichiens. — Il y avait un péage onéreux sur le pont d'Estrun, qui fut supprimé le 2 février 1745.

En 1789, la seigneurie d'Estrun appartenait à l'archevêque de Cambrai, comme dépendant de la châtellenie de Thun-L'Evêque.

ESWARS.

SITUATION. N.-E. de Cambrai, rive gauche de l'Escaut.

NOMS ANCIENS. *Evar*, *Enwarres*, 1000 et 1150, Carpentier III, p. 547.

MONUMENTS. Petite église bâtie en 1768.

FAITS HISTORIQUES. Village occupé par les Français et les Autrichiens qui y campèrent alternativement en 1793.

La terre d'Eswars appartint vers l'an 1150 à la famille Gérard de Hénin-Liétard d'Alsace. Elle entra dans les maisons de Béthencourt et d'Espaigny; puis, vers l'an 1300, dans celle de Gérard de Cuvillers. En 1789, la seigneurie appartenait à l'archevêque de Cambrai.

FORENVILLE.

SITUATION. S.-E. de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Forisvilla*, 1139, Gloss. top. titres. *Forenville*, 1222, Carpentier, preuves.

ARMOIRIES. Ecartelées aux 1er et 4e quartiers, de sable à la croix engrêlée d'argent; aux 2e et 3e, d'or au chef de gueules, chargé d'un lion naissant d'argent. *Cri*: Creton d'Estourmel.

MONUMENT. L'église démolie en 1791 a été remplacée par un simple calvaire.

FAITS HISTORIQUES. Cure succursale de Niergnies, autrefois annexe d'Awoingt. En 1638 fut inhumé à Forenville, Jean Léger, prieur du Mont-Saint-Martin, qui eut la tête tranchée à Cambrai par ordre du roi d'Espagne, pour avoir rempli, auprès du gouverneur de Cambrai, une mission politique de M. Denoyer, secrétaire d'Etat [1].

En 1789, la seigneurie de Forenville appartenait à l'abbaye du Mont-Saint-Martin, qui y avait un prieuré.

IWUY.

SITUATION. N.-E. de Cambrai, sur la chaussée de Cambrai à Valenciennes.

1 *Vie du B. Garembert*, par Ch. Devillers, chanoine, etc., 1769. p. 82.

NOMS ANCIENS. *Ivodium*, 1095, Carpentier, preuves. *Ivuir*, 1195, arch. de Saint-Julien. *Iwirium*, *Ivoriacum*, Gloss. top.

ARMOIRIES. Les seigneurs d'Escaillon, qui étaient en même temps seigneurs d'Iwuy, portaient d'argent à la croix engrêlée de sable. *Cri* : Beaumetz et selon d'autres Denain.

MONUMENTS. Eglise bâtie en 1776, détruite en partie en 1793 et réparée depuis.

FAITS HISTORIQUES. Village brûlé par les Armagnacs en septembre 1453[1] ; et par les Français en 1521, durant les guerres de Charles-Quint et de François Ier. Dévasté le 3 mai 1838, par une terrible inondation occasionnée par le débordement de l'Erclain. Désolé par plusieurs incendies : mai 1779, 15 octobre 1809, 13 novembre 1837 et 29 novembre 1861. Châtié par le choléra en 1832.

La terre d'Iwuy appartint vers l'an 1100 à Gilles d'Escaillon, en 1444 à la famille Quentin ; puis par alliance à la famille de Lannoy de Mingoval.

NAVES.

SITUATION. N.-E. de Cambrai, sur la chaussée Brunehaut, ancienne voie romaine de cette ville à Bavai.

NOMS ANCIENS. *Navia*, 1123, charte de Saint-Géry, et 1137, Gloss. top. titres. *Naviæ*, 1322, arch. de Saint-Jean.

ARMOIRIES. La famille de Montenac, qui possédait la terre de Naves au XIVe siècle, portait de gueules à la bande d'argent.

MONUMENTS. Eglise et clocher construits en 1757 ; bas côtés et toitures renouvelés en 1800.

FAITS HISTORIQUES. Défaite au XIVe siècle des Flamands conduits par Artevelde aux environs de Naves ; vraisemblablement au siége de Thun-L'Évêque en 1340. Lors du siége de Cambrai en 1580, les troupes du duc de Parme élevèrent à Naves un fort destiné à

[1] Mémoriaux des abbés de St-Aubert.

battre la ville. Une partie de l'armée autrichienne campa en 1793 sur le territoire de cette commune ; le village fut pillé et dévasté.

Naves n'eut d'abord qu'une simple chapelle, succursale de Cagnoncle et depuis érigée en paroisse.

Vers la fin du XIVe siècle, un seigneur vendit à Jean le Renialme, écuyer, la seigneurie et mairie héréditaire de cette commune. En 1789, la seigneurie appartenait à l'archevêque.

NIERGNIES.

SITUATION. S.-E. de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Niereigni*, 1239, loi de commune. *Neregni*, 1257, arch. de Saint-Jean.

ARMOIRIES. Les premiers seigneurs de Niergnies, famille Mouton, portaient de sinople au mouton d'or.

MONUMENTS. Eglise déjà ancienne, mais sans valeur.

FAITS HISTORIQUES. Etait l'une des douze pairies du Cambrésis créées l'an 983. Rainier, seigneur du lieu, donna en janvier 1339, une loi de commune aux habitants[1]. — Avait un *fort défendu par quatre boulevards ;* occupé par les troupes bourgeoises de Valenciennes, pendant le siége de Cambrai par les Espagnols en 1595[2].

En 1789, la seigneurie de Niergnies appartenait au chapitre Notre-Dame de Cambrai.

LIEUX DITS. La Belle Etoile, le Moulin de Beurre.

RAMILLIES.

SITUATION. N.-E. de Cambrai, rive gauche de l'Escaut.

NOMS ANCIENS. *Rameliæ*, 1137, bulle du pape Innocent II. *Ramellies*, 1149, arch. de Saint-Julien.

1 *Glossaire topographique*, p. 115, A. Le Glay.

2 *Arch. hist. du Nord*, 2e série, t. IV, p. 885.

ARMOIRIES. D'azur au dragon d'or pour Ramillies ; d'azur à un dragon d'or à la bordure de même, *Cri* : Ramillies, pour la seigneurie d'Aire.

MONUMENTS. Eglise de style ogival. Une pierre de la gresserie porte la date de 1548.

FAITS HISTORIQUES. La famille Dragon-Ramillies possédait avant l'an 950, les seigneuries d'Aire et de Ramillies. Le surnom de *Dragon*, joint au nom de Ramillies pour rappeler qu'un de ses seigneurs aurait mis à mort un dragon qui apportait la dévastation dans le territoire [1].

En 1789, la seigneurie de Ramillies appartenait au chapitre Saint-Géry de Cambrai.

HAMEAUX. Aire ou Erre et ses moulins sur l'Escaut. *Hère*, 1160, Carpentier, preuves. *Era*, 1184, ibid. *Molins et tordoir d'Erre*, XVIe siècle, plan des molins de l'Escaut.

THUN-L'ÉVÊQUE.

SITUATION. N. de Cambrai, rive gauche de l'Escaut.

NOMS ANCIENS. *Tumus*, 1119 et 1142, bulles des papes Calixte et Innocent. *Thun*, 1170, arch. de Saint-Aubert. *Thun-Levesque*, 1257, arch. de Saint-Jean. *Thunium-Episcopi*, gloss. top. — Appelé en 1793, *Thun-l'Escaut*.

MONUMENTS. Eglise construite en pierres et plusieurs fois remaniée. Le portail date de 1600 ; les éperons ont été faits après coup. La nef est de 1757. La sacristie, plus moderne, est en briques.

FAITS HISTORIQUES. Ancienne châtellenie, comprenant les villages de Bantigny, Estrun et Paillencourt. — Est-ce près du village de Thun-L'Évêque, et non de Thun-sur-Sambre, que Louis de Germanie défit les Normands, l'an 880 ? — D'abord fisc royal, échut le 22 octobre 1007 à l'évêque de Cambrai avec le comté de ce

[1] Carpentier, III, p. 518, et *Arch. hist. du Nord*, t. 1, p. 97.

nom. — Une bulle du pape Innocent II, confirma en 1142, la propriété de ce village à l'évêque de Cambrai qui y fit élever une forteresse [1]. Brûlée et dévastée l'an 1153, par les soldats de Thierry, comte de Flandre; le 1er juillet 1167, par les Cambrésiens; le 11 mars 1313, par la populace de Cambrai révoltée contre l'évêque, à l'occasion de l'impôt de Maltote. Pendant les guerres de France et d'Angleterre, surprise en septembre 1338, par du Masny, chevalier du Hainaut; son frère Gilles du Masny, dit Grignart, en fit un repaire de brigandage [2]. Y fut assiégé en juin 1340, par Jean de Normandie; la garnison se retira en allumant l'incendie après elle. Le 6 août 1389, des aventuriers voulurent s'emparer du château; mais une crue d'eau subite les en empêcha. — On ignore l'époque de la destruction de la forteresse de Thun-L'Evêque; le château démoli à la révolution, était moderne.

En 1789, la seigneurie appartenait toujours à l'archevêque. Ces prélats avaient pour usage de se rendre au château de Thun avant leur entrée solennelle à Cambrai [3].

LIEUX DITS. Le Moulin des Bouviers. — Les Moulins sur l'Escaut, connus au XIIIe siècle; ainsi désignés dans un plan du XVIe : *Molin et vieux tordoir*, *nœu tordoir*.

THUN-SAINT-MARTIN.

SITUATION. N.-E. de Cambrai, entre l'Escaut et la chaussée de Valenciennes.

NOMS ANCIENS. *Thun*, 1089, fonds du chapitre cathédral. *Thumium*, arch. de Satnt-Jean.

MONUMENTS. Eglise remaniée à plusieurs époques; porte surbaissée, au dessus ogive; nefs ajoutées; chœur et sacristie bâtis en 1769; arcades intérieures ogivales; piliers ronds avec moulures

1 Mémoire pour l'archevêque, pièce n° 11.

2 Chroniques de Froissart.

3 Programme de la fête communale de Cambrai, 1822.

Canton de Cambrai-Est.

doriques. Au pied droit du chœur, pierre tumulaire, 1764, dans le goût de la renaissance. Au dessus de la porte de la sacristie, une pierre gravée, et une autre derrière la boiserie des stalles de gauche. La grande nef date de 1300.

FAITS HISTORIQUES. Donation de son autel à l'église de Cambrai, confirmée par l'évêque Gérard, en 1089. Son avouerie donnée en 1232, à l'église collégiale de Saint-Géry, par l'évêque Godefroy de Fontaine. — Lors de l'invasion dans le pays, en avril 1832, du choléra morbus, le premier cas se déclara dans le village sur une nourrice venant de Paris.

CANTON DE CAMBRAI-OUEST.

DÉCANAT DE SAINT-GÉRY.

En 1789, Cambrésis, excepté la commune de Sailly qui appartenait à l'Artois. — Aubencheul-au-Bac, Fontaine-Notre-Dame, Haynecourt et Raillencourt, bien que du Cambrésis, présentaient des mouvances de l'Artois.

17 communes et moitié de la ville de Cambrai, partie méridionale.
8,746 hectares. — 24,633 habitants.

ABANCOURT.

Canton de Cambrai-Ouest.

SITUATION. N. de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Abuncurth*, 1121, charte de l'évêque Burchart. *Abankourt*, 1125, Carpentier, III, p. 57. *Abenkurt* et *Asbencort*, ibid.

ARMOIRIES. De gueules à la bande d'argent, et d'argent à l'aigle de gueules.

MONUMENTS. Entre les haies et le chemin d'Hem-Lenglet, on a reconnu des vestiges d'une métairie romaine [1].

Eglise dédiée à Saint-Martin, et reconstruite en 1776; longueur

[1] *Indicateur cambrésien*, p. 10.

20 mètres, largeur 14 mètres. Le clocher en forme de tour carrée, porte la date de 1563. — Château moderne.

FAITS HISTORIQUES. Village incendié le 10 novembre 1120, par une bande de pillards; le 26 novembre 1553, par les troupes du roi de France, Henri II. Brûlé de nouveau et presque totalement en 1655. — Son autel concédé en 1121, à l'église cathédrale de Cambrai. — Une sorcière et son fils exécutés par le feu, l'an 1601, pour inceste et sacrilége [1]. — En 1790, Abancourt devint momentanément chef-lieu de canton.

Parmi les seigneurs du lieu on trouve: Guillaume d'Oisy, en 1125; Jean d'Anneux, en 1613, et ses descendants; J.-B. de Francqueville, en 1767.

LIEUX DITS. Le Château.

AUBENCHEUL-AU-BAC.

SITUATION. N.-O. de Cambrai, sur la chaussée de Douai.

NOMS ANCIENS. *Aubencuel*, 1184 et 1218, Carpentier, preuves, *Aubenchoel*, 1228, ibid. *Aubenchuel*, 1260, ibid.

MONUMENTS. Eglise bâtie en 1822. Longueur 14 mètres 90 centimètres, largeur 11 mètres 9 centimètres. — Château moderne.

FAITS HISTORIQUES. Il existait jadis un péage au pont d'Aubigny; les habitants d'Aubencheul jouissaient du droit d'y passer à pied, à charge de donner en échange tous les ans, par chacun d'eux deux pains.

Etait seigneur du lieu en 1145, Baudouin d'Aubencheul.

LIEUX DITS. Le Château.

BANTIGNY.

SITUATION. N. de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Bantineis*, 1064 et 1121, chartes des évêques

1 Ms. n° 670, bib. de Cambrai.

Liébert et Burchard. *Bantheneiis*, 1137, charte du pape Innocent II. *Bantegni*, 1184, Carpentier, preuves.

ARMOIRIES. De gueules à la bande d'argent chargée de trois merlettes de sable.

MONUMENTS. Eglise reconstruite en 1787. Trois tableaux des autels largement exécutés et dans un style religieux, dus à M. Dupont, peintre douaisien, qui en a fait don à la paroisse. Tour avec ses angles solidifiés par quatre éperons ; offre les ogives aplaties et les lucarnes de la fin du XVIe siècle. Sur l'un des piliers se trouve la date de 1593.

FAITS HISTORIQUES. Ancienne pairie du Cambrésis, créée l'an 983. Son autel concédé en 1121 à l'église Notre-Dame et détaché de la paroisse d'Abancourt. Village rasé en 1677, lors du siége de Cambrai par les Espagnols, à l'exception de trois maisons converties en fours de munition pour l'armée assiégeante.

La seigneurie de Bantigny fut possédée dès l'an 1150, par une famille de ce nom. En 1789, elle appartenait à l'archevêque de Cambrai, comme dépendant de la châtellenie de Thun-L'Evêque,

BLÉCOURT.

SITUATION. N. de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Blaecurth*, 1121, charte de l'évêque Burchard. *Blécurt*, 1129, Carpentier, preuves. *Blahercurth*, 1137, bulle du pape Innocent II. *Blaicort*, 1140, arch. de Saint-Julien.

ARMOIRIES. D'or à trois lions de sable. *Cri :* Cambrésis.

MONUMENTS. Eglise de la dernière période du style ogival. Bas-côtés de construction moins ancienne. Tour de la même époque que l'église. A la façade est un écusson qui présentait les armoiries du lieu. Au dessus se trouve un machicoulis pour défendre, au besoin, l'entrée de l'église. La face antérieure du monument est ornementée d'une grande ogive bouchée, avec une colonnette de chaque côté.

FAITS HISTORIQUES. Village incendié le 10 novembre 1120, par des pillards, et le 26 novembre 1553, par les Français. Occupé par des campements de troupes de 1708 à 1712.

La seigneurie de Blécourt appartint à une famille de ce nom, connue dès l'an 1145; elle passa au siècle suivant, dans la maison de Cantaing, et vers la fin du XIVe siècle, dans celle de Noerdes. En 1767, elle appartenait à la famille Brousse.

CUVILLERS.

SITUATION. N. de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Kuvilers*, 1129, Carpentier preuves. *Cuvilliers*, 1184, ibid. *Quiviler*, 1243, arch. de Saint-Julien, rec. d'anc. titres.

ARMOIRIES. De gueules à la bande d'or.

MONUMENTS. Eglise démolie à la révolution et non reconstruite. Ruines du chœur et partie de la nef, ogive du XIVe siècle, nef du XVIIe. La tour, qui datait de 1572, malgré ses contreforts, s'est écroulée en partie dans la nuit du 29 au 30 janvier 1863. Le portail en cintre surbaissé, présente un écusson avec les armoiries du lieu, et au dessus la date de 1572.

FAITS HISTORIQUES. Ancienne pairie du Cambrésis, depuis 983. Village incendié par des pillards, le 10 novembre 1120. Avait un château-fort, brûlé en 1313, par le peuple de Cambrai révolté contre l'évêque, et démoli en 1543 par ordre de Charles-Quint. Village encore incendié par les troupes françaises, le 26 novembre 1553. Elles vinrent y camper le 17 juillet 1581, mais la peste les contraignit à se retirer. D'autres campements de troupes de 1708 à 1712, ruinèrent le village qu'on dut indemniser en 1716.

La seigneurie de Cuvillers appartint dès le Xe siècle à la famille Hennin-Liétard, dont l'un des membres périt sous les murs de Jérusalem, vers l'an 1100. Carpentier en donne une curieuse épitaphe. Elle passa par alliance dans la maison de Bauduin d'Alsace; en 1789 elle était du domaine royal.

FONTAINE-NOTRE-DAME.

SITUATION. O. de Cambrai, sur la chaussée de Bapaume, ancienne voie romaine de Cambrai à Amiens.

NOMS ANCIENS. *Fontanæ*, 1192, charte de l'évêque Jean. *Fontanæ beatæ Mariæ*, 1322, arch. de Saint-Jean. En 1793, nommée *Fontaine-la-Montagne*.

MONUMENTS. Souterrains dont l'entrée était dans le cimetière, occupés pendant les invasions ennemies.

Eglise en forme de croix latine, remaniée à diverses époques, Abside cintrée du chœur, 1775; chapelles du transept avec absides de forme octogonale, l'une du XVe siècle, l'autre du XVIIe. Bas-côtés, de deux époques, XVe et XVIIIe siècles. Nefs séparées par des arcades aiguës ou lancettes avec pieds-droits à moulures. Tour du XVIe siècle, surhaussée d'un étage au siècle suivant, époque de la construction de sa flèche. La tour qui menaçait ruine a été reprise en sous-œuvre, récemment, par M. A. de Baralle, architecte. — Dates apparentes, 1628 au-dessus de la porte latérale; 1699 à la sacristie, et 1775 à la gresserie du chœur.

FAITS HISTORIQUES. Territoire acquis l'an 980, par l'évêque Rothard, au profit de l'église de Cambrai qui obtint en 1057, la concession de son autel. Château-fort démoli en 1543. Sur son territoire, vers Proville, était l'abbaye de Prémy, ordre de Saint-Augustin, fondée en 1185 et détruite en 1580 [1].

Usage local : Lorsqu'une femme veuve contracte un second mariage, on *monte Monsieur de l'Arrière*, et une marche travestie parcourt les rues du village.

En 1789, la seigneurie appartenait au chapitre Notre-Dame de Cambrai.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Les grandes et les petites Buses; le château de la Folie, dont une partie dépend de Cantaing, et le Petit-Fontaine.

[1] Voir Cambrai, monuments religieux.

FRESSIES.

SITUATION. N.-O. de Cambrai, rive gauche de la Sensée.

NOMS ANCIENS. *Fressies*, 1184, Carpentier, preuves. *Fresies*, 1351, arch. de Saint-Julien.

ARMOIRIES. D'or à la croix engrêlée de sable, au canton de gueules. *Cri :* Escaillon-Denaîn.

MONUMENTS. Découverte, en 1842, de tuiles et de briques romaines. L'église rebâtie en 1761, renfermait plusieurs pierres tombales du XVe siècle, dont les inscriptions ont été conservées par Carpentier [1]. Le clocher est un beau monument du XVIe siècle. Tour carrée avec contreforts; les auvents sont en ogive aplatie. Porte d'entrée en plein cintre refaite en sous-œuvre en 1695.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse séparée de celle d'Hem-Lenglet, en 1228. Avait un château-fort, pris d'assaut par la *gendarmerie* de Cambrai, le 19 août 1583.

La seigneurie de Fressies fut primitivement possédée par une famille de ce nom. En 1789, elle appartenait au chapitre Saint-Géry, de Cambrai.

HAYNECOURT.

SITUATION. N.-O. de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Hainicurs*, 1080, Carpentier, preuves, *Hainecort*, 1184, ibid.

ARMOIRIES. D'or à trois aigles de gueules.

MONUMENTS. Eglise bâtie en 1759; tour plus ancienne, 1408, remarquable et bien conservée.

FAITS HISTORIQUES. La seigneurie d'Haynecourt appartient à une

[1] *Histoire de Cambrai*, III, p. 899.

famille de ce nom, connue de 1102 à 1493. Etait en 1789, la propriété du chapitre Notre-Dame.

LIEUX DITS. Moulin Eauette.

HEM-LENGLET.

SITUATION. N. de Cambrai, rive gauche de la Sensée.

NOMS ANCIENS. *Villa de Ham*, 1030, Balderic, lib. III, cap. 44. *Ham*, 1161, charte de l'évêque Nicolas.

MONUMENTS. Fontaine dite de Jules-César, située dans les tourbières, vers Wasnes-au-Bac.

Eglise bâtie en 1752 et réparée en 1813.

FAITS HISTORIQUES. Son autel confirmé en 1030, la propriété de l'oratoire de Saint-André du Câteau. Pêcherie d'Hem-Lenglet, vendue l'an 1280, par Mathieu, seigneur de Marque, à l'abbaye de Saint-Aubert. — Diégo Delcampo, nommé par le pape Clément VIII, abbé de Saint-Aubert, l'an 1596, en opposition au vote des religieux, vint prendre possession à l'autel d'Hem-Lenglet, n'ayant osé le faire dans l'abbaye même. — Avait une mairie héréditaire dans la famille de Wingles.

En 1789, la seigneurie appartenait au chapitre Saint-Géry.

LIEUX DITS. La ferme du Marais.

MORENCHIES.

SITUATION. N. de Cambrai, rive gauche de l'Escaut.

NOMS ANCIENS. *Morenceiæ*, 1139, charte de l'évêque Nicolas. *Maurenciacum*, *Moriacum*, Gloss. top.

ARMOIRIES. Etaient pour le fief de Chanteraine, d'or à une croix de gueules cantonnée aux 1er et 2e quartiers de douze alerions ou aiglettes d'azur et aux 2e et 4e quartiers, d'argent à trois têtes de Mores de sable en profil tortillées d'argent.

MONUMENTS. Point d'église, réuni pour le spirituel à Neuville-Saint-Rémi. — Château moderne.

FAITS HISTORIQUES. Des troupes du duc d'Alençon logèrent à Morenchies, après avoir forcé les Espagnols à lever le siége de Cambrai, en août 1581.

En 1789, la seigneurie appartenait au chapitre Sainte-Croix. Le fief noble de Chanteraine était mouvant de l'archevêché.

NEUVILLE-SAINT-RÉMI.

SITUATION. N. de Cambrai, près de la rive gauche de l'Escaut.

NOMS ANCIENS. *Nova-villa*, 1071 et 1192, Carpentier, preuves. *Via sancti Remigii*, 1137, bulle du pape Innocent II. *Nuef Vile*, 1280, arch. de Saint-Julien. — Appelée en 1793 Neuville-la-Chaussée.

MONUMENTS. Petite église sans valeur. — Maison de campagne des Séminaires de Cambrai, achetée en 1832, porte le nom de Saint-Grégoire; renferme une chapelle récemment construite, style ogivale à lancettes, plans de M. A. de Baralle.

FAITS HISTORIQUES. Village incendié par les troupes françaises, le 26 novembre 1553. Pendant leur attaque contre Cambrai, les Espagnols établirent, le 18 septembre 1595, une batterie un peu derrière l'église de la Neuville. Le 3 octobre 1660, Jean Colmont, échevin du lieu, détenu en la feuillie de Cambrai, fut libéré au moyen d'un emprunt de 600 florins contracté par les habitants [1].

LIEUX DITS. Moulin de Monferrand.

PAILLENCOURT.

SITUATION. N. de Cambrai, et près du canal de la Sensée.

NOMS ANCIENS. *Palencurz*, 1119 et 1142, bulles des papes Calixte

[1] Archives des Chartriers.

et Innocent II. *Pallencort*; 1243, arch. de Saint-Julien, rec. d'anciens titres. *Pailoncurtis*, Gloss. top.

ARMOIRIES. Les seigneurs de Crupilly portaient de gueules à deux léopards d'argent à la bordure d'or, *cri:* Sorel.

MONUMENTS. L'église date de 1545; réédifiée en partie.— Château moderne.

FAITS HISTORIQUES. Le maréchal de Villars y campa en 1711.

Dès le XIe siècle, la seigneurie de Paillencourt fut possédée par une famille de ce nom. En 1789, appartenait à l'archevêque, comme dépendant de la châtellenie de Thun-l'Evêque. La seigneurie de Crupilly, connue dès l'an 1300, était située près de la rive droite de l'Escaut.

PROVILLE.

SITUATION. O. de Cambrai, sur l'Escaut.

NOMS ANCIENS. *Provilla*, 1137 et *Puerorum villa*, 1142, bulles du pape Innocent II. *Prouville*, 1269, Carpentier, preuves.

MONUMENTS. Eglise de l'époque ogivale. Toutes les fenêtres, à l'exception d'une qui a conservé sa forme primitive, offrent des cintres surbaissés. — Près du village se voit une belle chapelle moderne, style bysantin, élevée par la famille Crépin, et sur les plans de M. Henri de Baralle, architecte.

FAITS HISTORIQUES. La prébende de l'église de Proville était affectée à l'entretien des clercs de l'église Notre-Dame, et la propriété du village fut confirmée à cette même église, l'an 1142, par le pape Innocent II. Village incendié en 1543, par les troupes françaises qui brisèrent les meules de ses moulins. Pendant le siége de Cambrai, en 1581, les Espagnols y construisirent un petit fort.

Les moulins établis sur l'Escaut, appartenaient à l'archevêque. En 1064, un de ces moulins et moitié d'un autre furent donnés à l'abbaye de Saint-Sépulcre.

Le village de Proville donna le nom à une famille qui s'est alliée

à celles de Caullery, de Wambaix, de Raillencourt, etc. En 1789, la seigneurie appartenait à l'archevêque.

LIEUX DITS. Ferme de la Marlière, seigneurie en 1320. — Cense du Crocq, fief en 1512. — Nombre de maisons sur la route de Paris, dépendent de Proville.

RAILLENCOURT.

SITUATION. N.-O. de Cambrai, sur la chaussée d'Arras.

NOMS ANCIENS. *Rollaincurt*, 1030, Balderic, lib. III, cap. 44. *Reilencurt*, 1119 et 1142, bulles des papes Calixte et Innocent II. *Raillencort*, 1184, Carpentier, preuves.

ARMOIRIES. De gueules à trois faces d'or, à la bordure d'argent.

MONUMENTS. L'église porte la date de 1780.

FAITS HISTORIQUES. Village reconnu le 22 décembre 1142, la propriété de l'église de Cambrai, par le pape Innocent II. Droit de terrage donné en 1190 à l'abbaye de Cantimpré, par Marguerite, châtelaine d'Oisy. Duel judiciaire en 1306, Bartholomée de Raillencourt, vaincu par Amory de Sancourt [1].

La seigneurie de Raillencourt fut possédée dès l'an 1150 par une famille de ce nom. En 1789 elle appartenait à la famille Lamelin.

HAMEAUX. Sainte-Olle, jadis chef-lieu de paroisse, ayant plusieurs dépendances. *Santollam cum appenditiis suis*, 1119, charte du pape Calixte. *Santolla*, 1142, charte du pape Innocent II.

SAILLY.

SITUATION. N.-O. de Cambrai, sur la chaussée d'Arras, ancienne voie romaine.

NOMS ANCIENS. *Salliacum*, Xe siècle, Balderic, lib. 1, cap. 117. *Sailli*, 1184, Carpentier, preuves. *Selegium*, Gloss. top.

1 Carpentier, III, p. 590.

ARMOIRIES. D'argent au sautoir de gueules.

MONUMENTS. Souterrain dont l'entrée est ignorée.

Eglise reconstruite au XVIe siècle, sauf la façade pignonnée, reste de l'ancien monument et dont la porte en ogive, rappelle le XIIIe siècle; remarquable par sa simplicité et la naïveté des chapiteaux de ses colonnettes, fâcheusement empâtés de badigeon. Arc intérieur trilobé, appuyé sur des corbeaux. Inscription tracée sur le tableau de droite de la porte : 1553, *les cloches ont été fondues*. Bas-relief incrusté dans la muraille et caché par l'escalier de la tribune.

FAITS HISTORIQUES. Vers l'an 1010, le village était la propriété de Watier, châtelain de Cambrai. Le 30 décembre 1580, des troupes espagnoles et italiennes occupèrent les alentours de Sailly; y furent attaquées par la garnison de Cambrai. Incendies majeurs les 10 novembre 1827 et 30 mai 1834.

SANCOURT.

SITUATION. N.-O. de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Suuncurth*, 1121, charte de l'évêque Burchard. *Sœncort*, 1240, arch. de Saint-Julien, rec. d'anc. titres. *Sancort*, 1257, arch. de Saint-Jean.

ARMOIRIES. D'argent frêté de gueules.

MONUMENTS. Eglise rebâtie en 1822. Le clocher date de 1689. — Château moderne.

FAITS HISTORIQUES. Village brûlé le 10 novembre 1120, par des pillards, et le 26 novembre 1553, par les Français. Son autel, concédé à l'église Notre-Dame, l'an 1121. — Duel judiciaire en 1306; Amaury de Sancourt, vainqueur de Bartholomée de Raillencourt qui l'avait accusé d'avoir massacré son frère.

La seigneurie de Sancourt, possédée dès l'an 1150, par une famille de ce nom, appartint vers 1300, à la famille Piéron, et en 1564, à celle de Wanquetin. En 1789, elle était la propriété de la maison Demarets.

TILLOY.

SITUATION. N. de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Tiletum*, 640, Carpentier, preuves. *Tilietum*, 1080, Ibid. *Tiliodium*, XIe siècle, Balderic, lib. I, cap. 113.

MONUMENTS. Point d'église. Réuni pour le spirituel à Neuville-Saint-Rémi. Avait une chapelle concédée, en 1057, à l'abbaye de Saint-Aubert. *Estoit moult viese* lorsqu'elle fut reconstruite l'an 1458 [1].

FAITS HISTORIQUES. Village accordé le 15 avril 640, ou mieux 625 ou 626, à la cathédrale de Cambrai, par Dagobert, roi des Austrasiens. Donné au commencement du XIe siècle, par l'évêque Erluin, à l'abbaye de Saint-Aubert. Incendié par des pillards, le 10 novembre 1120, et par les Français, le 26 novembre 1553. Son château, propriété de l'abbaye de Saint-Aubert, brûlé en 1494, par des soldats de la garnison du Câteau.

En 1789, la seigneurie appartenait à l'abbaye de Saint-Aubert.

CANTON ET DÉCANAT DE CARNIÈRES.

En 1789, toutes les communes de ce canton dépendaient du Cambrésis, excepté celles de Rieux et Villers-en-Cauchie qui appartenaient au Hainaut. La commune d'Avesnes-lez-Aubert était partagée entre le Cambrésis, le Hainaut et l'Artois. — Entièrement diocèse de Cambrai.

16 communes. — 10,407 hectares. — 25,899 habitants.

AVESNES-LEZ-AUBERT.

SITUATION. N.-E. de Carnières, sur le ravin de l'Erclin.

NOMS ANCIENS. *Avesnæ Oberti*, 1080, Carpentier et *Goberti*, gloss. top. *Avenes*, 1257, arch. de Saint-Jean.

[1] Mémoriaux des abbés de St-Aubert.

MONUMENTS. Eglise de style ogival, 1543, moins les basses nefs reconstruites en 1734. Chaire de vérité, sculpture d'un bon travail, mais empâtée de couleur; un tableau assez remarquable, le baptême de Clovis, peint par Saint-Aubert de Cambrai, 1754. Clocher, monument de cette nature, le plus complet du pays. Aux quatre angles, quatre niches en pierre, renfermant jadis les statues des évangélistes. Au-dessus du grand portail, statue de Saint-Pierre tenant les clefs d'une main et de l'autre l'évangile. Dans le cimetière, un ancien reste d'autel en pierre sculptée de 1 mètre 75 centimètres, sur 1 mètre 10 centimètres. Composé de trois compartiments ayant pour sujets : *la Passion*, *Jésus crucifié entre deux larrons* et *la Résurrection*. Date du XVe siècle ou du commencement du XVIe [1].

FAITS HISTORIQUES. Commune ravagée par la peste dans le courant du XVIe siècle; par la dyssentrie en 1774; pillée par les Autrichiens en 1794; victime du choléra en 1832; dévastée par les eaux dans la nuit du 3 au 4 mai 1838.

Les seigneurs d'Avesnes-lez-Aubert sont connus dès l'an 1216. En 1789, la seigneurie appartenait au chapitre Notre-Dame.

BEAUVOIS.

SITUATION. S.-E. de Carnières, rive droite de la chaussée de Cambrai au Câteau.

NOMS ANCIENS. *Bellus Visus*, 1087 et 1184, Carpentier. *Beauvoir*, 1131, Ibid. III, p. 211. *Béalvoir*, 1174, Ibid.

ARMOIRIES. D'azur au lion d'argent, *cri* : Walincourt.

MONUMENTS. *Epoque romaine*. Des débris de constructions ont été remarqués au chemin de Bévillers. — *Moyen-âge*. Souterrains qui paraissent avoir servi de refuge aux habitants pendant les guerres; on y voit des pièces dans lesquelles on a habité, d'autres

[1] *Mém. de la Société d'Ém.*, t. 17, 2e partie, p. 239, 255, A. Wilbert.

où l'on a placé des animaux. — Dans le cimetière, fonts baptismaux de style roman de XIe siècle, moins le soubassement qui a disparu [1]. — *Epoque moderne.* Dans l'église reconstruite en 1696, se trouve un magnifique retable d'autel du XVIe siècle ou de la fin du XVe, pierre représentant en relief le Christ en croix, accompagné de ses apôtres avec leurs attributs [2]. — Comme peintures, l'église possède une descente de croix et une image de Sainte-Anne, patronne du lieu.

FAITS HISTORIQUES. Suivant la tradition, un hameau dont on a perdu le nom, aurait existé entre Beauvois et la ferme d'Aulicourt. — La Morlière, Monstrelet et Carpentier, donnent une suite des divers seigneurs du lieu, qui firent alliance avec les familles de Bournonville, Mailly-Conty, etc. La terre de Beauvois passa par alliance dans la maison d'Esne. En 1789, elle appartenait à la famille Thieffries.

HOMMES MARQUANTS. Wicart de Beauvois, grand bailli du Cambrésis, en 1117.

LIEUX DITS. La ferme du Jeune-Bois.

BÉTHENCOURT.

SITUATION S.-E. de Carnières, sur la route de Caudry à Solesmes.

NOMS ANCIENS. *Bethencorth*, Xe siècle, Balderic, lib. I, cap. 82. *Bethenkort*, 1184, Carpentier. *Bethencort*, 1201, Ibid. *Bettencort*, 1256, Ibid.

ARMOIRIES. *Jadis* échiqueté d'or et d'azur, *et depuis* d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.

MONUMENTS. *Epoque romaine.* Débris de constructions trouvés au ravin d'Herpigny. — *Moyen-âge.* Dans la ferme d'Aulicourt, hameau dépendant de Béthencourt, se trouve un souterrain, dit *souterrain*

1 *Mém. de la Société d'Ém.*, t. XXVII, 2e partie, p. 597. A. Bruyelle.

2 *Ibid.* p. 599. A. Wilbert.

de Sainte Maxellende de Caudry. Escalier à plein cintre et à redans, puis à cintre régulier jusqu'en bas. Cette excavation forme un rectangle maçonné en pierres blanches, voûte à cintre brisé. Est le sujet d'une légende [1]. — *Epoque moderne.* L'église de Béthencourt est sans caractère architectonique; chœur plus ancien que le reste de l'édifice. Pierres tumulaires du XVIIIe siècle.

FAITS HISTORIQUES. Vers l'an 956, la terre de Béthencourt appartenait à l'évêque Bérengaire, qui y fit transporter la dépouille de ses victimes, après l'atroce vengeance exercée par ce mauvais prélat contre les bourgeois de Cambrai [2]. — L'autel de ce village fut confirmé, l'an 1100, la propriété du chapitre Saint-Géry. — Le 20 novembre 1376, Jehan de Fayt, dit *Kiéré*, de Béthencourt, ayant été homicidé en la cité de Cambrai, par Allemand Aspers, le prévôt et les échevins de cette ville, rendirent contre ce dernier, une sentence, portant qu'après la mort de sa femme qui en avait le douaire, sa maison serait abattue. En attendant l'expiration du douaire, deux pierres de la façade furent ôtées en souvenir du jugement [3].

La terre de Béthencourt devint l'apanage de plusieurs seigneurs de la province d'Artois, et dont les premiers connus dans le Cambrésis en 1080, furent Watier et Hugues de Béthencourt. Elle passa par alliance dans la maison d'Esne. Appartenait en 1789, à la famille Henmer.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Aulicourt* ou *Haulincourt*, en 1241. — La ferme de la Guisette, ancienne terre placée sous la juridiction des seigneurs de Caudry. — La ferme de la Folie.

BÉVILLERS.

SITUATION. E. de Carnières.

1 *Les souterrains de Cambrai et du Cambrésis*, p. 147.

2 Balderic, *lib. I, cap.* 82.

3 *Analectes historiques*, p. 123, A. Le Glay.

NOMS ANCIENS. *Beveri Villa*, 1149, Carpentier. *Bevillaræ*, 1153, Ibid. *Biviler*, 1170, gloss. top. *Bievilers*, 1184, Carpentier.

MONUMENTS. Débris de constructions romaines remarqués vers la ferme de Bezin, au ravin d'Herpigny.

L'église a le chœur tourné vers l'occident et le clocher à l'orient, contrairement à l'usage. Possède un tableau représentant le martyre de Saint-Thomas, patron du village.

FAITS HISTORIQUES. L'an 1170, son territoire fût le sujet d'un arrangement entre le chapitre de Notre-Dame et les chevaliers de Jérusalem ou de Malte, tenant l'hôpital du Fresnois, commune de Boussières. — Appartint au chapitre de Saint-Géry qui avait un mayeur héréditaire, supprimé vers la fin du XVIIe siècle. — Village pillé et dévasté par les Autrichiens en 1793. Décimé par le choléra en 1832.

La seigneurie appartint à une famille de Bévillers, connue dès l'an 1187. A la révolution, était la propriété du chapitre de Saint-Géry.

BOUSSIÈRES.

SITUATION. E. de Carnières.

NOMS ANCIENS. *Busière*, 1133, Carpentier. *Busseriæ*, 1166, gloss. top. et 1254, arch. de Saint-Julien, rec. d'anc. titres.

MONUMENTS. Restes de constructions romaines, maçonnerie et tuiles, signalés à l'extrémité est du territoire, lieu dit Marché Colette.

L'église, dédiée à Saint-Médard, a été bâtie en 1762. La tour de style ogival et de forme carrée avec contreforts, date de 1572.

INSTITUTIONS CHARITABLES. *Hôpital du Fresnois*, au hameau de ce nom. *Domus hospitalis de Jherusalem*, 1166, gloss. top. *Domus hospitalis de Fraisno*, 1231, Ibid. — On voit encore des vestiges d'une chapelle de cette époque. Découverte en 1730, de dix-huit tombeaux des religieux de Saint-Jean de Jérusalem, depuis chevaliers de Malte.

FAITS HISTORIQUES Son église fut concédée l'an 1057, à l'église de Cambrai, par l'évêque Liébert. Vers l'an 1600 une épidémie emporta la majeure partie des habitants.

En 1789, la seigneurie appartenait au chapitre de Sainte-Croix.

CARNIÈRES.

SITUATION. E. de Cambrai, sur le riot de Notre-Dame.

NOMS ANCIENS. *Carneræ*, 911, Balderic, lib. I, cap. 66.

MONUMENTS. Débris de constructions, maçonneries et tuiles romaines, remarqués à Rousies ou Floursies.

Vastes souterrains sous le village et dont quatre entrées prennent naissance au sud, dans la rue du Riot Notre-Dame.

La tour de l'église de style ogival, date de 1543, de forme carrée sans flèche et munie de contreforts.

FAITS HISTORIQUES. Ce village et plusieurs autres furent confirmés la propriété des clercs de Notre-Dame, par une charte du roi Charles-le-Simple, de l'an 911, en renouvellement du diplôme précédemment accordé par le roi Zwentibold. Eglise et village pillés par les troupes étrangères l'an 1711. Territoire dévasté par une trombe d'eau, le 26 septembre 1826. — En 1789, la seigneurie appartenait au chapitre Notre-Dame.

Au sud de la route de Cambrai à Solesmes, est un lieu appelé *Vallée des diales* (diables), et dans lequel on trouve des débris de vastes substructions. Suivant la tradition, un couvent d'hommes aurait existé en ce lieu. Les moines par leur inconduite ayant attiré le courroux du ciel, le couvent et ses habitants disparurent subitement abîmés dans les terres. — Rien dans l'histoire au sujet de ce prétendu monastère.

HAMEAUX. Ferme et sucrerie de Boistrancourt. *Busteronis Curtis*, 1122, Gloss. top. *Bostrancurth*, 1139, ibid. *Boisteronis Curtis*, 1145, ibid. Jadis hameau appartenant à l'abbaye de Saint-Lazare du Câteau, qui en eut longtemps la seigneurie. Avait une chapelle consacrée en 1609 par l'archevêque Vander Burch.

CATTENIÈRES.

SITUATION. S. de Carnières. Station du chemin de fer, embranchement de Somain à Busigny.

NOMS ANCIENS. *Castenerie*, XIe siècle, Baldefic, appendice cap. 3. *Kestenières*, 1080; *Kastegnières*, 1198, Carpentier. *Castenières*, 1189, Gloss. top. *Castenieres*, 1205, arch. de Saint-Julien.

MONUMENTS. Des restes de constructions romaines ont été constatés au sud du village.

Eglise dont il a fallu démolir, en 1803, le chœur par mesure de sûreté.

FAITS HISTORIQUES. Au XIe siècle, combat au territoire de Cattenières, entre les soldats du chevalier d'Oilard et les Cambrésiens commandés par un neveu de l'évêque Jean, qui y perdit la vie.

En 1789, la seigneurie de Cattenières appartenait au chapitre de Notre-Dame qui la posséda d'abord comme *fief d'honneur*, mais amorti par l'évêque Jean de Gavre l'an 1490.

ESTOURMEL.

SITUATION. S.-O. de Carnières.

NOMS ANCIENS. *Estrumel*, 1170, arch. de Saint-Julien. *Strumella*, 1204, Carpentier. *Estroumel*, 1245, arch. de Saint-Julien.

ARMOIRIES. De gueules à la croix dentelée ou crételée d'argent, avec cette devise : *Haut la crête*.

MONUMENTS. Motte sur laquelle s'élevait le donjon du premier château. Eglise à une seule nef rebâtie en 1742, en remplacement d'une église de style ogival et qui avait été dédiée à la Vierge le 3 septembre 1432[1]. Le tabernacle et le bénitier portent la date de

[1] Ms. n° 884, p. 50, bibl. de Cambrai.

1634. — Près du village a été construite en 1844, une grande et belle chapelle de style ogival à lancettes.

FAITS HISTORIQUES. Village connu dès l'an 1024 par la famille Creton d'Estourmel qui en posséda la seigneurie jusqu'en 1790.

HOMMES MARQUANTS. *Raimbauld-Creton*, sire d'Estourmel, prit part à la première croisade et entra le premier dans les murs de Jérusalem. Godefroi de Bouillon, pour reconnaître la valeur de Raimbauld, lui fit présent, par allusion à son nom, d'une croix crètelée dans laquelle était enchâssé un morceau de la vraie croix [1].

LIEUX DITS. La ferme de Chantemelle ou *chante merle*, fief ou seigneurie en 1491. On y remarque quelques débris d'un ancien château-fort et les fossés qui l'entouraient. — La ferme d'Innielle ou *Igniel*, seigneurie formant un enclavement de l'Artois.

FONTAINE-AU-PIRE.

SITUATION. S.-E. de Carnières.

NOMS ANCIENS. Nommée aussi *Fontaine-à-Beauvois* et *Fontaine-le-Wicart*. *Wicardi de Fonte*, 1184, Carpentier.

MONUMENTS. *Epoque romaine*. Des fouilles opérées vers la ferme de Bezin, ont fait découvrir des aqueducs, d'anciens puits, d'anciens tombeaux, plusieurs médailles en or, en argent, au type de Dioclétien ; une pince épilatoire et quelques débris en bronze d'anciennes armes, une hache romaine en bronze, plusieurs haches en silex et une aigle romaine en bronze [2]. Découverte en 1845, au lieu dit *le Brûle*, de petits vases en terre cuite, remplis de cendres et disposés autour d'une grande urne funéraire, contenant des cendres et des médailles. Auprès était une fiole lacrymatoire [3]. *Epoque moderne*. L'église porte la date de 1454.

[1] Carpentier, III, p 444, et *Mém. de la Société d'Ém.*, t. XXV, p. 240, Gomart.

[2] *Bull. de la Comm. hist.*, t. IV, p 261.

[3] *Dict. hist. de Cambrai*, p. 17, E. Boulÿ.

FAITS HISTORIQUES. Deux seigneurs du lieu, Watier et Wicart, moururent à la première croisade où ils accompagnaient l'évêque Roger, leur parent.— Inscription tumulaire de Gilles de la Fontaine-Wicart, 1275 [1]. — En 1789, la seigneurie appartenait à la famille de Francqueville.

HOMMES MARQUANTS. *Watier de la Fontaine-Wicart*, grand prévôt de Cambrai en 1120. — *Wicart de la Fontaine*, fils du précédent, succéda l'an 1140 à la charge de son père.

LIEUX DITS. La ferme de Bezin, seigneurie, propriété du chapitre Saint-Géry, puis des Dames de Saint-Lazare, 1162, bull. de la Comm. hist., t. IV, p. 169.

QUIÉVY.

SITUATION. E. de Carnières, sur le ravin de l'Erclain.

NOMS ANCIENS. *Kiévi*, 1153, 1293, Carpentier. *Kevi*, 1182, charte de l'évêque Roger. *Keviacum*, 1219, charte de commune, gloss. top., p. 50.

MONUMENTS. Eglise pour le culte catholique. — Temple pour le culte protestant, autorisé le 7 fructidor an XII.

FAITS HISTORIQUES. L'an 1219, Gérard de Saint-Aubert et Marie, sa femme, donnèrent une loi de commune aux habitants de Quiévy. Ce lieu fut séparé de la paroisse de Saint-Hilaire en 1264. Avait ses *vignobles*; un seigneur de Quiévy céda, l'an 1301, son droit de vinage à l'abbaye de Saint-Aubert. — De 1528 à 1533, une famine affreuse désola la contrée; on vit dans ce village des hommes affamés s'entre déchirer pour assouvir leur faim.— Le 3 mai 1838, territoire dévasté par un orage terrible; les eaux franchirent le pont établi à près de 10 mètres au-dessus de l'Erclain.

Les seigneurs de Quiévy sont connus dès le XIe siècle. En 1789, la seigneurie appartenait à l'archevêque.

[1] Carpentier, III, p. 570

HOMMES MARQUANTS. *Rasse de Quiéry*, dit *de Lattre*, était grand bailli du Cambrésis en 1266.

LIEUX DITS. La ferme d'Herpignies ou *Helpignies*, formait, au XIe siècle, avec Catenières, une annexe de Quiévy.

RIEUX.

SITUATION. N. de Carnières, sur le ravin de l'Erclain.

NOMS ANCIENS. *Riew*, 1192, notes hist. *Riwe*, 1219, gloss. top. *Riuwé*, 1306, Carpentier.

MONUMENTS. Eglise de style ogival, voûtes revêtues de peintures. Chapelles latérales, 1729; chapelle du chœur, 1742. Tour carrée à doubles contreforts. Avait une école gratuite de filles fondée en 1732 par sœur Jacqueline Dehaut, béguine de Valenciennes. La maison, vendue à la révolution, est actuellement le presbytère.

FAITS HISTORIQUES. Son autel concédé en 1095 aux religieux de de l'abbaye de Saint-Aubert, par l'évêque Gaucher. Village saccagé en septembre 1433, par les Armagnacs.

La terre de Rieux fut la propriété de la famille de Fagnœulles, connue au XIIIe siècle. Bauduin V, comte de Flandre et de Hainaut, l'acheta et la donna en 1592, à Gérard de Saint-Aubert, son cousin. Cette même terre aliénée en 1305, à la comtesse de Hainaut.

SAINT-AUBERT.

SITUATION. N.-E. de Carnières, sur le ravin de l'Erclain.

NOMS ANCIENS. *Sanctus Aubertus vel Andra*, 1057, charte de l'évêque Liébert. *In villa que Andra dicitur*, 1104, Gloss. top., p. 150. — Nommé en 1793, *Libreval*.

ARMOIRIES. D'or à trois chevrons de gueules.

MONUMENTS. Eglise ogivale, dernière époque, quant à la tour et au chœur. Nef reconstruite en 1706. Le clocher date de 1535.

FAITS HISTORIQUES. Le château, possédé au XIIe siècle par Gérard de Saint-Aubert, dit Maufilastre (mauvais fils), était un repaire de brigandage. Les Cambrésiens, aidés des troupes du comte de Hainaut, l'attaquèrent inutilement. Après la mort de Gérard, le comte de Hainaut fit fortifier ce château en 1184. Un autre Gérard de Saint-Aubert donna en 1219 une loi de commune aux habitants. Château démoli en 1544 par ordre de Charles-Quint. — Au commencement du XVIIe siècle, une femme du village fut mise à mort pour sortiléges. — Village gravement incendié en 1150; décimé par le choléra en 1832; dévasté en 1838 par une trombe d'eau qui y détruisit plus de 150 maisons.

Parmi les seigneurs on remarque : Watier, promu sénéchal du Cambrésis en 986; ses fils Gérard et Huart en 1007; Gérard Maufilastre, tué dans une attaque contre le Câteau-Cambrésis en 1137. A la révolution de 1789, la seigneurie appartenait à l'abbaye de Saint-Aubert.

SAINT-HILAIRE.

SITUATION. N.-E. de Carnières, près de l'Erclain.

NOMS ANCIENS. *S. Hilarius*, 1064, 1144 et 1206, Carpentier. *St.-Hilaire*, 1309, arch. de St.-Jean. Appelé *Bonair* en 1793.

MONUMENTS. Église de 1749; tour plus ancienne.

FAITS HISTORIQUES Son autel cédé en 1122, à l'église de St.-Géry, par l'évêque Burchard. Division en 1264, pour le spirituel, d'avec Quiévy. Mairie de St.-Hilaire tenue en hommage de l'église St.-Sépulcre, l'an 1305. — Nicolas Brassart, de St.-Hilaire, élu abbé de St.-Aubert en 1359.

En 1789, la seigneurie appartenait à l'abbaye de St.-Sépulcre.

SERANVILLERS.

SITUATION. S.-O. de Carnières, sur la route de Cambrai à Guise.

NOMS ANCIENS. *Serainvilers*, 1218, Carpentier. *Serainviler*, 1260, ibid.

MONUMENTS. Petite église à une seule nef, du XVIe siècle, agrandie en 1748 et 1804. Bas-relief du maître-autel en cuivre argenté, relevé à jour, dans le goût du XVIIe siècle. Représente Saint Thomas de Cantorbéry et provient de l'abbaye de Dommartin en Artois. De même origine, un petit christ en bronze doré d'une jolie forme et peint sur bois, un tableau représentant une vierge.

FAITS HISTORIQUES. Village jadis fief-lige de l'évêché de Cambrai. La seigneurie appartenait en 1789 à la famille de Baucourt.

VILLERS-EN-CAUCHIE.

SITUATION. N.-E. de Carnières, sur la chaussée Brunehaut, ancienne voie romaine de Cambrai à Bavai.

NOMS ANCIENS. *Villare in Calceia*, 1139, charte de l'évêque Nicolas.

MONUMENTS. Eglise à trois nefs nouvellement reconstruite; murailles et colonnes conservées. Le clocher date de 1760.

INSTITUTIONS CHARITABLES. Possédait au XIIIe siècle un hôpital appelé *Pauvre Maison-Dieu*, dirigé et servi par les Guillemins de Walincourt.

FAITS HISTORIQUES. Donation de son autel à l'église Saint-Géry de Cambrai, par la dame Rictrude et son fils, confirmée l'an 1089 par l'évêque Gérard II. Village incendié en 1340 par les troupes françaises aux ordres de Jean, duc de Normandie, et le 23 avril 1794 par les soldats autrichiens.

Etaient seigneurs du lieu, Alard en 1089 et Siger Leroye en 1166.

WAMBAIX.

SITUATION. S.-O. de Carnières.

NOMS ANCIENS. *Vuambia*, 958, charte de l'empereur Othon. *Wuambaïs*, 1164, Gloss. top. et 1283, Carpentier. *Wambaius*, 1266, Carpentier.

MONUMENTS. Découverte de médailles au type de Marc-Aurèle.

L'église date de 1779. Les deux autels des basses nefs, en chêne sculpté, du XVIIe siècle, bien conservés et deux petits anges, proviennent de l'ancienne église Saint-Georges de Cambrai.

FAITS HISTORIQUES. Village pris aux rebelles l'an 958 et donné à l'église Sainte-Marie de Cambrai. Etait une avouerie qui fut rachetée l'an 1232 et transférée au chapitre Notre-Dame. Village et territoire dévastés le 15 juin 1839 par une monstrueuse grêle qui brisa plusieurs toitures de maisons.

Les seigneurs du nom de Wambaix sont connus au XIe siècle. En 1789, la seigneurie appartenait au chapitre Saint-Géry.

LIEUX DITS. Ancienne ferme et seigneurie de Creton d'Estourmel — Au nord du village existait encore au XVIIe siècle, un domaine du nom de *Roquier-lez-Wambaix* ou *Lionville* et appartenant au chapitre Saint-Géry. *Li Rokiers*, 1328, arch. de Saint-Julien.

CANTON ET DÉCANAT DU CATEAU.

Cambrésis en 1789, moins les exceptions suivantes : la commune d'Honnechy dépendait de la Picardie avec un enclavement du Cambrésis; celle de Troisvilles avait une mouvance du ressort de Douai. — Entièrement diocèse de Cambrai.

17 communes. — 15,738 hectares. — 32,531 habitants.

BASUEL.

SITUATION. S.-E. du Câteau, sur la chaussée de Landrecies et sur le ruisseau le Basuiau ou Richemont.

NOMS ANCIENS. *Basuellum*, 1164, Gloss. top. *Baisuel*, 1257, arch. de Saint-Jean.

MONUMENTS. Eglise démolie à la révolution ; nouvellement reconstruite et dédiée à Saint-Vaast. — Château autrefois la propriété de l'abbaye de Saint-André du Câteau.

FAITS HISTORIQUES. Le 31 octobre 1793, eut lieu sur son territoire, un combat entre l'armée autrichienne et un petit corps de troupes françaises, contraint de se retirer sur Landrecies.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. L'Alouette. Les fermes de Laroux, du Plantis, de Becquereau et de la Joncquière.

BEAUMONT.

SITUATION. N.-E. du Câteau et sur la chaussée de Cambrai au Câteau.

NOMS ANCIENS. *Biaumont*, 1257, arch. de Saint-Jean. *Bellemons*, 1153 et 1266, Carpentier.

ARMOIRIES. D'or à trois chevrons de gueules. Les armes de la famille d'Esclaibes de Clermont sont : de gueules à trois lions d'argent. *Cri :* Chièvres. *Devise :* A moy ne tient Eclaibes.

MONUMENTS. Château de Clermont au terroir de Beaumont, vers Béthencourt. On y retrouve le fossé d'enceinte et une partie des murailles de l'ancien château, bâti vers l'an 1200 et démoli en 1642. Etait défendu par un donjon et plusieurs tours solides. Le roi de France y entretint garnison. Tombé au pouvoir des Espagnols, les Français s'en emparèrent en 1642 et le démantelèrent[1].

L'église de Beaumont, supprimée en 1793 a été nouvellement rétablie et dédiée à Saint-Laurent.

FAITS HISTORIQUES. Commune formée d'un ancien démembrement d'Audencourt.

Les premiers seigneurs de Beaumont sortirent originairement de la famille d'Oisy-Crévecœur. Renier de Beaumont fut sénéchal du

[1] Mémoriaux de Robert d'Esclaibes, *Arch. hist. du Nord*, 2e série, t. V, p. 8 et 386.

Cambrésis en 1220. La seigneurie appartenait en 1789 à la famille d'Esclaibes, comte de Clermont. Pierre d'Esclaibes était, en 1512, châtelain et grand-bailli de la ville du Câteau-Cambrésis.

HOMMES MARQUANTS. *Adrien d'Esclaibes de Clermont*, auteur de quelques pièces de poésie et de deux relations de voyages en 1590 et 1613.

Robert d'Esclaibes, fils d'Adrien, né au château de Clermont le 28 février 1576, mort le 10 octobre 1664 et inhumé dans l'église d'Inchy, laissa des mémoriaux sur les guerres du pays au XVIe siècle.

LIEUX DITS. Château et bois de Clermont ou *Clairmont*, 1243, charte de Sainte Croix et 1272, Carpentier.

LE CATEAU-CAMBRÉSIS.

SITUATION. E. de Cambrai, ville sur la Selle. Station du chemin de fer, ligne d'Erquelines à Saint-Quentin.

NOMS ANCIENS. Primitivement deux villages appelés, l'un *Vendelgies* et l'autre *Péronne* ou *Péronnelle*. — *Villam S. Mariæ Perronam*, Xe siècle, Balderic, lib. I, cap. 85. *Venzelzias*, 911, ibid. cap. 66. *Castellum S. Mariæ, quod vocabatur antea Vendelgeias*, 1001, ibid. cap. 112. *Novum Castellum*, 1119, bulle du pape Calixte. *Chastel-en-Cambresis*, 1367, arch. de la Madeleine. — En 1793, appelé *Fraternité-sur-Selle*.

MONUMENTS MILITAIRES.

Autour du Mont-Plaisir, se trouvent des retranchements que l'on croit un ancien camp romain.

Le Câteau a eu ses fortifications démantelées en 1642.

MONUMENTS RELIGIEUX.

Abbaye de Saint-André. Fondée dans le faubourg du Câteau, de l'an 1021 à l'an 1030, par l'évêque Gérard Ier, qui la dota de

divers biens dont le revenu annuel finit par excéder cinquante mille livres. Religieux, ordre de Saint-Benoît.

Monastère supprimé à la révolution. L'église a été conservée sous le nom de *Paroisse Saint-Martin*. Plan en croix latine ; milieu des transepts forme voûte en calotte régulière, avec nervures sculptées; collatéral du chœur terminé par une chapelle à pans coupés; bras de la croix coupés carrément, arcades avec colonnes pour supports; bas côtés voûtés en arcs de cloître ; arcs-doubleaux de la partie antérieure, de forme ogivale, les autres cintrés. Surface de l'église 1075 mètres. Façade en forme de placage érigée en 1635. Clocher placé en dehors de l'église [1].

Eglise paroissiale de Saint-Martin. L'évêque Pierre de Mirepoix y tint un synode l'an 1311. Située rue Saint-Martin, sur le terrain appelé aujourd'hui Place Verte, et supprimée en l'an XII. Lors du rétablissement du culte, le nom de cette paroisse fut donné à l'église de Saint-André, qui devint l'unique paroissiale.

Eglise paroissiale de Notre-Dame. Située rues d'Entre-Marché et du Bon-Dieu. Supprimée après le sac de la ville en 1581, et rétablie par l'archevêque Vander Burch en 1625. Démolie à la révolution.

Palais des évêques de Cambrai. Situé au bas de la ville, sur la Selle, et restauré vers 1270, par l'évêque Nicolas de Fontaine. Démoli en partie à la révolution, sauf la porte d'entrée qui a été conservée. Son emplacement est occupé par une vaste manufacture. — Les évêques du nom de Croy avaient encore au XVIe siècle, un autre palais ou maison de campagne, sur la colline de Mont-Plaisir. Le roi de France, Henri II, y logea avec sa suite, le 16 septembre 1523, après avoir attaqué sans succès la ville de Cambrai.

MONUMENTS CIVILS.

Hôtel-de-Ville et *Beffroi.* Monument de la renaissance; mélange

[1] *Bull. de la Comm. hist.*, t. I, p. 422, A. de Baralle.

d'ornements confondus avec des triglypes et des métopes ornés de pointes de diamants. Est surmonté d'un clocher qui est le *beffroi de la ville*. La première pierre en fut posée le 28 avril 1705 [1].

Monument du maréchal Mortier. Situé sur la Grand' Place et inauguré le 16 septembre 1838. La statue colossale, en bronze, est l'œuvre de M. T. Bra, de Douai. Le soubassement présente l'inscription suivante :

Ici, le 13 *février* 1768, *est né*

EDOUARD MORTIER,

porté par ses mérites militaires à la dignité de maréchal de France, mort assassiné près du Roi, le 28 *juillet* 1835.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CHARITABLES.

Hôpital du Saint-Esprit. Précédemment appelé du *Saint-Sauveur* et fondé en un lieu voisin du Câteau. Religieuses Augustines en 1319. Hôpital rétabli en 1485 dans l'intérieur de la ville. Supprimé à la révolution. Etait situé grande rue Saint-Martin.

Hôpital Paturle, inauguré le 28 septembre 1861.

Couvent de Saint-Ladre ou de *Saint-Lazare*, rue de ce nom. Etait en 1311 une léproserie établie au village de Montay, près du Câteau. Transférée en ville au XIVe siècle et convertie en un monastère.

Couvent des Récollets, rue de ce nom. L'époque du premier établissement des pères Récollets au Câteau, est inconnue; mais après avoir été dispersés par les guerres, ils y furent rappelés en 1633. Supprimés à la révolution.

ÉCOLES ET COLLÉGES.

Collége communal, établi rue de ce nom, dans une partie des

[1] *Bull. de la Comm. hist.*, t. I, p. 350, et t. II, p. 298, A. de Baralle.

bâtiments de l'ancien collége des Jésuites, construits jadis aux frais de la ville.

Le Câteau possède, en outre, une *Ecole primaire*, une *école des frères de la doctrine chrétienne* et une *école des sœurs de la congrégation de Notre-Dame de Saint-Augustin.*

FAITS HISTORIQUES.

Le Câteau-Cambrésis doit son origine à la réunion de deux hameaux ou villages, Vendelgies et Péronne ou Péronnelle. D'abord forteresse élevée à Vendelgies par l'évêque Erluin, et appelée *château de Sainte-Marie.* L'an 1001, l'empereur Othon donna à l'évêque de Cambrai, le droit d'établir au Câteau, un marché et d'y battre monnaie [1]. Vingt années après, l'évêque Gérard compléta ses fortifications. Cédé en 1003 au comte de Flandre, par l'empereur Henri V. Pris et incendié en 1133, par un seigneur voisin, Gérard de Saint-Aubert et le comte de Hainaut. Ce Gérard y trouva la mort en 1137, voulant s'en emparer de nouveau; monté le premier sur la brêche il fut saisi par des crochets, tiré dans la ville et assommé à coups de pierres.

Après avoir été reconstruit et agrandi vers l'an 1250, le Câteau fut dévasté l'an 1340 environ, par les troupes des comtes de Hainaut et de Beaumont. Il était occupé par une garnison anglaise en 1649, lorsqu'il fut pris et incendié en partie, par les comtes Dunois, de Clermont et de Nevers. La garnison de Guise et de Saint-Quentin s'en rendirent maîtres en 1481; et le roi François Ier, durant ses guerres avec Charles-Quint vint deux fois s'y établir en 1521 et en 1543. Brûlé et pillé, ses fortifications démolies par les Français, le 2 avril 1555. Les Anglais séjournèrent sur ses ruines, en juillet 1557, avant de faire l'attaque de Saint-Quentin. Traité de paix entre la France et l'Espagne, arrêté au Câteau, le 3 avril 1559. Pris par le comte de Mansfeld, sur les Huguenots, le 21 mars 1566. Assiégé le 14 août 1568, par le prince d'Orange,

[1] Balderic, *lib.* I, *cap.* 112. On y trouve le diplôme.

contraint de se retirer. Pris d'assaut en septembre 1581, par le duc d'Alençon. Repris l'année suivante, par le prince de Parme, sur les Français. Ces derniers s'en rendirent maîtres en juillet 1637, et le ruinèrent au point que ses habitants durent émigrer. Ses remparts et ses édifices abattus en octobre 1642, par ordre de Louis XIII; la ville resta déserte jusqu'en 1644. Après la levée du siége de Cambrai, en juillet 1649, l'armée française y séjourna pendant un mois. Les Autrichiens s'en emparèrent en octobre 1793, et l'empereur François II y établit son quartier général jusqu'en mai 1794.

A sa rentrée en France, le 24 juin 1815, Louis XVIII y résida deux jours, et data de cette ville sa première proclamation au peuple français. Enfin, le roi Louis-Philippe, et les princes ses fils, Nemours et Joinville, vinrent au Câteau le 8 janvier 1833, avant de se rendre à l'armée du Nord, pour y décerner des récompenses.

PERSONNAGES REMARQUABLES.

Michel d'Esne, de Béthencourt, né au Câteau, et mort en 1614. D'abord page de Philippe II, roi d'Espagne, puis capitaine de cavalerie, il devint évêque de Tournai en 1596. On attribue à ce prélat la création, à Douai, d'une académie de belles lettres, qui y florissait vers l'an 1580.

Mortier (Edouard), né au Câteau le 13 février 1768. Parti comme simple soldat au commencement de la révolution, il devint duc et maréchal. Il mourut assassiné près du roi Louis-Philippe, le 28 juillet 1835.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Hurtevent, seul vestige du village de Wasviller. Les fermes de l'Avantage; Baudival; Boirie; des Nonettes; des Essarts; du Candelet; Baillon; moulin à fourneaux, sur la Selle; moulin de Richemont.

Le Câteau était chef-lieu d'une châtellenie, comprenant les communes de Pommereuil, Mazinghien, Maurois, Reumont, Câtillon, Basuel, Ors, Saint-Benin, Montay, Sart, Molin et

Saint-Crépin. — Mazinghien et Pommereuil faisaient partie de la banlieue du Câteau.

BIBLIOGRAPHIE. Almanach de Cambrai, 1811 et 1812, notice sur le Câteau. — Annuaire de Cambrai, 1835, précis hist. sur la ville du Câteau, A. Le Glay. — Notice hist. sur la ville du Câteau, avec planches, 1845, A. Bruyelle. — Histoire des villes de France, par A. Guilbert, 1845, t. III, le Câteau, par Ed. Le Glay.

CATILLON.

SITUATION. S.-E. du Câteau, sur la Sambre et sur la chaussée de Landrecies.

NOMS ANCIENS. *Castilio*, 1095, Carpentier. *Castillio*, 1202 et 1218, Ibid. — Appelé en 1793 *Egalité-sur-Sambre.*

MONUMENTS. L'église, qui datait du XVIIe siècle, a été reconstruite en 1842, sur les plans de M. A. de Baralle, architecte. La tour flanquée d'éperons ou contreforts, date de 1671 pour sa base, et du XVIIIe siècle pour le surplus. Est surmontée d'une flèche en charpente dans le goût des anciennes constructions de la Flandre. — Le clocheton de la maison commune, de même architecture, date de 1731.

ÉCOLES ET COLLÉGES. Avait autrefois un collége dans lequel un père jésuite nommé Simon Béthune, enseigna les humanités pendant quelque temps.

FAITS HISTORIQUES. D'après les Commentaires de César (La guerre des Gaules, liv. II), on a cru reconnaître les rives de la Sambre comme étant le champ de bataille, où 57 ans avant J.-C., Jules César défit les Nerviens. Le point est contesté, la bataille aurait eu lieu sur les bords de l'Escaut, entre Bonavis et Vaucelles [1]. — L'an 1543, François Ier, allant sur Landrecies, vint camper à Câtillon.

1 *Mém. de la Société d'Em.* t. XII, p. 81. A Le Glay et *Arch. hist. du Nord*, 3e série, t. III, p. 176.

En 1789, la seigneurie, le patronat et la dîme appartenait à l'archevêque.

HOMMES MARQUANTS. *Cochet* (Henri), député à l'assemblée législative, à la convention et au conseil des Cinq-cents.

Lefebvre (Charles), député à l'assemblée législative de 1791.

Béthune (Laurent), député au conseil des Cinq-cents, mort le 21 fructidor an V, âgé d'environ 60 ans.

Clément (Gabriel), général de brigade, commandeur de la Légion-d'Honneur, décédé en activité de service en Espagne, au mois d'août 1812, à l'âge de 44 ans.

Goris (Jérôme-Joseph), général de brigade, officier de la Légion-d'Honneur, commandant en 1813, le département des Bouches-de-l'Elbe.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Rejet de Beaulieu. — Beaurevoir. — Bois l'Abbaye, dont le bois défriché en 1793, appartenait en grande partie à l'abbaye de Fémy. — Les Envaux. — Le Gard. — Gourgouces, *Gurgunces loco qui vocatur*, 983. Balderic, lib. I, cap. 108. — Hurtebise; la ferme appartenait aux Guillemins. — La Lorette ou Laurette. — La Louvière. — Le Ménage. — Le Nouveau-Monde. — Sans-Fond. — Les fermes de Beaurepas, la Brique, Crapaumez, Ginbremont, Haye-Tonnoilles, Tassaumez.

LA GROISE.

SITUATION. S.-E. du Câteau, sur la chaussée de Landrecies.

MONUMENTS. Eglise nouvellement élevée sur les plans de M. A. de Baralle, architecte. Style roman; voûtes en bois, imitation du moyen-âge, avec arcs d'intersections et arcs formerets.

FAITS HISTORIQUES. La Groise est un ancien hameau érigé en commune, distraite de celle de Câtillon, par loi du 13 juin 1841. Un premier projet d'érection, mais abandonné, avait été formé dès l'an 1770.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Autripe, *Hautripe*, *Hautrèpe*. *Alta Ripa*,

1184, Gloss. top. — Malassise, ou *Sec Terrain*. — Petit-Sart-L'Evêque. — Saint-Martin. — Walchin ou Walin. — Les fermes du Loquignol, du Grand-Toillon. — Le Roteleux. — Petit-Saint-Martin.

HONNECHY.

SITUATION. S.-E. du Câteau.

NOMS ANCIENS. *Gundreceias*, Balderic, lib. I, cap. 66. *Gondrechèias*, *Huneciæ*, Gloss. top.

MONUMENTS. L'église date de 1785. La flèche du clocher renversée par un ouragan le 24 janvier 1840, a été reconstruite. — Près du village est une chapelle bâtie en 1829, jadis but d'une procession le jour de Saint-Eloi (25 juin), pour préserver les bestiaux de maladies; pèlerinage de malades incurables.

FAITS HISTORIQUES. La seigneurie appartenait vers l'an 1206, à la famille Dauvet, et en 1293, à celle de Le Mire.

INCHY.

SITUATION. O. du Câteau, sur la chaussée de Cambrai au Câteau.

NOMS ANCIENS. *Inciacus*, 1144, Carpentier. *Incis*, 1184, Ibid. *Incy*, 1240, Ibid. *Inchies*, 1373, arch. de Saint-Julien.

MONUMENTS. Souterrain sous l'église et lieux environnants avec chambre d'habitation, et étables pour les bestiaux.

Eglise de la fin du XVe siècle. Longueur 20 mètres; largeur 14 mètres. Pierre tumulaire aux armes des comtes de Clermont. Tour carrée à contreforts et flanquée de quatre tourelles bordées de corbeaux en pierre. Fenêtres à ogive [1]. Flèche partiellement incendiée par la foudre, le 20 décembre 1862, qui frappa au même instant le sommet du clocher Saint-Géry de Cambrai.

FAITS HISTORIQUES. En 1789 la seigneurie appartenait à la famille d'Esclaibes de Clermont.

[1] *Mém. de la Société d'Em.*, t. XVII, 2e partie, p. 234, A. Wilbert.

MAUROIS.

SITUATION. S.-O. du Câteau, sur la chaussée Brunehaut, ancienne voie romaine de Vermand à Bavai.

NOMS ANCIENS. *Malrois* ou *Mauroy*, Carpentier, III. p. 778.

ARMOIRIES. D'azur au lion d'argent à la bordure d'or, *cri*: Walincourt.

MONUMENTS. Eglise bâtie en 1762. Longueur 13 mètres; largeur 10 mètres. Nef soutenue par deux rangs de colonnes avec chapiteaux carrés. Clocher avec flèche en charpente recouverte d'ardoises. — Presbytère construit en 1788, par le chapitre Saint-Géry de Cambrai. Calvaire remarquable élevé en 1845.

FAITS HISTORIQUES. Seigneur du nom de Maurois en 1371; plus tard, Hugues Bournel.

MAZINGHIEN.

SITUATION. S.-E. du Câteau.

NOMS ANCIENS. *Mazenghien*, *Robercourt*, Gloss. top.

MONUMENTS. Eglise bâtie vers l'an 1620, par Vander Burch. Dans la sacristie est une pierre sculptée, composée de trois personnages : Saint-Pierre, un évêque et un troisième sans type caractérisé.

FAITS HISTORIQUES. Jadis simple hameau dépendant de la banlieue du Câteau.

LIEUX DITS. Les fermes et maisons isolées de Ribeaucourt, Ecaillon, Arbre de Guise, Jonc de Mer.

MONTAY.

SITUATION. N. du Câteau, sur la Selle et sur la chaussée Brunehaut, ancienne voie romaine de Vermand à Bavai.

MONUMENTS. Petite église en rapport avec la population.

FAITS HISTORIQUES. L'an 1340, le chevalier Colebrier du Bruylle, crut surprendre, au village de Montay, Jean, duc de Normandie [1].

La seigneurie fut possédée en 1190, par Raoul de Montay, et successivement par Simon et Watier, ses fils.

INSTITUTIONS CHARITABLES. Avait un hôpital de lépreux, connu en 1311, et mentionné dans un chirographe de rentes de l'an 1405 [2]. Transféré vers cette époque dans la ville du Câteau.

LIEUX DITS. La ferme de la Feuillie.

NEUVILLY.

SITUATION. N. O. du Câteau, sur la Selles.

NOMS ANCIENS. *Novi Lites*, 1246, bulle du pape Lucius, pour la cathédrale. *Neuf Veillis*, 1283, Carpentier.

MONUMENTS. Eglise démolie en 1796; reconstruite de 1828 à 1830.

FAITS HISTORIQUES. Son autel, concédé l'an 1057, à l'église de Cambrai, par l'évêque Liébert.

La seigneurie fut possédée l'an 1221, par Jean de Neuvilly, dont les descendants s'allièrent aux familles de Bondues, d'Hailly, de Sainghien, etc. Appartenait en 1789, au chapitre Notre-Dame.

LIEUX DITS. La ferme de Rambourlieux.

ORS.

SITUATION. E. du Câteau, sur la Sambre.

NOMS ANCIENS. *Ors*, 1119, bulle du pape Calixte, pour la cathédrale. *Orcatum*, Gloss. top.

MONUMENTS. Sur la rive gauche de la Sambre, au lieu dit le

[1] Chronique de Froissart.

[2] *Bull. de la Comm. hist.*, t. V, . 155, Jules Le Glay.

donjon, se trouvent les fondations et des débris de construction de l'ancienne forteresse de Malmaison (*mala domus*). Bâtie en 1255 par l'évêque Nicolas de Fontaine. Le comte de Hainaut s'en empara l'an 1297. Surprise en 1403 par les deux fils du seigneur d'Esne, et en 1427 par Jean Blondel, partisan du roi Charles de France. Détruite en 1428, de consentement de l'évêque et des principaux du pays [1].

La maison commune date de l'an 1600 environ. Est flanquée d'une tour construite en briques, avec escalier en tourelle.

L'église détruite en 1793 par les Autrichiens, remontait à 1727. A été rebâtie en 1858, dans le style roman, pierres bleues et briques. Chœur voûté en briques avec arcs formerets et d'intersections en pierre. Plans de M. A. de Baralle, architecte.

FAITS HISTORIQUES. Village dévasté en 1793, par les Autrichiens campés sur une des rives de la Sambre, tandis que l'armée française occupait le bord opposé.

LIEUX DITS. La Motte, Petit-Versailles, Malmaison, Petit-Gard, rue des Oies, rue du Oui, la Verte Rue.

POMMEREUIL.

SITUATION. E. du Câteau.

NOMS ANCIENS. *Pomeræl*, 1184, Carpentier. *Pommereux*, *Pomariolum*, Gloss. top.

MONUMENTS. Eglise bâtie au XVIIe siècle par Vander Burch.

FAITS HISTORIQUES. En décembre 1581 fut tué d'un coup d'arquebuse, au village de Pommereuil, le baron d'Inchy, gouverneur de la citadelle de Cambrai.

Seigneurie possédée dès l'an 1047, par la famille Wedric, qui prit alliance avec celles de Neufvilly, de Bousies, d'Orgimont, de

[1] Ms. n° 884, p. 40, 56 et 59, bib. de Cambrai. — Chronique de Monstrelet. — *Notes hist. sur les communes de l'arrond.*, p. 539.

Louvignies, d'Esne, de Saint-Martin, de Saint-Souplet. En 1789 appartenait à l'archevêque.

LIEUX DITS. Rue du Dragon, le Corbeau, Ruines de l'Ermitage, Chapelle du bois.

REUMONT.

SITUATION. S.-O. du Câteau, sur la chaussée Brunehaut, ancienne voie romaine de Vermand à Bavai.

NOMS ANCIENS. *Reumont*, 1256, Carpentier. *Rumont*, *Roirmunt*, Gloss. top.

MONUMENTS. Découverte en 1803, d'environ 50 tombes de guerriers, avec de petits vases en terre cuite, une hache, un fer de lance, des lames d'épées ou de sabres, un style de cuivre et des débris d'armures [1]. Autre trouvaille en 1842, de 16 sépultures avec quelques lames en forme de glaives, des vases funéraires et un petit ornement en cuivre, portant sur une de ses faces, deux têtes de serpents telles qu'elles sont figurées sur les caducées [2].

Petite église bâtie en 1803.

FAITS HISTORIQUES. Seigneurs du lieu : Bauduin de Flavy, chevalier en 1151 ; Guy de Roisin, en 1182; Gérard de Reumont, en 1228; Gille, en 1366; Nicolas, en 1369; Guillaume, écuyer, en 1439.

SAINT-BENIN.

SITUATION. S. du Câteau, sur la Selle.

NOMS ANCIENS. *Sanctus Benignus*, 1030, Balderic, lib. III, cap. 44. *S. Beningnus*, 1153, Carpentier.

MONUMENTS. Chapelle bâtie en 1750; remplacée nouvellement par une église de style roman avec plafonds en bois, plans de M. A. de

1 *Mém. de la Société d'Ém.*, t. I, p. 5.

2 *Congrès arch. de France*, t. XXII, p. 447, A. Bruyelle.

Baralle, architecte. — Viaduc sur la Selle, chemin de fer du Nord. Longueur 135 mètres, compte 8 arches de 15 mètres d'ouverture, et 3 arcades de 5 mètres, ensemble 11 arcades, ayant 24 mètres 5 centimètres sous clef.

FAITS HISTORIQUES. L'an 1030, église confirmée la propriété de l'oratoire de Saint-André du Câteau. Même église énumérée dans les biens concédés à cette abbaye, l'an 1046, par l'évêque Gérard. Village pillé en 1637 par l'armée française qui s'empara du Câteau, occupé par les Espagnols.

SAINT-SOUPLET.

SITUATION. S. du Câteau, sur la Selle.

NOMS ANCIENS. *S. Sulpitius*, *Pomeriolæ*, Glóss. top. et Balderic, lib. I, cap. 23.

MONUMENTS. Eglise incendiée par la foudre en 1499; depuis reconstruite.

FAITS HISTORIQUES. Maxellende de Caudry, après son massacre, en 670, fut inhumée dans l'église de Saint-Sulpice, commune de Saint-Souplet, lieu dit le *Pommereuil*. Terre de Saint-Souplet vendue en 1272, par Enguerrand de Coucy, à Marguerite, comtesse de Flandre. Onze années après, Guillaume de Flandre fit hommage de la seigneurie à l'évêque de Cambrai. Terre et plusieurs autres vendues en février 1336, par le sire d'Amboise et Marie de Flandre, sa femme, au roi Philippe VI de Valois. Encore vendues au dauphin Charles, régent de France, qui les donna à Louis, comte de Flandre. Données de nouveau le 27 octobre 1504, par Louis XI, au seigneur de Gruthuse. — Saint-Souplet avait deux forts, pris en 1635, par le roi de France, en guerre avec l'Espagne.

En 1789, la seigneurie appartenait à un membre de la famille d'Anneux, marquis de Wargny.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Haie Meneresse; les fermes de la

Rochelle; du Petit-Marais; d'Imberfayt; moulin du Tiers-Etat, sur la Selle.

TROISVILLES.

SITUATION. O. du Câteau, sur le ravin de l'Erclain.

NOMS ANCIENS. Village formé par la réunion des trois seigneuries d'Euvilers, de Fayt et de Sotière. *Fais*, 1184, Carpentier. Seigneurie *del Fay*, *dou Fay*. *Troisvilles*, 1582, ms. n° 670, bib. de Cambrai.

ARMOIRIES. *Euvillers*, d'argent à deux faces de gueules. *Le Fayt*, d'argent au sautoir de sable.

MONUMENTS. Eglise bâtie en 1848, sur les plans de M. Courtecuisse, architecte, en remplacement de celle construite en 1745 et dont le chœur avait été élevé par l'abbé de Saint-Aubert. — Vol sacrilége dans l'église le 27 octobre 1829.

Pèlerinage à Notre-Dame de Toncy, contre la peste. Cette vierge est en grande vénération dans le village. La tradition dit qu'elle délivra les habitants infestés par une maladie pestilentielle.

FAITS HISTORIQUES. Vers l'an 1582, la cavalerie de la garnison de Cambrai, avec huit pièces de canons, disposant une attaque contre le Câteau, empêchée par le mauvais temps, vint gîter à Troisvilles. — Incendie le 29 mai 1823; deux personnes frère et sœur, périrent asphyxiées.

La seigneurie passa par achat dans la famille Fariaux de Bertry. En 1789, elle appartenait à la famille de Taffin.

LIEUX DITS. Les moulins Saint-Martin, Merval, du Pourceau.

CANTON DE CLARY.

Cambrésis en 1789, moins la commune de Malincourt qui appartenait à la Picardie. Les communes de Busigny et Caudry étaient divisées chacune entre le Hainaut et le Cambrésis. Maretz avait un hameau dépendant du Hainaut. Villers-Outreau était partagé entre le Cambrésis et la Picardie — Entièrement diocèse de Cambrai.

17 communes. — 13,611 hectares. — 31,930 habitants.

AUDENCOURT.

SITUATION. N.-E. de Clary.

NOMS ANCIENS. *Audacicurs*, 1087, Carpentier. *Aldencourt*, 1170, Gloss. top. *Audenkort*, 1184, Carpentier.

ARMOIRIES. D'argent au sautoir de gueules, *et plus anciennement*, d'argent au lion de gueules à un lambel d'azur.

MONUMENTS. Eglise à une seule nef. Tour de style ogival, dernière époque; flanquée d'une tourelle à ses quatre angles; portail en ogive qui s'élève en accolade, surmontée d'une niche enfermée dans une autre ogive trilobée [1].

FAITS HISTORIQUES. Etait l'une des douze pairies du Cambrésis, créées l'an 983. La terre d'Audencourt avait été donnée avec plusieurs autres à Jean de Montluc, seigneur de Balagny, prince de Cambrai, et Rénée d'Amboise, son épouse; mais le roi Henri IV leur ayant cédé, le 12 juin 1594, les terres d'Oisy, de Beaurevoir et de Bohain, celle d'Audencourt rentra dans le domaine du roi. En 1789, elle appartenait à la famille de Sart du Catelet. L'église était succursale de Béthencourt; dépend d'Inchy, actuellement.

BERTRY.

SITUATION. N.-E. de Clary, station du chemin de fer, embranchement de Busigny à Somain.

1 *Mém. de la Société d'Ém.* t. XVII, 2e partie, p. 286, A. Wilbert.

NOMS ANCIENS. *Berteries*, 1224, Gloss. top. *Bertries* et *Bierteries*, 1269, Carpentier.

MONUMENTS. Vestiges de constructions romaines, remarqués à gauche du chemin de Montigny, vers l'ancien fief de Fervacques.

Château-fort supprimé postérieurement à 1440.

Petite église avec tour en pierre blanche, sans date de construction; dédiée à Notre-Dame. Portail orné de deux flambeaux sculptés en relief de chaque côté.

FAITS HISTORIQUES. Priviléges donnés en 1124 aux habitants, par Renier de Bomont, seigneur de Saint-Aubert. Moulin banneret détruit par un ouragan le jour de Pâques, 28 mars 1581.

La terre de Bertry appartint aux maisons de Sohier, 1269; d'Esne; de Béthune; de Luxembourg, 1482; de Bourbon, etc. Henri IV la posséda en 1594 et la vendit peu de temps après. Elle fut en 1767, la propriété de la famille de Bourchault. En 1789, elle appartenait à la maison Lemerchier de Gonnelieu.

LIEUX DITS. Moulin de la Louvière, moulin de Fervacques.

BUSIGNY.

SITUATION. S.-E. de Clary, sur le riot de la ville. Station du chemin de fer, embranchement de Busigny à Somain.

NOMS ANCIENS. *Busignies*, 1129, Carpentier.

ARMOIRIES. Parti de Saint-Aubert et d'or à trois faces de gueules, chargées de billettes d'or.

MONUMENTS. Pendant les années 1847, 1848 et 1849, découverte dans ses bois, de fortes murailles, de tuiles, de monnaies romaines en argent; une statuette en bronze, une voie romaine, un puits, une cave, des pierres à rigole, des fondements de construction. Autre découverte au Mont-au-Câtelet, d'un souterrain dans lequel on a trouvé des dalles en grès, des tuiles, des médailles oxidées, des mors de brides et une petite statuette en bronze [1].

[1] *Bull. de la Comm. hist.*, t. IV, p. 241, t. V, p. 77, E. Bouly, et *les Souterrains du Cambrésis et du Cambrésis*, p. 110, E. Bouly et A. Bruyelle.

L'église en briques sur gresserie, s'élève sur six piliers carrés à l'intérieur. Est dédiée à Saint-Médard. La tour subitement écroulée a été reconstruite en 1831. Flèche en charpente recouverte d'ardoises.

Chapelle isolée, dite de Saint-Urbin, voisine d'une fontaine fréquentée par toute espèce de fiévreux, et spécialement le jour de Saint-Urbin.

Dans les bois, près des Faux-Viviers, est la fontaine du Noir-Trou, renommée pour la guérison des coliques.

INSTITUTIONS CHARITABLES. Avait un hospice dont la principale destination était de loger les pèlerins, ses biens furent réunis à ceux des pauvres du lieu [1].

FAITS HISTORIQUES. Avait, au XIe siècle, un château défendu par plusieurs tours et de fortes murailles; était un repaire de voleurs. L'archidiacre Gaucher fit cesser les rapines en s'en emparant en 1094. Loi de commune donnée l'an 1201 par Gille, avoué de Busigny.

Seigneurie possédée dès l'an 1289 par le chapitre de Saint-Géry, qui l'avait encore au moment de la révolution.

HOMMES MARQUANTS. *Gille de Chin*, chevalier de haut prix, tué à la bataille d'Azincourt en 1415 et dont une curieuse épitaphe se voyait dans l'ancienne église de Busigny [2].

Don Druon, né à Busigny le 13 septembre 1745, mort à Paris le 3 octobre 1833. A collaboré à la rédaction du *Recueil des historiens des Gaules de la France* et de l'*Art de vérifier les dates.*

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Malmaison, Petit-Cambresis, Haie Meneresse (en partie); maison Sarrazin. — Au XIIIe siècle, les dépendances de Busigny étaient plus étendues. Elles se composaient en hameaux, fiefs, etc., de Becquignies, Berlemont, Cans des Caufours, Fontenelle, Hamberfay, Malmaison, Nueville, Peruel, Ruès, Sart-les-Noirs, Trau-Dame-Agnès, Vaux [3].

1 *Bull. de la Comm. hist.*, t. V, p. 145, Jules Le Glay.
2 Carpentier, III, p. 348.
3 *Bull. de la Comm. hist.*, t. IV, p. 223, A. Le Glay.

CAUDRY.

SITUATION. N.-E. de Clary, ville sur le riot de la Maladrerie. Station du chemin de fer, embranchement de Somain à Busigny.

NOMS ANCIENS. *Calderiacum*, 1089, Carpentier. *Caudris*, 1129, ibid. *Cauderi*, ibid.

ARMOIRIES. D'argent à trois feuilles de vivier de sable.

MONUMENTS. Vastes souterrains sous la place et creusés dans la pierre calcaire, entrée par le cimetière. Galerie principale formée de quatorze chambres terminées en forme de voûte. On y retrouve des traces d'habitation.

Eglise en forme de croix latine, clocher plus ancien, de style ogival, tour carrée surmontée d'une flèche en charpente; construite en pierres blanches avec soubassement en grès, et flanquée de contreforts; fenêtre principale en ogive; porte d'entrée à cintre surbaissé. Châsse de Sainte-Maxellende, toute en cuivre doré et en forme de basilique (XVe siècle ou environ). Dimensions, 1 m. sur 80 c. Est entourée de dix statues d'apôtres, en argent, placées dans des niches ogivales et assises sur un siége à deux bras, aux extrémités desquels on remarque une tête de griffon, à la gueule béante. Aux deux bouts s'élèvent deux autres statues d'argent représentant l'une Sainte-Maxellende, les reins traversés par une épée, et l'autre Saint-Sare. — Peinture représentant la *fraction du pain après la résurrection.*

Près des fossés de l'ancien château est un château moderne bâti en 1770, ainsi qu'une chapelle dédiée à Sainte-Maxellende. Pèlerinage pour les affections de la peau et surtout pour les maux d'yeux, en souvenir de la sainte, qui a rendu la vue à des aveugles.

INSTITUTIONS CHARITABLES. Possédait en 1270 un hôpital pour les lépreux; une rue a conservé le nom de la Maladrerie.

FAITS HISTORIQUES. Des troupes de Louis XI campèrent à Caudry l'an 1476. — Il y avait un péage très-ancien, supprimé en 1738.

— Combat sur son territoire, au lieu dit la *Ramette*, le 7 mai 1794, entre les Français et les troupes commandées par le prince de Saxe-Cobourg.

En 1007, était seigneur du lieu, Almaric de Caudry. En 1789, la seigneurie de Borneville en Caudry, appartenait à la famille Henmer.

PERSONNAGES REMARQUABLES. Sainte-Maxellende, née à Caudry et massacrée le 13 novembre 670, par Harduin de Solesmes.

LIEUX DITS. La ferme du Coquelet, Tabeaumé et la Maison Rouge.

CAULLERY.

SITUATION. N.-O. de Clary.

NOMS ANCIENS. *Kavalerie*, 1164, Gloss. top. *Caulery*, 1218, Carpentier. *Kavelerie*, 1292, ibid. *Caulri*, 1293, arch. des Orphelins.

ARMOIRIES. De gueules à trois écussons d'argent, chacun chargé d'un lion de sable.

MONUMENTS. Eglise démolie à la révolution; reconstruite à une seule nef en 1839.

FAITS HISTORIQUES. Les seigneurs de Caullery sont connus dès l'an 1007, par Gille de Caullery, issu de la maison d'Arnould. Curieuse épitaphe d'un autre Gille de Caullery, mort en 1203 [1]. — En 1789, la seigneurie appartenait au chapitre Notre-Dame.

CLARY.

SITUATION. S.-E. de Cambrai, sur le chemin de Saint-Quentin à Valenciennes.

NOMS ANCIENS. *Clari*, 1164, charte de l'évêque Nicolas pour l'abbaye d'Honnecourt et 1237, Carpentier.

[1] Carpentier, III, p. 889.

ARMOIRIES. D'argent à la face d'azur, etc. Jadis *portait* Walincourt.

MONUMENTS. Plus de traces de l'ancien château-fort. — Église cruciforme, dédiée à Saint-Quentin; date de 1767 et le clocher de 1859.

FAITS HISTORIQUES. Village en partie brûlé en septembre 1433, par les Armagnacs, commandés par le fameux capitaine Vignoles, dit la Hire. Décimé de 1528 à 1533, par la famine qui engendra le *Trousse-Galant*, depuis *Choléra-Morbus*. Territoire dévasté par les eaux, dans la nuit du 3 au 4 mai 1838.

En 1236, la seigneurie appartenait à la maison de Dours. Vers 1415, elle passa dans celle de Bische. En 1789 était possédée par la famille de Woestine. — Ses feudataires étaient vassaux du seigneur de Walincourt, c'est-à-dire qu'ils lui devaient foi et hommage, comme les habitants étaient soumis aux coutumes de Walincourt.

LIEUX DITS. Les fermes des Hayettes; d'Hurtevent; d'Iry ou *Iries*, seigneurie et propriété de l'abbaye de Cantimpré.

DEHÉRIES.

SITUATION. S.-O. de Clary.

NOMS ANCIENS. *De Heriæ*, 1080, Carpentier. *Detheriæ*, 1081, charte de l'évêque Gérard pour la cathédrale. *De le Heries*, 1087, Carpentier.

MONUMENTS. A l'Est du village, emplacement d'une ancienne maison forte présentant un quadrilatère entouré de profonds et larges fossés.

L'église, de construction récente, est une annexe de Walincourt.

FAITS HISTORIQUES. Petit village jadis simple fief appartenant à la famille Sohier de Le Hériès, issue des comtes de Vermandois et connue dès l'an 1059.

ELINCOURT.

SITUATION. S.-O. de Clary.

NOMS ANCIENS. *Elincurs*, 1129 et 1153, Carpentier. *Islinkurt*, 1184, ibid. *Aelincort*, 1237, ibid.

MONUMENTS. Au XIVe siècle, château-fort avec atelier monétaire. Il en reste les fossés d'enceinte, deux tours en briques, formées chacune de trois salles superposées, dont une en substruction; quelques pans de murailles et un beau souterrain en pierre blanche, avec chambres voûtées à plein cintre. Château en forme de quadrilatère avec quatre tours aux angles, liées entre elles par de solides murailles.

Eglise remaniée à diverses époques. Chœur du XVIIIe siècle; chapelles du transept, ogives à nervures du XVe siècle. Tour carrée flanquée d'éperons, surmontée d'une flèche octogonale du XVIIe siècle, en charpente, recouverte d'ardoises. La porte d'entrée offre un cintre surbaissé avec culs-de-lampe et pendentifs du XVIe siècle. Voûte à nervures; les retombées ou consoles représentent les quatre animaux symboliques ou emblêmes des évangélistes. A l'extérieur, au-dessus de l'ogive, est une vierge sculptée en pierre avec dais et encorbellement du XVe siècle.

FAITS HISTORIQUES. Son autel attribué en l'an 1100, au chapitre de Saint-Géry. Les seigneurs d'Elincourt frappaient, dans leur château, monnaies blanche et noire. En 1337, Marie de Bretagne, veuve de Châtillon, comte de Saint-Pol, promit au roi de faire faire sa monnaie de telle sorte qu'elle fût différente de la sienne en croix et pile. —Village incendié par les troupes autrichiennes pendant les guerres de la révolution.

Terre d'Elincourt, propriété de Jean de Laon, seigneur d'Athaneville, vendue l'an 1300 au comte de Saint-Pol. En 1789 appartenait à la famille de Sart.

LIEUX DITS. La ferme d'Avelu, le Gros-Moulin.

ESNE.

SITUATION. N.-O. de Clary, sur la route de Cambrai à Guise.

NOMS ANCIENS. *Aesna*, 1137, bulle du pape Innocent II, pour Saint-Aubert. *Esna*, 1144, Carpentier. *Aisne*, 1207, arch. de Saint-Julien, rec. d'anc. titres.

ARMOIRIES. De sable à dix losanges d'argent.

MONUMENTS. *Epoque romaine.* Au lieu dit les Câtelets, des fouilles opérées en 1832 et en 1844 ont fait découvrir nombre de tombeaux. Formée de pierres blanches brutes, chaque tombe renfermait, outre des ossements humains en poussière, une petite urne de terre noire et des ossements d'animaux. On recueillit une boucle de ceinturon et un manche de poignard ou coutelas en os grossièrement ciselé. Découverte récente : Fer de lance, francisque et agraphe.

Moyen âge. L'ancien manoir féodal des seigneurs d'Esne a été renouvelé en partie en 1585 et en 1657. Entrée principale à plein cintre munie jadis d'un pont levis et flanquée de deux grosses tours percées de meurtrières. Il reste des constructions primitives : la tour dite de l'Horloge, couverte d'un petit dôme en pierre adossée à une énorme tour ronde garnie de machicoulis ; des souterrains, des murs bordant les fossés, etc. Une petite tourelle du château, dite *Caière grise* (chaise grise), a été le sujet d'une légende surnaturelle mais qui n'est pas traditionnelle dans le pays [1].

Epoque moderne. Eglise du XVe siècle ; plan en croix latine, fenêtres en ogive et à nervures. Abside du chœur octogonale. Façade principale de 1694. Bas côtés plus récents. Dans le bras sud du transept est le caveau funéraire des seigneurs d'Esne. Inscription au nom de Jean dit Mansars, 1358, et de dame Ysabiaux de Walincourt, sa femme, 1388. Sépulture des Beaufremez, barons d'Esne, 1674. Dans la chapelle opposée existait une dalle cachée sous un récent carrelage, au nom d'Alars de Croisille, sire d'Esne.

1 *Chroniques surnaturelles de la Flandre*, S. H. Berthoud.

On trouve dans Carpentier, III, p. 527, d'autres épitaphes remarquables des seigneurs d'Esne, du XIIe au XVIIe siècle.

FAITS HISTORIQUES. L'une des douze pairies du Cambrésis, créées l'an 983. — Il y avait à travers l'antique château, un droit de péage onéreux, supprimé en 1741. — Loi donnée aux habitants en 1193, par Arnould de Landast. — Au XVe siècle, les Français s'emparèrent du château; ils en furent débusqués par les troupes de Maximilien d'Autriche.

La seigneurie d'Esne appartint aux XIIIe et XIVe siècles à la famille de Landast. Elle passa dans la maison de Cauroir et devint au XVIIe siècle la propriété de la famille Beaufremez, dont l'un des membres, Adrien de Beaufremez, fut créé baron d'Esne en 1630. Revint dans la maison de Cauroir, puis dans celle du marquis de Villefranche, qui donna Esne et ses dépendances indivisément, à ses deux gendres M. le comte de Choiseul d'Aillecourt, maréchal de camp et M. le comte d'Estutt d'Assey.

HOMMES MARQUANTS. *Jean Robert d'Esne*, dit le Borgne, grand bailli du Cambrésis, mort au château de Thun-L'Évêque en 1455 et inhumé à Crèvecœur.

Beaufremez (Jean de), grand bailli du Cambrésis au XVe siècle.

Simon de Longsart, aussi grand bailli du Cambrésis en 1409.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Longsart. *Longsars*, 1184, Carpentier. *Lonsart*, 1193, ibid. — Grand-Pont. *Grandis-Pons*, 1137, bulle du pape Innocent II, pour Saint-Aubert. — Ferme d'Hurtebise. — Briseux. — Buttoire. — L'Eauette.

BIBLIOGRAPHIE. Mém. de la Société d'Em. t. XIV, p. 311, A. Le Glay. — Ibid, t. XVII, 2e partie, p. 229, A. Wilbert. — Ibid, t. XIX, 1re partie, p. 169, A. Bruyelle. — Ibid, t. XXVI, p. 155, vue du château, Ch. de Vendegies. — Petites hist. de Flandre et d'Artois, Duthilleul. — Notes hist. sur les communes de l'arrond., p. 394, A. Bruyelle. — Bull. de la Comm. hist., t. I, p. 110, 294, F. Delcroix et A. de Baralle. — Ibid, t. V, p. 319, de Coussemaker. — Hist. d'Esne, l'abbé Boniface.

HAUCOURT.

SITUATION. N.-O. de Clary.

NOMS ANCIENS. *Alticors*, 1087, Carpentier. — *Haukourt*, 1129, ibid. *Haukurt*, 1133 et 1184, Carpentier. *Alticurs*, 1204, ibid. *Hoocort*, 1240, loi de commune.

ARMOIRIES. D'argent billetté de gueules au lion de même, *cri* : Walincourt.

MONUMENTS. De l'ancien château-fort il reste une seule tour en pierre grise, percée de fenêtres, bordee de créneaux à son couronnement.

Petite église à une nef. Chœur du XVe siècle, ogives avec une seule colonnette à leurs pieds droits; nef du XVIe siècle, ajoutée après coup, croisées en ogives à deux colonnettes. La porte d'entrée en cintre surbaissé, date de 1634. Clocher élevé sur le mur séparatif du chœur et de la nef.

FAITS HISTORIQUES. Épitaphes des seigneurs d'Haucourt, données par Carpentier III, p. 667. Son église détachée, en décembre 1227, de la paroisse d'Esne. Loi de commune donnée en septembre 1240, par Renaut et Ade, sa femme.

La seigneurie appartenait en 1025, à Titewin de Hunkort et en 1789 à la famille Bourdon.

PERSONNAGES REMARQUABLES. Patrie de l'évêque *Saint-Aubert*, mort en 669. Carpentier assure que *Frédégonde*, femme de Chilpéric Ier, était née à Haucourt. Des biographes disent qu'elle était native d'Avaucourt en Picardie, d'autres de Montdidier.

LIGNY.

SITUATION. N.-O. de Clary.

NOMS ANCIENS. *Liniarum*, 1030, Balderic, liv. III, cap. 44. *Ligni*, 1257, arch. de Saint-Julien. *Lingni* et *Leingny*, 1293, Carpentier.

ARCHÉOLOGIE. L'ancienne église romane de transition entre le XIe et le XIIe siècles et qui tombait de vétusté, vient d'être démolie. Le porche offrait un cintre avec archivolte, orné de points perlés et supporté par deux colonnettes avec chapiteaux composés de feuilles largement fouillées. On trouva sous la nef des pavés en terre cuite émaillée, de la même époque [1]. Nouvelle église, également de style roman, avec voûtes en briques, élevée sur les plans de M. A. de Baralle, architecte.

De l'antique château-fort, il reste une tour debout avec salles voûtées et à nervures.

Sur son territoire est une vaste tranchée nommée Rabauquènes (ravin aux chênes), et dans laquelle on a cru retrouver des ouvrages de stratégie [2].

FAITS HISTORIQUES. Son église, confirmée l'an 1030, la possession de l'oratoire de Saint-André du Câteau. Loi de commune donnée l'an 1286, par Mathieu de Ligny. Au XIVe siècle, les comtes de Ligny battaient monnaie dans leur château. Village en partie incendié par les Armagnacs, en septembre 1434. Dévasté par la garnison de Cambrai le 12 fevrier 1581. Balagny s'empara du château, le 7 août 1583.

La terre de Ligny était, en 1130, tenue en fief de l'archevêché, par une famille du nom de Ligny. Possédée ensuite par les maisons de Hornal, de Luxembourg-Fiennes et autres. Appartenait en 1789 à la famille de Villers-au-Tertre.

LIEUX DITS Le Moulin de Pierre.

MALINCOURT.

SITUATION. S.-O. de Clary.

NOMS ANCIENS. *Maslaincurth*, 1139, charte de l'évêque Nicolas

1 *Mém. de la Société d'Ém.*, t. XXVII, 2e partie, p. 586, A. Bruyelle; dessin de A. Durieux.

2 *Dict. hist. de Cambrai*, p. 15, E. Bouly.

pour Sainte-Croix. *Malincort*, 1184, Carpentier. *Maslincort*, 1257, ibid. *Mallaincourt*, 1255, arch. de Saint-Julien, rec. d'anc. titres.

ARMOIRIES. D'argent au lion de gueules au lambel de cinq pendants d'azur. *Cri*. Walincourt.

MONUMENTS. Tombeaux gallo-romains, découverts en 1835. Vase en terre cuite et une arme oxidée.

Plus de traces de l'ancien château-fort.

Eglise d'une architecture melangée : style ogival dans les arcades ; date de 1634 sur l'arcade en briques qui se relie à la façade. Chœur et transept reconstruits en 1861 dans le style roman avec voûtes, arcs doubleaux et arcs formerets en pierre ; plan de M. A. de Baralle, architecte.

FAITS HISTORIQUES. Soumis à la loi de commune de Walincourt, 1237 et 15 mai 1316. La dîme appartenait au chapitre du même lieu, fondé le 15 juillet 1218. Pendant les guerres du moyen-âge, village longtemps abandonné par les habitants. Avant la révolution, les membres du culte réformé avaient conservé l'usage d'enterrer leurs morts dans leurs jardins.

La terre de Malincourt servit d'apanage à un cadet de la maison de Walincourt. Les seigneurs : Renier en 1158, des Guillaume, des Watier, des Jean, des Hugues et des Simon de 1190 à 1302.

LIEUX DITS. Les fermes de Marliches, du Petit-Verger, du Hamage.

MARETZ.

SITUATION. S. E. de Clary, sur la chaussée Brunehaut, ancienne voie romaine de Vermand à Bavai.

NOMS ANCIENS. *Maerech*, 1148, bulle du pape Eugène III, pour la cathédrale. *Maareth*, 1322, arch. de Saint-Julien.

MONUMENTS. La précédente église datait de 1715 et fut supprimée en 1793. Rebâtie en 1839, architecture en rapport avec le clocher conservé, et sur les plans de M. A. de Baralle, architecte.

FAITS HISTORIQUES. Village incendié le 14 juillet 1712, par une troupe de soldats forcenés. Nombre d'habitants réfugiés dans l'église, y périrent dans les flammes.

Seigneurie possédée par Bauduin de Maretz ou Desmaretz en 1080; Bauduin en 1190; Henri de Levin de Longsart en 1500; l'abbaye de Saint-André en 1789.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Avelu. Bauduin de Beaurevoir, sire d'Avelu, donna en septembre 1293, une loi aux habitants de ce hameau.

MONTIGNY.

SITUATION. N. de Clary, sur le chemin de Saint-Quentin à Valenciennes.

NOMS ANCIENS. *Montiniacum*, 911, Balderic, lib. I, cap. 66. *Montigniacum*, 1058; Carpentier. *Montignæ*, 1114, ibid.

MONUMENTS. Vestiges d'habitations romaines trouvés en 1842, près de l'église, ustensiles de fer oxidés, monnaies d'Antonin-le-Pieux, de Posthume, etc. Découverte récente de tombeaux avec vases en terre noire ou blanche à cols étroits et panses évasées.

Eglise à nef simple, construite en 1750. Longueur, 14 m. largeur, 13 m.

FAITS HISTORIQUES. En 909, appartenait à l'église Notre-Dame. Incendié les 19 avril 1803 et 27 juin 1826. Plusieurs maisons écroulées par les eaux d'orages les 3 août 1826 et 3 mai 1838.

Seigneurie possédée par Allard de Montigny en 1266 et par le chapitre de Notre Dame en 1789.

LIEUX DITS. Les fermes du Tronquoy; le Grand-Goût.

SELVIGNY.

SITUATION. O. de Clary.

NOMS ANCIENS. *Serviniam*, 1123, Gloss. top. *Selvinium*, 1218, Carpentier. *Selvigni*, 1237, ibid.

MONUMENTS. Dans une couche de sable (terrain tertiaire), ont été trouvés, il y a quelques années, des fossiles d'animaux.

Eglise à une seule nef, détruite en partie en 1793. Relevée en 1814 et 1834, longueur, 22 m., largeur, 7 m 50. Façade principale date du milieu du XVe siècle ; murs de la nef, deux époques de constructions récentes ; chœur rebâti sur ses anciennes fondations. — Pierre tumulaire d'André de la Place, seigneur de Solval, 1781.

Château moderne dit de Sorval.

FAITS HISTORIQUES. Etait sous la juridiction du seigneur de Walincourt qui y avait un échevinage.

En 1789, la seigneurie appartenait au marquis de Woestine.

— Légende traditionnelle : « Un monastère de Templiers existait dans ce village ; en une nuit tous les chevaliers religieux furent égorgés et enterrés dans une même fosse. Le couvent fut brûlé et les murailles démolies. » On ne trouve rien dans l'histoire au sujet de ce prétendu monastère, mais en 1825 on découvrit une fosse remplie de squelettes recouverts de gros grès.

LIEUX DITS. Le château de Sorval, seigneurie. Dans les terres de ce domaine se trouve un buisson dit le *Buisson Jacquot*. La tradition y place le théâtre d'un sanglant combat sans lui assigner aucune date.

VILLERS-OUTREAU.

SITUATION. S.-O. de Clary.

NOMS ANCIENS. *Villare ultra Aquam. Villare Rainardi*, Gloss. top. *Villers Outreau*, 1255, Carpentier.

MONUMENTS. Eglise du XVIe siècle. Chœur plus ancien. Chapelles remarquables. Le clocher est placé sur le côté de l'édifice, latéralement aux transepts.

FAITS HISTORIQUES. Donation en 1190 de son bois à l'abbaye de Vaucelles, par Gilles de Saint-Aubert. Cantonnement dans le village, en 1815, d'un détachement de soldats russes.

Etait un fief-lige de l'évêque de Cambrai. Possesseurs de ce domaine, Watier de Bruylle en 1226, Gui de Villers-Outreau en 1251, Claude de Saint-Pol en 1585, le marquis d'Haucourt en 1664.

WALINCOURT.

SITUATION. O. de Clary, sur la route de Cambrai à Guise.

NOMS ANCIENS *Walincors*, 1058 et 1129, Carpentier. *Walinkurt*, 1133, ibid. *Walincurt*, 1165, charte de Simon, châtelain de Cambrai, pour Vaucelles. *Vuallencurte*, 1170, Gloss. top.

MONUMENTS. Plus de trace du château féodal qu'y possédaient au XIIe siècle, les comtes de Cambrésis et du Hainaut. Un autre château, qui lui succéda, s'élevait entre le village et le bois; a été démoli ces dernières années.

Eglise, nef de l'époque ogivale; le reste moderne. — Oratoire du culte réformé approuvé le 7 fructidor an XII.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CHARITABLES. *Prieuré de Notre-Dame de Walincourt.* Collégiale, ordre de St-Benoit, fondée le 15 juillet 1218 par Adam de Walincourt. Etait située sur la place, actuellement la ferme Crinon.

Les Guillemins de Walincourt. Ancien prieuré, ordre de Saint-Guillaume, situé à 1800 mètres du village et fondé en 1255, par les seigneurs du lieu. Contraints par les guerres d'abandonner leur cloître, les religieux vinrent en 1554, se fixer dans la maison des *Fratres*, à Cambrai, et y tinrent école comme avaient fait leurs prédécesseurs. Rappelés à Walincourt, ils y restèrent jusqu'à la révolution.

Hôpital Saint-Nicolas. Connu en l'an 1216; supprimé on ne sait à quelle époque.

FAITS HISTORIQUES. Loi de commune donnée en janvier 1237, par Bauduin dit Buridan. Renouvelée et révisée le 15 mai 1316, par Jean de Walincourt. Bauduin et Jehan de Walincourt firent diver-

ses donations en octobre 1276, aux pauvres et aux deux églises du village, Val Notre-Dame et Saint-Pierre. Jean de Noyelle, seigneur de Crèvecœur, faisait battre monnaie dans sa forteresse de Walincourt; il en fut empêché l'an 1311, par l'évêque Pierre de Mirepoix qui revendiquait ce droit dans tout le Cambrésis. Le célèbre chroniqueur Enguerrand de Monstrelet, fut bailli de Walincourt, de 1445 à 1453.

Seigneurie possédée dès l'an 1096, par diverses familles qui prirent successivement le nom de Walincourt. Appartint en 1789, à la maison de Woestine.

HOMMES MARQUANTS. *Godefroy*, grand bailli du Cambrésis, en 1134.

Gaucher, prévôt du chapitre de Cambrai, vers 1330.

Guillaume de Melun, vice-roi de Catalogne et seigneur de Walincourt, inhumé dans l'église des Guillemins, le 29 juin 1739.

LIEUX DITS. La ferme des Guillemins, ancien prieuré. Vers le nord se trouve un souterrain dit *carrière de l'abbaye*. Formé de galeries avec chambres.

CANTON ET DÉCANAT DE MARCOING.

En 1789, la moindre partie de ce canton appartenait au Cambrésis. La Picardie possédait Banteux, Gonnelieu et Honnecourt. L'Artois avait Gouzeaucourt et Villers-Plouich. Doignies était partagé entre le Cambrésis et l'Artois. Anneux, Boursies, Flesquières, Mœuvres, Ribécourt, bien qu'appartenant au Cambrésis, avaient des mouvances de l'Artois. Villers-Guilain était divisé entre le Cambrésis et la Picardie. — Toutes les communes étaient du diocèse de Cambrai.

20 communes. — 19,898 hectares. — 24,818 habitants.

ANNEUX.

Canton de Marcoing.

SITUATION. N.-O. de Marcoing.

NOMS ANCIENS. *Elneus*, 1148, bulle du pape Eugène III, pour la

cathédrale. *Annues*, 1184, Carpentier. *Alneus*, 1202, arch. de Saint-Julien, recueil d'anc. titres.

ARMOIRIES. D'or à trois croissants de gueules.

MONUMENTS. Découvertes de vestiges de constructions romaines. — Vers la lisière du bois de Beurlon est un fossé avec épaulement, restes d'un camp établi sur le plateau, on ne sait à quelle époque. — Eglise dédiée à Saint-Léger, date de 1600. Rebâtie sur ses premiers soubassements en 1764. Chœur, 1803; chapelle du nord, 1666. Portail flanqué de deux tours, surmonté d'une flèche en charpente.

FAITS HISTORIQUES. Le 1er avril 1148, son autel reconnu par le pape Eugène III, la propriété de l'église Notre-Dame.

Seigneurs du nom d'Anneux, connus de 1096 à 1218; marquis de Wargny, en 1613; de Francqueville, en 1789.

HOMMES MARQUANTS. *Hiérosme d'Anneux*, grand-prévôt, puis gouverneur de la citadelle de Cambrai, en 1529.

Philippe d'Anneux, mort vers 1650, cité pour ses services militaires. Fait baron de Wargny, en récompense de ses services.

BANTEUX.

SITUATION. S. de Marcoing, rive gauche de l'Escaut.

NOMS ANCIENS. *Bantœul*, 1144, Carpentier. *Bantues* et *Banteus*, 1257, arch. de Saint-Jean. *Banthues*, 1266, Carpentier.

ARMOIRIES. D'or à un loup d'azur.

MONUMENTS. Fragments de sculptures romaines trouvés en 1839; tombes en pierres blanches. Parmi les ossements, des tuiles romaines.

Eglise démolie en 1793, moins le chœur et les piliers, utilisés dans la reconstruction récente faite en style ogival, sur les plans de M. A. de Baralle, architecte.

FAITS HISTORIQUES. Sur la fin du XIIe siècle, village annexé à la Picardie. En 1789, paroisse de Bantouzel.

Parmi les seigneurs de Banteux, on trouve Watier, fils de Weric, en 1159; Raoul le Leu, vers 1180.

HOMMES MARQUANTS. *Hugues le Leu*, seigneur de Banteux, et grand bailli du Cambrésis, en 1210.

LIEUX DITS. L'une des deux fermes de Bonavis, ancienne poste. N'est pas le point culminant du département du Nord, comme on l'a écrit dans diverses statistiques [1]. — La Grenouillère.

BANTOUZEL.

SITUATION. S. de Marcoing, rive droite de l'Escaut.

ARMOIRIES. D'or à un loup d'azur.

MONUMENTS. Eglise dédiée à Saint-Léger. — Chapelle consacrée à la Vierge; pèlerinage de nuit pour implorer la mère du Sauveur.

FAITS HISTORIQUES. La seigneurie appartint aux XIIe et XIIIe siècle, à la famille le Leu; en 1789, à celle de Payen Dessart.

LIEUX DITS. Ferme de Vaucelette, incendiée le 5 vendémiaire an XII. — La tête d'Aulx.

BOURSIES.

SITUATION. O. de Marcoing, sur la chaussée de Bapaume, ancienne voie romaine de Cambrai à Amiens.

NOMS ANCIENS. *Buxeriæ*, 887, Balderic, lib. I, cap. 60, et 1139, charte de l'évêque Nicolas pour Sainte-Croix.

MONUMENTS. Maçonnerie et tuiles romaines remarquées vers le hameau de Louverval.

Eglise dédiée à Saint-Ouen, mort en 683, et dont elle conserve le chef. Pèlerinage à Saint-Ouen pour la guérison des maux d'oreilles.

FAITS HISTORIQUES. Etait la propriété de l'évêque Dodilon qui, en

[1] Voir *Dict. top. de l'arrond. de Cambrai*, p. 85.

887, le donna à l'église Notre-Dame. Détruit presqu'en entier par un incendie en 1798.

En 1789, la seigneurie de Boursies et celle de Demicourt, appartenaient au chapitre Notre-Dame.

LIEUX DITS. Moulin de Tour. — Moulin des Tournelles.

CANTAING.

SITUATION. N. de Marcoing.

NOMS ANCIENS. *Canteng*, 1087 et 1153, Carpentier. *Cantengh*, 1095, charte de l'évêque Gaucher, pour Saint Aubert. *Cantinium*, 1266, Carpentier.

ARMOIRIES. D'argent à trois lions d'azur, ou d'or à trois lions d'azur, au lambel de même, *cri:* Cambrésis.

MONUMENTS. Souterrain non exploré faute d'issue pour y pénétrer.

Muraille de l'ancien château-fort, dans lequel fut signée en 1337, la vente faite à Philippe de Valois, par le comte d'Amboise et la comtesse de Flandre, de la châtellenie de Cambrai avec les terres de Rumilly et de Saint-Souplet.

Eglise plusieurs fois remaniée. Le pignon de l'abside offre l'arc cintré des constructions romanes du XIe siècle. Les façades latérales du chœur présentent des croisées à contrelobes indiquant le XIIIe siècle. Les arcades intérieures avec nervures prenant naissance sur les fûts de piliers ronds, sans chapiteau, ont le caractère du XIIe siècle. Les bas-côtés ont été reconstruits en 1743 sur les soubassements des nefs primitives. La tour carrée, avec ses abat-sons en ogive, est de la seconde moitié du XVe siècle. La porte d'entrée refaite en sous-œuvre avec cintre surbaissé, date de 1626. Divers millésimes sont inscrits sur les murs au pourtour de l'église; les plus anciens sont 1224 et 1500.

En creusant en 1791, le canal de Saint-Quentin dans sa partie supérieure, près du moulin de Cantigneul, on a découvert, sous le sol, une chaussée cailloutée dont on ignore l'origine [1].

1 *Indicateur cambrésien*, p. 16.

FAITS HISTORIQUES. Pairie du Cambrésis depuis l'an 983. Son autel donné en 1095, à l'église cathédrale, par l'évêque Manassès. Village brûlé le 23 août 1158, par l'armée de Philippe, comte de Flandre. Incursions de la garnison de Cambrai, les 26 novembre 1553 et 11 août 1595. Terroir ravagé par les eaux le 23 mai 1836.

Usage local : lorsqu'une femme contracte un second mariage, on *monte monsieur de l'Arrière*, et une marche travestie parcourt les rues du village [1].

HOMMES MARQUANTS. *Batiste Cambrai*, du village de Cantaing, aurait tissé en 1309, les premières toiles fines connues sous le nom de *batiste-linon* ou *toile de Cambrai*, et qui firent longtemps la richesse du pays.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Hameau et moulin de Cantigneul, sur l'Escaut. *Cantileu*, 1129, Carpentier. *Cantegneul*, 1233, Gloss. top. *Molin de Canteignieulx*, XVIe siècle, Plan des Molins de l'Escaut. Le 15 octobre 1543, les troupes françaises en brisèrent les meules. — Le Péage. — La Petite Folie. — Le château de la Folie (en partie).

CRÈVECŒUR.

SITUATION. E. de Marcoing, sur l'Escaut et sur une ancienne voie romaine de Reims à Soissons, à Saint-Quentin et Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Crevecuer*, 1129, 1206, Carpentier. *Crepicordium*, 1158, ibid. *Crievecur*, 1166, charte de Simon, châtelain de Cambrai, pour Vaucelles. *Crieuvecuer*, 1228, Carpentier.

ARMOIRIES. De gueules à trois chevrons d'or, *cri*: La Tour-Landry.

MONUMENTS CIVILS. *Epoque celtique.* Des insignes gaulois ont été reconnus dans un souterrain [2]. — *Epoque romaine.* Débris de constructions et tuiles remarqués entre Montécouvez et Villers-

[1] Voir *Notes hist. sur les comm. de l'arrond.*, p. 212.

[2] *Indicateur cambrésien*, p. 10.

Outreau. Il y avait un pont nommé Pont de Jules, et depuis Pont de Pierre. Etait non sur l'Escaut, comme le dit Carpentier, mais sur le torrent d'Esne, à son intersection avec la voie romaine. *Moyen-âge.* Deux tours massives et une muraille, restes du château élevé en 1119.

MONUMENTS RELIGIEUX. Eglise cruciforme; sans le chœur, 17 mètres de longueur; 7 mètres 80 centimètres de largeur. Chapelles collatérales, chacune 36 mètres carrés. Fenêtres en ogives du XVIe siècle, surmontées d'une ogive dont la pointe s'élève en accolade. Nef unique, diminuée en 1687, date de la façade d'entrée. Chœur terminé en abside polygonale. Cuve des fonts baptismaux, 1620. Pierre tumulaire encastrée aux armes de la famille d'Anneux, 1708 Chaire de vérité en bois de chêne sculpté, récemment placée et d'un beau travail. Petit bas-relief en pierre, bien exécuté, la Sainte-Vierge, fâcheusement empâté de badigeon. — Flèche en bois et ardoises au-dessus du portail. — Dans les rues des Vignes a été récemment élevée une église remarquable, toute en briques, même les voûtes, architecture romane, dernière époque. Exécution dirigée par M. Despretz, curé de Crèvecœur, sur les plans de M. Grigny, architecte à Arras.

Au territoire de Crèvecœur était un célèbre monastère dans lequel fut arrêtée, le 5 février 1556, une trève de cinq années entre Charles-Quint et Henri II. Monastère nommé *abbaye de Vaucelles*, religieux ordre de Citeaux, fondée en 1131, par Hugues d'Oisy, seigneur de Crèvecœur, châtelain de Cambrai, et Heldiade de Baudour, sa femme. Première pierre posée par Saint-Bernard, abbé de Clairvaux. Vers l'an 1205, les murailles comprenaient une lieue de circuit. Le cloître roman du XIIe siècle, existe toujours; longueur 65 mètres, largeur 19 mètres 50 centimètres. Trois fenêtres ont conservé leur caractère primitif. Des cintres superposés ont, pour appui, à l'intérieur, de petites colonnettes aux chapiteaux romans [1]. Restes du monastère et de ses dépen-

[1] *Mém. de la Société d'Ém.*, t. XXVI, p. 101, dessin de A. Durieux.

dances : partie des murs d'enceinte et deux tourelles, la ferme, le moulin et un corps d'habitation. Des fouilles ont mis à jour une partie des fondations et les bases de plusieurs colonnes appartenant à l'église, élevée sur les plans de Villars d'Honnecourt, de 1191 à 1216[1]. Elle avait plus de 100 mètres de longueur. On découvrit un beau chapiteau d'architecture ogivale du XIIIe siècle et une partie du pavage des bas-côtés du chœur et de la nef, en carreaux émaillés de couleurs rouge, jaune, noire et verte[2]. — Abbaye supprimée à la révolution.

INSTITUTIONS CHARITABLES. *Maladrerie de Sainte-Barbe*, située dans le village. Hôpital connu en 1306. Désigné sous le nom d'*Hôtel-Dieu*, en 1525, époque où François de Rasse, baron de Crévecœur, chargea de sa direction les religieuses de Bohain, ordre de Saint-Dominique. Supprimé en 1653, par Philippe d'Anneux, baron de Crèvecœur, qui réunit ses biens à l'hôpital Saint-Jean, de Cambrai[3].

FAITS HISTORIQUES. Jadis ville fortifiée. Est-ce sur son territoire, entre Bonavis et Vaucelles, sur les rives de l'Escaut, et non sur la Sambre que, 57 ans avant J.-C. Jules César défit les Nerviens?[4]. Sous Hugues d'Oisy, en 1118, érection d'une forteresse, repaire de brigandages ; l'évêque Burchard s'en empara. Assiégée inutilement en janvier 1129, par les Cambrésiens et les troupes du comte de Hainaut. *Première loi de Crèvecœur* donnée en juillet 1319, aux habitants, par Jean, châtelain de Cambrai, etc. Pris en 1253 par le comte d'Anjou, frère de Saint-Louis, pour Marguerite, comtesse de Flandre, sur Jean et Bauduin d'Avesnes, ses enfants. La même comtesse acheta en 1272, la terre de Crèvecœur, d'Enguer-

[1] *Album de Villars*, publié par M. Lassus, pl. 32.

[2] Fouilles ordonnées par Mme Ve Bonnaire, propriétaire du terrain, et constatées en avril 1861 par MM. Wilbert, Durieux et Bruyelle.

[3] Archives des hospices de Cambrai.

[4] *Mém. de la Société d'Ém*, t. XII, p. 81, A. Le Glay, et *Arch. hist. du Nord*, 3e série, t. III, p. 176.

rand de Coucy. Encore achetée en février 1336, par Philippe VI de Valois, roi de France, de sire d'Amboise et de Marie de Flandre, sa femme; et en septembre 1358, par le dauphin Charles, régent de France, qui la donna à Louis, comte de Flandre. Nue propriété donnée le 9 juin 1641, par Philippe, à Antoine, grand bâtard de Bourgogne, son fils. Terre donnée avec la châtellenie de Cambrai, par Louis XI, au même Antoine, l'an 1465. Encore donnée avec les terres d'Arleux, Rumilly et Saint-Souplet, à Jean de Bruges, par Louis XII, suivant lettres des 27 octobre 1504 et 5 mai 1506 [1].

Dès l'an 1311, Jean de Flandre, faisait battre monnaie dans sa forteresse de Crèvecœur, qui reçut comme prisonnier en 1357, Charles de Navarre, dit le Mauvais. Transféré dans le château du *Forestel*, d'Arleux, d'où il s'échappa aidé par Jean de Pecquigny, baron et gouverneur d'Artois. Des troupes françaises établies à Crèvecœur en 1479, en furent débusquées par les Flamands. Château démantelé en 1489. Pris en 1506, veille de Noël, par Jean de Bruges, seigneur de Gruthuse, sur Adolphe de Bourgogne qui l'occupait. Les Bourguignons s'en rendirent maîtres le 27 février 1521. Quatre années après, désolé par la peste et la famine. Louise de Savoie, mère de François Ier, se rendant à Cambrai pour négocier la *Paix des Dames*, séjourna à Crèvecœur le 1er juillet 1529. Incendie en mars 1543, qui consuma l'église et moitié de de la ville. Démolition du château ordonnée, la même année, par Charles-Quint; complétée en 1554 par les troupes du roi Henri II.

Crèvecœur fut cédé à la France par le traité de paix arrêté au Câteau-Cambrésis en avril 1559. Sa terre vendue le 27 septembre 1578, au nom du roi Henri II, à François d'Epinay, seigneur de Saint-Luc. Durant le siége de Cambrai en 1581, le duc de Parme s'empara de Crèvecœur et y fit élever un fort. Après la reddition de Cambrai aux armes de Louis XIV, en 1677, Crèvecœur fut définitivement réuni à la monarchie française.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Montécouvez. D'abord ferme construite

1 *Mém. ibid.*, t. XXIII, p. 190, A. Wilbert.

par les religieux que Saint-Bernard établit à Vaucelles, en 1131. Légende : grange bâtie en une nuit par les démons et restée inachevée, au chant du coq. — Petit-Villers ou rue de l'Echelle (en partie) ; l'une de ses fermes appelée la Viéville au XVe siècle. — Bois-Maillard, connu dès l'an 1103. — Vaucelles. *Vaucellæ*, 1159, arch. de Saint-Julien. *Valcellæ*, 1166, Gloss. top. Célèbre par son abbaye. — Rue des Vignes. — Château de Revelon. — Château de Beauval. — Moulin Drain sur l'Escaut. — Ferme de Vinchy, ancien hameau, connu par la victoire qu'y remporta, le 20 mars 718, Charles Martel sur Chilperic II. Vers l'an 979, avait une forteresse qui fut détruite par les troupes de l'évêque Rothard et des comtes Godefroy et Arnould. — Ferme de Bel-Aise, connue en 1266. — Fermes de Bonne-Enfance, des Châtaigniers, d'Hardissart, des Angles, de Bonabus, de Bonavis et du Quesnet.

BIBLIOGRAPHIE. Notice sur l'ancienne ville de Crèvecœur, 1847, A. Bruyelle. — Mém. de la Société d'Em. t. v p. 161, Pascal Lacroix. — Ibid. t. XVI, p. 57, F. Delcroix. Ibid t. XVII, 2e partie, p. 201, A. Wilbert. Ibid. t. XXIII, p. 171, A. Wilbert, et p. 197, C.-A. Lefebvre.

DOIGNIES.

SITUATION. O. de Marcoing. Territoire enclavé dans le département du Pas-de-Calais.

NOMS ANCIENS. *Doineis*, charte de l'évêque Liébert pour la cathédrale. *Doignies*, 1322, arch. de Saint-Jean.

MONUMENTS. *Epoque romaine.* Tombeaux découverts au Trou aux-Os. Monnaies en argent et en bronze, aux types de Constantin, Galère, etc.—*Moyen-âge.* Souterrain que l'on suppose communiquer avec les vastes cavités d'Hermies. — *Epoque moderne.* Eglise avec tour. Pierre tumulaire d'un seigneur de Louverval, bien conservée avec cette inscription : *Changer ne vœult de Boufflers.*

FAITS HISTORIQUES. Son autel concédé l'an 1057, à l'église de Cambrai par l'evêque Liébert. — Pèlerinage jadis fort en vogue

pour être préservé de l'incendie. On y venait servir Saint-Laurent dont une relique est conservée dans l'église.

LIEUX DITS. Château de Louverval.

FLESQUIÈRES.

SITUATION. O. de Marcoing.

NOMS ANCIENS. *Felcheriæ*, 1121, charte de l'évêque Burchard pour la métropole. *Flekières*, 1249, arch. de Saint-Julien. *Flekeriæ*, 1257, ibid.

MONUMENTS. Au pied de l'église se trouve l'entrée de l'un de ces souterrains de guerre, formée de chambres d'habitation.

Eglise bâtie en 1784. La nef principale se prolonge sans interruption et se termine par un chœur arrondi. — Château moderne.

FAITS HISTORIQUES. Son autel concédé l'an 1121, à l'église de Cambrai, par l'évêque Burchard.

Seigneurie possédée par la famille de Gonnelieu, de 1060 à 1364. Appartenait en 1789, au chapitre Saint-Géry qui avait également son avouerie depuis l'an 1232.

PERSONNAGES MARQUANTS. *Elisabeth de Flesquières*, veuve de Gérard, dit Wilhem, fonda, l'an 1233, le Béguinage Cantimpré.

GONNELIEU.

SITUATION. S. de Marcoing.

NOMS ANCIENS. *Guinelieu*, 1087 et 1153, Carpentier. *Gungelieu*, 1185, charte d'Hugues d'Oisy, pour Vaucelles. *Gongnelieu*, 1279 et 1307, Carpentier.

ARMOIRIES. D'or à la bande de sable.

MONUMENTS. L'ancienne église était à une seule nef. Le clocher datait de 1703. Pierres tumulaires aux armes des seigneurs du lieu. Reconstruction récente, style roman, avec voûtes en briques, sur les plans de M. A. de Baralle, architecte.

FAITS HISTORIQUES. Avait un château-fort, pris par les Bourguignons le 15 juillet 1536.

Seigneurs de Gonnelieu connus de l'an 1060 à 1364.

GOUZEAUCOURT.

SITUATION. S.-O. de Marcoing, sur la chaussée de Cambrai à Péronne.

NOMS ANCIENS. *Guasenkurt*, 1133, Carpentier. *Goisalcurt*, 1164, charte de l'évêque Nicolas, pour l'abbaye d'Honnecourt. *Goizeaucourt*, 1257, arch. de Saint-Jean.

MONUMENTS. Souterrain pratiqué sous la place. — Eglise moderne, longueur 22 mètres, largeur 15 mètres. Tour carrée avec flèche en charpente.

FAITS HISTORIQUES. Village incendié le 29 septembre 1815. La Société d'Emulation de Cambrai fit don, aux tisseurs les plus malheureux, de onze métiers.

LIEUX DITS. Le Paradis.

HONNECOURT.

SITUATION. S. de Marcoing, rive gauche de l'Escaut.

NOMS ANCIENS. *Hunolcorth*, Balderic, lib. I, cap. 26. *Hnulfocurtis*, 677, Gloss. top. *Hunulcurt*, 1133, Carpentier. *Hunecurt*, 1185, charte d'Hugues d'Oisy, pour Vaucelles. *Honecort*, 1218, Carpentier.

ARMOIRIES, D'argent semé de billettes de gueules, au lion de même. *Cri:* Oisy,

MONUMENTS CIVILS. *Epoque romaine.* Tumulus au lieu dit les Catelets. Tombes en forme d'auge rectangulaire, recouverte de pierres plates : parmi les ossements, de petites urnes en terre noire [1]. Ruines d'édifices romains remarquées entre Honnecourt et Gonnelieu [2].

1 *Mém. de la Société d'Ém*, t. VIII, p. 44.
2 *Notes hist. sur les comm. de l'arrond.*, p. 467.

MONUMENTS RELIGIEUX. Vaisseau de l'église, moderne à une seule nef en croix latine; mais l'entrée principale, reste d'un ancien monastère, est un grand cintre roman du XIe siècle, orné de rosaces sculptées. Il est bordé par une ogive qui s'élève sur deux chapiteaux sculptés et ornés de statuettes. Au sommet de l'ogive est la figure du Père éternel avec deux séraphins de chaque côté. Sur le cimetière est une porte avec cintre de la même époque et dont le couronnement pose sur des colonnes de pierres bleues avec chapiteaux en pierres blanches sculptées. Au dessus sont trois statues mutilées. La partie supérieure de la tour et la flèche datent de 1734, millésime que l'on trouve gravé dans le masque au-dessus de l'œil de bœuf. Le monastère, connu sous le nom d'*abbaye d'Honnecourt*, fut fondé l'an 670. par Amalfrid ou Amalbert, et d'abord occupé par une communauté de femmes, ordre de Saint-Benoit, puis par des hommes bénédictins [1]. Le roi Henri IV y séjourna le 12 juin 1594.

Gelic, chroniqueur vers l'an 1512, rapporte que du temps de Philippe de Valois, on trouva sous un marbre du cloître d'Honnecourt, une casaque d'armes garnie de lames d'or et de pierres précieuses avec une croix antique émaillée, un heaume d'or enrichi de rubis, un bouclier d'argent sur lequel était gravé un lion, et plusieurs pièces d'or et d'argent. A la tête du cadavre se trouvait une tablette d'or portant ces mots: ODO, KAST. KAMBR. H. A. REST., c'est-à-dire: ODON CASTELLANUS CAMBRACENSIS HUJUS ABBATIÆ RESTAURATOR (Odon, châtelain de Cambrai, restaurateur de cette abbaye). La restauration dont il s'agit, eut lieu vers l'an 911. Cette découverte archéologique, consignée par Gelic et transmise par Carpentier, paraît au moins enrichie dans ses détails.

FAITS HISTORIQUES. Jadis ville fortifiée et dont on retrouve des traces, fossé d'enceinte, fondations et murailles. Faisait partie du royaume de Lorraine, qui échut à Charles-le-Chauve en 870. Assiégé l'an

[1] Balderic, *lib. I*, *cap.* 26, *lib II*, *cap.* 10, et *Bull. de la Comm. hist.*, t. V. p. 294, Arch. dép.

1339, par Henri de Flandre; vaillamment défendu par les moines de l'abbaye [1]. Pris en 1478 par les partisans de l'archiduc Maximilien, sur les Français, qui s'en rendirent maîtres de nouveau huit années après. Les Bourguignons s'en emparèrent en novembre 1523, puis se retirèrent l'abandonnant aux Français. Repris en 1536, par les Bourguignons qui brûlèrent la ville et démolirent le château. Refuge, en 1636, d'aventuriers picards et artésiens, exerçant le brigandage aux alentours; débusqués par les troupes du gouverneur de Cambrai, qui démantelèrent les fortifications. Défaite près d'Honnecourt, le 26 mai 1642, de l'armée française par les troupes espagnoles.

La terre d'Honnecourt fut possédée en 1099, par la maison d'Oisy; en 1163, par Hasnon; en 1165, par Raoul; en 1198, par Jean de Villers, père de Colart, seigneur d'Haussy; en 1245, par Jean, châtelain de Noyon et de Torote; en 1298, par Wautier de Helli; en 1789, par la famille de Lannoy.

HOMMES MARQUANTS. *Villard d'Honnecourt*, célèbre architecte, fit construire sur ses plans, de 1230 à 1250, les chapelles absidales de l'église Notre-Dame de Cambrai; de 1191, 1198 à 1216, l'église de Vaucelles; la nef de Notre-Dame de Reims, commencée en 1241; enfin d'autres églises remarquables en Hongrie [2].

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Franqueville, seigneurie; Nobleville; les Montagnes; la Terrière; Ossu; les fermes du Bosquet et de Rancourt.

BIBLIOGRAPHIE. Notice sur Honnecourt, édition latine de Balderic, lib. II, cap. IX et X, A. Le Glay. — Annuaire du département du Nord, 1833, p. 67. — Mém. de la Société d'Em. t. XVII, 2e partie, p. 102, A. Wilbert. — Notes hist. sur les communes de l'arrond. p. 461, A. Bruyelle.

LESDAIN.

SITUATION. E. de Marcoing, sur le torrent d'Esne.

1 Froissart, liv. I, chap. 86.

2 *Album de Villard d'Honnecourt*, publié par M. Lassus, p. 47.

NOMS ANCIENS. *Lesden*, 1023, Balderic, lib. III, cap. 44, et 1057, charte de l'évêque Liébert, pour Saint-Aubert. *Lesdain*, 1185, Gloss. top., et 1218, Carpentier. *Lesdaing*, 1228, ibid.

MONUMENTS. *Epoque romaine.* Découverte de deux tombeaux avec quelques grains de collier en verre d'une couleur foncée semés parmi les ossements [1] — *Moyen-âge.* Carrières de pierres blanches qui servirent en l'an 1023, à la reconstruction de l'église cathédrale. Souterrain dont l'entrée, aujourd'hui supprimée, était près du Jardin-Dominant. Il reste du château-fort dont l'érection remontait à 1391, trois tours composées chacune de deux salles voûtées, dont une en substruction [2]. — *Epoque moderne.* Eglise en forme de croix, construite en pierres blanches. Chapelles des transepts, du XVe siècle. Façade et clocher de 1628. Dans le cimetière est une belle pierre tumulaire sculptée du XVIe siècle, recouvrant jadis la tombe des bienfaiteurs de l'église [3].

FAITS HISTORIQUES. Son église concédée en 1057, aux chanoines de Saint-Aubert, par l'évêque Liébert. Son château démoli en 1554, par les troupes d'Henri II. Incendié avec le village en octobre 1637, par le colonel Gassion, et en 1696, par une cause inconnue. Reconstruit trois années après. Pendant l'investissement de Cambrai, par le duc de Parme, en novembre 1580, on fit élever un fort détaché à Lesdain. Suppression le 31 octobre 1741, d'un droit de péage au profit du comte de Horne.

Comme seigneur de Lesdain on trouve : Watier, en 1170 ; Colart, en 1192 ; Ganteau, en 1239 ; Arnouid, en 1290, le prince de Horne, en 1789.

LIEUX DITS. Le bois de Pélu, les Petites-Maisons, la ferme de Malassise.

1 *Dict. hist. de Cambrai*, p. 19, E. Bouly.

2 M. E. Bouly a donné dans les *Soirées de l'abbé Tranchant*, 1845, p. 247, une monographie complète du château de Lesdain.

3 *Mém. de la Société d'Ém.*, t. 21, p. 147, A. de Baralle.

MARCOING.

SITUATION. S.-O. de Cambrai, sur le ruisseau de l'Eauette et sur la rive gauche de l'Escaut.

NOMS ANCIENS. *Marcœngt*, 1133, Carpentier. *Marconium*, 1170, charte de l'évêque Pierre, pour Vaucelles. *Markoing*, 1139, ms. n° 884, bib. de Cambrai.

ARMOIRIES. De gueules à la croix d'or engrêlée, au premier canton d'argent, au lion de sable.

MONUMENTS. *Epoque romaine.* Fragments de colonnes trouvés à Famars, ancienne mansion romaine [1]. Découverte en 1852 d'un nombre considérable de petites urnes contenant une terre noire mêlée de cendres et de débris d'ossements [2]. L'année suivante, des fouilles mirent à jour plusieurs tombeaux, une lampe et deux vases en terre [3]. Nouvelle trouvaille, en 1863, d'un tombeau, forme d'auge en ciment coulé. Auprès était de simples inhumations dans la terre. Les ossements étaient calcinés par le temps. — *Moyen-âge.* Souterrain en galeries maçonnées dont l'entrée était dans le cimetière. — *Epoque moderne.* Eglise à nef simple, bâtie vers 1758, soutenue par deux rangs de piliers cylindriques, avec chapiteaux sans sculpture. Tour carrée, surmontée d'une flèche en bois recouverte d'ardoises, et portant la date de 1685.

FAITS HISTORIQUES. L'une des douze pairies du Cambrésis, créées l'an 983. Robert, comte de Flandre y fit construire, l'an 1099, un château qui fut détruit par les troupes impériales, deux années après. Rétabli, il devint la cause, en 1153, d'une dissension meurtrière entre Jean de Marcoing et Simon d'Oisy. Son autel donné en 1123, au chapitre Saint-Géry de Cambrai. Village brûlé en août 1158, par l'armée de Philippe, comte de Flandre.

1 *Indicateur cambrésien*, 1815, p. 11.

2 *Dict. hist. de Cambrai*, p. 17, E. Bouly.

3 *Mém. de la Société d'Ém.*, t. XXVI, 1re partie, p. 400.

Edouard d'Angleterre campa à Marcoing, le 25 septembre 1339, et y commit nombre de cruautés. Jean de Bourgogne y campa également l'an 1411. Les troupes françaises y portèrent la dévastation le 15 octobre 1543 [1]. Condamnation remarquable, le 19 janvier 1550, de Jean de Bove, bailli de Marcoing, pour avoir méconnu les priviléges des bourgeois de Cambrai. Village occupé en 1581, par les troupes espagnoles qui y construisirent un fort contre Cambrai. Les Français y campèrent en 1635 et portèrent aux alentours l'incendie et le pillage [2].

La terre de Marcoing paraît avoir appartenu au XIe siècle, à des seigneurs issus des comtes de Vermandois, puis à une famille qui porta le nom de Marcoing et connue du XIIe au XIVe siècle. En 1789 elle était la propriété de la famille de Roideville.

LIEUX DITS. Fermes de Famars, de Talma, du Flos, du bois de Saint-Sépulcre. — Moulins sur l'Escaut, nommés dans un plan de 1580 environ, *molin de Castelain* et *molin de Marcoing*.

MASNIÈRES.

SITUATION. E. de Marcoing, sur l'Escaut et sur la route de Paris.

NOMS ANCIENS. *Maneriæ*, 1111, Carpentier. *Maisnières*, 1217, charte de l'évêque Jean. *Mainières*, 1219, Gloss. top.

MONUMENTS. *Epoque romaine*. Découverte antérieure à 1815, d'un vase en terre rempli de médailles et des débris d'un casque [3]. Tombeaux mis à jour en 1842, au lieu dit Bracheux; objets recueillis : un glaive, un petit vase en terre, une bague en bronze [4]. — *Moyen-âge*. Entre l'église et le château, se trouve une carrière de pierres blanches, occupée pendant les guerres [5]. — *Epoque*

1 Ms. n° 884, chap. 51, bib. de Cambrai.

2 Mss. n° 658, art. 31 ; n° 659, p. 290; n° 670 ; n° 882 ; *ibid.*

3 *Indicateur cambrésien*, p. 11.

4 *Notes hist. sur les communes de l'arrond.*, p. 513.

5 *Les Souterrains de Cambrai et du Cambrésis*, p. 114.

moderne. Eglise nouvellement reconstruite dans le style ogival, 1re époque, sur les plans de M. Grigny, architecte à Arras. Est à une seule nef avec chœur terminé en hémicycle. Vitraux remarquables, trois autels bien sculptés et en harmonie avec le style de l'édifice; chaire de vérité d'un beau travail. La tour en forme de beffroi a été conservée du XVe siècle; on l'a couronnée d'une flèche en pierres sculptées et à jour. L'église a été consacrée le 11 avril 1860.

FAITS HISTORIQUES. Son autel affecté, en 1064, aux besoins de l'abbaye du Saint-Sépulcre. Erection en 1217, de la paroisse de Rumilly, unie jusqu'alors à celle de Masnières. Curieuse épitaphe de Rely et Michelette de Masnières, 1227 [1]. Pendant le siége de Cambrai, en 1339, les Anglais campèrent à Masnières; ils s'y établirent encore l'an 1524 et en furent débusqués par les Français. Occupé le 18 juillet 1554, par ces derniers qui tentaient de s'emparer de Cambrai. Une jeune fille de Masnières mourut possédée du démon le jour des trépassés an 1590 [2]. Péage sur un pont, supprimé à la révolution.

Seigneurie possédée de 1060 à 1364, par diverses familles qui prirent le nom de Masnières. En 1789, propriété de la maison de Villers-au-Tertre.

LIEUX DITS. Ferme Godefroy ou de Mon Plaisir. — Petit-Château.

MŒUVRES.

SITUATION. N.-O. de Marcoing, rive droite de la chaussée de Cambrai à Bapaume, ancienne voie romaine. Territoire enclavé dans le département du Pas de Calais.

NOMS ANCIENS. *Mœvriæ*, 1137, bulle du pape Innocent II, pour Saint-Aubert. *Muevres*, 1184, Carpentier. *Meobræ*, Gloss. top.

[1] Carpentier, III, p. 754.

[2] Légende reproduite par M. S. H. Berthoud, d'après le R. P. Martin del Rio, *Diquisitionum magicarum, libri sex.*

ARMOIRIES. De gueules à trois chevrons d'argent.

MONUMENTS. Souterrain près de l'église, composé de galeries présentant des chambres et des étables. — Eglise bâtie en 1588 et agrandie en 1750.

FAITS HISTORIQUES. Au XIIIe siècle, le village appartenait en majeure partie au chapitre de Saint-Géry. Plusieurs maisons écroulées le 8 juin 1815, par les eaux d'orage.

Seigneurie possédée de 1150 à 1309, par diverses familles qui prirent le nom de Mœuvres. En 1789, appartenait au chapitre de Saint-Géry.

NOYELLE-SUR-L'ESCAUT.

SITUATION. N. de Marcoing, sur l'Escaut.

NOMS ANCIENS. *Nigella*, 1030, Balderic, lib. III, cap. 44 et 1058, Carpentier. *Noiella*, 1246 et 1323, arch. de Saint-Jean.

ARMOIRIES. De gueules à trois gemelles d'argent ou d'or.

MONUMENTS. *Epoque romaine.* Découverte de plusieurs médailles au type de César-Auguste. — *Moyen-âge.* Carrières de pierres blanches qui servirent en l'an 1023, à la reconstruction de l'église Notre-Dame [1]. — *Epoque moderne.* Eglise bâtie en 1826, et dédiée à la Vierge. — Château moderne.

FAITS HISTORIQUES. Son château brûlé et saccagé l'an 1153, par les Cambrésiens et l'évêque Nicolas. Interdiction en 1311, par l'évêque Pierre de Mirepoix, à Jean de Noyelle, de frapper monnaie dans son château de Crèvecœur. Village incendié le 9 août 1533, par les troupes françaises et bourguignonnes qui forcèrent les Anglais d'abandonner leur camp de Marquion.

Seigneurie possédée par Gille de Glarge, en 1169; Grebet de Glarge, en 1263; Jean de Noyelle, en 1311; la famille de France, aux XVIe et XVIIe siècles.

LIEUX DITS. Les moulins de Noyelle sur l'Escaut.

1 Balderic, *lib.* III, *cap.* 44.

RIBÉCOURT.

SITUATION. S.-O. de Marcoing.

NOMS ANCIENS. *Ribescurt*, 1148, bulle du pape Eugène III, pour la cathédrale. *Ribercourt*, 1255, arch. de Saint-Julien. *Ribiercourt*, 1285, Carpentier.

MONUMENTS. Vastes souterrains creusés dans la pierre blanche. — On a trouvé des tombeaux et des restes de fondations d'un ancien village détruit, nommé Gualtercourt ou Wahiercourt, et connu dès l'an 911 [1]. Une tradition invraisemblable rapporte qu'un grand chariot en fer aux roues d'or, se trouve enseveli dans les terres de Wahiercourt. — L'église et sa tour, de style ogival, datent de 1571. — Château moderne.

FAITS HISTORIQUES. L'an 1148, son autel et celui de Gualtercurth, furent confirmés la propriété de l'église de Cambrai, par le pape Eugène III. Séparation en 1221, de sa paroisse avec celle de Gualtercurth. Village dévasté par les troupes françaises, l'an 1521, pendant les guerres de Charles-Quint et de François Ier. En novembre 1553, les Français qui venaient d'incendier plusieurs villages, furent poursuivis par la garnison de Cambrai jusqu'à Ribécourt, où il y eut un engagement.

Seigneurie possédée en 1203, par Raoul de Robersart, et en 1789, par le chapitre Notre Dame.

HOMMES MARQUANTS. *Bracq*, curé de Ribécourt, fut député à l'Assemblée des Etats-Généraux, ouverts à Versailles le 4 mai 1789.

RUMILLY.

SITUATION. E. de Marcoing, rive gauche de la chaussée de Cambrai à Paris.

NOMS ANCIENS. *Rulmegeiæ*, 1058, Carpentier. *Rumely*, 1087,

[1] Balderic, *lib.* I, *cap.* 66, et *Arch. hist. du Nord*, t. I, p. 255, A, [illegible].

ibid. *Rumelith*, 1139, Gloss. top. *Rumegli*, 1153, Carpentier. *Rumelies*, 1170, Gloss. top. *Rumelli*, 1217, charte de l'évêque Jean.

ARMOIRIES. D'azur au mouton d'argent.

MONUMENTS. Souterrain creusé dans la pierre blanche; habité en temps de guerres. — L'église, d'abord chapelle élevée en 1575, puis agrandie : nef en 1839, chœur en 1841. Au maître-autel est un tableau donné par l'Etat, le couronnement de la Vierge, dû au pinceau de M. Le Bon. — Le clocher date de 1608, et la cloche de 1775 [1].

FAITS HISTORIQUES. Ancienne pairie du Cambrésis, créée l'an 983. Avait un château-fort élevé par le chevalier Manasses, qui en fit un repaire de brigandage. Pris et détruit l'an 1091, par l'évêque Gaucher. Erection en 1217, de la paroisse de Rumilly, unie jusqu'alors à celle de Masnières. — Sa terre vendue l'an 1272, à la comtesse de Flandre, par Enguerrand de Coucy. Encore vendue en février 1336, à Philippe de Valois, par le comte d'Amboise, et la comtesse de Flandre. Donnée par Louis XII, par lettres de 1504-1506, au seigneur de Gruthuse. — Château démoli pour la dernière fois par Charles-Quint, en 1513. — Le 18 juillet 1554, les troupes de Henri II, campèrent à Rumilly et aux environs. Pendant le siége de Cambrai, le 27 mars 1677, le maréchal de Luxembourg logea également dans ce village.

En 1789, la seigneurie appartenait au marquis de Wargny, de la famille d'Anneux.

VILLERS-GUISLAIN.

SITUATION. S. de Marcoing.

NOMS ANCIENS. *Viliers-Guislein*, 1133, Carpentier. *Villare-Ghisleni*, 1164, charte de l'évêque Roger, pour Honnecourt.

[1] On trouve dans le *Dict. top. de l'arrond.*, p. 290, l'inscription de la cloche.

Viller le Gislain, 1240, arch. de Saint-Jean. *Villers-Guienlain*, 1255, Carpentier.

MONUMENTS. Vaste souterrain composé de plusieurs rues et d'une place commune. — Eglise écroulée le 5 mars 1827, et depuis reconstruite.

FAITS HISTORIQUES. Village brûlé par l'ennemi, le 4 mai 1634; exempté de toutes tailles, impôts, droits, etc., par arrêt du Conseil d'Etat, du 19 juillet 1636; obtint de s'approvisionner de sel et de tabac sans obligation au sel d'impôt.

Seigneurie possédée par Jean d'Honnecourt, allié à Lucie de Villers-Guilain, en 1191; Jacquemart le Fuzelier, en 1209; la famille de Sart, en 1789.

VILLERS-PLOUICH.

SITUATION. S. de Marcoing.

NOMS ANCIENS. *Villers-le-Ploich*, 1233, charte de Cantimpré. *El Ploich*, 1240, Carpentier. *Vilers-le-Ploich*, 1261, arch. de Saint-Jean.

MONUMENTS. Vaste souterrain dont l'entrée était dans une tour démolie à la révolution. Composé de quarante-quatre grandes chambres et cinquante-deux petites. Servit de refuge aux habitants pendant les guerres. — Près de la Vacquerie est une énorme pierre délimitant les provinces d'Artois, de Cambrésis et de Picardie. — Eglise à une seule nef, bâtie en 1824, sur les plans de M. Courtecuisse, architecte.

FAITS HISTORIQUES. Au XIIe siècle, Robert Coillet, seigneur de Villers-Plouich, etc., fit construire à Cambrai, une des portes de la ville, appelée indifféremment porte *Koillet* et porte *Robert*. Autres seigneurs : Gilles-le-Hideux, sire de Marcoing et de Villers-Plouich, en 1351; Pierre de Héraughière, vers 1400.

HAMEAUX. Beaucamps. — La Vacquerie. *Vaccaria*, 1187, Carpentier, et 1201, Gloss. top.

CANTON ET DÉCANAT DE SOLESMES.

En 1789, les communes de ce canton faisaient partie du Hainaut, à l'exception de celles de Montrécourt, St-Vaast, Saulzoir et Viesly, qui appartenaient au Cambrésis. — Entièrement diocèse de Cambrai.

17 communes. — 12,782 hectares. — 27,685 habitants.

BEAURAIN.

SITUATION. E. de Solesmes.

NOMS ANCIENS. *Beaurain*, 1201, Carpentier.

MONUMENTS. Une pierre de l'église, près de la sacristie, porte le millésime de 1665. Pierres funéraires sans intérêt.

FAITS HISTORIQUES. Dans le village est une pâture dite le *Courtil des Karamara* et *Séjour des Sarrazins*, bien que les Sarrazins n'aient jamais habité le pays. — En 1789, paroisse de Vendegies-au-Bois.

BERMERAIN.

SITUATION. N.-E. de Solesmes, sur l'Ecaillon.

NOMS ANCIENS. *Bermerenc*, 1030, Balderic lib. III, cap. 44. *Bermeren*, IV, charte de l'évêque Odon pour le chapitre Notre-Dame. *Bermeraing*, 1217, Carpentier. *Biermeraing*, 1297, Ibid. *Bermereng S. Mariæ*, Gloss. top.

ARMOIRIES. D'azur au sautoir d'or à la bande de même.

MONUMENTS. *Epoque romaine.* Découverte, en 1839, d'une médaille au type de Constantin ; d'un pénate en bronze, sans bras, les yeux en argent avec une perle pour iris, et portant sur le front une bandelette de cuivre rouge. — *Moyen âge.* Cimetière fortifié, et dont l'enceinte représente cinq tours reliées entre elles par de fortes murailles garnies de meurtrières. Quatre tours subsistent

encore. Au pourtour des murs, à 2 mètres 50 centimètres du sol intérieur, existent des corbeaux en grès brut qui supportaient la terrasse où se défendaient les assiégés. Le sol est excavé sur plusieurs points pour communiquer avec les souterrains qui s'étendent dans une partie du village [1]. L'église, dédiée à la Vierge, renfermait jadis sous son porche une cheminée et un four à cuire le pain. Dans le chœur est une pierre avec une inscription fruste et recouvrant autrefois deux cercueils de plomb. La chaire de vérité est l'œuvre d'un sieur Danhiez, sculpteur à Valenciennes.

INSTITUTIONS CHARITABLES. Possédait un hôpital avec chapelle [2].

FAITS HISTORIQUES. La terre de Bermerain donna son nom à diverses seigneurs qui la possédèrent du XIe au XIIIe siècle.

HOMMES MARQUANTS. *Robert de Bermerain*, grand-bailli du Cambrésis en 1297.

BRIASTRE.

SITUATION. S. de Solesmes, sur la Selle.

NOMS ANCIENS. *Briastrum*, 1030, Balderic, lib. III, cap. 44 et 1296, Carpentier. *Briastra*, 1142, charte de l'abbé de St.-André.

ARMOIRIES. Echiqueté d'or à l'écusson en abîme de gueules.

MONUMENTS. Petite église sans valeur.

FAITS HISTORIQUES. Appartenait au Cambrésis, et réuni dans le cours du XIIe siècle au Hainaut.

Seigneurs du lieu : Thiéry en 1096; Thiéry et Hugues en 1150 et 1161; un autre Thiéry en 1205; Watier en 1234; Simon en 1305; Lupart, prévôt de Cambrai en 1352; l'abbé de la Carondelet en 1775.

LIEUX DITS. Les moulins sur la Selle, connus en 1402; l'un appelé *Moulin d'en haut*, par opposition à celui qui était en aval

1 *Bull. de la comm. hist.*, t. I, p. 146, 211, F. Delcroix et A. de Baralle.

2 *Ibid.*, t. V, p. 138, J. Le Glay.

et nommé *Moulin d'en bas*. Le premier était bannal pour les habitants de Briastre et pour ceux de Viesly. — Maison isolée dite Moscou.

CAPELLE.

SITUATION. N.-E. de Solesmes, sur le ruisseau de St-Georges.

NOMS ANCIENS. *La Cappelle*, 1280, Carpentier. *Le Cappelle*, 1355, ibid.

MONUMENTS. La tour Buat, reste d'une ancienne ferme fortifiée. — Petite église.

FAITS HISTORIQUES. L'abbaye d'Anchin possédait une ferme considérable à Capelle et avait le patronage de l'église, qui était succursale de St.-Martin. L'église dépend actuellement d'Escarmain.

LIEUX DITS. La ferme Buat.

ESCARMAIN.

SITUATION. N.-E. de Solesmes, sur le ruisseau de St.-Georges.

NOMS ANCIENS. *Squarmaing*, 1180. Gloss. top. *Escarming*, 1201, Carpentier. *Escarmaing*, 1355, ibid.

ARMOIRIES. D'or au lion de gueules.

MONUMENTS. Dans la tour de l'église se trouve un four à cuire le pain et qui servit aux habitants réfugiés pendant les guerres. — Château de construction récente.

FAITS HISTORIQUES. Village dévasté par l'incendie, le 20 prairial an XIII et le 26 décembre 1824.

Seigneurs : Watier en 1141 ; Hugues en 1205.

HAUSSY.

SITUATION. N.-O. de Solesmes, sur la Selle.

NOMS ANCIENS. *Haussi*, 1087, Carpentier et 1257, Arch. de St.-Julien. *Auxi*, 1184, Carpentier. *Holsi*, *Hochi*. Gloss. top.

ARMOIRIES. D'or au lion de gueules, *cri :* Haussi.

MONUMENTS. *Epoque romaine.* Découverte d'une urne cinéraire. Auprès étaient une statuette en bronze, des fragments de vases à deux gorges en terre cuite[1]. — *Moyen-âge.* Il reste de l'ancien château fort du XIIe siècle, une prison, des souterrains et une partie des murs d'enceinte. — Abreuvoir dit des Sarrasins. — L'église jadis renfermée dans l'enceinte du château vient d'être reconstruite ; se composait d'un chœur carré et de trois nefs séparées par de massifs piliers, supportant des voûtes à ogive. La nouvelle église, élevée sur les plans de M. A. de Baralle, architecte, est de style roman, avec nef éclairée dans le haut. Est remarquable par son ornementation.

INSTITUTIONS CHARITABLES. Au XVIe siècle, Haussy avait un hôpital[2].

FAITS HISTORIQUES. Son château pris et brûlé avec le village l'an 1185, par Philippe d'Alsace, sur Bauduin, comte de Hainaut. Soutint en 1254, une attaque des troupes réunies de Marguerite, comtesse de Flandre et de Charles, frère de St.-Louis, et qui se retirèrent en incendiant le village. Dévasté par les pillards ou écorcheurs en 1437 et en 1469. — Etait pays de vignoble en 1442.

Appartint aux maisons de Barbançon, de Poitiers, de Mortagne. De la terre d'Haussy relevaient celles de Werchin, Honnechy, Caudry, Tabaumés, Escaillon et Bruisle. Ces deux dernières en furent séparées l'an 1511 et réunies à la seigneurie de Lallaing. En 1789, propriété de l'archevêque.

MONTRÉCOURT.

SITUATION. N.-O. de Solesmes, sur la Selle.

NOMS ANCIENS. *Monsterocourt*, 965, Notes hist. p. 524. *Monstrecurt*, 1170, Gloss. top. *Monstrata Curs*, 1266, Carpentier.

ARMOIRIES. Une escarboucle à un écusson en abîme.

1 *Dict. hist. de Cambrai*, p. 18, E. Bouly.
2 *Bull. de la comm. hist.*, t. V, p. 151, Jules Le Glay.

MONUMENTS. Eglise à trois nefs, datant de 1741.

FAITS HISTORIQUES. Pairie du Cambrésis depuis l'an 983. Etait personnelle et l'archevêque la conférait toujours au grand-bailli du Cambrésis. Village acheté vers l'an 1269 par l'évêque Nicolas, qui le réunit à son évêché. Pairie possédée par Jean de Hertain en 1266, et par Philippe de Hertain vers 1370.

ROMERIES.

SITUATION. N.-E. de Solesmes, sur la rivière d'Harpies et sur le chemin de grande communication de Solesmes au Quesnoy.

NOMS ANCIENS. *Romeries*, 1180, convention entre l'abbé de St-Denis et Guillaume, comte de Flandre.

MONUMENTS. Eglise avec tour. On trouve à la façade une inscription portant la date de 1631, avec les armoiries des seigneurs du lieu. — Le hameau de Vertigneul possède une chapelle dont la nef et le bas de la tour datent de 1538. Chœur et bas-côtés agrandis à l'époque de la surélévation de la tour, en 1778. Le portail, de style ogival, est sculpté avec voûte à nervures et pendentifs de la première période du XVIe siècle.

FAITS HISTORIQUES. Ne formait qu'une seule paroisse avec Vertain, dont il fut séparé en 1262. Jugement rendu par l'officialité de Cambrai, le 13 janvier 1725, contre une fille de Romeries, convaincue d'adultère. Voir le texte dans les notes historiques de l'arrondissement de Cambrai, p. 570.

La terre de Romeries appartenait, vers l'an 1400, à la famille de Hertain, dont un des membres, Michel, fils de Jacques, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

HAMEAUX. Vertigneul. *Vertinionum*, 1182, charte de l'évêque Roger, pour l'abbaye de St.-Denis. *Verkingnœl*, 1184, Carpentier.

SAINT-MARTIN-SUR-ÉCAILLON.

SITUATION. N.-E. de Solesmes, sur la rivière l'Ecaillon.

NOMS ANCIENS. *St.-Martin*, 1257, Arch. de St.-Jean.

MONUMENTS. Découverte de deux vases romains en terre noire, forme de bouteille à panse évasée.

Eglise bâtie en 1784.

FAITS HISTORIQUES. Pour le spirituel, village réuni à la paroisse de Bermerain.

LIEUX DITS. Fermes de Court-à-Rieux, d'Orcival ou d'Orchival.

SAINT-PITHON.

SITUATION. N.-O. de Solesmes, sur la Selle.

MONUMENTS. Avait un château fortifié et dont les dépendances ont été utilisées pour des habitations particulières. — Eglise reconstruite en 1757.

FAITS HISTORIQUES. Village et château brûlés en 1185, par Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Dévastés en 1437, par les pillards ou écorcheurs. Incendie majeur le 13 septembre 1824.

La seigneurie fut la propriété de Gérard de St.-Pithon en 1151. Appartint aussi à une branche bâtarde de la maison de Ligne.

SAINT-VAAST.

SITUATION. O. de Solesmes, sur le ravin de l'Erclain et sur la route de Cambrai à Solesmes.

NOMS ANCIENS. *Sanctus Vedastus*, 1137, Bulle du Pape Innocent II, pour St.-Aubert et 1144, Carpentier. *St.-Vaast*, 1231, Arch. de St.-Jean.

ARMOIRIES. D'azur à l'aigle éployée d'or.

MONUMENTS. Cimetière clos de murailles en manière de fortifications et munis autrefois de tours élevés. Renferme trois pierres sculptées, représentant la *Flagellation*, *Jésus au tombeau*; la troisième, obstruée par les terres, n'est plus apparente [1]. Eglise bâtie

[1] *Mém. de la Société d'Ém.*, t. XVII, 2e partie, p. 356, A. Wilbert.

en 1747, en partie démolie à la révolution et rétablie en 1818. — Pont de l'Erclain relevé par l'abbé de St.-Aubert en juin 1716.

Sur le territoire est un arbre dit *arbre de la femme*. La tradition rapporte qu'une femme s'étant suicidée, on décida que, pour éviter la contagion de l'exemple, son corps serait là suspendu pour devenir la pâture des oiseaux de proie [1].

INSTITUTIONS CHARITABLES. En 1231, il y avait un hôpital sous le nom de St.-Druon [2].

FAITS HISTORIQUES. Jouissance de son autel accordée aux religieux de St.-Aubert par l'évêque Gaucher en 1095. Commune châtiée par le choléra en 1832. Crue d'eau épouvantable le 3 mai 1838 : 68 maisons inondées, dont plusieurs écroulées; pont de l'Erclain en partie rompu.

SAULZOIR.

SITUATION. N.-O. de Solesmes, sur la Selle et sur la chaussée Brunehaut, ancienne voie romaine de Bavai à Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Sausoit*, 1119 et 1142, bulles des papes Calixte et Innocent, pour l'église de Cambrai. *Sausoith*, 1137, bulle du pape Innocent, pour Saint-Aubert. *Salsoir*, 1184, Carpentier. *Sausois*, 1285, ibid.

MONUMENTS. Découverte d'une médaille gauloise en or, type du cheval galoppant à droite [3].

Eglise à trois nefs, reconstruite en 1820, sur les plans de M. Aubert Parent, architecte à Valenciennes. Le cimetière était fortifié; une des tourelles a été conservée.

FAITS HISTORIQUES. Son autel concédé, l'an 1095, aux religieux de Saint-Aubert, par l'évêque Gaucher. Village et ses dépendances

1 *Ibid.*, p. 23, avant-propos.

2 Archives de St-Jean, n° 292.

3 *Mém. de la Société d'Ém.*, t. XXVII, 2e partie, p. 589, A. Bruyelle.

confirmés, le 21 décembre 1142, la propriété de l'église de Cambrai. Village brûlé l'an 1254, par les armées de Marguerite, comtesse de Flandre, et de Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis. Ravagé l'an 1340, par les troupes du roi Jean, alors duc de Normandie. Combat meurtrier près de Saulzoir, le 12 septembre 1793, entre les Français et les Autrichiens. Vaste incendie en 1820. Grêle monstrueuse le 15 juin 1839, qui détruisit les récoltes et brisa plusieurs toitures d'habitations.

En 1789, la seigneurie appartenait à l'archevêque.

SOLESMES.

SITUATION. E. de Cambrai, ville sur le ruisseau Le Bayart ou le Béart, rive droite de la Selle.

NOMS ANCIENS. *Solemium*, 705, charte Mirœus, t. I, p. 244. *Solemne*, 1198, Carpentier. *Sollême*, XIVe siècle, arch. de Saint-Julien. *Solempnes*, *Solemiæ*, Gloss. top.

ARMOIRIES. De sable à trois croissants d'or,

MONUMENTS CIVILS. Des fouilles, en 1829, mirent à découvert partie d'une tour bâtie en pierres de taille et garnie de meurtrières, reste de l'antique forteresse qui existait près de la rivière de la Selle et réparée au VIIe siècle, par Pépin d'Héristal, maire du Palais.

MONUMENTS RELIGIEUX. Il y avait un prieuré qui dépendait de l'abbaye de Saint-Denis de Paris. L'un de ses religieux nommé Robert, tenta par la corruption, l'an 906, de se faire nommer évêque de Cambrai.

Grande et belle église bâtie en 1780; surmontée d'une flèche en charpente, haute de 65 mètres. Le dessin en a été publié dans la *Revue cambrésienne*, t. III, p. 52.

FAITS HISTORIQUES. Solesmes fut donné par le roi Childebert III, a l'abbaye de Saint-Denis en France. Son autel, confirmé en 1113, la propriété de l'abbaye, par l'évêque Odon. Château pris et bourg

incendié en 1185, par Philippe, comte de Flandre. Ses franchises confirmées l'an 1200 environ, par les comtes de Hainaut, Bauduin V et Bauduin VI; le 22 janvier 1601, par le roi Henri IV; les 19 juillet 1707 et 14 août 1708, par le roi Louis XIV. — En 1793, l'armée autrichienne séjourna pendant onze mois à Solesmes. — Terre et seigneurie vendues en 1605, par l'abbé de Saint-Denis, à l'archevêque de Cambrai.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. La Croisette (en partie). — Ovillers, *Ovillez*, 1057, Gloss. top. — Amerval ou Hémerval, 1406, Carpentier. — Moulin Cardon, sur le ruisseau de la Renardière.

SOMMAING-SUR-ÉCAILLON.

SITUATION. N. de Solesmes, sur la rivière de l'Ecaillon.

NOMS ANCIENS. *Someing*, 1292, Carpentier. *Sommaing*, 1345, ibid. *Somaing*, 1437, ibid.

MONUMENTS. L'église date de 1700.

VENDEGIES-SUR-ÉCAILLON.

SITUATION. N. de Solesmes, rive gauche de l'Ecaillon.

NOMS ANCIENS. Appelé primitivement *Duo flumina* et *Coqueriaumont*, Gloss. top. *Vendelgies*, 1121, charte de l'évêque Odon, pour Anchin. *Vendelgeiœ*, 1153, Carpentier. *Vendougies*, 1201 et 1259, ibid. *Vendegies supra Scallionem*, Pouillé, du XIVe siècle.

ARMOIRIES. D'or à la roue de gueules, de six rais ou de sable à une roue d'or.

MONUMENTS. *Epoque romaine.* Près de la chaussée Brunehaut, était la station romaine d'*Hermoniacum*, indiquée dans la table de Peutinger. Objets découverts par la Société d'Emulation de Cambrai, en 1823 : une espèce de poëlon en cuivre; plusieurs fragments de vases en terre et en verre; quatre clefs en fer et une en bronze; une petite meule en grès; des socs de charrues; des

styles à écrire, en os; de petites plaques de cuivre; la garniture en cuivre d'un vase; une sorte de cremaillère; une clochette en bronze; des haches; des fers de lances; une patte de lion et une petite statuette en bronze; près de deux cents médailles d'origine romaine dont trois en argent et le reste en bronze [1]. — *Epoque moderne.* Eglise bâtie en 1631. Possède deux tableaux, le Couronnement d'épines et la Vierge tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus.

FAITS HISTORIQUES. Dîme du terroir cédée l'an 1091, au chapitre de Cambrai, par Gérard de Vendegies. La seigneurie appartenait en 1284, à la maison Gognies.

LIEUX DITS. Clair-Ménage ou Planche à pierre, situé près d'*Hermoniacum.*

VERTAIN.

SITUATION. N.-E. de Solesmes, sur la rivière d'Harpies.

NOMS ANCIENS. *Verteing*, 1184, Carpentier. *Vertaing*, 1259, 1266, 1284, ibid.

MONUMENTS. L'église et sa tour datent de 1629; nef élargie en 1696. A l'autel de la Vierge, est un bas-relief en pierre d'un bon travail, de 1 m. 80 c., sur 1 m. 80 c., représentant la *Descente de Croix*, la *Présentation* et la *Fuite en Egypte.* Le panneau du milieu, plus haut et plus large que les deux autres, la *Descente de Croix* est surmontée d'une niche faisant partie du même retable et contenant une *Vierge* et *l'Enfant-Jésus.* Le nom du sculpteur est illisible, mais il est suivi des mots *de Câbray* (Cambrai) avec la date de 1465. On présume que cette pierre a été due aux libéralités de la famille des Rubempré, comtes de Vertain, bienfaiteurs de l'église et des pauvres du lieu. Leurs armes sont sculptées à la tour de l'église. Un calice d'argent, à l'usage du culte, porte également les mêmes armoiries avec le nom de Rubempré.

[1] *Mém. de la Société d'Ém.*, t. VII, p 346, A. Le Glay.

FAITS HISTORIQUES. Ancien comté de la province du Hainaut, créé en faveur de la famille de Rubempré.

Furent seigneurs : Plusieurs membres de la famille Witasse de 1150 à 1284 ; Eustache et Fiérabras de Vertain en 1386 ; Louis, sire de Vertain, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt.

HOMMES MARQUANTS. *Algan de Vertain*, grand prévôt de Cambrai en 1199.

Claude de Hennin, seigneur de Vertain, fonda l'école des pauvres de Cambrai le 13 septembre 1604.

VIESLY.

SITUATION. S.-O. de Solesmes, sur la route de Caudry à Solesmes.

NOMS ANCIENS. *Lis*, 911, Balderic, lib. I, cap. 66. *Viesliz*, 1180, Gloss. top. *Vieslis*, 1201, 1217, Carpentier. *Veteres Lites*, Gloss. top.

MONUMENTS. *Epoque celtique.* Objets trouvés dans des fouilles faites par M. Delsart, au lieu dit *les Tombeaux*, de 1839 à 1843. Deux trépieds en fer. Fragment d'une hache en silex d'un beau poli, imitant l'agathe. Quatre médailles gauloises dont trois en bronze : 1° type, le cheval, revers, cheval au galop ; 2° type, un chef ; revers, un homme à cheval franchissant des roues ; 3° type, une abeille, revers, un cheval au galop. Quatrième médaille en or recueillie en 1860, près du bois de Clermont : type du cheval galopant à droite ; au revers, des signes symboliques sans inscription [1].

Epoque romaine. Les fouilles de M. Delsart mirent à jour d'anciennes substructions romaines, des caves et un puits dont le déblaiement amena la découverte de plusieurs objets précieux. Profondeur 17 m. 60, soit en grès 6 m. 80 et en pierres blanches 10 m. 80. Diamètre, 2 m. 25. On trouva du bois brûlé ; des tuiles,

1 *Mém de la Société d'Ém.*, t. XXVII, 2° partie, p. 583, A. Bruyelle, dessin de A. Durieux.

chacune d'un poids excédant 10 kil. et portant le nom de Gabin, gravé en creux ; un sec de charrue ; des fibules en cuivre argenté ; une aiguière et son bassin, en cuivre doré, d'un dessin correct, le manche de l'aiguière représentant une figurine de femme, les mains posées sur chaque bord et terminé par une tête d'hippopotame ; des vases en terre noire de diverses formes ; des pots en terre rouge ; deux terrines en terre noire, brisées, dont une renfermant la machoire d'un animal et d'autres ossements ; une amphore en terre blanche bien conservée, de 85 cent. de hauteur et présentant une capacité de 23 litres ; des médailles en bronze aux types de César, Auguste, Vespasien, et au revers Junon.

Moyen âge. L'une des tours qui défendaient l'ancien château-fort sert de maison commune. Il existe des souterrains sous la partie haute du village.

Epoque moderne. Belle et vaste église avec colonnes en pierres bleues qui supportent des arcades à plein cintre. Les nefs et la tour que surmonte une flèche en charpente très-élevée, datent de 1765. Le chœur et ses boiseries en chêne sculpté sont de l'an 1600. La chaire également en chêne, d'un beau travail, a été malheureusement empâtée de couleur jaune. L'église renferme un tableau, Jésus au jardin des olives, et des pierres tombales de 1634 et 1673. Dans l'un des murs de l'ancien cimetière qui entoure l'église se trouve incrusté à l'intérieur un bas-relief du XVe siècle, déplorablement mutilé et représentant le Christ et ses apôtres. La bordure inférieure présente une inscription fruste dans laquelle M. l'abbé Boniface croit avoir trouvé les mots suivants : *L'an 1414 ce firent faire ceste table messire Bauduin de Vieslies, maïeur, et M....., se femme de Neulies.*

FAITS HISTORIQUES. L'an 1184, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en guerre avec le comte de Hainaut, campa à Viesly avec son armée. Quatre habitants du village en 1355, convaincus de trèves brisées, furent condamnés à être traînés et pendus. De 1567 à 1778, procès deux fois séculaire entre les seigneurs de Briastre et les habitants de Viesly, relativement à la banalité du moulin de

Briastre. Vers 1779, au 13 avril, un incendie détruisit toute une rue du village qui a conservé le nom de *Rue Brûlée*. Incendiée de nouveau et en majeure partie le 27 avril 1840. — Au territoire est un lieu appelé *Vallées du Rouge*; la tradition en fait le théâtre d'une sanglante bataille.

La terre de Viesly était un apanage de la maison de Gonnelieu. Fut possédée par Watier, Nicolas, Guillaume, Thiéry, Simon, Guy, etc., de l'an 1096 à 1392 et par le chapitre Notre-Dame en 1789.

LIEUX DITS. Préelle ou Prayelle, ferme et seigneurie, 1257, Carpentier, II, p. 911. Ses feudataires avaient pour armoiries d'or à trois lions sans vilainie d'or. — Fontaine-au-Tertre, ferme et fief noble relevant de l'abbaye de Saint-Aubert et appartenant à celle de Liessies. *Villa de Fontanis*, 1142, nommée *Fontaine-Mormunt* en 1057 et avait une chapelle concédée à l'église de Cambrai. Gloss. top. — Blanche-Croix, partie haute du village; Baillon, partie basse.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES CANTONS ET DES COMMUNES

DE L'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Introduction 213

CANTONS.

	Pages		Pages.
Cambrai (Est)	219	Clary	295
Cambrai (Ouest)	256	Marcoing	310
Carnières	267	Solesmes	331
Le Câteau	279		

COMMUNES.

	Pages.		Pages
Abancourt	256	Beauvois	268
Anneux	310	Bermerain	331
Aubencheul-au-Bac	257	Bertry	295
Audencourt	295	Béthencourt	269
Avesnes-lez-Aubert	267	Bévillers	270
Awoingt	219	Blécourt	278
Banteux	311	Boursies	312
Bantigny	257	Boussières	271
Bantouzel	312	Briastre	332
Basuel	279	Busigny	296
Beaumont	280	Cagnoncle	220
Beaurain	331	Cambrai	221

COMMUNES.

	Pages.		Pages
Cantaing	313	Lesdain	323
Capelle	333	Ligny	304
Carnières	272	Malincourt	305
Câteau-Cambrésis (Le)	281	Marcoing	324
Câtillon	286	Maretz	306
Cattenières	273	Masnières	325
Caudry	298	Maurois	289
Caullery	299	Mazinghien	289
Cauroir	248	Mœuvres	326
Clary	299	Montay	289
Crèvecœur	314	Montigny	307
Cuvillers	259	Montrécourt	334
Dehéries	300	Morenchies	262
Doignies	318	Naves	252
Elincourt	301	Neuville-Saint-Rémi	263
Escarmain	333	Neuvilly	290
Escaudœuvres	248	Niergnies	253
Esne	302	Noyelle-sur-l'Escaut	327
Estourmel	273	Ors	290
Estrun	251	Paillencourt	263
Esvars	251	Pommereuil	291
Flesquières	319	Proville	264
Fontaine-au-Pire	274	Quiévy	275
Fontaine-Notre-Dame	260	Raillencourt	265
Forenville	250	Ramillies	253
Fressies	261	Reumont	292
Gonnelieu	319	Ribécourt	328
Gouzeaucourt	320	Rieux	276
Groise (La)	287	Romeries	335
Haucourt	304	Rumilly	328
Haussy	333	Sailly	265
Haynecourt	261	Saint-Aubert	276
Hem-Lenglet	262	Saint-Benin	292
Honnechy	288	Saint-Hilaire	277
Honnecourt	320	Saint-Martin-sur-Écaillon	335
Inchy-Beaumont	288	Saint-Pithon	336
Iwuy	250	Saint-Souplet	293

COMMUNES.

	Pages		Pages
Saint-Vaast	336	Troisvilles	294
Sancourt	266	Vendegies sur-Ecaillon	339
Saulzoir	337	Vertain	340
Selvigny	307	Viesly	341
Séranvillers	277	Villers-en-Cauchie	278
Solesmes	338	Villers-Guislain	329
Sommaing-sur-Ecaillon	339	Villers-Outreau	308
Thun-L'Evêque	254	Villers-Plouich	330
Thun-Saint-Martin	255	Walincourt	309
Tilloi	267	Wambaix	278

TABLE ANALYTIQUE

DES PROCÈS-VERBAUX.

A

Armentières. Tableau conservé à la mairie et représentant le siége de cette ville, en 1647, p. 128.
——— Gravure représentant le même sujet, p. 141.

B

Bibliothèques rurales. Lomme, p. 129, 138.
Bijoux anciens (Voir Ferrière-la-Grande).
Bouvines. Monument commémoratif de la bataille de 1214, p. 91.

C

Collégiale de Saint-Pierre, à Lille (Voir triptyque à la mémoire de Hugues Le Cocq).
Commission historique. Absence des membres aux séances, p. 138.
——— Allocations de subsides, p. 90, 91, 93.
——— Classement de la bibliothèque, p. 123.
——— Décès de M. A. de Contencin, l'un des fondateurs et ancien président de la Commission, p. 87, 91.
——— Décès de M. Fretin, membre correspondant, p. 121.

Commission historique. Décès de M. le Docteur Le Glay, président, p. 130.
——— Décès de M. Gentil-Descamps, membre résidant, p. 139.
——— Distribution du Bulletin, p. 90, 91, 93.
——— Lettre de M. Bourdon, ancien membre résidant, p. 93.
——— Nomination de membres résidants et correspondants, p. 139.
——— Projet d'organisation de sous-commissions d'arrondissement, p. 128.
——— Publication et échange du Bulletin avec d'autres sociétés, p. 90, 122, 123.
——— Rapports annuels au Préfet, p. 95.
——— Règlement de dépenses, p. 129.
——— Travaux des membres correspondants, p. 90.

Correspondance avec M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, p. 93, 125, 127.

Correspondance diplomatique relative aux délimitations d'entre les Etats du roi et ceux de la reine de Hongrie, p. 125 (Voir Documents historiques).

Crucifiement des martyrs japonais. Gravure offerte par M. Cabaret, membre correspondant, p. 137.

D

Documents historiques communiqués par M. le baron de Girardot, membre correspondant, à Nantes, p. 125, 127, 131, 138, 139, 140, 141.

Douai. Salle des hospices, p. 122, 123.

E

Eglise de Renescure, p. 93,

Epigraphie (Voir inscriptions funéraires et monumentales).

Etats de Flandre et d'Artois, p. 131, 139, 140, 141 (Voir Documents historiques).

F

Ferrière-la-Grande. Découverte de bijoux anciens, p. 128.
Fiefs. Projet d'une carte indiquant la situation et l'importance des fiefs qui existaient dans le pays avant 1789, p. 141.

I

Inscriptions funéraires et monumentales du département, p. 141.
Inventaire des objets qui se trouvent dans la salle des hospices de Douai, p. 123 (Voir Douai).

L

Lille (Voir Souvenirs historiques applicables à ses rues), p. 122.

M

Médailles (Voir Numismatique).
Monument commémoratif (Voir Bouvines).

N

Numismatique. Communication de M. Ed. Van Hende sur un jeton du règne de Philippe-le-Bon, p. 93.
——— Jeton provenant de la Chambre des Comptes de Lille, p. 122.

O

Ouvrages offerts à la Commission historique, p. 87, 88, 92, 93, 121, 122, 124, 126, 130, 131. 138, 140.

Ouvrages ayant donné lieu à des rapports :

Etudes, de M. Ch. Robert, *sur les Monnaies de Macon*. — *Numismatique Béthunoise*. — Rapport de M. Ed. Van Hende, p. 88.

Souvenirs de la Flandre Wallonne. — Recherches historiques et choix de documents relatifs à Douai et à la province, p. 12. — Rapport de M. Ed. Van Hende, p. 131.

(Voir l'erratum au bas de la présente page).

P

Poésie romane. Travail présenté par M. Fabvier, de Cantin.

R

Renescure (Voir Eglise).

S

Saint-Amand. Nouveau projet de restauration de la tour. Classement du monument parmi les monuments historiques reconnus par l'Etat, p. 90

Sociétés savantes. Liste générale publiée par le Ministère de l'Instruction publique, p. 125.

——————— Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique relative à la distribution solennelle des prix à la suite des concours de 1861-62, p. 127.

Souvenirs de la Flandre Wallonne, à Douai, p. 127 (Voir Ouvrages ayant donné lieu à des rapports).

Souvenirs historiques applicables aux nouvelles rues de Lille, p. 122.

Statistique archéologique du département du Nord, p. 88, 91, 93, 94, 123, 124, 125, 127, 128, 138, 140.

T

Tour de St-Amand (Voir St-Amand).

Triptyque. Planche en cuivre du triptyque à la mémoire de Hugues Le Cocq, offerte par M. Alberdingk-Thijm, d'Amsterdam, p. 91, 131 (Voir Collégiale de St-Pierre).

ERRATUM. Page 127. 10e ligne. — Au lieu de : *au nom du Comité de la rédaction de la Flandre Wallonne*, lisez : *au nom du Comité de rédaction des Souvenirs de la Flandre Wallonne.*

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE 7e VOLUME.

Pages

Mémoire sur les Archives de l'abbaye de St-Aubert, à Cambrai, par M. le docteur Le Glay. 1

Extrait des procès-verbaux de juillet à décembre 1862. . . 87

Rapport à M. le Préfet sur les travaux de la Commission historique pendant l'année 1861-1862 95

Numismatique lilloise. — Note sur quelques jetons de la Chambre des Comptes de Lille, par M. Ed. Van Hende. . 97

Hospices de la ville de Douai. — Salle des Archives, notice par M. Brassart. 104

Souvenirs historiques applicables aux nouvelles rues de Lille, par M. le comte De Melun 108

Notice nécrologique sur M. A. de Contencin, l'un des fondateurs et ancien président de la Commission historique, par M. le docteur Le Glay 117

Extrait des procès-verbaux de janvier à juin 1863. 121

Rapport de M. Ed. Van Hende sur les publications des Souvenirs de la Flandre Wallonne, à Douai 131

Paroles prononcées sur la tombe de M. le docteur Le Glay, président de la Commission historique, par M. E. de Coussemaker, vice-président. 142

Statistique archéologique de l'arrondissement d'Hazebrouck. 145

Statistique archéologique de l'arrondissement de Cambrai. . 213

Table analytique des procès-verbaux 349

Table des matières. 353

COMMISSION HISTORIQUE DU DÉPT. DU NORD.
ANTIQVAM
EXQVIRITE
MATREM

MAY 2 1 1930